



Porto Alegre contre Davos

■ A Porto Alegre, les anti-Davos se rassemblent contre la mondialisation

■ Attac, José Bové, et deux ministres français participent à ce Forum social

■ Marta Suplicy, maire d'extrême gauche de Sao Paulo, en sera l'une des vedettes

■ A Davos, les élites de l'économie affirment qu'elles veulent réduire les inégalités

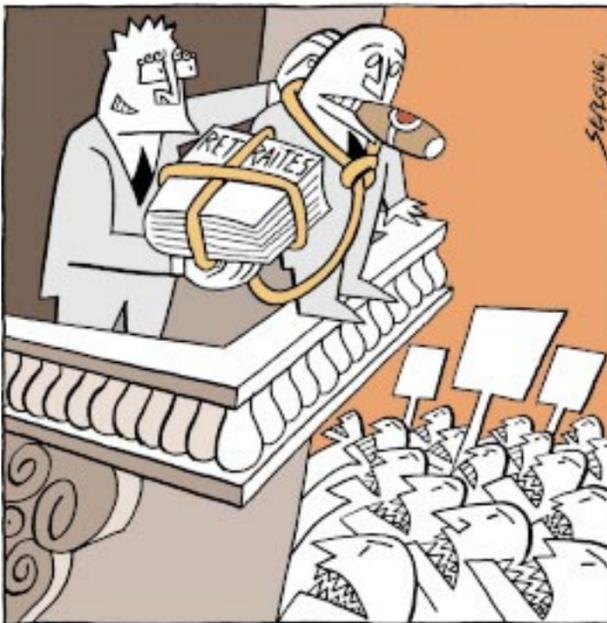
Lire pages 2 et 14

La bataille des retraites est lancée

● Manifestations dans toute la France pour défendre la retraite à 60 ans ● La gauche soutient la mobilisation de tous les syndicats contre le Medef ● L'abandon de Suez-Lyonnaise dans la course aux licences téléphoniques prive le fonds de réserve des retraites de 32,5 milliards de francs

DE NOMBREUSES manifestations devaient avoir lieu, jeudi 25 janvier, dans toute la France, à l'appel des cinq grandes confédérations syndicales, pour exiger le « maintien de la retraite à 60 ans sans abattement », l'« amélioration des conditions de départ anticipé » et celle du « pouvoir d'achat des retraités ». A Paris, les dirigeants des centrales, Bernard Thibault (CGT), Nicole Notat (CFDT), Marc Blondel (FO), Jean-Luc Cazettes (CGC) et Alain Deleu (CFTC) devaient participer au défilé. La FSU, l'UNSA et le groupe des Dix se sont associés aux cortèges.

La décision du Medef de suspendre les négociations avec ses interlocuteurs syndicaux tant qu'ils n'accepteront pas de débattre d'un allongement de la durée d'activité et sa consigne de ne plus prélever les cotisations ASF (qui financent les départs à 60 ans pour les régimes complémentaires) sont à l'origine de cette mobilisation. Préoccupées par de possibles conséquences sur les régimes spéciaux de



retraite, la plupart des fédérations de fonctionnaires se sont jointes au mouvement soutenu par la gauche.

Cette mobilisation intervient alors que l'une des principales dispositions prises par le gouvernement pour sauver le système français des retraites est remise en cause. Le groupe Suez-Lyonnaise, associé à l'espagnol Telefonica, a annoncé, mercredi, qu'il se retirait de la procédure pour l'attribution d'une licence téléphonique de troisième génération (UMTS). Alors que quatre licences devaient être attribuées, pour un montant de 130 milliards de francs, et que l'essentiel de cette somme devait abonder le fonds de réserve des retraites, le gouvernement se trouve privé de 32,5 milliards de francs. Le groupe Bouygues, qui juge aussi le prix de la licence trop élevé, ne devrait annoncer sa décision d'être ou non candidat que le 30 janvier.

Lire pages 6, 7, 18, 19 et notre éditorial page 15



INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Les frères du tennis

Complices et presque frères dans la vie, partenaires en double, Sébastien Grosjean, 22 ans, et Arnaud Clément, 23 ans, viennent d'inscrire leur nom dans l'histoire du tennis français. Ils se sont tous les deux qualifiés pour les demi-finales des Internationaux de tennis d'Australie, qui ont lieu vendredi 26 janvier à Melbourne. L'un de ces deux jeunes garçons atteindra la finale de ce tournoi du Grand Chelem. Aucun joueur français n'avait réussi une telle performance depuis 1928. p. 24

Municipales : le cas Delebarre

MAIRE SORTANT de Dunkerque, dans le Nord, Michel Delebarre (PS) est critiqué non pour son bilan, mais parce qu'il cumule plusieurs mandats et fonctions. La loi l'obligera à choisir, de toute façon, si sa liste l'emporte aux élections municipales, entre sa mairie et sa présidence du conseil régional Nord-Pas-de-Calais. M. Delebarre pourrait céder la première à une femme. A Nantes, un autre « cacique » socialiste, Jean-Marc Ayrault, est embarrassé par une décision du tribunal administratif mettant en cause son système de notation des agents municipaux. A Paris, Françoise Forette, tête de la liste de la droite dans le 13^e arrondissement, se défend d'être un simple faire-valoir.

Lire page 8

Pendant l'interdiction, la vente de farines animales continue

MALGRÉ les conséquences économiques de la crise de l'ESB, certains acteurs de la filière bovine s'obstinent à jouer avec les règles sanitaires. Pour preuve, la nouvelle affaire découverte par les services vétérinaires des Hautes-Alpes. A la mi-novembre 2000, un informateur a attiré l'attention des inspecteurs sur les agissements d'un négociant local. Ce dernier exportait vers l'Italie des bovins engraisés en France. Il procurait à un réseau d'éleveurs travaillant pour lui des veaux et leurs aliments, achetés chez un fournisseur transalpin.

Les inspecteurs-vétérinaires ont saisi des stocks trouvés dans les silos de cinq exploitations et les ont expertisés. Dans trois cas, les aliments ont été jugés non conformes, car contenant des farines animales. Or l'usage de toute protéine animale dans l'alimentation des ruminants est interdit en France depuis le 11 juillet 1996. Et les farines animales sont totalement proscrites depuis le 14 novembre 2000. Difficile d'ignorer la nouvelle tant elle a fait grand bruit. Pourtant, le 20 décembre 2000, les inspecteurs-vétérinaires découvraient encore ces produits interdits chez des éleveurs. L'un

d'entre eux en possédait 6 tonnes ! Au siège du négociant, les documents comptables prouvaient des achats importants et récents de l'autre côté de la frontière.

Les services vétérinaires des Hautes-Alpes et la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DDCCRF) ont étendu leurs enquêtes à d'autres élevages de la région utilisant des aliments de la même provenance. Plusieurs centaines d'animaux nourris de manière illicite ont ainsi été vendus sur le marché italien. Les autorités de ce pays ont été prévenues, au début du mois de janvier 2001, par leurs homologues français. Le procureur de la République de Gap a également été alerté. Outre cette affaire, les services vétérinaires ont saisi la justice de six dossiers portant sur des fraudes dans des aliments pour bovins, concernant des fabricants français, découvertes entre 1996 et aujourd'hui. Ces cas font l'objet d'enquêtes préliminaires ou d'informations judiciaires.

L'affaire des Hautes-Alpes est également instructive sur les limites de la transparence des autorités vis-à-vis du public. Pendant un mois

et demi, l'information a circulé entre les différents services concernés, remontant à la mi-décembre aux administrations centrales des ministères de l'agriculture et de la consommation. Le 22 décembre 2000, une réunion de crise a été convoquée à la préfecture du département. A cette occasion, le préfet a décidé de préparer « à toutes fins utiles », selon une note interne, un projet de communiqué de presse consacré à cette histoire. Il semble qu'à ce jour ce texte soit resté dans un tiroir.

Les élus, pas plus que les consommateurs, semblent ne pas avoir été informés. Lors des auditions de la commission d'enquête sur les farines animales, actuellement en cours, les sénateurs ont reçu, mercredi 17 janvier, Catherine Geslain-Lanéelle, directrice générale de l'alimentation au ministère de l'agriculture. Devant son « manque de coopération », les membres de la commission ont écourté l'entretien et exigé la communication de l'ensemble des pièces écrites du dossier opaque des farines animales.

Paul Benkimoun et Benoît Hopquin



NOËLLE HERRENSCHMIDT

Procès Roland Dumas entre en scène

« Je n'ai demandé à personne d'embaucher Christine Deviers-Joncour », a assuré Roland Dumas, mercredi 24 janvier, au troisième jour du procès où il est prévenu de « complicité et recel d'abus de biens sociaux ». Selon l'ancien président du Conseil constitutionnel, un circuit parallèle d'informations avait été mis en place au sein d'Elf par l'introuvable Alfred Sirven. p.10

Le départ forcé du favori



PETER MANDELSON

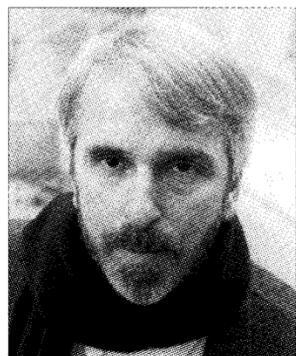
POUR la seconde fois en deux ans, le ministre des affaires nord-irlandaises, Peter Mandelson, a dû démissionner. Le ministre favori de Tony Blair est accusé d'avoir menti et d'être intervenu pour faciliter l'obtention d'un passeport britannique à un milliardaire indien.

Lire page 3

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



PHILIPPE DELERM



LA SIESTE ASSASSINÉE



GALLIMARD

France-Chine : les frégates de la discorde

DEPUIS dix ans, une demi-douzaine de navires de guerre construits par les chantiers navals de Lorient empoisonnent les relations entre Paris et le monde chinois, partenaire présenté de longue date comme privilégié par la diplomatie française en Extrême-Orient. Il s'agit, dit-on officiellement à Paris, de « bateaux furtifs », qui échappent aux radars ennemis grâce au matériau de leur coque. Les frégates La Fayette n'ont pourtant rien eu de « furtif », au cours de la décennie écoulée, dans la politique française en Asie de l'Est.

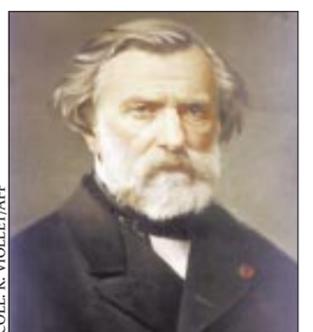
Le résultat le plus visible de leur vente est que les relations entre Paris, d'une part, et les deux Chines, d'autre part, sont également méfiantes, alors même qu'aucune baisse sérieuse de la tension entre les deux rives du détroit n'a été enregistrée. Jacques Chirac n'a pu effectuer qu'un passage en coup de vent à Pékin à l'automne 2000, la Chine se plaignant de voir à nouveau la France vendre du matériel militaire (un satellite) à Taïwan. Les autorités de Taïpei, pour leur part, ont agacé Paris en se rattachant, pour régler leurs comptes internes, aux « affaires » françaises, à l'approche du procès de

Roland Dumas, le ministre qui présida en quelque sorte à la fourniture des frégates. Et les frégates elles-mêmes, désormais livrées à leur propriétaire, attendent toujours l'armement qui avait été promis (des missiles à courte et à moyenne portée), sans lequel elles sont d'une utilité toute relative...

La décision prise en 1991 par François Mitterrand de vendre à Taïwan des armes modernes destinées à lui permettre, avec les fournitures que lui livraient régulièrement les Etats-Unis, d'assurer sa défense face à un continent chinois qui revendique sa souveraineté sur l'île, a constitué un tournant majeur dans la politique fixée en 1964 par le général de Gaulle quand il décida, seul Occidental dans la guerre froide, de la reconnaissance diplomatique complète du régime de Mao Zedong. De Gaulle n'avait certes pas, à l'époque, voulu passer sous les fourches Caudines de Pékin en acceptant de voir en Taïwan « une partie inaliénable du territoire chinois », comme le veut le dogme de la Cité interdite.

Francis Deron

Lire la suite page 15



OPÉRA

Verdi sur tous les tons

Berlin, Bruxelles, Paris, Salzbourg, Parme... célèbrent le compositeur italien, mort le 27 janvier 1901. Né citoyen français en 1813, il est devenu le symbole de la nation italienne. Pour Riccardo Mutti, directeur musical de la Scala de Milan, « les célébrations n'auront de sens que si l'on réussit à lancer une relecture de ses œuvres ».

p. 28-29 et VII du « Monde des livres »

International.....	2	Aujourd'hui.....	24
France.....	6	Météorologie-Jeux.....	27
Société.....	10	Culture.....	28
Régions.....	13	Guide culturel.....	30
Horizons.....	14	Carnet.....	31
Entreprises.....	18	Kiosque.....	32
Communication.....	20	Abonnements.....	32
Tableau de bord.....	21	Radio-Télévision.....	34

ECONOMIE Des milliers de militants anti-mondialisation, venus d'une centaine de pays, ont ouvert, jeudi 25 janvier à Porto Alegre (Brésil), le premier Forum mondial social

pour élaborer des propositions alternatives au néolibéralisme. ● DEUX MINISTRES FRANÇAIS, François Huwart (commerce extérieur) et Guy Hascoët (économie solidaire), y

participent, ainsi que José Bové, Jean-Pierre Chevènement et une importante délégation d'Attac. ● LE MÊME JOUR, une grande partie de l'élite politique et économique mon-

diale se retrouve à Davos pour le traditionnel Forum qui se penche, cette année, sur les moyens de réduire les inégalités qu'engendre la mondialisation. ● LES AUTORITÉS

SUISSES ont pris des mesures de sécurité exceptionnelles et ont interdit la manifestation prévue par les contestataires dans la station de sports d'hiver.

Davos et Porto Alegre : le choc de deux visions du monde

Comme chaque année, chefs d'entreprise et dirigeants politiques se réunissent dans la station suisse pour dresser un bilan de la nouvelle économie. Les anti-mondialisation ouvrent le même jour, à Porto Alegre, le premier Forum social mondial pour élaborer une alternative au néolibéralisme

DAVOS

de notre envoyée spéciale

C'est dans un climat particulièrement tendu que devait s'ouvrir, jeudi 25 janvier, le 31^e Forum économique de Davos (Suisse). Craignant que ne se renouvellent les dérapages de l'année dernière au cours desquels un millier de manifestants étaient venus troubler le rendez-vous annuel des maîtres du monde qui, depuis trente ans, ont élu domicile pendant quelques jours dans la petite station des Grisons, les autorités helvétiques ont multiplié les précautions.

C'est ainsi que quelque trois cents militaires (quatre fois plus qu'en 2000) et le double de miliciens sont sur le pied de guerre afin de protéger les élites politiques et économiques qui se réunissent pour débattre de l'avenir du monde. Fait rarissime dans l'histoire de la confédération, les autorités ont interdit l'entrée du territoire à trois cents étrangers connus des services de police.

Ils sont pourtant plus de trois mille - chefs d'entreprise, économistes, banquiers, chercheurs, hommes politiques et gourous en

tout genre - à avoir réservé sur leurs agendas ces quelques jours qui tiennent à la fois de la « formation » haut de gamme et de la mondanité « globale ». Car Davos est encore le lieu où se forge la nouvelle pensée du capitalisme grâce à l'habileté de ses organisateurs qui ont su, au bon moment, brûler ce qu'ils avaient adoré. Après avoir pendant des années vanté les mérites du néolibéralisme, les élites de Davos ont progressivement admis que la mondialisation ne pouvait fonctionner sans régulation.

LE « GRAIN DE SABLE » DE SEATTLE

Les crises asiatique, russe et brésilienne en avaient fait la démonstration depuis 1998. L'an passé, il n'était question à Davos que de « new economy » nourrie par les hautes technologies, qui apporterait un nouveau cycle de croissance et de la reprise en Europe et en Asie donnant corps à l'émergence d'une nouvelle ère mondiale qui devait être bénéfique à tous les continents. Il était aussi question, quand même, du « grain de sable » de Seattle où les « antimondialis-

d'endroits elle est nécessaire et peut être un instrument essentiel de la lutte contre la pauvreté. Pour cela, nous défendons le mouvement des sans terres brésiliens car ils sont des millions à ne pas pouvoir produire et à ne pas pouvoir nourrir leurs familles parce qu'on leur refuse l'accès à la terre. Nous parlerons aussi de commerce international. Nous ne refusons pas la modernisation de l'agriculture, ni l'introduction de nouvelles technologies à condition qu'elles respectent l'équilibre des milieux traditionnels.

3 Les organisateurs ont mis en garde contre des actions provocatrices, êtes-vous prêts à respecter le mot d'ordre de marche pacifique ?

Nous allons manifester pacifiquement, mais cela ne signifie pas que nous allons nous taire. Nous ne pouvons pas taire nos problèmes et notre souffrance. Nous réclamons la justice, nous réclamons l'accès aux ressources, à l'eau, aux semences qui sont menacées par les privatisations. Nous ne sommes pas violents, c'est le modèle néolibéral qui est violent en voulant nous priver des droits dont aucun petit paysan ne peut se passer.

Propos recueillis par Laurence Caramel



tion » avaient réussi à démontrer que, contrairement aux discours entendus à Davos depuis trente ans, la « nouvelle ère » ne profite pas à tous : les pays les plus pauvres - comme les pauvres au sein des pays riches - en sont exclus. Crise asiatique et Seattle, le doute s'était glissé au royaume de la mondialisation. La chute du Nasdaq (qui regroupe les principales valeurs boursières du domaine des nouvelles technologies) est venue, à partir de mars 2000, transformer ce doute en traumatisme.

Et si la nouvelle ère était déjà finie et la nouvelle économie morte ? Prosaïquement, l'économie américaine n'est-elle pas en train d'entrer en récession après dix ans de croissance ininterrompue ? « La nouvelle économie n'a pas été ce qu'on pensait et la mondialisation n'est pas ce qu'elle devait être », a reconnu lui-même, avant Davos, Claude Smadja, directeur général du Forum. Le thème du Forum de Davos, cette année (« Favoriser la croissance et réduire les fossés, un cadre pour notre futur globalisé »), reflète bien cette double préoc-

cupation : les incertitudes de la croissance et les inégalités persistantes.

Les patrons des multinationales restent en tout cas fidèles au rendez-vous suisse. Les gros calibres politiques du monde développé seront, eux, absents. L'année dernière, l'affiche était particulièrement brillante puisque s'étaient déplacés Bill Clinton, Madeleine

zambique, d'Afrique du Sud, du Nigéria, de Tanzanie, de Pologne, d'Albanie, d'Estonie, de Croatie et de Lituanie sont là pour présenter leurs programmes et séduire les investisseurs. Le nouveau président yougoslave, Vojislav Kostunica, fera ses premiers pas sur cette scène internationale.

Au même moment, à Porto Alegre, les militants antimondiali-

Matignon : « pas deux discours sur la mondialisation »

Deux ministres à Porto Alegre, François Huwart (PRG) et Guy Hascoët (Verts) ; deux autres à Davos, Laurent Fabius et Pierre Moscovici (PS). Le gouvernement se partage entre Forum mondial social au Brésil et Forum économique mondial en Suisse, mais explique qu'il ne tient « qu'un seul discours sur la mondialisation, fondé sur le dialogue avec les Etats, le Parlement, les entreprises et la société civile », a expliqué, mardi 23 janvier, à l'Assemblée nationale, le secrétaire d'Etat au commerce extérieur, François Huwart. Le chef de la délégation française aux négociations de l'OMC à Seattle, qui avait un temps songé à se rendre aux deux sommets, retrouvera à Porto Alegre les responsables d'Attac, le leader de la Confédération paysanne, José Bové, Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), et Jean-Pierre Chevènement. « Je n'ai jamais été un champion de la mondialisation libérale », a expliqué mercredi le président du Mouvement des citoyens (MDC).

Albright ou encore Tony Blair. Ce sont les représentants des pays émergents et en développement qui forment, cette année, les bataillons les plus importants venus dans les Grisons pour tenter de faire entrer leur pays dans le club des élus de la mondialisation. Le nouveau chef d'Etat mexicain, Vincente Fox, les présidents du Mo-

sation, conscients que leur message a trouvé un écho, débattront des méfaits de la mondialisation en essayant de faire naître une contestation « constructive » (lire ci-dessous). Ils veulent affirmer « qu'un autre monde, moins inhumain et plus solidaire » est possible.

Babette Stern

« Il ne faut pas qu'il y ait d'un côté les agités de Davos et de l'autre les cols blancs de la lutte »

DAVOS

de notre envoyée spéciale

« Wipe out the World Economic Forum ! » (« Supprimez le Forum économique mondial ! »). Le mot d'ordre des contestataires est clair : Davos, ils n'en veulent plus et, pour eux, ce doit être le dernier. D'Allemagne, de France, d'Italie, d'Espagne, et pour la première fois d'Autriche, des centaines de militants convergent par car ou par train vers la petite station suisse et sont bien décidés à faire parler d'eux. Le détail de leurs premières actions est, pour des raisons tactiques, tenu secret mais l'objectif est fixé : empêcher les éminents participants à ce « forum privé qui a des visées politiques pour améliorer l'état du monde » d'arriver jusqu'à Davos.

Pour cela, ils se sont organisés en dix groupes d'une trentaine de personnes et ont établi dix points de blocage, sur les routes, l'aéroport, la gare... Des actions directes, « non violentes », pour défendre la liberté d'expression et dénon-

cer l'interdiction faite par les autorités suisses de toute manifestation.

D'autres contestataires seront postés aux frontières et si les douaniers empêchent - comme ce fut le cas l'année dernière - aux cars italiens de passer, ils bloqueront tout simplement la circulation. C'est samedi 27 janvier qu'ils ont prévu leur grande manifestation, à Davos même, sans avoir beaucoup d'illusions sur leur chances de se rassembler. S'ils n'y parviennent pas, ils se retrouveront à Zurich ou à Genève, devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), symbole du libre-échange qu'ils combattent.

Les protestataires de Davos viennent d'horizons différents, mais se retrouvent sur le même thème : empêcher l'hégémonie néo-libérale. Une de ces associations, Réseau alerte et surveillance des transnationales et de leurs associés (Rasta), vient en soutien pour informer, conseiller sur les turpitudes des entreprises multinationales. Les prises de parole seront

nombreuses, explique Jean-Philippe, et ce sera également festif, « 6 000 watts montent vers Zurich, il y aura du rap, du rock ! ».

Vendredi, à Zurich, une soirée-débat est prévue avec le sociologue Pierre Bourdieu à l'initiative d'Attac dont les ténors sont, eux, à Porto Alegre. De même, la Confédération paysanne dont le leader, José Bové, a choisi le Brésil, a laissé une arrière-garde en Suisse. Les deux mouvements ne sont pas antagonistes. Simplement, nous n'avons pas les mêmes modes d'action. « Il va falloir qu'on se retrouve après », dit Jean-Claude. Car ceux qui vont être sur le terrain, à Davos, craignent un peu d'être assimilés à des casseurs. « Il ne faut pas qu'il y ait d'un côté les agités de Davos et de l'autre les cols blancs de la lutte. » A Davos comme à Porto Alegre, l'objectif est le même : « Après trois ans de maturation, les mouvements doivent savoir passer de la revendication aux propositions. »

Babette Stern

Des milliers de manifestants au Brésil pour crier qu'« un autre monde est possible »

PORTO ALEGRE

de nos envoyés spéciaux

Les habitants de Porto Alegre ne sont pas habitués à une telle effervescence. A cette époque de l'année, la ville se vide et chacun part pour ses congés d'été. Mais, cette fois-ci, tout le monde semble avoir dérogé à ses habitudes afin d'être présent au premier Forum mondial social, dont le coup d'envoi a été donné, jeudi 25 janvier, à la PUC, l'université catholique. « La mobilisation dépasse déjà toutes nos espérances. Nous attendions 2 500 participants. Ils seront plus de 10 000, et plus d'un millier de journalistes ont fait le déplacement », explique Oded Grajew, de Cives, une association d'entrepreneurs éthiques et membre du comité organisateur, tout comme Attac (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens).

Le choix de Porto Alegre s'est imposé grâce au « budget participatif », qui offre à la population la possibilité d'influer, à travers des représentants élus, sur la ventilation des investissements sociaux de la mairie. Le Parti des travailleurs (PT), localement dominé par un courant trotskiste, monopolise depuis douze ans, et pour le quatrième



mandat consécutif, la gestion de la municipalité.

Cette affluence inattendue explique les problèmes d'organisation et le sentiment d'improvisation qui régnait encore à quelques heures de l'ouverture officielle, malgré les efforts déployés par la ville et par l'Etat du Rio Grande do Sul pour soulager les organisateurs du forum de toute la logistique. Ce soutien officiel des autorités locales a provoqué les critiques du président brésilien, Fernando Henrique Car-

do. Celui-ci a ironisé sur ses participants qui « imaginent que le monde va faire un pas en arrière ». Chiffres à l'appui, le gouverneur de l'Etat, Olivio Dutra, lui a rétorqué que s'il avait investi 970 000 reals (3,7 millions de francs) dans l'organisation du forum, l'événement devrait rapporter à la ville plus de 7 millions (26 millions de francs)...

Cette journée d'inauguration a débuté par un rassemblement, en début d'après-midi, sur le campus de l'université, de tous les représentants des mouvements de la société civile, organisations non gouvernementales, syndicats et personnalités reconnues pour leur engagement politique ou social. Parmi eux, l'ancien président algérien Ahmed Ben Bella, le leader du Timor-Oriental, José Ramos Horta, Prix Nobel de la paix en 1996, et l'ex-footballeur Rai, ancien du Paris-Saint-Germain, qui vient de créer une fondation réservée aux enfants issus de familles déshéritées. « Nous avons voulu que soit représentée ici toute la diversité des sociétés. Ce ne sera pas comme à Davos, un forum de personnalités pour l'essentiel porte-parole de leurs actionnaires », a souligné Oded Grajew.

Au total, quelque cent vingt pays

seront présents. Une marche est ensuite prévue dans le centre-ville. Le cortège doit partir de la mairie pour se rendre à l'amphithéâtre du « coucher du soleil » près de la rivière Guaíba, où une grande fête populaire clôturera la journée. Le parcours de la manifestation a fait l'objet de rudes négociations avec

Porto Alegre est une nouvelle étape dans l'affirmation d'une société civile internationale hostile aux excès du libéralisme

le Mouvement des sans-terres (MST). Celui-ci avaient demandé que le cortège passe devant deux banques étrangères et un McDonald's. Les organisateurs, inquiets de possibles dérapages, ont refusé. « Ce sera une marche pacifique, dont l'objectif est de montrer que nous ne

sommes pas une réalité ésotérique, mais un rassemblement engagé dans la définition d'une alternative à la mondialisation libérale. Nous condamnons toute action provocatrice », a prévenu Chico Witacker, de la Conférence épiscopale du Brésil.

Le Forum de Porto Alegre se veut avant tout un espace de dialogue et de propositions. Pendant cinq jours, les militants plancheront sur les conséquences de la mondialisation, le matin sous forme de séances plénières avec l'intervention d'experts reconnus dans leur domaine et l'après-midi dans le cadre d'ateliers réunissant les différentes ONG. Plus de 400 ateliers sont prévus. Quatre thèmes principaux devraient structurer les débats : la question de l'accès aux richesses et de sa répartition, comment assurer un développement durable de la planète, comment la société civile peut-elle renforcer sa capacité d'influence et enfin comment préserver la démocratie et le rôle des Etats face à la mondialisation. Personne ne prétend ici repartir avec un programme de gouvernement mondial. Porto Alegre est le début d'un processus, une nouvelle étape dans l'affirmation d'une société civile in-

ternationale hostile aux excès du libéralisme. Mais qui est consciente du chemin qui lui reste à parcourir pour dépasser ses divisions internes et formuler un projet suffisamment convaincant pour ne plus douter qu'« un autre monde est possible », selon leur slogan.

« En plusieurs occasions, à Seattle, Washington, Prague et Nice, les mouvements populaires ont dit "non" au FMI (Fonds monétaire international), à l'OMC (Organisation mondiale du commerce) et à la Banque mondiale. Nous allons maintenant adopter une attitude active, élaborer des propositions, des alternatives au néolibéralisme », a déclaré Bernard Cassen, président d'Attac et un des principaux initiateurs du forum.

Laurence Caramel et Jean-Jacques Sevilla

■ OMC. Le Qatar a été désigné, mardi 23 janvier, pour accueillir la prochaine réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) du 5 au 9 novembre 2001. Certaines organisations non-gouvernementales ont déjà réagi en considérant que ce « petit Etat répressif du Golfe » empêchera les manifestations anti-OMC.

Seconde démission de Peter Mandelson, ministre et ami de Tony Blair

Il avait déjà dû quitter le gouvernement britannique fin 1998

Accusé d'avoir menti, Peter Mandelson, ministre de l'Irlande du Nord et proche du premier ministre britannique, Tony Blair, a été contraint de démissionner pour

avoir facilité l'obtention d'un passeport anglais à un milliardaire indien. John Reid, catholique écossais, a été nommé en remplacement.

LONDRES

de notre correspondant

Dure, très dure journée mercredi 24 janvier pour Tony Blair et son gouvernement. Pour la seconde fois en à peine vingt-cinq mois, le premier ministre britannique a été contraint de se séparer de son ministre favori – qui est aussi son confident, son lieutenant, un de ses amis les plus proches et son éminente grise. Peter Mandelson, ministre controversé des affaires nord-irlandaises, a encore été pris la main dans le sac en flagrant délit de mensonge. A 13 h 30, ce mercredi, le jeune et brillant tacticien de quarante-sept ans, architecte en chef de la modernisation travailiste, grand maître de la communication et de la manipulation médiatique, a dû présenter sa démission au premier ministre. Il a été remplacé par un catholique écossais, John Reid.

A supposer qu'il en ait le désir, nul n'imagine que Peter Mandelson puisse se rétablir encore une fois sur la scène politique britannique. Mais, à peu de choses près, la même scène avec les mêmes personnages s'était déjà jouée devant le pays, le 23 décembre 1998, lorsque le député de Hartlepool – qui avait « oublié » de déclarer un prêt de 3,5 millions de francs avancé par un collègue ministre riche – avait déjà dû abandonner son maroquin de l'industrie et du commerce. Dix petits mois de traversée du désert plus tard, Tony Blair, au grand dam de l'opposition, des médias et de toute l'aile gauche de son parti – qui n'a jamais supporté l'artisan du grand tournant à droite de la formation –, l'avait rappelé pour lui offrir un des postes les plus difficiles et les plus en vue du gouvernement, le ministère de l'Irlande du Nord et

la gestion d'un processus de paix aujourd'hui languissant.

M. Blair a qualifié de « tragédie » cette démission qui trouve sa source en 1998. Cette année-là, un riche industriel indien, Sri-chand Hindouja, patriarche d'un empire familial évalué à 22 milliards de francs, demande à Peter Mandelson, alors ministre sans portefeuille chargé du fameux et calamiteux Dôme du millénaire à Greenwich, de lui donner un coup de main pour obtenir la nationalité britannique. On la lui a déjà refusée en 1990. Mais les frères Hindouja – aujourd'hui poursuivis en Inde dans une affaire de corruption liée à une énorme contrat d'armement – ont offert 11 millions de francs pour financer une des attractions du Dôme, intitulée « La Foi ». Peter Mandelson passe donc obligamment un coup de fil au secrétaire d'Etat concerné. Sri-chand Hindouja – qui finançait plutôt naïvement les conservateurs mais qui reçoit désormais chez lui les puissants néotravailleurs (le premier ministre et sa famille inclus, en 1999) – obtiendra son passeport britannique l'année suivante. Indûment ? L'enquête publique ordonnée mercredi par M. Blair, qui, lui-même et « au vu des informations dont [il] dispose » ne le croit pas, devra l'établir.

SUCCESSION DE MENSONGES

Pour l'heure, ce n'est pas son intervention proprement dite qui a précipité la nouvelle chute de M. Mandelson. « Je n'ai fait que demander au ministre concerné si M. Hindouja pouvait déposer une nouvelle demande », affirme l'intéressé. Le plus grave est qu'il a menti. Menti aux journalistes de l'hebdomadaire de centre gauche *The Observer*, qui l'ont interrogé à

la veille du week-end et auxquels il a fait dire qu'il ne s'était pas occupé personnellement de cette affaire. Menti au porte-parole officiel du premier ministre, le tout-puissant Alastair Campbell, qui s'est décrédibilisé en répétant dimanche et lundi à la presse ce que lui avait assuré « l'ami Peter ». Et puis, ce qui est encore plus grave, M. Mandelson a indirectement menti au Parlement puisque le ministre de la culture, Chris Smith, avait répété lundi aux députés les affirmations erronées de son collègue. Mardi, la mémoire est revenue à Peter Mandelson. Il s'est excusé de la « confusion » mais il était trop tard. La presse – qui n'a jamais porté dans son cœur celui qui savait si bien la manipuler – faisait ses gros titres mercredi matin sur « le ministre menteur ». Et presque tous les tabloïds ont réclamé avec plus ou moins de vigueur sa démission immédiate.

Ce qui est fait et, cette fois, probablement sans retour. Celui qu'on appelait jadis « le prince des ténèbres » souhaite désormais « mener une vie plus normale ». La voix par moments cassée par l'émotion, Tony Blair, mâchoires crispées, a rendu mercredi, aux Communes, un vibrant et chaleureux hommage à son ami, « plus grand que beaucoup de ses critiques ». William Hague, le chef de l'opposition conservatrice, ne s'est pas montré tendre. « Vous êtes le premier chef du gouvernement à avoir été contraint de renvoyer deux fois un même ministre pour le même délit », a-t-il martelé. « Cette monumentale erreur de jugement démontre une nouvelle fois l'insondable arrogance avec laquelle vous exercez votre pouvoir. »

Patrice Claude

PROFIL

UN « PRINCE DES TÉNÈBRES »

Lèvres minces, œil de velours, profil distingué, raffiné, cultivé, brillant jusqu'au clinquant, Peter Mandelson n'est pas seulement un des cerveaux politiques les plus agiles de sa génération en Grande-Bretagne, il était devenu le symbole de tout ce qui déplaît au « peuple de gauche » dans le « Nouveau Parti travailliste » : une certaine arrogance, une obsession pathologique de l'argent facile et de la manipulation médiatique, une fascination quasi infantile pour les rich and famous.

Pour le premier ministre, se séparer de « Mandy » est une amputation personnelle dont on n'a peut-être pas fini d'évaluer les

conséquences. « Il n'est pas exagéré de dire que, sans ton soutien et tes conseils, nous n'aurions jamais pu construire le nouveau parti », lui écrivit Tony Blair il y a deux ans, lors de la première chute du grand funambule de la « troisième voie ».

A quarante-sept ans, celui que la presse avait baptisé « le prince des ténèbres » pour le rôle éminent et discret qu'il joua longtemps dans l'ombre, d'abord derrière Neil Kinnock, l'ancien patron du parti, ensuite derrière Gordon Brown, l'actuel chancelier de l'Echiquier, qui ne lui pardonna jamais de l'avoir trahi pour soutenir Tony Blair à la tête de la formation, aurait besoin d'un miracle pour se relever. Improbable. Trop de mensonges, trop de cabales, trop de conspirations de palais, trop de têtes coupées, trop d'ennemis...

Comme l'expliquait mercredi

P. C.

soir un commentateur de la BBC, « aujourd'hui, à l'intérieur comme à l'extérieur du parti, seuls les crocodiles pleurent le départ de Mandy ». La gauche travailliste se félicite du départ de l'artisan d'un « recentrage » jamais accepté, la droite europhobe est ravie de la chute du plus fervent partisan de la monnaie unique.

Petit-fils d'un ministre travailliste de l'avant-guerre considéré, lui aussi, comme une éminence grise plutôt qu'un grand leader, Peter Mandelson n'avait qu'un rêve : surpasser grand-papa, côtoyer la « gentry » la plus fortunée, être accepté dans l'élite du pays et se faire en même temps aimer du peuple. Sur tous ces plans, le ministre des affaires nord-irlandaises, compétent mais désinvolte, a échoué.

La stratégie budgétaire française est critiquée par la Commission européenne

Bruxelles invite Paris à un contrôle « plus strict des dépenses publiques » et regrette que la réduction du déficit ne soit pas plus rapide.

L'Italie et l'Irlande sont également sermonnées

BRUXELLES

de notre correspondant

Le moins qu'on puisse dire est que le « satisfecit » donné à la France par la Commission européenne pour la conduite de sa politique budgétaire et fiscale est nuancé. Le commissaire Pedro Solbes est un homme modéré qui ne cherche certainement pas la confrontation avec les autorités nationales. Mais il ressort néanmoins clairement de la « recommandation » qu'il vient de transmettre aux quinze que, s'il juge le dernier « programme de stabilité » (2000-2004) transmis par la France conforme aux « grandes orientations de politique économique » définies au niveau communautaire, ainsi qu'au « pacte de stabilité » qui lie les membres de la zone euro, il regrette que Paris n'ait pas tenu compte des avertissements précédents.

En 2000, le déficit des finances publiques est tombé à 1,4 % du PIB, soit une performance meilleure que ce qui avait été prévu. Cependant, la Commission explique que cette réduction sensible résulte essentiellement des efforts accomplis en 1999, qu'en fait le rythme de résorption du déficit s'est ralenti en 2000, et cela malgré des recettes fiscales supérieures aux attentes. Cette évolution, que la Commission déplore, est due à la politique d'allègements fiscaux

décidée à Paris. Celle-ci, souligne M. Solbes, n'est pas « totalement » conforme aux recommandations précédentes de la Commission, avalisées par le Conseil. Il était en effet convenu qu'une croissance plus forte que prévu devait être mise à profit principalement pour accélérer la réduction du déficit budgétaire.

Celui-ci, au dire du plan français, devrait passer à 1 % du PIB en 2001 et disparaître pour laisser la place à un surplus de 0,2 % en 2004, dans l'hypothèse d'un scénario économique favorable. La Commission juge qu'il faudrait être plus rigoureux et prendre les dispositions nécessaires pour que le retour à l'équilibre en 2004 soit garanti même dans le cas d'un scénario plus prudent (2,5 % de croissance au lieu de 3 %).

ROME ET DUBLIN ÉPINGLÉS

La stratégie française est fondée sur l'encadrement des dépenses réelles, les marges ainsi gagnées étant réparties équitablement entre la réduction des impôts et celle du déficit. M. Solbes rappelle encore une fois qu'il y avait accord pour donner la priorité à l'élimination des déficits. Mais surtout, il semble manifester des doutes quant à la détermination du gouvernement à contenir effectivement les dépenses. Il remarque que leur progression, qui avait été fixée à 4 % dans le programme

2001-2003, a été relevée à 4,5 % pour la période 2002-2004. Bruxelles invite la France à « un contrôle plus strict des dépenses publiques ». L'attention du gouvernement est également attirée sur la charge financière qui résultera du vieillissement de la population.

La politique française n'est pas la seule à être épinglée. La Commission met en garde l'Italie contre tout dérapage des dépenses, mais surtout critique avec une fermeté inédite le laxisme budgétaire de l'Irlande. Celle-ci jouit d'une croissance tout à fait remarquable, supérieure à 4 %, et qui, selon les estimations, devrait se maintenir à ce niveau record au cours des années à venir. Mais cette situation privilégiée entraîne une « surchauffe » préoccupante de l'économie (l'inflation en 2000 a atteint 5,6 % au lieu de 3,1 %), contre laquelle le gouvernement de Dublin n'a rien fait malgré les demandes pressantes de la Commission et du Conseil. Face à ce laxisme, la Commission propose aux quinze de mettre en œuvre pour la première fois l'article 99 alinéa 4 du traité, autrement dit d'adopter et de publier une « recommandation » déplorant les libertés prises par Dublin avec les contraintes de l'Union économique et monétaire.

Philippe Lemaître

Lire aussi page 9

COMMENT LA DROITE A PERDU SON ... PARIS !

ÉTIENNE MARCEL
Le bateau ivre



Albin Michel
www.albin-michel.fr

L'Allemagne se jette son passé à la figure

BERLIN

de notre correspondant

Le passé, toujours le passé. « Je connais une seule époque qui ait traité l'adversaire politique de criminel : le national-socialisme », a protesté Doris Köpf, épouse de Gerhard Schröder, lorsqu'elle a pris connaissance, mardi 23 janvier, de la dernière campagne d'affichage de l'opposition chrétienne-démocrate (CDU). L'affiche montre trois photos en noir et blanc du chancelier, comme s'il était un criminel, avec en sous-titre : « Attention, traquenard. Cela suffit avec la trahison sur les retraites. »

M^{me} Köpf a exigé – et obtenu – le retrait des affiches, censées aider à justifier le refus de la CDU de voter vendredi la réforme des retraites. La campagne a été lancée au moment même où les ministres Verts du gouvernement, Joschka Fischer (affaires étrangères) et Jürgen Trittin (environnement), sont mis en cause pour leur passé d'extrême-gauche et leur rapport à la violence. En assimilant M. Schröder à un criminel, la CDU a franchi la ligne rouge. Dès mercredi, le quotidien *Bild* condamnait « cette guerre civile en mots et en images », estimant que « la violence politique est une erreur ». « Nous avons tiré les leçons du passé [mais] quelques politiciens semblent avoir besoin de cours de rattrapage. »

Après le faux pas de la CDU, l'heure de la contre-offensive semble avoir sonné : le Parti social-démocrate a exigé des excuses d'Angela Merkel, présidente de la CDU. Passé à la question au Bundestag sur son passé une semaine après M. Fischer, M. Trittin a riposté, estimant que la CDU créait un climat digne de 1968, qui avait conduit à l'attentat

contre le leader étudiant Rudi Dutschke. « Il n'y a pas que les Verts qui ont un passé politique », s'agace la *Süddeutsche Zeitung*, en rappelant que Hans Globke, commentateur officiel des lois anti-juives de Nuremberg, fut chef de la chancellerie sous Adenauer, tandis que le Parti libéral (FDP) « fut longtemps un réceptacle pour anciens nazis ». On pourrait citer le chancelier Kurt Kiesinger, giflé par Beate Klarsfeld pour son passé nazi.

L'enjeu est de stopper l'offensive conservatrice, en particulier celle du quotidien *Die Welt*. Le journal a rappelé mercredi que M. Schröder avait été l'avocat, à la fin des années 1970, d'un professeur poursuivi pour avoir défendu la publication d'un texte se réjouissant de l'assassinat, par la Fraction armée rouge, du procureur général fédéral Siegfried Buback. « J'étais à l'époque avocat pénaliste. C'était mon travail », a répliqué M. Schröder, dont le passé prête moins à polémique que celui de ses deux ministres Verts.

On pourra certes lui reprocher d'avoir dit : « Je suis marxiste » alors qu'il était président des Jeunes socialistes en 1978. Mais, a-t-il reconnu fin 2000, « ce serait mentir que dire que j'ai lu *Le Capital* de Marx en version intégrale ». Surtout, « je n'ai jamais été soixante-huitard », a souvent répété M. Schröder. Pour ce fils de femme de ménage qui cherchait à devenir avocat en suivant les cours du soir, il était hors de question de gâcher cette chance d'étudier. « J'ai été trop confronté à la réalité dans ma jeunesse pour entrer dans des débats sur la nature du monopole de la violence. »

Arnaud Leparmentier

Rencontre nationale
en région

Centenaire

de la loi de 1901

Les associations,
le sport et l'argent

Samedi 3 février 2001

10h à 17h

Complexe sportif et culturel Calypso - rue Martin Luther King

Calais

Ce moment d'échanges permettra de confronter les études des chercheurs, le témoignage des praticiens associatifs et le regard des professionnels de la communication sur l'avenir des associations sportives en France : sauront-elles faire face aux enjeux de la mondialisation et de la « marchandisation » ?

Programme

10h00 accueil des participants

Ouverture

Jacky Hénin, maire de Calais
Jean-Michel Belorgey,
président de la mission interministérielle pour
la célébration du centenaire de la loi 1901

Introduction

Présentation de l'enquête sur les pratiques sportives
en France en 2000, par Patrick Mignon, responsable
du laboratoire de sociologie du sport à l'INSEP et
Guy Truchot, adjoint au chef de la mission statistique
au ministère de la Jeunesse et des Sports

Animation

Liem Hoang-Ngoc, maître de conférences en
économie à l'université Paris I, membre du conseil
d'orientation de la mission

11h30 1^{ère} table ronde

Les associations, facteur d'intégration
socioculturelle dans le monde du sport

13h00 repas offert sur place sur réservation

14h15 2^{ème} table ronde

Les associations et les transformations
du monde sportif : les enjeux

15h45 3^{ème} table ronde

Les associations sportives face aux
mutations économiques : le défi

17h00 CONCLUSION

Intervenants

Dominique BAILLET, chargé de cours à l'université de Paris V

Roger BAMBUCK, ancien ministre de la Jeunesse et des Sports

Robert DENEL, directeur du complexe sportif universitaire
Gaston Berger de Lille et secrétaire général de l'Union nationale
des clubs universitaires

Gildas LOIRAND, maître de conférences à l'université de Nantes

Alain LORET, professeur à l'université de Rouen, directeur

du DESS marketing et management du sport professionnel

Ladislav LOZANO, entraîneur général du Calais Racing Union
Football Club (C.R.U.F.C)

Eric MAITROT, rédacteur en chef adjoint d'Equipe Tv, auteur
de l'ouvrage "Sport et télé : les liaisons secrètes"

René MOUSTARD, ancien président de la Fédération sportive
gymnique du travail (F.S.G.T.)

Guy PARIS, avocat, maître de conférences associé à l'université
de Paris VIII

Martine RENEAUD, maître de conférences à l'université de
Bordeaux II, membre de la commission "sport au féminin"
du Comité régional olympique et sportif d'Aquitaine (C.R.O.S.)

Coupon de participation à retourner avant
le 31 janvier 2001 à :

Maison des Associations de Calais

Téléphone : 03 21 19 75 90

Par courrier : rue de Haguenau 62100 Calais

Par télécopie : 03 21 19 75 91

Madame, Monsieur :

Souhaite assister à la rencontre nationale en région oui nonet au déjeuner offert sur place oui non

Adresse :

.....

.....

Code postal :

.....

Ville :

.....

Téléphone :

.....



Mission Interministérielle
pour la Célébration du Centenaire
de la Loi du 1^{er} Juillet 1901
relative au Contrat d'Association

35, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS

La France « n'a pas de responsabilité particulière » dans le drame de Srebrenica, explique Alain Juppé

Le ministère de la défense s'oppose à l'audition en public du général Janvier

Le témoignage le plus attendu dans le cadre de la mission parlementaire d'information sur les événements de Srebrenica, celui du général Janvier, ancien commandant de la Forpronu, n'a pu avoir lieu en public jeudi 25 janvier. Le ministère de la défense a exigé le huis clos, de même que pour l'audition du général Morillon. La veille, Alain Juppé avait écarté la thèse d'une « responsabilité particulière » de la France.

L'ANCIEN premier ministre Alain Juppé, qui était auditionné mercredi 24 janvier par la mission d'information parlementaire sur les événements de Srebrenica, s'est attaqué d'emblée au soupçon selon lequel la France aurait pu passer un marché avec les Serbes, en juin 1995, et leur promettre de s'opposer à des frappes aériennes en échange de la libération de ses casques bleus pris en otages. « Il est évident que nous avons négocié la libération des otages », a déclaré M. Juppé, en se demandant quel pays dans la même situation ne l'aurait pas fait, « mais à aucun moment il n'y a eu de marchandage sur la non utilisation de la force aérienne en Bosnie », a-t-il poursuivi, en qualifiant cette thèse de « pure affabulation ». Toute l'action de la France depuis mai 1995 était au contraire de s'opposer aux menées des forces serbes pour « renverser la politique à l'œuvre en Bosnie. »

M. Juppé a rappelé l'épisode du pont de Verbranja, à Sarajevo « où, pour la première fois, les soldats français reçoivent [de Paris] l'ordre de riposter » et reprennent le pont aux Serbes qui les en avaient délogés. Il a rappelé la création, à l'initiative de la France, de la Force de réaction rapide (FRR), qui rompt avec les règles d'engagement (c'est-à-dire de non-engagement) de la Forpronu ; il a rappelé la décision prise à Paris début juillet de « désenclaver Sarajevo par la force », qui allait être mise en œuvre prioritairement.

L'ancien premier ministre est revenu aussi sur la journée du 11 juillet 1995, où il participe aux côtés de Jacques Chirac à un sommet franco-allemand à Strasbourg lorsqu'on apprend que les forces serbes entrent dans la ville de Srebrenica. Le président de la République se déclare alors « prêt à faire ce que voudront les Néerlandais », raconte Alain Juppé (les casques

bleus stationnés dans l'enclave étaient néerlandais). « C'est à la demande expresse des Hollandais, par un coup de fil de van Mierlo à Kinkel (les ministres néerlandais et allemand des affaires étrangères) que l'hypothèse d'une intervention a été écartée », a rapporté M. Juppé. Ce 11 juillet 1995, deux F16 de l'OTAN lâchent quatre bombes sur l'enclave, sans aucun effet. « Une opération de plus grande envergure est stoppée à la demande du gouvernement néerlandais ; un télégramme en fait foi », a insisté l'ancien premier ministre.

M. Juppé a été interrogé sur la proposition faite peu après par le

mandat de l'ONU ; rien ne nous y autorisait. » Personne, de fait, ne voulait suivre.

En réponse à la députée des Verts Marie-Hélène Aubert qui faisait allusion à la doctrine du « zéro mort », Alain Juppé a rappelé que ce n'avait été que la doctrine des Américains et que la France avait « courageusement assumé la mort de soixante-dix de ses soldats en Bosnie » sans que se manifeste dans l'opinion aucun mouvement de protestation.

Alain Juppé est le responsable français qui s'est le plus investi pour tenter d'arrêter la guerre en Bosnie. C'est lui qui a préparé la

pour elles, la demande d'un élargissement de la doctrine de recours à la force afin qu'il ne vise plus seulement à protéger les casques bleus mais aussi les populations malmenées, ont été chacune portées par la diplomatie française à l'époque d'Alain Juppé, et chacune par la suite vidées de leur sens. En février 1994 néanmoins, au lendemain d'un massacre à l'obus sur un marché de Sarajevo, il parvient - à la force du poignet (une nuit de palabres téléphoniques) et à la faveur d'un réflexe d'écoeurement qu'il sent partagé par les opinions occidentales - à entraîner son homologue américain Warren Christopher, puis, avec beaucoup plus de difficulté encore, les partenaires européens de la France, dans ce qui allait être, jusqu'en août 1995, le seul acte de fermeté occidentale réussi : l'ultimatum de l'OTAN intimant aux forces serbes qui assiégeaient Sarajevo l'ordre de se retirer à distance, ce qui au moins épargnera pendant un an les bombardements à la capitale bosniaque.

UNE MISSION TROP AMBIGÜE

Alain Juppé a évoqué tout cela mercredi, sans mettre en avant son rôle personnel. Il a évoqué aussi, en réponse à une question, le fait que sa politique n'ait pas été comprise par les Américains ni par « les intellectuels » français. C'était en 1994 ; les uns et les autres prônaient de façon quelque peu expéditive la levée de l'embargo sur les armes à destination des musulmans bosniaques, et des frappes aériennes. Les Européens, a déclaré Alain Juppé, étaient « unanimement contre la levée de l'embargo ». Elle impliquait, de même que la perspective d'une intervention tout-aérienne à l'américaine, le retrait de la Forpronu ; « nous étions convaincus que ce retrait déclencherait un embrasement général, un conflit encore plus long et plus sanglant ». La réponse française sera l'envoi au sol d'une force de réaction rapide en mesure de combattre.

Pas plus que la plupart des autres témoins précédemment entendus par les parlementaires, M. Juppé n'a incriminé les militaires qui dirigeaient la Forpronu pour « l'échec, le désastre » de Srebrenica : ils manquaient de moyens, ils avaient une mission beaucoup trop ambiguë, a-t-il lui aussi fait remarquer, et ils ne faisaient qu'obéir aux ordres du Conseil de sécurité de l'ONU, le seul « responsable ». La France n'a pas à « s'autoflageller », ni n'a de « leçon à recevoir » des Américains ou des Néerlandais : « Je conteste la thèse selon laquelle elle porterait une responsabilité particulière. »

Claire Tréan

COMMENTAIRE

UN REGRETTABLE
HUIS CLOS

Le public n'aura pas droit à ce qui devait être, jeudi 25 janvier, le témoignage le plus attendu de la mission d'information parlementaire sur Srebrenica : celui du général Bernard Janvier, qui, en 1995, commandait les forces de l'ONU en Bosnie (Forpronu). Le ministère de la défense a en effet demandé in extremis mercredi soir à François Loncle, qui préside la mission, d'auditionner le général à huis clos.

C'est ce que le ministère de la défense pouvait faire de plus malencontreux, et il ne s'y serait pas pris différemment s'il avait voulu

alimenter le soupçon. Le général Janvier a été critiqué en particulier pour son refus de faire appel à l'aviation de l'OTAN pour stopper l'offensive serbe lancée à partir du 6 juillet 1995 contre l'enclave de Srebrenica, comme il en avait le pouvoir et comme l'ont demandé à plusieurs reprises les casques bleus néerlandais stationnés dans l'enclave. Les députés voulaient l'interroger sur les raisons de ce refus, ainsi que sur les contacts qu'il a eus à l'époque avec les dirigeants français et avec le chef des forces serbes de Bosnie, Ratko Mladic.

Les parlementaires souhaitent la plus grande transparence, et François Loncle a « déploré » la décision du huis clos. Le ministère de la défense fait valoir que les généraux Janvier et Morillon ont été

entendus à huis clos par le Tribunal pénal international de La Haye (TPIY) et estime pour une raison mystérieuse que la même règle doit être appliquée. La hiérarchie militaire française avait autrefois refusé pendant des mois que les officiers soient entendus par le TPIY, puis ne s'y était résignée qu'après avoir négocié pied à pied avec le bureau du procureur le secret des interrogatoires. Sa réticence à s'exprimer aujourd'hui est d'autant plus regrettable que le ton des auditions conduites jusqu'ici par les députés n'est pas à la vindicte et que la plupart des témoins ont veillé au contraire à ne pas jeter la pierre aux forces de l'ONU en Bosnie.

C. T.

Ted Turner en lice pour le rachat de la chaîne russe NTV

MOSCOU

de notre correspondant

Le Kremlin est en train d'étudier la possibilité de l'entrée du magnat américain Ted Turner, le fondateur de CNN, dans le capital de la télévision privée NTV, fleuron de Media Most, le groupe de presse d'opposition en guerre avec le pouvoir. Mardi 23 janvier, Vladimir Poutine faisait savoir qu'il était favorable à l'achat d'actions de NTV par Ted Turner. Dans son sillage, Sergueï Ivanov, le secrétaire du conseil de sécurité, jugeait « normale », à certaines conditions, l'entrée d'investisseurs étrangers dans le capital de médias russes, précisant qu'il n'était pas correct que Ted Turner demande des « garanties » au président.

A la mi-janvier, les émissaires de M. Turner avaient rencontré un proche du président russe, pour faire part de leur intention d'acquiescer 25 % de NTV. Ils tentaient d'obtenir l'assurance que la chaîne de télévision resterait libre de toute pression. Un responsable du gouvernement avait alors estimé « irréaliste et contraire à la législation russe » cette demande.

L'entrée en jeu de Ted Turner, vice-président de AOL Time Warner Inc., ne va pas sans compliquer la situation autour de Media Most, la holding de Vladimir Goussinski, « oligarque » inculqué en Russie d'escroquerie financière et assigné à résidence en Espagne, en attente d'une demande d'extradition déposée par Moscou.

MAJORITÉ DE CONTRÔLE

Endetté et cerné par la justice, Media Most avait, le premier, envisagé la « solution Turner ». Le but étant de trouver au plus vite des fonds pour empêcher son actionnaire Gazprom - le géant du gaz russe qui obéit à toutes les injonctions du Kremlin - de prendre la majorité de contrôle au sein de NTV. Déjà propriétaire à 46 % de la chaîne, Gazprom vient d'obtenir la mise sous séquestre de 19 % supplémentaires, dans la perspective du remboursement, l'été prochain, d'un prêt de 262 millions de dollars, qu'il avait garanti en 1998 auprès de la banque Crédit suisse First Boston.

Vendredi, l'un des directeurs financiers de Media Most, Chris Renaud, disait être parvenu à un

« accord de principe » avec Ted Turner. Le magnat américain, entouré d'autres Occidentaux restés anonymes, se serait dit prêt à investir 300 millions de dollars, pourvu que le président Vladimir Poutine donne son feu vert. Selon Media Most, M. Turner se précipiterait en premier lieu du maintien de l'indépendance de NTV, seul canal à audience nationale qui dénonce la guerre en Tchétchénie et les dérives autoritaires du Kremlin. « Nous allons prendre le contrôle de la chaîne, la nettoyer et ensuite, s'il vous plaît, vous pourrez entrer dans son capital », se sont vu expliquer ses représentants. Selon Chris Renaud, les investisseurs étrangers s'inquiètent également « de savoir si la police fiscale ne va pas enquêter sur les actifs qu'ils auront achetés, si la licence de diffusion sera retirée, et s'ils peuvent avoir l'assurance qu'ils ne seront pas personnellement victimes de persécution comme l'ont été certains employés du groupe ».

Le parquet russe a, pour la 27^e fois, mercredi, perquisitionné le siège de Media Most dans le cadre de l'enquête pour escroquerie ouverte contre Vladimir Gous-

sinski. Il y a une semaine, Anton Titov, le directeur financier de Media Most était écroulé pour les mêmes accusations. Autant de pressions politiques conduites pour « désorganiser le travail du groupe », vient d'expliquer Dimitri Ostalski, le porte-parole de Media Most. Pourtant, un scénario à l'avantage du Kremlin et avec Ted Turner n'est pas à exclure. Certains appellent que M. Turner, présenté par Media Most comme un homme préoccupé par la liberté de parole en Russie, a toujours eu de bonnes relations avec les dirigeants russes. Proche de Mikhaïl Gorbatchev, puis cofondateur en 1993 de TV-6, une chaîne proche de Boris Eltsine qui diffusait alors CNN, il a aussi des liens privilégiés avec Vladimir Poutine. Le 11 mai, alors qu'une perquisition avait lieu dans les locaux de Media Most, le fondateur de CNN s'était rendu à Moscou, prenant alors le temps de féliciter M. Poutine tout juste élu à la présidence. Malheureux hasard du calendrier qui avait alors inspiré à la chaîne NTV quelques commentaires amers.

Agathe Duparc

Le remaniement ministériel ne laisse pas présager un assouplissement du régime à Tunis

Le ministre de l'intérieur a été remplacé par un fidèle de Ben Ali

Un profond remaniement ministériel a été annoncé, mardi 23 janvier, en Tunisie. Il ne laisse pas présager un assouplissement du régime.

Une dizaine de postes changent de mains dans le gouvernement que continue de diriger un technocrate, économiste de formation,

Mohamed Ghannouchi, nommé il y a un peu plus d'un an. Le nombre des secrétariats d'Etat double, passant de douze à vingt-quatre.

LA PRINCIPALE surprise du remaniement ministériel en Tunisie annoncé mercredi 24 janvier concerne le portefeuille clé de l'intérieur. Abdallah Kallal, cinquantesept ans, en est déchargé au profit de l'ancien secrétaire général du gouvernement, Abdallah Kaabi, cinquante ans. Ni les opposants au régime, qu'ils soient islamistes ou laïcs, ni les organisations de défense des droits de l'homme ne vont s'apitoyer sur l'éviction d'un homme qui les a combattus sans état d'âme.

Ce changement intervient un peu plus d'un mois avant que l'Union européenne (UE) et les Nations unies, en mars, se penchent sur le cas de la Tunisie. Les Quinze en feront au titre de l'accord d'association conclu entre Tunis et Bruxelles, et l'ONU dans le cadre de la Commission des droits de l'homme. A quelques semaines de ces rendez-vous, il n'est

pas exclu, selon certaines sources, que les autorités tunisiennes aient écarté M. Kallal pour se refaire une virginité à bon compte, quitte à lui confier par la suite un autre poste. Il a d'ailleurs été précisé que M. Kallal serait appelé à « d'autres fonctions ». Selon les milieux de l'opposition en exil en France, l'ancien ministre de l'intérieur aurait été victime d'un malaise après avoir été informé de son départ du gouvernement. Transporté dans un hôpital militaire, il serait « dans un état grave », selon les mêmes sources.

Nouveau titulaire du portefeuille de l'intérieur, M. Kaabi a été de 1990 à 1999 une sorte de « super-préfet » en charge du gouvernement du Grand Tunis. Cet ancien sympathisant communiste, qui a soutenu avec constance le président Ben Ali depuis son arrivée au pouvoir en 1987, est réputé être un homme à poigne. Comme son

prédécesseur, il sera flanqué d'un secrétaire d'Etat à la sécurité qui est la bête noire de l'opposition, Mohamed Ali Guanzaoui.

Un autre changement est intervenu au poste de ministre de la défense nationale. Il est confié à Dali Jazi, qui fait ainsi son retour au gouvernement. Membre fondateur de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), Dali Jazi occupait depuis quelques mois le poste de conseiller du président aux droits de l'homme. Il récupère un ministère non stratégique, l'armée ne jouant pas en Tunisie un rôle politique.

UN CABINET PLÉTHORIQUE

Le remaniement ministériel est également marqué par l'arrivée de M. Abderrahim Zouari au ministère de la jeunesse, de l'enfance et du sport. Ancien secrétaire général du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti

que dirige toujours le président Ben Ali, M. Zouari s'était singulièrement début novembre 2000 en lançant en public une sévère diatribe contre la LTDH à l'heure où celle-ci sortait de plusieurs années de torpeur. Depuis, le pouvoir a réussi à placer la Ligue sous administration judiciaire, à mettre ses locaux sous scellés et ainsi à la réduire au silence.

La nouvelle équipe gouvernementale réunie autour de M. Ghannouchi se singularise également par la multiplication des secrétariats d'Etat dont le nombre passe de douze à vingt-quatre. Il n'y a pas d'explication à cette inflation, sinon la volonté du chef de l'Etat de se créer des obligés à l'heure où une modification de la Constitution lui est indispensable pour pouvoir briguer un nouveau mandat présidentiel.

Jean-Pierre Tuquoi

Nouvelle épreuve de force entre Pékin et les adeptes de Fa Lun Gong

PÉKIN

de notre correspondant

Le mystère reste entier. Pourquoi l'agence Chine nouvelle, qui sait d'ordinaire fort bien taire les informations sensibles, a-t-elle annoncé si rapidement la tentative d'immolation par le feu, mardi 23 janvier (la veille du Nouvel An lunaire) sur la place Tiananmen, de cinq protestataires – dont une femme morte de ses brûlures – identifiés comme des « intoxiqués » du mouvement mystique Fa Lun Gong ? Sursaut de conscience professionnelle ? Ou, comme l'affirment les porte-parole de Fa Lun Gong à l'étranger, manipulation du régime visant à jeter le discrédit sur l'organisation d'inspiration bouddhiste et taoïste ?

Alors qu'un impressionnant dispositif policier quadrillait l'esplanade de Tiananmen, on en était réduit mercredi à émettre des hypothèses sur la tournure qu'est en train de prendre l'épreuve de force entre le régime et Fa Lun Gong. Depuis que l'offensive contre le mouvement a été déclenchée – il y a un an et demi –, le pouvoir a mêlé répression policière (dix mille adeptes envoyés dans les camps de rééducation par le travail) et campagne de propagande axée autour d'un double thème. D'abord, Fa Lun Gong est une « secte hérétique » ayant fanatisé ses pratiquants jusqu'à les acculer à la folie et à la mort (1 600 décès consécutifs à des sui-

cides ou à des refus de se traiter médicalement, 650 cas de maladies mentales, selon les médias officiels). Ensuite, l'organisation est le jouet d'une coalition de « forces étrangères antichinoises » conspirant à semer le chaos en Chine. Le fait que Washington ait à nouveau condamné mercredi la répression anti-Fa Lun Gong au nom de « la liberté religieuse » ne fait que conforter Pékin dans sa paranoïa d'un complot fomenté depuis les Etats-Unis.

LA THÈSE DU COMLOT

Mais ni la répression ni la propagande n'ont réussi à affaiblir le mouvement qui, au contraire, continue de témoigner une surprenante vitalité. Au lendemain d'une nouvelle démonstration de force sur la place Tiananmen le 1^{er} janvier, à l'issue de laquelle sept cents adeptes ont été interpellés, le pouvoir n'a pu que constater l'échec de sa tentative d'éradication d'une organisation puisant ses racines dans la crise sociale et morale que connaît la Chine de la « réforme économique ». Selon plusieurs indications, Ding Guangen, le patron de la propagande du régime, aurait alors décidé de relancer la campagne de discrédit de Fa Lun Gong.

La thèse du « complot des forces étrangères antichinoises » a été ressortie pour l'occasion, et ce avec d'autant plus d'insistance que la conférence internationale du mouvement, tenue mi-janvier à Hong-

kong – où l'organisation n'est pas illégale –, a relancé les craintes de manipulations occidentales. Le régime de Pékin n'a pas expressément condamné ce rassemblement afin de ne pas donner l'impression qu'il s'ingère dans les affaires du territoire – régi par la formule « un pays, deux systèmes » –, mais son courroux transparaît dans la presse hongkongaise qui lui est dévouée. Le *Wen Wei Po* a ainsi appelé à la « vigilance » contre les activités de Fa Lun Gong visant à transformer Hongkong en une « base subversive » dirigée contre le continent.

Mais cette théorie du complot étranger est surtout à consommation intérieure. A l'opinion internationale, il faut tenir un autre discours à un moment précis où la Chine accélère son insertion dans le concert des nations, comme l'illustre sa double candidature à l'entrée dans l'OMC et à l'organisation des Jeux olympiques de 2008. De ce point de vue, les ambitions olympiques de la ville de Pékin – une délégation du CIO y est prochainement attendue – semblent peser lourd dans la stratégie du pouvoir à l'égard de Fa Lun Gong. Car les images d'adeptes interpellés ou tabassés sur la place Tiananmen, publiés à la « une » de la presse internationale, sont du plus mauvais effet pour l'image de respectabilité que le régime aime à projeter de lui-même.

Dans ce contexte, il n'est pas invraisemblable que la nouvelle tac-

tique vise à présenter les adeptes de Fa Lun Gong comme des fous dangereux se consumant en torches vivantes au milieu des foules de Tiananmen. La publicité donnée par les médias officiels à d'autres tentatives présumées de suicides collectifs semble accréditer ce virage dans la propagande contre Fa Lun Gong. D'où cette dépêche quasi instantanée de Chine nouvelle, comme s'il y avait une importantissime information à divulguer à l'opinion internationale.

Frédéric Bobin



En exclusivité pour les lecteurs du *Monde*

5 jours/3 nuits

Quatre jours pour (re)découvrir New York en toute liberté et participer à une rencontre avec l'un des correspondants du Monde aux Etats-Unis.

Le vol aller/retour direct sur Delta Airlines au départ de Paris, Lyon et Nice • Les transferts aéroport-hôtel aller/retour • 3 nuits à l'hôtel Park central 3***, hôtel rénové des années 30 en face du Carnegie Hall, chambre double • Les taxes internationales d'aéroport 500F • Les frais d'émission • L'assistance rapatriement.

du jeudi 25 janvier au jeudi 29 mars 2001

Départ complet le 22 et 29 mars 2001

Départ jeudi 10h40, arrivée NYC (aéroport JFK) à 13h00
Retour dimanche 19h40, arrivée Paris à 8h40

Coordination : JFD System

Voyageurs
AUX ÉTATS-UNIS

Renseignements et inscriptions VOYAGEURS AUX ETATS-UNIS
Liore ZEITOUN ☎ 01 42 86 17 09 / Lori ETOURNEAU ☎ 01 42 86 16 78
ameriquenord@vdm.com - Programme sur le www.vdm.com Lic. 075950346

Turquie : le chef de la police de Diyarbakir assassiné, sans doute par un groupe islamiste

ISTANBUL

de notre correspondante

Le chef de la police de Diyarbakir, Gaffar Okkan, et cinq autres policiers ont été abattus, mercredi 24 janvier, par des assaillants non identifiés. Plusieurs tireurs masqués ont ouvert le feu à l'arme automatique contre un convoi de police près de l'enceinte du quartier général des forces de l'ordre à Diyarbakir (sud-est du pays).

Un cordon de sécurité a immédiatement été déployé dans la ville où vivent environ un million et demi d'habitants, en majorité kurdes. Des hélicoptères ont été utilisés, sans succès, pour tenter de trouver les fuyitifs. L'un d'entre eux aurait été blessé au cours de l'attaque. Bien que l'attentat n'ait pas été revendiqué, les autorités ont fait savoir que l'organisation radicale islamiste Hizbullah pourrait en être responsable. « Il est évident que certaines personnes en Turquie ne peuvent pas supporter la paix et que l'ordre les dérange », a déclaré le premier ministre Bülent Ecevit. « Leur identité n'est pas claire pour l'instant, mais les ennemis de la paix et de l'ordre n'atteindront pas leur but. »

L'attaque a pris la Turquie par surprise. Pendant de longues années, Diyarbakir, la capitale du

Sud-Est anatolien, avait été presque quotidiennement le théâtre d'événements violents alors que les forces gouvernementales et le PKK s'affrontaient. Mais depuis l'arrestation du dirigeant du PKK, Abdullah Öcalan, en février 1999, suivie par un cessez-le-feu unilatéral des militants kurdes, le calme était revenu dans la ville. Le groupe radical islamiste Hizbullah, apparu au milieu des années 90, était cependant encore actif.

ISLAMISTES ANTIKURDES

L'opinion publique turque avait découvert le Hizbullah en janvier 2000 lorsque la police avait lancé l'assaut contre une villa dans la banlieue d'Istanbul où se cachait le responsable du mouvement, Huseyin Velioglu. Ce dernier avait trouvé la mort au cours de l'opération. Mais la capture de plusieurs de ses fidèles avait permis de démanteler un vaste réseau de militants. Les aveux de certains membres du Hizbullah avaient également mené les enquêteurs à des découvertes macabres. Des dizaines de corps de personnes exécutées par le groupe, souvent après avoir été torturées, avaient été trouvés ensevelis aux quatre coins du pays. Parmi les victimes de l'organisation figurait notam-

ment Konca Kuris, une islamiste connue pour ses vues féministes, enlevée plusieurs mois auparavant.

Le Hizbullah avait ouvert la guerre contre le PKK. De nombreux militants et sympathisants des séparatistes kurdes avaient été abattus. Des rumeurs avaient alors circulés sur les liens possibles entre cette organisation et l'Etat turc puisque tous deux luttèrent contre le même ennemi. Les autorités avaient démenti toute collusion avec ce mouvement. L'enquête menée par la police avait permis d'apprendre que ce mouvement armé est particulièrement bien organisé et qu'il compte quelque 20 000 militants.

Apparemment, les forces de l'ordre se préparaient à lancer un nouvel assaut contre des dirigeants du groupe à Diyarbakir afin de porter un coup fatal à l'organisation. Le chef de police Gaffar Okkan figurait sur des listes de personnes à abattre découvertes au cours de raids policiers. Il avait en effet joué un rôle important dans l'enquête ayant permis de mieux connaître l'organisation. Il semble que le Hizbullah ait pris les devants.

Nicole Pope

SOCIAL Des dizaines de manifestations et de nombreux arrêts de travail devaient marquer la journée du 25 janvier. Cette mobilisation unitaire appelée conjointement par la CGT,

la CFDT, FO, la CGC et la CFTC, rejointes en de nombreux endroits par la FSU, l'UNSA et le Groupe des dix, visait à s'opposer au projet du Medef d'allonger à quarante-cinq ans la

durée de cotisation pour les retraites dans le privé. ● PLUSIEURS FÉDÉRATIONS du secteur public avaient également décidé de se joindre à ce mouvement. ● LA CFDT, qui avait signé

avec le Medef les accords sur l'Unedic et la santé au travail, se trouve cette fois au côté des autres organisations syndicales pour dénoncer sa volonté de passage en force sur

les retraites. ● LES CHEFS D'ENTREPRISE eux-mêmes sont partagés sur l'appel à ne plus verser les cotisations à l'ASF lancé par la direction de l'organisation patronale.

Mobilisation générale des syndicats contre les menaces sur les retraites

A l'appel de toutes les organisations syndicales, des manifestations et des arrêts de travail étaient organisés dans toute la France, jeudi 25 janvier. Cette journée d'action visait à dénoncer la volonté du Medef de remettre en question la retraite à soixante ans

JOUR de « manifs », jeudi 25 janvier, dans toute la France. A Marseille, Lyon, Rouen, Le Havre, Lille, Toulouse, Montpellier, Bayonne, et dans plusieurs dizaines d'autres villes, grosses ou moyennes, les cortèges unitaires se dirigeront ici vers les chambres patronales, là vers les sièges des Medef territoriaux. A Paris, la manifestation partira à 15 heures de la gare Montparnasse pour gagner les abords de l'avenue Pierre-1^{er}-de-Serbie, où est installée l'organisation patronale. Dans le carré de tête, les leaders syndicaux, Bernard Thibault (CGT), Nicole Notat (CFDT), Marc Blondel (FO), Jean-Luc Cazettes (CGC) et Alain Deleu (CFTC) marcheront du même pas. Toutes ces confédérations ont, en effet, appelé les salariés à réclamer le « maintien de la retraite à 60 ans sans abattement », l'« amélioration des conditions de départ anticipé » et celle du « pouvoir d'achat des retraités ».

En maints endroits, elles seront rejointes par la FSU, l'UNSA, le Groupe des dix (dont SUD). Pour tous, un seul objectif : s'opposer, après l'échec des négociations paritaires du 21 décembre 2000, au projet du Medef d'allonger à 45 ans la durée de cotisation pour les retraités, dans le privé. Parce qu'elles se sentent concernées par le sujet, les fédérations de fonctionnaires CGT, FO, CFTC, CGC ont également décidé de rallier le mouvement. Chez les cheminots, ou à La Poste, dans les transports urbains – à l'exception toutefois de la RATP –, des préavis de grève ont été déposés. Du coup, un petit « parfum de

1995 » s'est mis à flotter. « Bien entendu, quand on dit "retraite", tous les nostalgiques de 1995 se rappellent ce grand événement qu'a été le blocage de la France, et se disent "ah, ah, il y aurait peut-être une occasion de faire pareil"... Alors cela les met en forme », a ironisé sur RTL, mercredi, Ernest-Antoine Seillière. « S'il vous plaît, demain, dans les manifestations (...), que ceux qui sont des salariés jeunes et actifs du privé veuillent bien prendre un petit drapeau à la main », a ajouté le président du Medef.

Des « drapeaux » du privé, il risque pourtant bien d'y en avoir. D'ultimes comptages effectués par les syndicats font état d'une mobilisation importante dans les entreprises. « C'est vrai qu'on n'a pas vu ça

depuis 1995, mais, cette fois, la participation du privé est impressionnante. Rien que dans la métallurgie, nous avons recensé plus de quatre cents appels, unitaires dans la quasi-totalité », assure Jean-Christophe Le Duigou, responsable de la CGT. Un avis partagé par tous, jusqu'à SUD, dont les jeunes pousses dans le privé ne sont pas les dernières à vouloir participer. Si cette mobilisation devait se confirmer, elle apporterait un démenti cuisant à M. Seillière, qui n'a eu de cesse de dénoncer, par avance, l'omniprésence des fonctionnaires et retraités, symbole à ses yeux d'une « France qui freine » face à celle du Medef « qui avance ».

L'insistance mise ces derniers jours par l'organisation patronale à

opposer secteurs public et privé se double, depuis quarante-huit heures, d'une autre stratégie consistant à faire état d'une diplomatie secrète avec le « syndicat réformateur » – à savoir la CFDT – pour tenter de le décrocher du front syndical et de diviser ce dernier. « Nous avons bon espoir d'arriver à un accord après la journée du 25 janvier », a déclaré, mercredi, le président du Medef, qui était auditionné par les sénateurs, en évoquant des « contacts permanents » avec ledit syndicat. Il ouvre même une porte à un compromis en offrant d'allonger la durée de cotisations non plus à 45 ans mais à 42,5 ans. « 45 ans, c'est l'horizon extrême, peut-être une maladresse. Si on peut s'arrêter en route, très bien ! », a-t-il lancé. « Je démens

formellement ces contacts, proteste Jean-Marie Toulisse, secrétaire confédéral de la CFDT. Seillière essaie de déstabiliser les syndicats. Je ne sais sur quel ton le dire au Medef : pas un trimestre, pas un jour de plus de durée de cotisations ! » De son côté, Bernard Thibault a averti à plusieurs reprises que « le 25 janvier n'est qu'une première étape », pour parer à tout relâchement, une fois passée la poussée de fièvre de la journée...

PROBLÈMES DE COMMUNICATION

Pour le Medef, il s'agit, aussi, d'allumer des contre-feux face à l'inquiétude grandissante d'une partie de ses troupes. Après le « croche-pied » de son « copain » Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi-Universal, qui s'est habilement positionné en critique de la méthode Medef, M. Seillière doit composer avec les interrogations d'autres employeurs (lire ci-dessous). Son intransigeance sur le non-prélèvement des cotisations ASF, qui servent à financer les retraites complémentaires à 60 ans, commence, en effet, à en effrayer plus d'un.

Prudent, Jean Schwebel, président du Medef Bas-Rhin, a convoqué la presse, mercredi, pour indiquer qu'il recommandait à ses adhérents de « lever les cotisations et de les geler sur un compte spécial à l'extérieur de l'entreprise ». « La mobilisation peut ne pas être négligeable avec un mélange du public et du privé. J'ai donc conseillé aux entreprises de prendre leurs précautions et d'évoquer la question avec les délégués syndicaux dans la transparence »,

explique ce fabricant alsacien de foie gras, tout en prenant soin de se déclarer en phase, sur le fond, avec le siège du Medef.

A l'autre bout de la France, Daniel Thebault, président du Medef Haute-Garonne, est lui aussi « cent pour cent d'accord avec l'objectif » de sa maison-mère, mais s'avoue plus « réservé sur la forme ». « Toujours avoir des rapports de forces, c'est un peu dur. Je pense qu'on a mal communiqué. Mon père, à soixante-huit ans, m'a dit : "Tu vas toucher aux retraites" », raconte ce jeune dirigeant d'une entreprise informatique. Après avoir approuvé la grève des cotisations ASF, la CGPME bat en retraite : « Il faut avant toute chose reconduire l'ASF, qui garantit la retraite complémentaire à taux plein dès 60 ans », clame son président, Jacques Freidel, dans un entretien publié jeudi par *La Nouvelle République du Centre-Ouest*.

Tandis qu'à droite on réclame un « débat national » sur les retraites, la majorité plurielle n'en finit plus d'apporter son soutien aux manifestants. Mercredi, le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement a déposé une proposition de loi pour garantir les départs à 60 ans dans les régimes complémentaires. Le gouvernement a, pour le moment, opté pour une non-intervention : en n'agissant pas immédiatement, il escompte voir le Medef s'enfermer sur le terrain paritaire et lui offrir un thème de campagne à gauche.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Des arrêts de travail dans l'ensemble des secteurs

Les débrayages, jeudi 25 janvier, concernent les secteurs les plus divers, dans le privé et le public.

● **SNCF** : la CGT, la CFDT, FO, la CFTC et SUD-Rail ont appelé à participer à la journée d'action. D'après la SNCF, la circulation des TGV, Thalys et Eurostar ne devait pas être affectée. En revanche, des perturbations sont attendues sur les lignes Paris-Limoges-Toulouse,

Paris-Montluçon, Paris-Nevers, Nantes-Lyon, Bordeaux-Marseille et Hendaye-Toulouse.

● **TER, RER, trains de banlieue** : des complications sont attendues pour les trains express régionaux autour de Nantes, Bordeaux, Limoges, Toulouse, Lyon,

Clermont-Ferrand, Rouen. En Ile-de-France, la SNCF annonce un RER sur deux sur les lignes B,C et D, trois sur quatre sur la ligne E.

Sur les trains de banlieue parisienne, le trafic est également perturbé.

● **RATP et transports urbains de province** : bus et métros devraient circuler normalement à Paris.

En revanche, en province, de nombreux préavis de grève ont été déposés.

● **ÉCOLES, ANPE, POSTE** : dans les établissements scolaires, la situation est variable, allant de la fermeture au fonctionnement normal. Les agences ANPE devraient pour la plupart être fermées en raison de l'appel à la

grève du SNU-ANPE, majoritaire. La Poste devrait être affectée par un mouvement de grève.

● **Presse** : l'édition de *Nice-Matin* ne paraît pas jeudi en raison de l'appel à la grève sur les retraites, des arrêts de travail sont prévus dans les imprimeries.

● **Industrie et services** : des arrêts de travail allant de deux heures à vingt-quatre heures sont programmés sur de multiples sites industriels, dont ceux de Renault, Pechiney, Atofina, Alstom, Alcatel, Thomson, Lustucru, Schneider, Lafarge, EADS, Michelin, RVI et Perrier. Des préavis ont également été déposés aux Galeries Lafayette, au BHV, à la Samaritaine, dans plusieurs sociétés de nettoyage et de restauration collective.

La CFDT se trouve obligée de hausser le ton

EN ÊTRE et ne pas en être : telle est la question qui s'est posée à la CFDT. Confrontée à un Medef beaucoup plus radical dans ses prétentions qu'elle ne l'avait escompté, la confédération de Nicole Notat s'est retrouvée dans le front syndical d'opposition à l'organisation patronale par défaut, c'est-à-dire, beaucoup, parce qu'elle ne pouvait faire autrement. Plus que tout autre, en effet, le dossier retraites est sensible pour la centrale du boulevard de la Villette.

C'est d'abord le seul qui fasse courir à la direction cédétiste le risque de débats à fronts renversés dans les équilibres internes. Plusieurs secteurs – dont, notamment, celui de la RATP et une partie des transports urbains – traditionnellement engagés dans le soutien à la direction confédérale lui ont récemment signifié que la remise en question des régimes spéciaux était la ligne jaune à ne pas franchir. A l'inverse, certains secteurs considérés comme plus critiques, comme la métallurgie parisienne, ont prévenu leur direction confédérale : ils ne toléreraient aucune dégradation des conditions de départ en retraite du privé tant que rien ne serait fait sur les régimes spéciaux. La direction confédérale se sent donc obligée de marcher sur des œufs.

Par ailleurs, l'équipe confédérale reste traumatisée par l'hiver 1995 et par son isolement sur l'échiquier syndical, pendant trois ans, qui en a découlé. Enfin, la direction de la CFDT a tiré les leçons tacti-

ques de l'affaire Unedic, le premier dossier de la « refondation sociale », pour lequel elle s'est prononcée très vite en faveur d'un accord avec le Medef. Cette précipitation de la centrale à formaliser son soutien au plan d'aide pour le retour à l'emploi (PARE) a troublé sa base. Si, hormis les fédérations oppositionnelles, seul le SGEN (éducation) a fait connaître ses réticences de fond, des voix se sont élevées, dans les instances dirigeantes, pour critiquer la forme, s'inquiéter des nouveaux risques d'esseulement et répercuter les inquiétudes des militants.

Pour l'accord sur la santé au travail, la direction cédétiste s'est cette fois heurtée à des réactions très vives de certaines de ses plus grosses implantations dans le privé. Métallurgistes, chimistes et salariés du nucléaire, entre autres, sont encore fort mécontents de la signature d'un texte considéré comme au rabais. Les mineurs ont également haussé le ton. Là encore, la CFDT qui prévoyait à tort une signature de FO, s'est retrouvée en première ligne avec la CFTC, le ralliement de la CGC n'étant qu'une maigre consolation.

S'agissant maintenant des retraites, la direction confédérale, qui était encore, il y a deux ans, très affirmative sur la dégradation inévitabile de la situation des régimes, a désormais nuancé sa position, en estimant qu'on ne pouvait plus ignorer l'impact d'un retour à une croissance économique plus soutenue. La tactique toute en force du Medef a fait le reste. Alors que la CFDT n'avait pas prévu initialement de participer à des manifestations le 25 janvier, se contentant de réunions dans les entreprises, la décision prise par le Medef, le 12 janvier, au conseil d'administration de l'ASF, confirmée le 19 janvier au bureau de l'Unedic, de ne plus prélever les cotisations assurant le financement de la retraite à soixante ans dans les régimes complémentaires, l'a amenée à revoir à la hausse son engagement.

C. M.

Les entreprises sont divisées sur la suspension des cotisations à l'ASF

LES ENTREPRISES vont-elles suivre l'appel du Medef à suspendre les cotisations versées à l'Association pour la structure financière (ASF), destinée à assurer le financement des retraites complémentaires des salariés du privé ? Rien n'est moins sûr. Plusieurs chefs d'entreprise se sont même explicitement désolidarisés de la méthode employée par Ernest-Antoine Seillière. Ainsi, Jean-Marie Messier, PDG du groupe Vivendi, a estimé, dans un entretien au *Parisien/Aujourd'hui*, mardi 23 janvier, avoir « du mal à concevoir que l'ultimatum soit un moyen de dialogue social ». « Sur le fond, il est inévitable de prendre en compte les grands équilibres du système. Mais pour certains métiers, des critères comme la pénibilité du travail ou l'âge de l'entrée en activité doivent être pris en considération », observe-t-il. Dénonçant ce « croche-pied », M. Seillière a rétorqué, mercredi, que, certes, Vivendi « est une entreprise importante », mais qu'il ne s'agit que « d'une seule entreprise », alors que « le Medef représente 700 000 entreprises de toutes tailles ».

Mais M. Messier n'est pas le seul à se montrer critique. Dans un entretien publié par *France-Soir*, jeudi 25 janvier, Jacques Maillot, président de Nouvelles frontières

« regrette que M. Seillière pratique ce terrorisme verbal. Car, s'il continue ses élucubrations, que va-t-il se passer ? C'est le gouvernement qui va finir par intervenir sur un point qui ne devrait pas le concerner. Et chaque fois qu'il y a un blocage, le gouvernement intervient. Forcément il ne peut pas être bon à chaque fois ». Concrètement, il estime que, « si cela ne s'arrangerait pas, nous mettrions effectivement cet argent de côté pour que les travailleurs ne soient pas lésés ».

Beaucoup de patrons semblent sur cette ligne. Jean-Claude Bourrel, PDG de Bricorama (2 000 salariés en France) : « Sur le fond, je suis d'accord avec le Medef, mais pas sur la forme et la méthode. Au début, je pensais que l'on parviendrait à un compromis, comme sur l'assurance-chômage, mais je constate que les points de vue n'ont pas pu être rapprochés. Ayant commencé à travailler très jeune, vers quatorze ans, je suis favorable à la retraite à la carte permettant des départs anticipés. J'en ai parlé quelquefois avec Denis Kessler [numéro deux du Medef], mais à chaque fois il m'a répondu sur les coûts. »

Dans les entreprises, les directions des ressources humaines sont assaillies par les salariés qui doivent partir à la retraite après le 31 mars et qui ne savent pas s'ils

peuvent compter sur l'ASF ou non. A moyen terme, les salariés qui doivent bénéficier d'un accord de préretraite conclu au niveau de la branche, comme dans l'automobile, la chimie, le papier-carton ou les banques (*Le Monde* du 17 janvier) s'inquiètent également. Souvent, ceux-ci restent officiellement

« Le gouvernement va finir par intervenir sur un point qui ne devrait pas le concerner »

inscrits aux effectifs de leur entreprise jusqu'à ce qu'ils bénéficient d'une retraite à taux plein. Du coup, les directions s'inquiètent aussi, *mezza voce* : que l'ASF soit remise en question, et c'est tout l'équilibre de ces accords qui est remis en question.

Beaucoup d'entreprises continuent donc de prélever les cotisations. C'est le cas de Renault, qui, néanmoins, les place sur un compte dans l'attente d'un accord entre

les partenaires sociaux. Chez PSA, le président du directoire, Jean-Martin Foltz, a écrit aux partenaires sociaux pour les rassurer et indiquer que les cotisations ASF seront envoyées début février à l'Unedic. Michelin fait de même. Dans les principales banques, il était impossible, en pratique, de modifier les programmes de paie de janvier. Les cotisations ont donc été prélevées, indique l'Association française des banques (AFB).

Reste à savoir si elles seront versées ou non à l'Unedic. Dans certains établissements, le transfert est automatique et ne sera probablement pas arrêté ; dans d'autres, on attend la position de l'AFB pour envoyer le chèque début février. Celle-ci n'est pas encore arrêtée. « Nous attendons de voir comment se passe le conseil de l'Unedic », indique-t-on à l'AFB, où une réunion se tiendra si nécessaire dans les premiers jours de février pour arrêter une décision. « L'analyse juridique n'est pas simple », reconnaît-on Rue Lafayette. Certains s'interrogent sur le fait de savoir si l'Unedic, qui est un prestataire de services pour la gestion d'ASF, peut décider d'appeler ou pas des cotisations.

Service Entreprises

Le patron du Medef voit dans le public et le privé deux camps qui s'ignorent

TOUT à sa critique de l'Etat, de ses fonctionnaires et de la « véritable conjuration du silence » qui entoure le dossier des retraites, Ernest-Antoine Seillière, invité de la commission économique du Sénat, mercredi 24 janvier, en a-t-il trop fait ? A-t-il trop présumé de l'influence des « entrepreneurs-dans-leur-rôle » parce qu'« ils créent le débat » face à une fonction publique dénigrée car frappée d'« immobilisme » ? Auditeur attentif dans une assistance plutôt conquise, Paul Dubrulle, sénateur (app. RPR) et maire de Fontainebleau (Seine-et-Marne) et coprésident du conseil de surveillance du groupe Accor, n'a pu s'empêcher d'apporter une petite correction au discours du président du Medef. « En tant que chef d'entreprise, je partage 99 % des idées du Medef. Mais en tant que parlementaire, je suis très étonné que les entreprises ne connaissent pas mieux les rouages et les mécanismes de l'Etat. Les politi-

ques connaissent mieux les entreprises que les entreprises ne connaissent les politiques », a-t-il lancé, avant de glisser perfidement que « le Sénat organise des stages ».

EFFICACITÉ MISE EN DOUTE

« Beaucoup de hauts fonctionnaires sont passés dans le privé, j'en suis ! », a répliqué, un peu surpris, M. Seillière, qui venait quelques minutes plus tôt d'avouer son embarras et sa méconnaissance sur « ce qui existe en matière d'aménagement du territoire » en réponse à une question sur les disparités régionales susceptibles d'être aggravées par les nouvelles technologies. Traçant le portrait de deux « camps crispés qui s'ignorent », le président du Medef a reconnu une ligne de « fracture » entre le « camp du privé » et le « camp du public ». « Si vos idées ne passent pas, c'est qu'il n'y a pas de relais », a coupé M. Dubrulle, lais-

sant ainsi pointer une certaine déception sur l'efficacité de l'action du Medef, présenté par son responsable comme un « agitateur d'idées ». Il est vrai que le groupe Accor, membre influent de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, bataille aujourd'hui avec difficultés contre l'instauration des 35 heures dans le secteur...

Interrogé à l'issue de son audition, M. Seillière a renchéri sur le rôle d'un patronat qui doit « moderniser » tandis que d'autres « préfèrent escamoter les problèmes ». Etablissant consciemment ou inconsciemment un parallèle avec la mobilisation des syndicats sur les retraites, il ajoutait alors, avec regret : « Nous, nous avons été plusieurs dizaines de milliers d'entreprises à nous rassembler contre les 35 heures. Sans beaucoup de succès. »

I. M.

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
PRÉPA. SÉSAME/ACCÈS
■ Stages de février et Pâques,
■ Toutes matières,
■ 80% de réussite
Tél. : 01 42 24 10 72

C'EST COMPLIQUÉ: JE VEUX PAS QU'ON ME JETTE À 55 ANS, JE VEUX PAS TRAVAILLER APRÈS 60, JE VEUX VIVRE JUSQU'À 110.



Privé : « C'est notre avenir qui est en jeu »

ROUEN

de notre correspondant

« C'est notre avenir qui est en jeu, alors on est sur le qui-vive ! » Alain, technicien chez le chimiste AtoFina, au Havre, se doute que l'appel lancé pour la journée de jeudi 25 janvier sera bien suivi dans son entreprise. Une réaction qui traduit l'extrême sensibilité de nombre de salariés lorsqu'on aborde la question des retraites, qu'ils soient grévistes ou non grévistes, comme Frédérique, quarante-neuf ans, cadre dans une entreprise de service de dimension nationale. « Le métier ne me le permet pas mais je partage complètement cet appel. L'attitude du Medef est inacceptable. Je me mets à la place des gens qui vont prendre leur retraite », explique-t-elle.

C'est justement le cas de Jean-Pierre, qui travaille dans un centre social sous statut privé. Ce militant CFDT de cinquante-sept ans, a quarante et une années pleines de travail derrière lui. Il a commencé à quatorze ans comme garçon de ferme et fait ses calculs : « C'est vrai, j'ai les boules. Car, si ça tombe, il faudra que je reste jusqu'à soixante-deux ans. Seillière veut faire croire aux gens qu'ils gagneront plus. En fait, tout le monde est attaqué. »

Alain, qui doit compter trente ans de « 3 x 8 », conçoit que, dans les années à venir, « il faudra que l'on cotise un peu plus ou que l'on travaille un peu plus. Mais, moi qui

bosse depuis l'âge de quinze ans, je n'ai pas envie qu'on me dise à soixante ans de faire trois ans de rab ». Quelle solution ? La « refondation sociale » ? « C'est vague... », lâche Alain, dubitatif, qui se demande si tous les patrons sont aussi déterminés que Ernest-Antoine Seillière.

Pour sa part, Frédérique ne rejette pas l'idée d'une réforme : « Il faut d'abord uniformiser les régimes et accorder des dérogations uniquement aux métiers à la pénibilité clairement reconnue. Après, seulement, on discutera d'un système de capitalisation qui pourrait être aidé au niveau fiscal. Aujourd'hui, le diktat du patronat, c'est une monnaie d'échange pour obtenir la capitalisation. » Reste à contrer l'offensive du Medef. De son entreprise, groupe mondial de la chimie, Alain constate que « chacun essaie de tirer la couverture à lui ». Jean-Pierre, l'ancien garçon de ferme, pense à la solitude des jeunes livreurs de Pizza Hut qui, comme à Rouen, ont fait grève pour exiger des cyclomoteurs en parfait état de marche et des vêtements chauds : « Il n'y a pas de solidarité. Ce sont ceux qui ont la situation la plus confortable qui gueulent. Dans les petites boîtes, on ne bouge pas. Les gens défendent d'abord leur croûte. Ce serait très positif si beaucoup de jeunes sont dans les manifs. »

Etienne Banzet

Public : « On en a marre de tout voir nivelé par le bas »

SALAIRES, retraites, réduction du temps de travail... les sujets de contentieux s'accumulent brusquement dans la fonction publique, où la grogne s'étend des hôpitaux à la SNCF, comme du ministère de l'équipement aux centres des impôts. « Il y a aujourd'hui un mécontentement latent sur différentes questions qui rappelle la situation préconflituelle de 1995 », assure Jean-Pierre Thevenaux, du syndicat FO des impôts, qui appelait les agents à manifester, jeudi 25 janvier, comme tous les autres syndicats du ministère des finances, pour défendre les retraites.

Partout, la sensibilité des fonctionnaires semble à fleur de peau. « On ne désespère pas encore fondamentalement, mais il suffirait d'un faux pas du ministère pour remettre le feu aux poudres », assure Pierre, responsable CFDT à l'hôpital parisien Saint-Louis. « Je sens partout un ras-le-bol de faire les mêmes tâches avec moins de personnel », confie Liliane Pierzchala, contrôleur du Trésor à la perception de Saint-Germain Lembreton, dans le Puy-de-Dôme. « Les gens n'ont qu'une hâte, c'est de partir », ajoute-t-elle.

Dans ce département où la moyenne d'âge des agents du ministère des finances dépasse cinquante ans, l'intention affichée par le gouvernement d'allonger la durée de cotisation des fonctionnaires de 37,5 annuités à 40 pour une retraite à taux plein « passe très mal », rapporte M^{me} Pierzchala : « Les gens ont peur de ne plus pouvoir bénéficier du congé de fin d'activité » qui permet aux fonctionnaires de partir en retraite à cinquante-huit ans.

La mise en place controversée de la réduction du temps de travail à effectifs constants et l'échec des

négociations salariales dans la fonction publique, le 18 janvier, n'ont pas arrangé les choses. « On se sent volé, escroqué », résume Christophe Dulcire, vérificateur au centre des impôts de Clermont-Ferrand. « On commence à en avoir marre de tout voir nivelé par le bas, en matière de retraites, de salaires ou d'effectifs », renchérit Brigitte Fassou-Messan, agent d'accueil dans un centre des impôts parisien, qui devait manifester jeudi, contre le coup de force du Medef, bien sûr, mais aussi contre le gouvernement.

« Sans qu'on fasse de battage, les agents ont tout à fait compris qu'ils sont directement concernés par le sort des salariés du privé », rapporte ainsi Bernard Viaud, agent CFDT de la direction départementale de l'équipement de Nantes, dont les trois syndicats (CGT, FO, CFDT) appelaient à la mobilisation. Dénonçant le « jeu de dupes » du gouvernement, qui défend la retraite à soixante ans tout en prônant l'allongement de la durée de cotisation de ses agents, M. Viaud voit dans les manifestations de jeudi le « vrai démarrage, sur le terrain, du débat sur les retraites » des fonctionnaires, un thème plus mobilisateur que les salaires, assure-t-il.

Michel Périer, secrétaire général de l'union des fonctionnaires CFDT, conteste cette analyse : « La mobilisation est celle des salariés du privé, dont l'interlocuteur est le Medef, pas le gouvernement », estime-t-il. Les fonctionnaires, dit-il, auront tout le loisir de manifester leur mécontentement lors de la journée de grève du 30 janvier, à laquelle ont appelé l'ensemble des fédérations de fonctionnaires.

Alexandre Garcia

Elisabeth Guigou invite l'ensemble des professions de santé à formuler un diagnostic

Les participants devront trouver un nouveau système de régulation des dépenses

OPÉRATION pacification. Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, a convié pas moins de 6 parlementaires, 9 dirigeants des caisses d'assurance-maladie et 31 représentants d'organisations professionnelles, sans oublier le président de la Mutualité française, pour « renouer » les fils d'un dialogue mal en point dans le domaine des soins de ville. Ce sommet baptisé pompeusement le « Grenelle de la santé » qui s'est ouvert jeudi 25 janvier n'a pas d'autre ambition. « Que chacun s'écoute », comme on dit au ministère, et ce sera déjà « une bonne chose ». C'est dire !

Le paysage, il est vrai, n'a rien de réjouissant. Séparément, ou réunies dans le cadre de la semaine « Santé morte » fin 2000, les professions libérales de santé, qu'il s'agisse des médecins, des masseurs-kinés ou des infirmières, ont toutes manifesté leur colère. Le système conventionnel avec les caisses est au point mort. Et, pour couronner le tout, malgré les mesures de correction honnies, les dépenses d'assurance-maladie ont continué de grimper, dépassant même deux ou à trois fois les objectifs fixés par les parlementaires (Le Monde du 19 janvier)... Pour tous, la situation ne peut donc plus durer. « Nous

avons été les martyrs du système », s'indigne ainsi le représentant du Syndicat national des masseurs-kinésithérapeutes-rééducateurs, Michel Raux. Mais, si les colts sont restés pour cette fois au vestiaire, la plus grande prudence reste de mise. « Je devrais être content qu'à force de dire "ça ne va pas" on se mette autour d'une table. Mais je reste extraordinairement circonspect », déclare Claude Maffioli, président du CSMF, principale organisation de médecins, qui flaire « le risque que l'on cherche à nous anesthésier pour que l'on ne bouge plus en période pré-électorale ».

De fait, M^{me} Guigou n'annoncera rien de révolutionnaire mais exposera, fidèle à sa ligne de conduite, une « méthode » et un « calendrier ». « Nous devons prolonger cette réunion de diagnostic par un travail de propositions confiées à des personnalités de qualité et indépendantes », explique son entourage. La liste de ces « casques bleus » n'est pas encore arrêtée. Quant au calendrier, il reste assez vague, partagé entre quelques « mesures rapides », notamment sur l'information médicale, ou le dispositif de régulation lors de la mise en chantier, prévue dans quatre mois, de la loi de financement de la Sécurité sociale, et d'autres échéances plus

lointaines encore pour ce qui est de la démographie. « Il faut dépoussiérer le système conventionnel qui date de 1970 à l'époque où Pompidou inaugurerait l'autoroute pour aller à Lyon », ironise Pierre Costes, président du syndicat de généralistes, MG France. « Depuis 1995, on fait reposer la responsabilité des dépenses de santé essentiellement sur les professionnels. Nous attendons aujourd'hui un partage », ajoute-t-il.

TROIS PÔLES

Consciente du « sentiment d'insatisfaction » général, la Caisse nationale d'assurance-maladie est « partante pour une remise à plat du système », assure son président (CFDT) Jean-Marie Spaeth. Mais l'unité étant la dernière caractéristique du secteur, il y a divergence sur les solutions. Trois pôles se sont formés. Le premier regroupe les syndicats non-signataires de conventions : sous la férule de la CSMF, il a engagé une « refondation partenariale », calquée sur la démarche du Medef, avec pour partenaires la CGT, FO, la CFTC et la CGC. « Nous avons déjà rédigé une trentaine de pages. Tout devrait être prêt en avril », assure Jean-Claude Mallet (FO). Le deuxième pôle qui rassemble les « conventionnels »,

dont MG France, des syndicats de biologistes, de pharmaciens et d'infirmières, milite, comme la CFDT, pour un nouveau contrat social. Le troisième, un collectif baptisé « Réforme & Santé », est plus hétéroclite et réunit ceux qui ne se reconnaissent dans aucun des deux groupes précédents.

Pour les premiers, la priorité passe un moratoire sur la maîtrise comptable des dépenses de santé. Pour les autres, il faut composer. Présidente de l'Union nationale des sages-femmes françaises, Dominique Plaete est décidée à « en finir avec la maîtrise comptable au profit d'une maîtrise médicalisée concertée favorisant des soins utiles et de qualité ». « La balle est dans le camp du gouvernement, estime de son côté Bernard Capdeville, président de la Fédération des syndicats de pharmaciens français, qui défend la responsabilité partagée. De son poste d'observation, Bernard Glorion, président du Conseil national de l'ordre des médecins, en conclut, amusé, qu'il est « moins inquiet à l'égard de la puissance invitante », jeudi, qu'à l'égard « du comportement possible des invités »...

Paul Benkimmoun
et Isabelle Mandraud

tenter
l'impossible
c'est déjà s'en
rapprocher.

On dit que ce qui monte doit forcément retomber un jour. Nous, nous pensons le contraire. Nous pensons que c'est en remettant en question les

idées reçues que nous faisons le plus de découvertes. Par exemple : une simple pile à combustible capable de fournir l'énergie nécessaire à l'appareillage électrique d'une BMW série 7 pendant deux semaines sans interruption, des ascenseurs qui utilisent Internet pour rappeler aux ingénieurs qu'il est temps de penser à leur maintenance, un métal d'une résistance extraordinaire et léger comme l'air. Toutes ces idées pouvaient sembler bien saugrenues avant que nous en fassions des produits concrets. Mais c'est précisément quand quelque chose semble impossible que nous pensons qu'y arriver en vaut la peine.



United
Technologies
NEXT THINGS FIRST:
*En avant le futur.

www.fr.etc.com Paris SE&UE

OTIS

CARRIER

PRATT & WHITNEY

SIKORSKY

HAMILTON SUNDSTRAND

INTERNATIONAL FUEL CELLS

La ville de Nantes est condamnée par le tribunal administratif

Le maire, Jean-Marc Ayrault (PS), est embarrassé par cette décision qui remet en cause le système de notation des agents municipaux. Il s'en expliquera devant le conseil municipal dès vendredi 26 janvier

NANTES

de notre correspondant

Embarrassante pour Jean-Marc Ayrault, le maire socialiste de la ville, la décision rendue, le 29 décembre 2000, par le tribunal administratif de Nantes n'a été révélée que le 24 janvier par *L'Hebdo de Nantes*. Saisie par un employé de la municipalité nantaise, Daniel Barbier, ingénieur en chef, la juridiction administrative a purement et simplement annulé « les instructions annuelles du maire de la ville de Nantes relatives à la notation des agents pour les années 1990 à 1997 incluse ». Une requête identique, portant sur les années 1998 à 2000, est en cours d'examen.

Ce sont donc dix années de notations et de tableaux d'avancements des 5 000 employés municipaux nantais qui risquent d'être remises en cause. En septembre 1989, quelques mois après l'élection de Jean-Marc Ayrault, la ville de Nantes avait mis en place un nouveau système d'évaluation et de notation des agents fondé sur une notation de A à E. Le tribunal administratif a constaté que, contrairement à ce qu'exi-

ge un décret du 14 mars 1986, la fiche individuelle annexée à cette notation « ne prévoit ni la possibilité pour les agents d'exprimer leurs vœux ni la possibilité pour l'autorité territoriale de formuler des observations en réponse à ces vœux ». Cette décision d'apparence technique ouvre la voie à d'autres recours et pourrait avoir des conséquences encore difficiles à évaluer.

PLAINE ENVISAGÉE

Daniel Barbier refuse toute récupération politique de son affaire en pleine campagne pour les élections municipales. Il souligne, en particulier, qu'il n'est pas responsable de la date à laquelle a été rendu son jugement. Mais il n'en est pas moins déterminé. « Après avoir été directeur des ateliers municipaux, directeur du service des bâtiments et de l'architecture, j'ai eu la conduite d'opérations et la maîtrise d'ouvrage sur de gros chantiers comme la Cité des congrès, le tramway ou les bâtiments universitaires. En 1993, je suis tombé en disgrâce sans explication. J'ai été affecté à des tâches ne correspondant pas à ma qualification et à

mon ancienneté », explique-t-il. M. Barbier a d'ailleurs créé une association « pour le respect des statuts à la ville de Nantes » qui, compte, selon lui, une soixantaine de membres, employés municipaux de toutes catégories.

Dans un communiqué diffusé mercredi soir, la ville de Nantes a « pris acte de cette décision qui met en cause une instruction administrative mais en aucun cas le maire de Nantes ». La ville ajoute que « les services de la ville souhaitent assurer une transparence totale, tant vis-à-vis des agents de la ville que des Nantais, examinent les conséquences de cette décision sous un angle technique et juridique. Toutes explications utiles seront données lors du conseil municipal du vendredi 26 janvier ».

Quant à Jean-Marc Ayrault, il s'estime « mis en cause personnellement de manière mensongère et calomnieuse par *L'Hebdo de Nantes* ». Il envisageait, mercredi soir, de porter plainte avec constitution de partie civile contre ce journal.

Dominique Luneau

Les Dunkerquois reprochent à M. Delebarre de cumuler trop de mandats et de fonctions

Le maire socialiste pourrait passer la main à une adjointe

Les élections municipales des 11 et 18 mars seront serées à Dunkerque, dont le maire, Michel Delebarre (PS), n'est pas critiqué pour son bilan, mais pour le cumul de

nombreuses fonctions, dont celle de président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais. La loi l'obligeant à choisir, M. Delebarre pourrait quitter le poste de maire.

DUNKERQUE

de notre correspondant régional

Les quarante-neuf candidats jouent les touristes avec les invités, la plupart debout, s'agrippant aux poignées de main dans les virages. Michel Delebarre, maire (PS) de Dunkerque, présente sa liste dans un bus. Loué, tient-il à préciser, à la compagnie de transport de la ville. Visiblement ravi de son idée, il tient le rôle du guide avec beaucoup de verve, alternant biographies des candidats et descriptions des constructions, rénovations et restructurations urbaines jalonnant l'itinéraire.

Ces réalisations, tangibles, sont le principal atout de M. Delebarre, cinquante-quatre ans, qui brigue un troisième mandat – mais peut-être pas pour lui-même... – face à un jeune loup de la droite, dont les chances sont loin d'être négligeables. L'ancien ministre

est un habitué des élections à suspense : en 1989, c'est avec seulement 116 voix de différence qu'il avait conquis le fauteuil de Claude Prouvoeur (apparenté RPR). Le scrutin avait été invalidé, mais il avait ensuite rassemblé 52,59 % des voix, dès le premier tour, en 1990. En mars 1995, toutefois, M. Delebarre ne l'avait emporté qu'avec 48,82 % des suffrages, au second tour, grâce à une triangulaire qui opposait sa liste à celles d'Emmanuel Dewees (RPR, 42,21 %) et de Philippe Eymery (FN, 8,96 %). Cette fois, la division de l'extrême droite le privera d'un tel avantage.

Aussi Franck Dhersin, trente-huit ans, député (DL) du Nord et maire de la petite commune de Teteghem, compte-t-il rééditer le coup d'éclat qui lui avait permis, en septembre 1998, de ravir le siège d'André Delattre, suppléant de M. Delebarre à l'Assemblée nationale. Le maire s'appuie, lui, sur son bilan pour compenser un rapport des forces politiques défavorable. Dunkerque a entrepris une vaste opération de rénovation du centre-ville visant à assurer son extension vers les bassins portuaires, avec la récupération de friches industrielles, notamment les anciens chantiers navals.

« Personne ne nie que cette ville bouge. Or, dit-il, les élus de droite ont toujours refusé d'approuver le mouvement. Ils ont voté contre les mesures d'insertion des jeunes, contre le renforcement des opérations culturelles ou celui du secteur commercial du centre-ville. » M. Delebarre souligne aussi l'essor impressionnant du port, dont les activités ont enregistré une croissance de 18 % en 2000. Sa liste, baptisée « Dunkerque toujours », a choisi pour slogans « Continuons ensemble ! » et « Pour Dunkerque, un bon bilan, un bon programme ».

M. Dhersin, lui, veut « changer de cap », mais ne conteste pas ce bilan, même s'il y voit surtout « des opérations de prestige, des réalisations clinquantes, sans vision d'ensemble ». Il préfère porter l'essentiel de ses attaques contre « le système Delebarre ». Le maire, accuse-t-il, « a placé un membre de son clan dans chaque structure » associative. Il met en cause, surtout, le nombre des responsabilités assumées par M. Delebarre, qui préside le conseil régional Nord-Pas-de-Calais, la Communauté urbaine de Dunkerque,

l'Union nationale des HLM, le Centre national de formation du personnel territorial et de nombreuses associations. « C'est le plus grand cumulard de France ! », lance le député.

La multiplicité de ses activités, qui limite son temps de présence dans leur ville, est sans doute l'une des critiques auxquelles les administrés de M. Delebarre sont le plus sensibles. « Je ne suis boulimique que d'une chose : de travail,

Son adversaire de droite, le député Franck Dhersin (DL), l'accuse d'être « le plus grand cumulard de France »

se défend l'intéressé. J'ai quitté mon mandat de député quand j'ai été élu à la tête du conseil régional et je n'ai plus que deux mandats électifs. Tout le reste est de l'ordre de l'engagement associatif. Personne ne m'a critiqué sur le travail que je fais dans ce domaine. »

Reste que la nouvelle loi sur les cumuls interdit à M. Delebarre de rester maire de Dunkerque et président du conseil régional. « Les Dunkerquois choisiront », répond-il, énigmatique, quand on l'interroge sur cette question. En fait, se murmure-t-il, M. Delebarre, si sa liste l'emporte, pourrait céder l'exécutif municipal à une actuelle adjointe au maire, Annick Janssens (PS), chargée de l'éducation. Quant au reproche d'« hégémonisme », l'ancien ministre y répond en annonçant qu'à l'avenir, les adjoints ne pourront plus présider les grandes structures associatives partenaires de la ville.

La liste du maire compte 25 PS, 7 membres de la société civile, 6 Verts, 5 PC, 4 MRG, un MDC et un Alternatif. M. Dhersin affirme que la sienne, soutenue par le RPR, l'UDF et le RPF, comportera « à peine 30 % d'encartés politiques ». Cependant, il ne la rendra publique qu'assez tard, « pour éviter, dit-il, les pressions » sur les personnalités qui y figureront.

Jean-Paul Dufour

PLACE AUX FEMMES

Dans le 13^e arrondissement, l'une conduit, l'autre dirige

DANS CETTE PÉRIODE de grandes manœuvres municipales, la « société civile » se décline de préférence au féminin. Le maire du 13^e arrondissement, Jacques Toubon, a finalement accepté la punition infligée par Philippe Séguin à ses têtes de liste mises en examen : il sera numéro deux sur la liste RPR-UDF-DL dans le 13^e. Une femme lui a sauvé la mise : Françoise Forette, professeur de médecine, non encartée et, à ce titre, étiquetée « société civile ». « Si j'accepte de devenir numéro deux, je ne suis plus la locomotive qui tire le train, donc nous perdons la bataille du 13^e », avait tempêté M. Toubon après l'annonce de sa rétrogradation. M. Séguin est demeuré inflexible. Alors, la mort dans l'âme, le maire du 13^e a accepté, le 19 janvier, de jouer les deuxièmes wagons, estimant cette position somme toute préférable à ce « rien » auquel il se déclarait prêt.

Deuxième wagon ? Pas si vite. « Je dirigerai la liste d'union qui sera conduite à la première place par Françoise Forette, professeur de médecine, chef de service à l'hôpital Broca, un des spécialistes les plus éminents de la médecine des personnes âgées, a immédiatement précisé M. Toubon. A l'issue de l'élection, si le résultat est favorable, je serai de nouveau maire du 13^e. »

L'une conduit, l'autre dirige... Samedi 20 janvier, M^{me} Forette arpentait son premier marché en compagnie du maire. Sur les tracts, le gros titre sous la photo du nouveau tandem du 13^e annonçait : « Toubon est candidat ! »

L'intéressée prend avec philosophie ce rôle de numéro un de circonstance. « Je suis une solution élégante qui permet à Jacques Toubon et à Philippe Séguin de dépasser cette situation absurde », reconnaît-elle. Après beaucoup d'hésitations, elle a décidé de se lancer, mais Toubon reste le « professionnel de la politique ».

UNE ARRIVÉE TARDIVE

M^{me} Forette se défend d'être un simple faire-valoir. Elle espère même user de cette entrée tardive en politique, à soixante-quatre ans, pour obtenir que la prise en charge des personnes âgées passe à la vitesse supérieure. Comme chef de service d'un établissement dépendant de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, elle n'oublie pas que son conseil d'administration est présidé par le maire de la capitale. Si la droite conserve Paris, on lui octroiera, lui a-t-on promis, le poste d'adjointe au maire chargée des personnes âgées.

Christine Garin



L'ÉDITION 2001 EST EN LIGNE.

Interactif, facile à personnaliser, Le Monde.fr offre dès sa page d'accueil les informations essentielles du moment, enrichies de nombreux dossiers spécifiques, de documents multimédias et de chaînes thématiques.

Le Monde.fr

La réforme de la procédure budgétaire sera examinée le 8 février à l'Assemblée

La droite se montre réservée sur ce projet

LA 37^e TENTATIVE pour réformer l'ordonnance de 1959 sur le budget de l'Etat sera-t-elle la bonne ? Les députés socialistes veulent y croire. Ils examineront, jeudi 8 février, la proposition de loi organique « relative aux lois de finances » de Didier Migaud (PS). Le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale a remis, mercredi 24 janvier, une mouture quasi définitive aux 57 députés de tous les groupes associés à cette réforme au sein de la commission spéciale placée sous la houlette du président de l'Assemblée, Raymond Forni (PS). La commission Forni se réunira, le 30 janvier, pour d'ultimes amendements.

La proposition de M. Migaud a une double ambition : améliorer la gestion des deniers publics et renforcer les pouvoirs du Parlement. Aujourd'hui, députés et sénateurs se prononcent sur des crédits éparpillés en 850 chapitres (rémunération des personnels, dépenses d'informatique et de télématique...) qui concernent toutes les administrations et rendent les politiques publiques illisibles. Pour remédier à cet émiettement, la réforme crée, à la place des chapitres, des « programmes » ministériels. Dotés d'enveloppes budgétaires, ils sont beaucoup moins nombreux – environ 150 – et reflètent les politiques de chaque administration. Ainsi le ministère de l'intérieur pourrait avoir, notamment, un programme police nationale et un programme sécurité civile.

Les crédits seront fongibles, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui : au sein de chaque programme, les ministères pourront donc répartir leurs dépenses entre personnel, fonctionnement ou investissement. Seule limite à ce principe : la masse salariale sera plafonnée. Ces programmes pourront être pluriannuels, avec la définition d'objectifs et la mise en place d'indicateurs de résultats qui permettront au Parlement de renforcer son contrôle.

L'ECUEIL DE L'ARTICLE 40

Les parlementaires souhaitent un renforcement plus net de leur pouvoir budgétaire. A droite comme à gauche, ils étaient nombreux à redouter que la diminution du nombre d'enveloppes budgétaires – de 850 à 150 – ne se traduise par une diminution de leur droit d'amendement : dans ce schéma, en effet, leur vote ne portera que sur l'enveloppe affectée à un programme et non pas sur la répartition des crédits à l'intérieur de cel-

le-ci. Le problème, pour les députés comme les sénateurs, c'est l'article 40 de la Constitution, auquel le gouvernement n'a pas souhaité toucher, et qui leur interdit d'augmenter une dépense.

C'est à ce handicap que M. Migaud a tenté de s'attaquer. Il propose de conserver la structuration par programmes du budget de l'Etat, mais créé un échelon supérieur, les « missions », qui regroupent justement ces programmes et sur lesquelles les parlementaires seront appelés à voter. Ainsi, le budget du ministère de l'intérieur pourrait être découpé en trois missions – sécurité, collectivités locales et administration – qui elles-mêmes seraient découpées en programmes. Dans ces conditions, estime M. Migaud, l'article 40 s'appliquerait aux missions mais pas aux programmes.

En clair, les parlementaires ne pourraient pas redéployer les crédits entre les missions, qui seront une cinquantaine, mais pourraient le faire entre les programmes dépendants d'une même mission. Ainsi, le plafond de dépenses serait fixé par le gouvernement au niveau des « missions » seulement. Cette mini révolution, qui assouplit l'article 40, a été l'objet d'après discussions entre les députés et Bercy et ne manquera pas de soulever de délicates questions de constitutionnalité.

Pierre Joxe, le premier président de la Cour des comptes, a estimé, mercredi, que « plus personne n'oserait être hostile » à cette réforme. Mercredi matin, les députés RPR, UDF et DL réunis en « intergroupe » se voulaient « ouverts » mais « vigilants », notamment sur le respect des prérogatives parlementaires. L'après-midi, le texte connu, ils étaient plus critiques – même si le chef de l'Etat s'est prononcé récemment pour la réforme d'une « Constitution financière » de l'Etat. Or, les voix de la droite sont indispensables pour l'adoption d'un texte organique, qui doit être approuvé dans les mêmes termes par l'Assemblée et le Sénat. Restent les syndicats de fonctionnaires, qui devaient être entendus, jeudi, par la commission Forni. Roland Gaillard, patron des fonctionnaires FO, assure que la réforme « n'est pas, comme on le dit, de donner plus de pouvoirs au Parlement, mais de réduire les missions et les dépenses de l'Etat ». Et donc le nombre de ses agents.

Jean-Michel Bezat
et Virginie Malingre

Les amis de Charles Pasqua l'exhortent à rester au Parlement européen

TROIS députés européens, élus en 1999 sur la liste souverainiste que conduisait Charles Pasqua, se sont émus, jeudi 25 janvier, dans un communiqué, du choix de ce dernier, candidat à sa propre succession à la présidence du conseil général des Hauts-de-Seine, ce qui entraînera son départ du Parlement de Strasbourg (*Le Monde* du 24 janvier). Il s'agit de William Abitbol, longtemps conseiller politique de M. Pasqua, de l'écrivain Paul-Marie Coûteaux et de Florence Kuntz, conseillère régionale de Rhône-Alpes. Tous trois, qui viennent de fonder l'association Combats souverainistes, veulent encore croire que la décision de M. Pasqua n'est pas définitive.

PLUTÔT BRUXELLES

« Il y va, selon nous, de la crédibilité de sa candidature à l'élection présidentielle, candidature qui était la raison même d'exister de la liste qu'il conduisait aux élections européennes », estime M. Abitbol. Alors que le président du RPF a encore assuré au *Monde*, mercredi soir, qu'il était toujours candidat à l'élection présidentielle, les trois députés ont la « conviction » du contraire. « La candidature de Charles Pasqua n'est légitime que sur le terrain souverainiste et, à l'évidence, c'est à Bruxelles, à Strasbourg et non à Nanterre que

cela se joue. Pour combattre l'euro, cet "objet monétaire non identifié", vaut-il mieux parler de Bruxelles ou de Nanterre ? », déclare M. Abitbol.

L'ancien conseiller de M. Pasqua, qui avait déjà décidé, en novembre, de quitter le RPF, soulève un autre point de divergence, qui porte sur la stratégie adoptée pour les élections municipales. Le soutien apporté par le RPF à Jean Tiberi à Paris lui paraît être « un non-sens absolu ». « Cet accord au rabais est indigne du combat que Charles Pasqua incarne aux yeux de beaucoup de Français. Il est de surcroît voué à l'échec. Et pourquoi avoir renoncé, à Bordeaux, à Nice, à Toulouse, pour ne citer que ces villes, à présenter des listes souverainistes aux élections municipales ? Pasqua doit réagir. C'est contre le système des partis, et pour ce qui nous concerne plus précisément contre le RPF, qui représente la dernière supercherie politique et morale du XX^e siècle, que les Français attendent une candidature de rupture à l'élection présidentielle », affirme M. Abitbol. Dans le cas où M. Pasqua quitterait effectivement le Parlement européen, c'est Alain Robert, « patron » du RPF à Paris et tête de la liste tiberiste dans le 12^e arrondissement qui lui succéderait.

Jean-Louis Saux

A la Réunion, M. Jospin plaide pour que la ville ne soit plus « un lieu d'insécurité »

Le premier ministre défend l'action du gouvernement en faveur de l'outre-mer

Le premier ministre a commencé, jeudi 25 janvier, un déplacement de trois jours à La Réunion. S'il a longuement défendu les avancées de la

nouvelle loi d'orientation pour l'outre-mer, adoptée à la fin de l'année 2000, il a également saisi l'occasion pour aborder le thème de la sécu-

rité. Il a affiché son « ambition de rebâtir en ville une cité républicaine » et de lutter ainsi contre le sentiment d'insécurité des Français.

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre envoyée spéciale
Le teint chiffonné par sa nuit d'avion, Lionel Jospin est arrivé, jeudi 25 janvier, à Saint-Denis-de-la-Réunion, où il séjournera deux jours et demi avant de passer quelques heures sur le territoire de Mayotte, en compagnie de trois membres de son gouvernement, Christian Paul, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Claude Bartolone, ministre délégué à la ville et François Patriat, secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises. Ce voyage, qui précède de quelques mois celui du président de la République, Jacques Chirac, est l'occasion, pour le premier ministre, de venir vérifier sa popularité dans un département qui avait majoritairement voté pour lui en 1995.

Dès ses premiers pas, la petite équipe de Matignon a été rassurée. Les militants socialistes étaient bien là, munis d'affiches et de banderoles, en nombre juste suffisant pour permettre les nécessaires images de bains de foule et de poignées de main, tout en évitant la caricature des élans popula-

ires trop organisés. Le premier ministre a donc sacrifié au rituel, en affirmant, à la mairie de Saint-Denis, que « rien ne peut remplacer le lien, même fugitif, avec la population ».

Devant les élus du conseil régional, puis devant ceux du conseil général, M. Jospin a développé trois des grands thèmes de sa visite, l'égalité sociale, le développement économique et la décentralisation. Sur le premier, le chef du gouvernement avait pris de soin de faire précéder sa visite par l'annonce, à l'Assemblée nationale, mardi 19 décembre, de sa décision de procéder à l'alignement du RMI dans les départements d'outre-mer, dans lesquels il est actuellement inférieur de 20 % à celui de la métropole. « Ce sont des gouvernements de gauche qui ont engagé l'égalité sociale dans les départements d'outre-mer », a déclaré M. Jospin, en confirmant sa décision d'une augmentation du RMI en deux temps, 87 % du montant au 1^{er} janvier 2001 et 100 % au 1^{er} janvier 2002.

Ce voyage est aussi l'occasion,

pour le premier ministre d'assurer le « service après-vente » de la nouvelle loi d'orientation pour l'outre-mer. Soulignant que « le dispositif a été un peu occulté jusqu'à présent par le débat public sur les institutions, notamment à la Réunion », M. Jospin a donc longuement rappelé les mesures destinées à « favoriser le développement économique des DOM et l'insertion des jeunes ».

EFFET STÉRÉO AVEC DREUX

Revenant sur la création de deux départements à la Réunion – à laquelle le gouvernement a renoncé en extremis lors de l'examen de la loi d'orientation en novembre – le premier ministre a observé que l'on était passé sur ce sujet, « d'une quasi-unanimité, qu'avait d'ailleurs relevé le chef de l'Etat lui-même, à des opinions plus partagées ». « Autant je crois que toute improvisation serait néfaste – car une réforme administrative doit recueillir l'adhésion de ceux qui en bénéficieront, comme de ceux qui la mettent en œuvre – autant je suis convaincu qu'une réorganisation d'ensemble de la carte adminis-

trative de la Réunion est nécessaire et doit être engagée sans tarder », a-t-il ajouté.

Cette première journée devait aussi permettre au premier ministre d'évoquer un thème sensible, la sécurité. Alors que le président de la République lui consacre son déplacement, le même jour à Dreux, M. Jospin doit visiter dans l'après-midi, un des quartiers sensibles de Saint-Denis, aux Camélias. Même si l'on se méfie, dans son entourage, de « l'effet de stéréo » sur ce sujet, le premier ministre a tout de même pris soin de souligner, à Saint-Denis, que « alors que plus de huit de nos concitoyens sur dix, sont des citoyens, la ville est encore ressentie par un nombre trop important d'entre eux comme un lieu de mal être et d'insécurité. C'est pourquoi le gouvernement est animé par l'ambition de rebâtir en ville une cité républicaine, un lieu de démocratie, de solidarité et d'épanouissement culturel où nos concitoyens puissent vivre ensemble et bien vivre ».

Pascale Robert-Diard

Le grand débat

www.edition-grasset.fr

Grasset

JUSTICE La troisième journée du procès Dumas devant le tribunal correctionnel de Paris a été marquée par la comparution de l'ancien président du Conseil constitutionnel, renvoyé pour « complicité et recel

d'abus de biens sociaux ». ● L'ANCIEN MINISTRE, qui est aussi un ancien avocat, a assuré n'avoir « jamais fait la moindre démarche » en faveur de la nomination de son ancienne maîtresse, Christine Deviers-



Joncour, par le groupe pétrolier Elf. ● REJOIGNANT LES DIRES DE M^{me} DEVIERS-JONCOUR, Roland Dumas a indiqué aussi qu'il existait, selon lui, « une sorte de deuxième service » entretenu par Alfred

Sirven au sein d'Elf. ● DE NOMBREUX JOURNALISTES ÉTRANGERS suivent les débats, notamment des Taïwanais venus à Paris dans l'espoir de recueillir des informations sur la vente des frégates françaises.

Roland Dumas entre en scène devant le tribunal correctionnel de Paris

« Je n'ai demandé à personne d'embaucher Christine Deviers-Joncour », a assuré l'ancien président du Conseil constitutionnel, mercredi, au troisième jour du procès. Selon M. Dumas, un circuit parallèle d'informations avait été constitué au sein d'Elf par le grand absent : Alfred Sirven

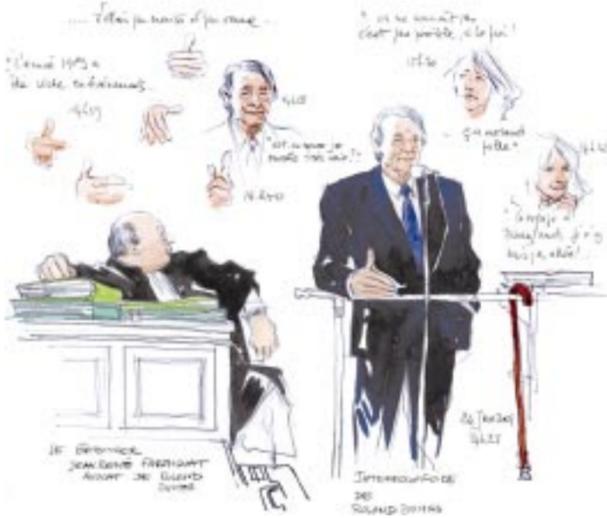
IL A POSÉ sa canne sur la barre et glissé sa main gauche dans son veston bleu à fines rayures, buste légèrement cambré, avec cette élégance des dandys, dont Chateaubriand disait qu'ils devaient avoir l'air tout à la fois insolents, conquérants et légers. A peine, d'ailleurs, écoute-t-il la première question de la présidente du tribunal, Sophie Portier. Car Roland Dumas, avant de s'expliquer, tient à dire deux choses en préambule.

Tout d'abord, et bien que la loi ne lui en fasse pas l'obligation – un prévenu ne prête pas serment –, qu'il a un « souci majeur » : « dire la vérité ». Le souci est louable, mais peut-on attendre moins d'un ancien président du Conseil constitutionnel, ancien ministre d'Etat ? Ensuite, que c'est pour lui « un crève-cœur de se trouver ici au terme d'une vie qui a commencé dans le malheur, qui s'est faite dans l'effort ». « A mon âge [soixante-dix-huit ans], dit-il, courir le risque d'un déshonneur représente une réalité insupportable. » « Pour tout prévenu, une condamnation est importante », répond lacuniquement la présidente.

Ainsi, Roland Dumas, alerte, courtois, verbe facile, déjà conquérant et léger, évoque enfin sa relation avec Christine Deviers-Joncour, son ancienne maîtresse, qu'il lui arrive encore, avec une certaine tendresse, d'appeler « Christine » : « Fin 1988, début 1989, une intimité s'est créée entre nous, une relation intime profonde, qui se doublait d'un élan réciproque. Je n'en dirai pas plus ».

« PAS LA MOINDRE DÉMARCHE »

La présidente engage le fer. Il a été dit que l'embauche de M^{me} Deviers-Joncour par le groupe pétrolier Elf en juillet 1989 avait pu constituer une sorte de retour d'ascenseur à la nomination de Loïk Le Floch-Prigent, le mois précédent. « Je n'ai jamais fait la moindre démarche en faveur de [cette] nomination, rétorque l'ancien ministre des affaires étrangères. Si j'avais parlé de cela à François Mitterrand, je sais ce que celui-ci m'aurait répondu : "Occupez-vous de vos ambassadeurs !" » La présidente rappelle la déclaration d'André Tarallo, dirigeant d'Elf, signataire du premier contrat de M^{me} Deviers-Joncour, selon lequel Alfred Sirven, bras droit de M. Le Floch-Prigent



gent et aujourd'hui en fuite, lui aurait dit que l'embauche de celle-ci avait été faite « à la demande de Roland Dumas ». Alors, l'ancien ministre, catégorique : « Je n'ai demandé à personne d'embaucher Christine Deviers-Joncour ! Si j'avais eu envie de le faire, je l'aurais fait en m'adressant directement au président d'Elf. Pourquoi aurais-je sollicité M. Sirven ? » « Sur l'honneur, je n'ai rien demandé à personne ! »

Ainsi, Roland Dumas explique-t-il quelle fut sa joie d'apprendre, par « Christine », qu'un jour

celle-ci avait trouvé un emploi chez Elf. « Je pensais qu'elle avait obtenu des budgets de publicité pour sa société de communication. Au bout de quelques rencontres, elle m'a demandé si j'acceptais qu'Elf passe par elle. Elle était un intermédiaire. Et sont arrivés un certain nombre de dossiers. »

« UN PARFUM DE MYSTÈRE »

Nul ne songeait à lui demander, en ce cas, s'il n'avait vu là un certain mélange de genres, Roland Dumas expose qu'en marge d'un canal officiel de prise de rendez-

vous avec le patron d'Elf existait donc, selon lui, rejoignant les dires de son ancienne maîtresse, un deuxième circuit d'informations, plus intime : « une sorte de deuxième service », dit Roland Dumas, entretenu par Alfred Sirven au sein d'Elf, à l'insu de son président. Et d'ajouter, sourire en coin, que le Quai d'Orsay est, lui aussi, « une administration secrète » et qu'« il y a toujours eu un parfum de mystère autour de Christine Deviers-Joncour ».

Tantôt colère à l'égard du juge Eva Joly et de la pression médiatique, citant la Bible au substitut du procureur (« que celui qui n'a jamais péché... »), mais toujours courtois avec « madame la présidente » depuis qu'il réussit à ne plus se faire couper la parole – « permettez que je parle » –, Roland Dumas s'insurge : « En 1989, c'était le bicentenaire de la Révolution, la présidence de la France à la Communauté européenne, le G7, la visite de Gorbatchev... » Alors, pensez donc, le travail de Christine Deviers-Joncour...

– La présidente : « Aviez-vous une idée de sa rémunération ? »

– « Pas du tout. » Et, tout sourire encore : « Est-ce que je vous parais très naïf ? [...] Ma préoccupation se portait plutôt sur le corps des secrétaires adjoints [au Quai d'Orsay] qui avaient effectivement des salaires bien inférieurs et que je m'efforçais de normaliser. »

Puis d'emmener l'auditoire – « Je

parle pour l'Histoire » –, en Arabie, au Yémen, dans l'après-guerre du Golfe...

Le substitut du procureur, Jean-Pierre Champrenault, tente bien quelques piques. Mais le prévenu, oubliant sa canne et son âge semble plus gaillard que jamais. « Ne perdons jamais de vue que le personnage central de cette affaire, c'est Sirven. Quand vous l'aurez retrouvé, il vous le confirmera ! »

Alors, comme il sent l'audience glisser de la complicité d'abus de biens sociaux (pour avoir favorisé l'embauche) vers le recel, c'est-à-dire les avantages qu'il aurait indûment tirés de la rémunération de son amante, le prévenu, pugnace, se met à devancer les questions : « Les bottines ? Parlons-en ! » Une paire de chaussures du bottier Berlutti, confectionnées sur



mesure, en 1991, et adaptées à des besoins orthopédiques, d'une valeur de 11 000 francs. « Je n'étais pas là pour les chercher, c'est Christine qui les a payées. J'ai dû la rembourser en espèces le lendemain. » Ce dont Christine Deviers-Joncour ne se souvient pas. Le prévenu : « Comment croire qu'on puisse acheter un ministre d'Etat avec une paire de chaussures, fussent-elles d'un prix élevé ! »

« JAMAIS EU LES CLÉS »

S'ensuit le collage d'Ernest Pignon-Ernest, d'une valeur de 60 000 francs, payés en espèces par M^{me} Deviers-Joncour, facture au nom de M. et M^{me} Dumas : « Mais il est à moi !, s'exclame cette fois Christine Deviers-Joncour, qui semble ne jamais avoir été aussi catégorique. C'est le seul truc dont j'ai eu envie dans ma vie. Roland Dumas a juste négocié le prix. » L'ancien ministre : « A quelques détails près, c'est toute la vérité ». Restent alors les repas en compagnie du ministre, payés avec la carte bancaire d'Elf. « Dites-nous les repas dont il s'agit ? » demande M^{me} Jean-René Farthouat au procureur, qui reste muet...

Le substitut, cependant, tente de sonder la profondeur de la relation entre le ministre et son amante : « Nous avons une liaison, dit Roland Dumas. Nous n'avons pas de vie commune au sens où on l'entend généralement. Je n'ai jamais eu les clés de son appartement. » Puis, plus cinglant, à mesure que l'homme en noir tente de jauger l'intimité : « Vous n'êtes pas ignorant des choses de la vie ! Ne me donnez pas de leçons sur ce terrain-là. » « Vous êtes le seul qui ignorait le montant de ses ressources », parvient finalement à glisser le substitut.

Sur ce, le prévenu se rassoit. Et entre Pierre Mauroy. Contrairement à Michel Rocard, lui aussi cité comme témoin, mais qui a décliné l'invitation estimant n'avoir rien à dire sur les faits, l'ancien premier ministre de François Mitterrand est venu, explique-t-il, « par amitié ». Le tribunal l'écoute religieusement, à mille lieues du bottier, renvoyer chacun à de vieilles histoires de serpent monétaire et de conseils européens. Manière de dire qu'au grand diplomate, fut-il prévenu, lui-même restait reconnaissant.

Jean-Michel Dumay

Dessins Noëlle Herrenschmidt

Pour les journalistes étrangers, une histoire « comme au cinéma »

pleine célébration du Nouvel An chinois, cette histoire haute en couleur est suivie avec passion. Et puis, nous pensons que Dumas sait beaucoup de choses sur Taïwan. Il reste à savoir s'il les dira ou pas. »

« L'ARGENT, LES CARTES DE CRÉDIT, LE LUXE »

Ce procès intéresse aussi les Italiens (Corriere della Sera), les Suisses (Le Temps) ou encore les Allemands (Die Welt, Frankfurter Rundschau...). Le jour de l'ouverture, CNN était également présent, de même que la BBC et deux grandes chaînes allemandes, la ZDF et ARD. La mobilisation des médias d'outre-Rhin s'explique en partie par l'existence d'un volet allemand du scandale Elf, en l'occurrence le rachat de la raffinerie Leuna. D'où la présence de Hans-Hagen Bremer, correspondant en France de Frankfurter Rundschau.

« Pour nous, confirme M. Bremer, l'intérêt

est double. D'abord, évidemment, la comparaison devant un tribunal d'une personnalité comme M. Dumas. Ensuite, l'affaire Elf en elle-même, dont c'est le premier volet judiciaire. Je ne pense pas que Leuna sera évoquée, mais le seul nom d'Elf suscite l'intérêt, car nous ne sommes qu'au début de son développement. Au-delà, il y a bien sûr l'aspect humain : un ancien ministre, sa maîtresse, l'argent, les cartes de crédit, le luxe... »

Caroline Reussner, journaliste au bureau parisien de la ZDF, abonde dans ce sens et voit là une histoire « comme au cinéma » : « Même si les visages de Christine Deviers-Joncour ou Roland Dumas ne disent pas nécessairement quelque chose aux grands-mères de la Forêt-Noire, tous les ingrédients d'une histoire qui dépasse les frontières sont réunis. »

Philippe Broussard

Peines de prison ferme requises contre les auteurs d'un rodéo mortel sur l'autoroute A1

L'avocat de la famille des quatre victimes fustige les « serial killers de la route »

VENDREDI 10 JUILLET 1998, un peu avant minuit. Sur l'autoroute A1, au nord de Paris, à hauteur de Saint-Denis, quatre jeunes conducteurs – alors âgés de dix-huit à vingt-quatre ans – font la course, chacun au volant d'une BMW. Sur une portion limitée à 90 km/h, ils foncent à 170 km/h, zigzaguent entre les files de voitures, se dépassent par la droite. A bord de sa Peugeot 106, Annick Brochant rentre tranquillement chez elle, en compagnie de sa fille de quatorze ans et de ses deux garçons, âgés respectivement de quatre ans et de dix-huit mois. Heurtée à l'arrière par l'une des BMW, la Peugeot part en toupie et prend feu avant d'être percu-

tée de plein fouet par un autre des quatre bolides. Tous les occupants décèdent à l'intérieur du véhicule, brûlés vifs.

Placés en détention provisoire puis remis en liberté, les auteurs de ce rodéo automobile meurtrier comparaissent, mercredi 24 janvier, devant la 14^e chambre du tribunal correctionnel de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Directement impliqués dans l'accident, Filipe Oliveira, Sidonio Alves et Olivier Ronot étaient poursuivis pour homicide involontaire, mise en danger de la vie d'autrui et défaut de maîtrise. Bruno Narciso, le quatrième conducteur de BMW qui roulait quelques centaines de mètres devant les autres, comparait pour mise en danger de la vie d'autrui.

Aucun des prévenus n'a semblé prendre conscience de la gravité des faits, malgré les conséquences particulièrement atroces de l'accident. Tête baissée, regard fuyant, tous ont répondu aux questions du tribunal du bout des lèvres, d'une voix à peine audible, sans exprimer d'eux-mêmes le moindre regret. Plaidant l'excès de vitesse et un enchaînement malheureux de circonstances, aucun n'a voulu endosser la responsabilité de la course-poursuite.

« Ce qui est un peu angoissant, c'est que vous avez l'air de dire que

vous circuliez normalement », s'étonne la présidente, Sylvie Fontanille. « Mais alors, d'après vous, qui est responsable ? », interroge M^{me} Alex Urselet, l'un des avocats de la famille des victimes. « Est-ce que vous avez réfléchi à l'acte commis, est-ce que vous regrettez ? », demande le père, d'une voix nouée. Au milieu des explications confuses des prévenus, une réponse finit par émerger. « Quelque part, on est tous responsables parce qu'on allait trop vite et qu'on a été imprudents », reconnaît Olivier Ronot, qui menait la course.

« RELIGION DU POT D'ÉCHAPPEMENT »

Loin d'être satisfaits de ces demi-excuses, les avocats de la famille des victimes ont fustigé l'irresponsabilité de jeunes fascinés par la puissance de leurs bolides. « Quand on est sous l'emprise du vrombissement du moteur et de la religion du pot d'échappement, on peut devenir un serial killer de la route et tuer quatre personnes en un seul instant », a lancé M^{me} Daniel Démocrite avant de demander une décision « pédagogique ».

Les avocats de la défense, au contraire, ont souligné le danger de faire des prévenus des boucs-émissaires du phénomène des rodéos automobiles. M^{me} Jean-Camille Hémin, conseil de M. Alves, a dénoncé la tentation qui consisterait à faire

« un exemple ». Selon M^{me} Olivier Dumas, avocat de M. Oliveira, il n'y a pas eu de « concertation pour faire la course ».

Tonitruant contre une « certaine mauvaise foi » des prévenus, le représentant du parquet, André-Maxime Gérinier a rappelé que les conducteurs de BMW, se rendaient dans la zone commerciale de Garonor, lieu de rassemblement des amateurs de rodéo et de « tuning », cet art de personnaliser et de rendre plus performantes les voitures de série. « Ils ont l'audace de dire qu'ils allaient à Garonor pour acheter une glace. Cela prouve qu'ils n'ont encore rien compris », a regretté M. Gérinier. Tout en soulignant que les prévenus n'avaient rien de « petits voyous », le procureur de la République a réclamé une peine « dissuasive » et « exemplaire ».

Pour les trois conducteurs directement impliqués dans l'accident, il a requis une peine de quatre ans d'emprisonnement dont un an avec sursis, ainsi qu'une suspension de trois ans du permis de conduire. Pour le quatrième conducteur, M. Narciso, le représentant du parquet a demandé au tribunal de prononcer une peine d'un an d'emprisonnement.

Jugement le 21 mars.

Frédéric Chambon

Un ancien dirigeant de la Fédération hospitalière de France mis en examen

L'ANCIEN DÉLÉGUÉ général de la Fédération hospitalière de France (FHF) de 1980 à 1997, Philippe Cadène, a été mis en examen, le 22 décembre, pour « abus de confiance et détournements de fonds publics » par le juge d'instruction du pôle financier de Paris, Isabelle Paulat-Schoonwater. Son ancienne secrétaire et un directeur d'hôpital attaché à cette fédération ont aussi été mis en examen pour « complicité et recel de détournements de fonds ». La justice soupçonne M. Cadène d'avoir bénéficié de remboursements sans justification. Les enquêteurs reprochent également à l'ancien délégué général l'utilisation discrétionnaire du parc de véhicules et de biens immobiliers de la FHF. L'estimation du montant total des sommes soustraites irrégulièrement est l'objet d'un vif débat entre l'intéressé, la magistrature et la fédération, qui s'est constituée partie civile le 21 décembre. Elle se chiffrait néanmoins à plusieurs millions de francs selon les premières constatations.

Les policiers ont relevé l'achat, pour 500 000 francs, d'un box dans lequel M. Cadène garait sa Ferrari. Il aurait également perçu, sans le déclarer aux services fiscaux, le fruit de la location d'une chambre de service attenante à son appartement de fonction. Des notes de

restaurant jugées exorbitantes, des frais de voyages multiples et divers achats auraient été remboursés par la fédération alors que ces dépenses n'avaient aucun lien avec son activité professionnelle. De 1991 à 1997, les enquêteurs ont identifié près de 500 000 francs de frais injustifiés. Enfin, la justice s'interroge sur les liens noués par M. Cadène avec une société d'organisation de congrès médicaux.

L'ancien délégué général, dans un courrier adressé au Monde le 6 mars 2000, avait réfuté ces accusations en indiquant que « pendant dix-sept ans, tous ces éléments des comptes ont été approuvés par le conseil d'administration sur quitus des deux commissaires aux comptes et depuis 1993, du cabinet d'audit comptable ». Il démentait également l'existence de remboursements injustifiés en précisant que les frais engagés au nom de la fédération l'avaient été dans le cadre des ses « obligations de réception », à l'instar de la cotisation annuelle de la FHF à la Maison de la chasse, estimée à 31 000 francs sur cinq ans. M. Cadène, qui avait obtenu 770 000 francs de dommages et intérêts de la FHF aux prud'hommes, a porté plainte en diffamation contre les nouveaux dirigeants de la FHF.

Jacques Follorou

Le « tout pouvoir » sur votre bureau

LE
DU GUIDE
POUVOIR 2001

Biographies, photos
et coordonnées !

3 volumes 990 frs

Éditions Jean-François Dumic
Tél. : 01 42 46 58 10

Disparues de l'Yonne : la demande de remise en liberté d'Emile Louis a de nouveau été rejetée

Le chauffeur a été entendu mercredi pour une autre affaire concernant un viol commis dans le Var en 1996

Le juge des libertés et de la détention d'Auxerre Jean-Jacques Baizet a refusé, mercredi 24 janvier, la demande de remise en liberté d'Emile Louis,

mis en examen pour « enlèvement et séquestration » dans l'affaire des disparues de l'Yonne. C'est le troisième magistrat à estimer le dossier

assez solide pour justifier la détention du chauffeur. Ce dernier a par ailleurs été entendu, mercredi, pour une affaire de viol dans le Var, en 1996.

ÉMILE LOUIS reste en prison et passera son soixante-septième anniversaire, vendredi, à la maison d'arrêt d'Auxerre. Le juge des libertés et de la détention a refusé, mercredi 24 janvier, sa remise en liberté, et conforté du même coup l'instruction menée à Auxerre sur la disparition de huit jeunes filles dans l'Yonne, entre 1977 et 1979. Ainsi, un troisième magistrat, après le juge d'instruction et le procureur de la République, a estimé que le dossier était juridiquement assez solide pour justifier la détention du chauffeur d'autocar, avant d'aborder de front l'épineux problème de la prescription.

Emile Louis a été mis en examen le 14 décembre pour « enlèvement et séquestration », après avoir avoué aux gendarmes, la veille, le meurtre de sept jeunes femmes. Puis il est revenu sur ses aveux lors de sa première audition devant le juge, le 16 janvier ; il a expliqué qu'il avait avoué « pour avoir la paix », que les gendarmes l'avaient persuadé que les crimes étaient prescrits et qu'il pensait d'ailleurs être libéré le soir même. Selon la loi, les meurtres sont en effet prescrits au bout de dix ans, tandis que le dernier acte d'instruction effectué dans cette affaire remonte à 1984, date à laquelle le gendarme Jambert avait transmis un dossier au parquet, qui n'avait pas jugé bon de poursuivre.

Le débat a été effleuré cette semaine, via la demande de mise en liberté. Le bâtonnier Alain Thuault, avocat d'Emile Louis, avait fait allusion à la prescription en demandant la libération de son client. Le juge d'instruction Benoît Lewandowski, après réquisitions conformes du parquet, a rejeté sa demande, lundi 22 janvier, et saisi, comme la loi l'impose désormais, le juge des libertés et de la détention.

LA PRESCRIPTION EN DÉBAT

L'un des trois juges des libertés d'Auxerre, le président du tribunal Jean-Jacques Baizet, a eu moins de trois jours pour prendre connaissance du dossier, avant de rejeter la demande de mise en liberté. Il a invoqué quatre motifs pour maintenir la détention – les mêmes que ceux figurant dans l'ordonnance d'incarcération du juge d'instruction, le 14 décembre –, soit la totalité des arguments qu'autorise l'article 144 du code de procédure pénale. Il s'agit de « prévenir les troubles exceptionnels et persistants à l'ordre public », de « préserver les preuves ou les indices matériels », de « empêcher les pressions sur les témoins » et enfin de « protéger la personne mise en examen et garantir son maintien à la disposition de la justice ». L'avocat d'Emile Louis, dès que l'ordonnance lui sera signifiée, aura dix jours pour saisir la cham-

bre de l'instruction de la cour d'appel de Paris. Celle-ci devra trancher, en février, le débat sur la prescription.

Une demande de « reconnaissance de la prescription » a été déposée par M^e Thuault auprès du juge, le 8 janvier : le magistrat a un mois, s'il conteste la demande, pour rendre une ordonnance motivée, dont l'une des parties fera nécessairement appel. Peu importe qu'Emile Louis ait ou non avoué les meurtres : la chambre ne pourra statuer que sur les crimes dont a été saisi le juge, à savoir l'enlèvement et la séquestration. Or, si l'enlèvement est un crime « instantané », donc prescrit depuis des lustres, la séquestration est en revanche un crime « continu » : la prescription débute lorsque cesse la séquestration, c'est-à-dire quand la personne est libérée, ou morte.

Le juge d'instruction considère ainsi que tant que les corps des huit disparues n'ont pas été retrouvés, elles sont toujours séquestrées (il avait été saisi de sept cas, puis de trois nouveaux, le 8 janvier, mais deux jeunes femmes ont depuis été retrouvées). L'affaire semblait bien bancale au juge Lewandowski lorsque M^e Pierre Gonzalez de Gaspard avait porté plainte, en 1996, au nom des familles des victimes ; c'est la chambre d'accusation qui avait obligé le magistrat à ins-

truire, le 7 mai 1997. Pour la défense d'Emile Louis, tous les crimes éventuels antérieurs à 1986 sont prescrits, les plaintes remontant à 1996. De surcroît, la séquestration elle-même a cessé lorsqu'Emile Louis a été incarcéré, en 1982, pour attentat à la pudeur sur mineurs de moins de quinze ans, dans une autre affaire : pour M^e Thuault, Emile Louis ne pouvait à la fois être incarcéré et séquestrer quelqu'un.

La partie civile maintient, elle, que la séquestration perdure tant que tous les corps des victimes n'ont pas été découverts : pour l'heure, deux squelettes seulement ont été retrouvés, alors que cinq des sept sites désignés par Emile Louis ont déjà été fouillés. Enfin, M^e Gonzalez de Gaspard soutient que la prescription ne débute en fait qu'à la découverte du crime, c'est-à-dire au jour des aveux d'Emile Louis – une extension hardie de la jurisprudence sur les abus de biens sociaux. Le débat pourrait cependant passer bientôt au second plan : les gendarmes de Draguignan ont entendu Emile Louis pendant plusieurs heures, mercredi, pour le viol dans le Var d'une jeune femme en 1996 – un crime qui, lui, n'est pas prescrit.

Franck Johannès

Un anachronisme du droit de la presse supprimé par la Cour de cassation

LA CHAMBRE CRIMINELLE de la Cour de cassation a rendu, mardi 16 janvier, un arrêt qui met définitivement fin à l'un des derniers anachronismes en matière de droit de la presse. Contrairement à ce qui était en vigueur depuis une loi vieille de soixante-dix ans, les journalistes pourront dorénavant, au nom de la liberté d'expression, faire état, avant toute décision judiciaire, d'une plainte avec constitution de partie civile. La Cour, présidée par Bruno Cotte, a jugé que l'article 2 de la loi du 2 juillet 1931 instaure « une restriction à la liberté d'expression (...) incompatible avec la Convention européenne des droits de l'homme ».

Contrairement à la plainte simple, susceptible d'être classée sans suite par le parquet, la plainte avec constitution de partie civile oblige la justice à enquêter sur les faits dénoncés. En vertu de la loi de 1931, qui vise à protéger l'honneur des personnes, la presse avait jusqu'à présent interdiction de faire état de ce type de plaintes, qui visent parfois nommément des personnes. Cette loi, qui constitue une restriction à l'exercice de la liberté d'information, n'a jamais été abrogée, malgré une tentative en 1993. En cas de poursuites, elle conduit de manière quasi automatique à une condamnation des médias fautifs, qui encourent jusqu'à 120 000 francs d'amende.

L'arrêt de la Cour de cassation

concernait des journalistes de *Nice-Matin*, du *Figaro* et de *France 2*, condamnés le 9 mars 2000 par la cour d'appel d'Aix-en-Provence pour avoir fait état de la plainte de la famille Duplessis contre François Léotard, pour « prise illégale d'intérêts », dans une affaire immobilière qui les opposait à l'ancien ministre. Les hauts magistrats considèrent que l'interdiction édictée par la loi de 1931 est incompatible avec l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui stipule que « toute personne a droit à la liberté d'expression », sauf lorsque les « conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi (...) constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, notamment à la protection de la réputation ou des droits d'autrui, pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles ou pour garantir l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire ».

En rendant cet arrêt, la chambre criminelle se met en conformité avec la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) qui, le 3 octobre 2000, condamnait la

France pour « violation du droit à la liberté d'expression » (*Le Monde* du 11 octobre 2000). L'arrêt de la CEDH concernait une affaire dans laquelle Albert du Roy, alors directeur de *L'Événement du jeudi*, et un journaliste de l'hebdomadaire avaient été condamnés pour avoir rendu public, en février 1993, l'existence d'une plainte avec constitution de partie civile visant Michel Gagneux, ancien président de la Sonacotra.

CONDAMNATION DISPROPORTIONNÉE

Dans leurs attendus, les magistrats du tribunal correctionnel de Paris, qui avaient infligé, le 9 juillet 1993, une peine de 3 000 francs d'amende aux prévenus, faisaient valoir que l'interdiction de faire état des plaintes avec constitution de partie civile est « générale et absolue » et ne souffre aucune exception. Ils estimaient que cette interdiction, qui « vise à garantir la présomption d'innocence et à prévenir toute influence extérieure sur le cours de la justice », s'inscrivait dans le cadre des restrictions à la liberté d'expression autorisées par la Convention

européenne de sauvegarde des droits de l'homme. La cour d'appel de Paris, puis la Cour de cassation, avaient confirmé cette décision.

Dans l'arrêt du 3 octobre 2000, les magistrats de la CEDH en ont jugé autrement, en considérant que la condamnation frappant les deux journalistes de l'hebdomadaire était disproportionnée, « compte tenu de l'intérêt de la société démocratique à assurer et maintenir la liberté de la presse ». « Certes, indiquait l'arrêt européen, les journalistes qui rédigent des articles sur des procédures pénales en cours ne doivent pas franchir les bornes fixées aux fins d'une bonne administration de la justice, et respecter le droit de la personne mise en cause d'être présumée innocente ». Cependant, les juges européens estimaient que la protection de « la réputation d'autrui » ne constitue pas une justification « suffisante » pour interdire la « publication absolue et générale » des plaintes avec constitution de partie civile.

Acacio Pereira

Recrutement des enseignants : hausse de 10 % des postes en 2001

L'ANNÉE 2001 marque la fin de la période de vaches maigres dans le recrutement des enseignants. Le nombre de postes à pourvoir aux concours de l'enseignement du second degré, publié mardi 23 janvier par le ministère de l'éducation nationale, affiche une hausse de 10 % par rapport à 2000. L'Etat s'apprête à embaucher 23 465 enseignants de collège et lycée en 2001. Cette augmentation, qui fait suite à trois années de baisse, illustre le virage adopté par le gouvernement après les grandes grèves enseignantes de mars et représente la première étape du plan pluriannuel annoncé mi-novembre (*Le Monde* du 16 novembre).

Au total, en comptant les postes de conseillers principaux d'éducation (CPE) et de conseillers d'orientation-psychologues (COP), 15 000 nouveaux professeurs seront recrutés aux concours externes, contre 13 590 l'an passé. De plus, 8 465 autres postes sont prévus pour la titularisation d'enseignants qui sont déjà en poste avec des statuts précaires ou qui sont attirés par la promotion interne, contre 6 254 postes en 2000.

Pour le Capes externe, l'effort porte sur les langues, notamment les langues régionales (breton, corse, catalan, occitan). L'arabe progresse de 17 % (14 postes), l'espagnol de 12 % (725 postes), l'anglais de 11 % (1 170 postes) et l'italien de 18 % (54 postes). Parmi les matières générales, l'histoire-géographie augmente de 11 % (865 postes), les maths de 11 % (990 postes), les sciences et vie de la Terre de 12 % (725 postes) et les lettres modernes de 13 % (1 160 postes). Côté arts, le nombre de postes fait un bond de 13 % en musique (260) et de 14 % (125) en arts plastiques. En outre, le nombre de postes aux concours d'enseignants de lycées professionnels augmente de 19 %, avec 2 610 places à pourvoir.

Si les syndicats prennent acte de l'augmentation des postes, le SNE-SFU et le SE-UNSA considèrent que cet effort est « insuffisant » pour combler les baisses des années précédentes et assurer le remplacement des départs à la retraite.

Sandrine Blanchard

Vingt ans de prison pour les auteurs d'un braquage meurtrier à Paris

LA COUR D'ASSISES DE PARIS a condamné, mercredi 24 janvier, à vingt ans de réclusion criminelle les trois auteurs d'un braquage qui, le 9 octobre 1997, avait coûté la vie à deux convoyeurs de fonds et grièvement blessé un employé de la SNCF. Les jurés n'ont pas souhaité distinguer les rôles et responsabilités des trois hommes, comme les avocats de la défense l'avaient demandé, arguant du fait que seul Yann Raoul, dans un moment de panique, avait tiré sur les convoyeurs, ses comparses – Bruno Devos et Daniel Penarocha – ayant été pris de court par un acte nullement prémédité par le trio (*Le Monde* du 25 janvier).

Ce dernier argument vaut cependant aux trois hommes, poursuivis pour assassinat, d'être finalement condamnés pour meurtre ou complicité de meurtre, ce qui exclut la préméditation. Ni l'amateurisme des braqueurs, dépourvus de casier judiciaire, ni l'existence d'un quatrième complice, que les avocats de la défense tenaient pour acquise, n'ont infléchi le verdict, rendu après plus de quatre heures de délibéré.

Quarante-troisième jour de grève de la faim pour Jean-Marc Rouillon

LE COLLECTIF « Ne laissons pas faire » a de nouveau attiré l'attention, mercredi 24 janvier, sur la grève de la faim de deux militants d'Action directe, incarcérés depuis 1987. Jean-Marc Rouillon a cessé de s'alimenter le 14 décembre pour obtenir notamment la libération de Georges Cipriani, qui a sombré dans la folie en prison. « Depuis plus d'un an, le ministère se dit prêt à le libérer, a indiqué Jean-Marc Rouillon, interrogé par téléphone, qui semble épuisé après quarante-trois jours de grève de la faim. Rien n'avance. Il ne se rend même plus compte qu'il est en prison, il est dans une situation hygiénique abominable. » Une autre militante incarcérée, Joëlle Aubron, a cessé de manger depuis le 8 janvier. Tous deux demandent des examens médicaux pour Nathalie Ménigon, très touchée par un accident cérébral en 1996. Le collectif estime que « le temps presse, la grève de la faim ne peut pas s'éterniser ». Il a reçu le soutien du cinéaste Yves Boisset, du MRAP, de la LDH, de l'Observatoire international des prisons, de membres du PCF, des Verts, de la LCR et de Lutte ouvrière.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : les avocats de Boualem Bensaïd, présenté comme le « coordonnateur » de la vague d'attentats de l'été 1995 attribués au GIA algérien, avaient demandé, vendredi 19 janvier, des investigations supplémentaires dans l'enquête sur l'attentat du RER Saint-Michel, qui avait fait 8 morts et 150 blessés. Le juge d'instruction Jean-François Ricard a clôturé ses investigations, lundi 22 janvier (*Le Monde* du 25 janvier), sans répondre à la requête, en onze points, déposée par M^e Guillaume Barbe et Benoît Dietsch. Ces derniers ont fait savoir, mercredi, qu'ils saisiraient la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris.

■ **Patrice Alègre, placé en détention provisoire depuis 1997 et poursuivi pour six viols et meurtres** de jeunes femmes ainsi qu'une tentative, a comparu, mercredi 24 janvier, devant le juge des libertés et de la détention de Toulouse, qui a renouvelé pour six mois son mandat de dépôt. Originaire de Toulouse, Patrice Alègre, trente-trois ans, avait été interpellé le 5 septembre 1997 dans les Hauts-de-Seine après le viol et le meurtre, maquillé en suicide au gaz, à Paris, d'une femme de vingt-huit ans. Il a reconnu l'ensemble des faits qui lui sont reprochés, à l'exception d'un viol suivi de meurtre.

■ **FEMMES** : dans le cadre des assises nationales contre les violences envers les femmes, organisées jeudi 25 janvier à la Sorbonne, Nicole Péry, secrétaire d'Etat aux droits des femmes, devait annoncer la création d'un groupe permanent interministériel sur la question, chargé de coordonner les commissions départementales d'action contre les violences. Une campagne nationale d'information sera lancée en 2002 et des protocoles d'accord seront signés entre l'Etat et les collectivités locales pour favoriser la formation et l'insertion professionnelle des femmes victimes de violences.

■ **SCIENTOLOGIE** : la 1^{re} chambre du tribunal de grande instance de Paris a condamné l'Etat, mercredi 24 janvier, à indemniser une partie civile pour l'immobilisme de l'instruction du dossier de la Scientologie et la disparition d'une partie de ce dossier. L'Etat, qui avait déjà été condamné le 5 janvier 2000, à payer des dommages et intérêts à deux des parties civiles, doit cette fois payer 50 000 francs à une femme ayant déposé plainte en mars 1989.

■ **MÉDECINE** : la peau d'un mammifère adulte contient des cellules souches capables de donner naissance à toutes les lignées de cellules nécessaires pour reconstituer l'ensemble de la peau, poils compris. C'est ce que montrent Yann Barrandon et son équipe (Ecole normale supérieure de Paris), dans un article publié le 26 janvier dans la revue américaine *Cell*.

MEDAILLE D'OR de la distribution Label NF
DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
 Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
 Vente par téléphone possible
 fixes ou relevables - toutes dimensions.
 SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
 SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEK - etc...
 Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
 CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
 Steiner - Duvivier - Coulon - Suifren etc...
 5500 m² d'exposition
 LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
 • 239 à 247, rue de Belleville
 Paris 19^{ème} - M^e Télégraphe
 • 50, avenue d'Italie
 Paris 13^{ème} - M^e Place d'Italie
 01.42.08.71.00 - 7 L/7

CULTURE

Publicités

EN

RÉGIONS

27, 28, 29
 janvier 2001

LES EUROPÉENNES

Auteurs Contemporains

Lectures Scéniques

Tel: 04.78.37.46.30
 www.theatresateliers.com

répertoire contemporain de création

La Maison d'Izieu
 mémorial des enfants juifs exterminés
 et le Goethe Institut de Lyon

JOURNÉE
 PAUL CELAN

avec
 jean bollack
 bernard böschenstein
 arnau pons
 françois turner
 werner wögerbauer

à Izieu (Ain)

dimanche 28 janvier 2001
 de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 17 h 30

réservations/renseignements 04 79 87 21 05

THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR AVIGNON

VENDREDI 2 FÉVRIER 2001 20^H30

NOUVEAU RÉCITAL PHILIPPE VAL

"Hôtel de l'univers" Philippe Val accompagné par Emmanuel Binet

8 bis, rue Ste-Catherine Avignon 04 90 82 40 57

Pour communiquer
 dans cette rubrique,
 vous pouvez nous
 contacter au :

☎ 01.42.17.39.65
 Fax : 01.42.17.39.24

Les voies d'eau connaissent un regain de trafic

Depuis trois ans, le transport fluvial enregistre une augmentation constante.

Les professionnels du secteur estiment que, pour pouvoir concurrencer le rail et la route, il faut améliorer les liaisons entre les bassins

CANAL LATÉRAL DE L'OISE (à bord de la péniche Sea-Bird)
de notre envoyé spécial

Malgré son chargement de gravillons, Sea-Bird fend allégrement

REPORTAGE

La batellerie artisanale suscite un regain d'intérêt chez les jeunes

les flots du canal latéral de l'Oise. En poupe, le pavillon vert et orange de la compagnie d'affrètement claque au vent lourd d'humidité. Les berges défilent, offrant tour à tour bouquets d'arbres, prairies, marécages, mais aussi beaucoup de friches industrielles, témoins d'un passé récent où, de Chauny à Pontoise, la vallée de l'Oise regroupait de nombreux complexes industriels et où les voies d'eau représentaient des traits d'union naturels, extrêmement fréquentés, entre des régions complémentaires. De type « Freycinet » (38,50 mètres de long et 350 tonnes de port en lourd) – en référence au créateur du réseau de canaux français à gabarit unique –, construit en 1965 mais totalement rénové et modernisé, briqué, bichonné par ses nouveaux propriétaires, le bateau brille comme un sou neuf.

Originaires de Douai, Fabrice et Sabrina Coiplet, ce très jeune couple de mariniers, déjà deux enfants et quelques années de métier, a foi dans sa profession. S'ils se sont lourdement endettés pour l'acquisition et la modernisation de leur bateau (quelque 580 000 francs), ils rêvent d'en acquiescer un second. A les voir évoluer dans la marquise ou la timonerie, se passant tour à tour la conduite de la péniche, procédant aux différentes manœuvres lors du passage aux écluses, communiquant par téléphone avec les éclusiers pour indiquer position et

heure d'arrivée, saluant de la main les équipages des autres péniches – « notre monde est très petit, tout le monde se connaît » –, ils semblent incarner l'avenir d'un métier. « Nous sommes heureux que des jeunes aussi motivés, malgré les difficultés, reprennent ainsi le flambeau de leurs aînés, assumant les inévitables et nécessaires mutations de la profession et les nouvelles réalités du terrain », se réjouit Jean Houyvet, président de l'Association des utilisateurs de transport de fret (AUTF). La batellerie artisanale, qui a bien failli disparaître dans les années 1960, avec la désaffection à l'égard du transport fluvial, et qui a traversé une décennie noire (1987-1997), suscite un regain d'intérêt chez les jeunes. Si la batellerie artisanale ne représente que 10 % à 15 % du transport fluvial, elle reste indispensable pour l'ensemble de la profession, car elle évolue principalement sur le réseau à petit gabarit, complémentaire de celui à grand gabarit où règnent en maîtres les gros tonneaux et les porte-conteneurs.

REPRISE FRAGILE

« Il faut faire la jonction entre le grand et le petit gabarit, dit M. Houyvet. Le transbordement des marchandises d'un réseau à l'autre ne pose pas de problèmes. Il faut simplement qu'il y ait volonté. Cela permettrait de pérenniser l'embellie que le transport fluvial connaît d'une manière continue depuis trois ans. » Le président de l'AUTF y tient : l'avenir du transport fluvial français et l'objectif de doubler son tonnage entre 2010 et 2015, selon des prévisions optimistes, passent par la connexion entre les différents bassins, notamment par la liaison Seine-Nord, le projet le plus avancé, qui permettrait de se raccrocher efficacement au reste du réseau européen à grand gabarit. « Nous sommes à la croisée des chemins. La reprise,

pour nous, est encore fragile. Nous attendons un signe fort des pouvoirs publics qui marquerait une réelle volonté de garantir la place du transport fluvial par rapport au routier et au fer. »

Le transport fluvial de marchandises français a su tirer parti de l'amélioration de la conjoncture économique, malgré des moyens plus faibles que les autres secteurs de transport. Il accuse, cependant,

un retard important par rapport à la flotte fluviale européenne. Les différents acteurs (armateurs, affrumeurs, bateliers) reconnaissent volontiers l'intérêt accru de l'Etat envers leur secteur, mais ils restent cependant dubitatifs quant à la place réelle qu'on entend lui accorder. Ils attendent principalement la possibilité de jonction entre les voies navigables et les ports maritimes et que les projets de con-

nexions entre les grands bassins fluviaux soient enfin mis en œuvre, afin de disposer des mêmes outils que leurs concurrents du Nord de l'Europe.

RUDE CONCURRENCE

Ainsi, l'entreprise Mahieu, basée au Havre, avec une petite flotte de six automoteurs de 500 à 1 400 tonnes et de cinq barges de 660 à 1 900 tonnes, convoyées par deux

pousseurs, spécialisée dans le transport de vrac liquides, est une PME familiale, mais le deuxième armement fluvial opérant sur la Seine. Malgré ses performances, cette entreprise ne peut aujourd'hui se mesurer avec les grandes compagnies belges, néerlandaises ou allemandes : « Nos clients sont de plus en plus exigeants, et les normes de sécurité de plus en plus contraignantes, résume Philippe Mahieu. Pour des entreprises comme la nôtre, la capacité d'investissement est insuffisante. »

« Il ne suffit pas de valoriser l'existant, comme le répète le ministère des transports, souligne Jean-François Dalaisse, président du Comité des armateurs fluviaux, mais il faut également se projeter vers l'avenir au travers d'un réseau cohérent et maillé et en améliorant les liaisons interbassins. Dans cet ordre d'idée, le projet de la liaison Seine-Nord reste la priorité des priorités. » C'est à ces conditions que la batellerie ne restera pas le parent pauvre des transports et pourra trouver sa voie entre la route et le chemin de fer.

Ali Habib

Une progression de 25 % en trois ans

● **Trafic fluvial.** Depuis trois ans, le transport fluvial enregistre un bond spectaculaire, même si cela ne représente qu'un gain de 0,2 % par rapport aux autres modes de transport. Les trafics exprimés en tonnes kilométriques ont ainsi augmenté de 9,2 % en 1998 et de plus de 10 % en 1999. Selon les données de Voies navigables de France (VNF), le millésime 2000, tout en marquant un léger tassement, enregistre un gain de 6,3 % en tonnes kilométriques. Soit une progression cumulée de plus de 25 % sur trois ans. Cette embellie

constante profite de la bonne conjoncture économique, mais aussi de la reprise dans les secteurs des matériaux de construction et céréalier.

● Principaux opérateurs.

– Voies navigables de France (VNF), organisme sous tutelle du ministère des transports, gère l'ensemble du réseau fluvial français.
– La Chambre nationale de la batellerie artisanale (CNBA) défend les intérêts des artisans mariniers.
– La Coordination associative des transporteurs fluviaux (CATF),

créée en 1997 par la CNBA pour donner naissance à son tour à une société privée, Cale Info Service (CIS), collecte les données informatisées des offres de transport.

– Le Comité des armateurs fluviaux (CAF) représente les armateurs.

– L'Association des utilisateurs de transport de fret (AUTF) représente les chargeurs.

– La Chambre syndicale nationale des courtiers de fret fluviaux (CSNCF) sert d'intermédiaire entre les chargeurs et les armateurs.

La nécessaire modernisation du réseau pour en exploiter les capacités

« ON EST au tout début d'une période de renouveau pour le transport fluvial, qui est un mode de transport multimodal par essence », explique Philippe Bry, sous-directeur des transports par voies navigables au ministère des transports. Le réseau fluvial français n'est plus en déshérence, constatent la majorité des acteurs du transport de marchandises par voies d'eau. Ils mettent en avant sa complémentarité avec la route (saturée) et le fer (trop cher), ses nombreux atouts dans le cadre du développement durable, sa fiabilité pour le transport de matières dangereuses et sa faible participation à la pollution atmosphérique.

Mais ces professionnels, échaudés par l'abandon du projet de liaison Rhin-Rhône en 1997, doutent de la volonté du gouvernement malgré ses intentions publiquement affichées. Pourtant, souligne-t-on au ministère des transports, la réhabilitation de la voie d'eau « constitue un des leviers de la politique intermodale du transport », comme la priorité accordée à la modernisation du réseau ferroviaire. Une enveloppe de 548 millions de francs a été dégagée en 2000 pour la remise à niveau et l'amélioration du réseau. Une contribution qui progressera de 10 % en 2001, ce qui portera l'augmentation des dotations à près de 60 % par rapport à son niveau de 1997.

Deux grands projets gouvernementaux complémentaires polarisent l'attention des armateurs et des chargeurs fluviaux : Port 2000, au Havre, et la liaison entre les deux grands bassins à grand gabarit de la Seine et du Nord, qui, s'ils sont menés à bien, assureront la mise en valeur et l'aménagement de l'axe fluvial Le Havre-Rouen-Paris-Dunkerque. L'aménagement d'un terminal fluvial spécifique consacré au transbordement des conteneurs sur des barges dans le futur Port 2000 semble bien en deçà des désirs exprimés par les mariniers.

Quant à la connexion Seine-Nord, autrement dit la liaison entre Compiègne et le canal Dunkerque-Escaut, elle ne débutera, pour la période 2000-2006, que par l'aménagement des extrémités nord et sud : rehaussement des ponts, modernisation des barrages et des écluses. Un programme prioritaire en accompagnement aux contrats de plan a été proposé aux régions Nord - Pas-de-Calais, Ile-de-France et Picardie. Mais le tracé précis du futur ouvrage n'est pas encore défini. Ce qui laisse les professionnels sceptiques sur le calendrier de cette réalisation. Jean Houyvet, président de l'Association des utilisateurs de transport de fret (AUTF), s'inquiète : « Renover l'écluse de Méricourt, c'est comme si l'on restaurait une portion de voie romaine... »

DES SIGNES ENCOURAGEANTS

Pour François Bordry, président de Voies navigables de France (VNF), l'embellie que connaît depuis 1998 le transport fluvial de marchandises en France le met « très largement en tête de tous les modes de transport ». Outre les effets de la croissance, le transport fluvial a aussi bénéficié de la nette amélioration et de l'entretien des 6700 kilomètres du réseau français, auquel 1,1 milliard de francs (plus de 160 millions d'euros) a été consacré en 2000. Par ailleurs, quinze régions ont signé des accords avec l'Etat, dans le cadre des contrats de plan, pour financer la modernisation et la fiabilité du réseau le plus utile au transport fluvial. « Ce sont des signes encourageants pour la restauration en France de la crédibilité de la voie d'eau, d'un mode de transport discret qui est loin d'être saturé puisque l'on peut multiplier par quatre ou cinq le trafic sur la Seine et par huit ou neuf le trafic sur le Rhône. »

A. H.

ÉPARGNE
ORANGE À 5%.
FAITES POUSSER
DU BLÉ EN
PLEIN HIVER.

ÉPARGNE
ORANGE

5%
D'INTÉRÊT BRUT*

- Votre argent toujours disponible
- Aucuns frais, aucune commission
- De 100 F à 10 000 000 F de dépôt
- Vous ne changez pas de banque

0 810 120 000
24H/24 PRIX D'UN APPEL LOCAL

3615 INGDIRECT
8h-19h : 0,45 F/sem. - 19h-8h : 0,23 F/sem.

Précisez le code média : 84654

www.ingdirect.fr

*5,0% taux nominal annuel brut au 01/01/2000, soit un taux nominal annuel net de 3,75 % après prélèvement libéralisé et contributions sociales, susceptible d'évolutions. Offre réservée à toute personne physique majeure. Épargne disponible à tout moment. Premier dépôt minimum de 100 F. Épargne Orange est une marque déposée. ING BANK N.V., société anonyme de droit néerlandais. Siège social : Stouwtvliet 12 1117 ZJ Amsterdam (Pays-Bas). Régistré au commerce d'Amsterdam numéro 275/2996. Succursale en France : Immeuble le Périgéon - 201, rue Carnot - 94120 Fontenay-sous-Bois - Tél : 33 (0) 1 53 99 52 00 - 341 629 035 RCS Créteil - Code APE 65 : C

ING DIRECT
LÀ OÙ VOTRE ARGENT EST HEUREUX

Marta la gauchiste, maire de Sao Paulo

ANNONCÉE par une rafale d'éclairs et des roulements de tonnerre, l'averse d'été commence à arroser à grosses gouttes le sobre palais des Industries, qui abrite le siège de la municipalité de Sao Paulo. Yeux bleus rivés sur la fenêtre ouverte qui lui fait face, Marta Suplicy, fidèle à sa réputation d'élégance dans un chemisier blanc garni d'effilochages dernier cri, trahit son inquiétude par un froncement de sourcils. « Si ça se prolonge, commente-t-elle, ce sont bientôt les coups de téléphone qui vont pleuvoir pour me signaler des inondations dans tous les coins de la ville. » En pareil cas, les bouchons peuvent s'étendre, il est vrai, sur plus de 200 kilomètres, mais ce ne sera heureusement qu'une fausse alerte. Elue en octobre 2000, au second tour, avec 58,51 % des suffrages exprimés, et intronisée le 1^{er} janvier 2001, la nouvelle mairesse de l'une des mégapoles les plus peuplées de la planète (10,3 millions d'habitants selon le dernier recensement national réalisé en 2000) a hérité de l'administration précédente un constat de faillite. L'étoile montante du Parti des travailleurs (PT), qu'elle a rejoint dès sa fondation il y a vingt et un ans, relève cependant le défi en s'endormant tous les soirs « avec la conviction de faire le maximum ».

Incarnation, selon ses détracteurs, de la « tendance Chanel » au sein du PT, Marta Suplicy, âgée de cinquante-cinq ans et mère de trois enfants, commence à peine à explorer les arcanes de l'exécutif. « Charmante, intelligente et déterminée », au dire d'un de ses anciens collègues de la faculté de psychologie de l'Université catholique de Sao Paulo, l'épouse depuis trente-six ans du sénateur Eduardo Suplicy – autre figure de premier plan du parti, issu par sa mère de l'une des plus vieilles familles de l'aristocratie pauliste – a complété ses études dans les universités américaines de Michigan State et de Stanford. Bardée de diplômes, elle s'inscrira par la suite à la Société brésilienne de psychanalyse et à l'International psychoanalytical Association. C'est grâce à la télévision qu'elle accède à la notoriété : de 1980 à 1988, elle anime, sans craindre d'aborder des thèmes à l'époque tabous tels que la masturbation, l'émission de télévision « Comportement sexuel », successivement à TV Globo puis à TV Manchete.

La popularité acquise face aux caméras – elle a été élue « femme de l'année » en 1982 – lui permet de briger avec succès un fauteuil de députée fédérale aux législatives de 1994. Au Congrès de Brasilia, elle se distingue d'emblée par sa ténacité à défendre le droit des femmes et des minorités (notamment la démarcation des réserves indiennes), et commande un front parlementaire contre le tourisme sexuel. Postulante malheureuse au poste de gouverneur de l'Etat de Sao Paulo en 1998, elle n'a pas eu à ronger son frein longtemp. Surnommée par certains de ses adversaires « Madame » (en français), synonyme de bourgeoise snob au Brésil, pendant la campagne électorale, Marta Suplicy ne s'est jamais départie de son flegme sous les attaques perfides. Elle habite certes le quartier chic des Jardins mais dans une modeste villa sans piscine. Son fils Supla, rallié au mouvement punk et guitariste dans un orchestre de rock, a d'ailleurs conservé ses attaches familiales. Ayant annoncé son intention de se porter candidate à la présidentielle de 2006, l'ancienne sexologue au charisme incontestable sait que ses ambitions politiques dépendent désormais de sa « capacité à réparer les dégâts ».

Avenue emblématique de la capitale économique du Brésil (d'où provient 15 % du PIB), la Paulista, centre financier du pays, est devenue, avec ses trottoirs parsemés d'immondices et de flaques d'eau boueuse, la « vitrine » du chaos laissé par Celso Pitta, premier maire noir élu de la ville et ex-dauphin de Paulo Maluf, le leader depuis plus de trente ans de la droite populiste locale, que la représentante du PT a battu



LUIS CARLOS MURAKUSA/FOLHA IMAGEM

Surnommée « Madame » pour souligner ses origines bourgeoises, Marta Suplicy, symbole de la nouvelle gauche brésilienne, a pris le 1^{er} janvier les rênes de la mairie de Sao Paulo. Non sans difficultés : laissée par ses prédécesseurs en état de quasi-faillite, la municipalité manque de tout. Marta est l'une des vedettes du rassemblement anti-Davos de Porto Alegre, du 25 au 30 janvier

à plate couture au deuxième tour. Durant le dernier trimestre de l'an dernier, les services de voirie, assurés en sous-traitance par des firmes privées, ont été réduits au strict minimum. « Pitta a passé la dernière année de son mandat à éviter la destitution pour corruption. Evidemment, il n'a pas eu le temps de s'occuper du reste », lâche son successeur, avant de dresser l'inventaire, encore provisoire, du legs calamiteux : pas de places disponibles dans les écoles publiques pour 25 000 enfants admissibles en cours préparatoire, stocks de médicaments épuisés dans les quarante-quatre dispensaires municipaux, parc de voitures de fonction transformé en une flotte d'épaves, réseau routier à l'abandon, pléthore de fonctionnaires (18 000), dont bon nombre de « fantômes », embauchés par clientélisme, qui n'apparaissent sur leur lieu de travail que pour encaisser leur chèque en fin de mois. Depuis le début de l'année, Marta Suplicy – pour tous les Brésiliens, y compris la presse, elle est tout simplement Marta – prend le pouls d'une cité sinistrée. Jeudi 18 janvier, elle est accueillie par une salve de feux d'artifice à son arrivée au siège de l'administration régionale du quartier populaire de Freguesia do O, dans le nord de

Sao Paulo. « Du fond du cœur, et même de l'estomac, il nous faut chaque jour récupérer notre amour-propre. Nous devons nous efforcer de restaurer la participation de la mairie », lance-t-elle aux employés municipaux, à qui elle promet d'examiner leurs revendications salariales. Au passage, elle remercie aussi les *boracheiros* du coin, les réparateurs de pneus qui lui ont offert quelques pièces de rechange d'occasion, ainsi que « ceux qui ont aidé à remettre quatre monte-charge en état ». Trois

L'ancienne sexologue au charisme incontestable sait que ses ambitions politiques dépendent désormais de sa capacité à réparer les dégâts

jours auparavant, elle avait reçu 30 000 paires de chaussures d'une association patronale de l'industrie du cuir. Partout où elle passe, elle ne manque jamais l'occasion de lancer des appels à l'aide.

Avec seulement 2 millions de reais (7,4 millions de francs) en caisse, la trésorerie de la municipalité n'est pas plus reluisante que les

infrastructures. Malgré un budget annuel de 7,5 milliards de reais (près de 28 milliards de francs), le troisième en importance du Brésil après ceux du gouvernement fédéral et de l'Etat de Sao Paulo, les capacités d'investissements restent limitées à la portion congrue en raison d'un endettement monstrueux qui s'élève à 18 milliards de reais (66 milliards de francs). Ancien ministre du plan dans le premier gouvernement civil formé à la fin de la dictature militaire (1964-

très critique à l'égard de la politique néolibérale du président Fernando Henrique Cardoso, a quand même fait grincer quelques dents dans les secteurs les plus à gauche du PT.

Légalement empêchée, à cause de la dette trop élevée de la municipalité, de solliciter de nouveaux emprunts auprès des organisations multilatérales (Banque mondiale et Banque interaméricaine de développement), Marta Suplicy table sur l'expérience et l'entregot de son grand argentier pour tenir ses promesses de campagne sur le plan social. Son objectif prioritaire concerne l'octroi, au terme de la première année de mandat, d'un « revenu minimum » à 60 000 familles comptant des enfants scolarisés âgés de sept à quatorze ans, et dont les rentrées mensuelles sont inférieures à trois « SMIC » brésiliens, soit 453 reais (1 680 francs). La version nationale du RMI, approuvée – dans des conditions bien plus restrictives – par le Congrès de Brasilia en décembre 1997 a d'ailleurs été le principal cheval de bataille de son époux de sénateur, candidat à la « primaire » qui doit désigner, dans deux ou trois mois, le candidat du PT à la présidentielle de 2002.

« Sao Paulo et son tissu industriel, note Marta Suplicy, ont particulière-

ment souffert de la politique économique, catastrophique pour l'emploi, appliquée ces dernières années. A tel point que 309 000 familles, le dixième de la population, survivent aujourd'hui avec moins de 250 dollars par mois. » Après avoir battu tous les records en 1999, à la suite de la récession consécutive à la brutale dévaluation du real, le taux de chômage a été réduit à 15 % grâce à la croissance de 4 % du PIB enregistrée l'an dernier. Cependant, la mairesse ne compte pas que sur la reprise pour améliorer le sort de ses administrés les plus démunis. Dès le surlendemain de sa prise de fonctions, elle tendait sa sébile dans les ministères de Brasilia en quête de fonds fédéraux susceptibles de financer un autre de ses grands projets de campagne : la « bourse-travail » destinée aux chômeurs de quinze à dix-sept ans insuffisamment scolarisés.

LES jeunes des favelas lui ont immédiatement fait comprendre que l'« état de grâce » allait être de courte durée. Samedi 20 janvier, une centaine d'adolescents originaires de la « zone sud », l'une des plus pauvres de la ville, lui ont réservé une réception morbide lorsqu'elle est arrivée au stade municipal Pacaembu pour en ravalier la façade à la peinture blanche, en compagnie de six cents bénévoles, dans le cadre de l'opération « Belezura » (néologisme tiré de *beleza*, beauté). Vêtus de T-shirts blancs maculés de peinture rouge comme s'il s'agissait de taches de sang, les manifestants se sont allongés, une croix de bois sur le ventre, près de l'entrée du stade. « C'est une erreur de commencer le nettoyage par un centre sportif qui en a le moins besoin. Nous voulons que la "Belezura" aille dans les faubourgs, principalement pour y balayer la violence », a déclaré à la presse Luiz Carlos dos Santos, coordinateur du mouvement de protestation.

Au PT, on s'inquiète déjà des dérives populistes de l'édile. On lui reproche notamment de céder à la tentation du « factoid », autre néologisme mis à la mode par son collègue centriste de Rio de Janeiro, Cesar Maia, qui désigne un événement médiatique créé de toutes pièces dans le seul but de faire parler de soi-même. A l'occasion, le « factoid » peut être à double tranchant : Martha a ainsi invité, mardi 2 janvier, soixante « habitants de la rue » à partager son déjeuner servi au Patio do Colegio, l'un des rares immeubles anciens du centre ayant échappé à l'urbanisme « cannibale » qui caractérise la ville, mais plus de six cents SDF ont assiégré les lieux. Il a fallu retarder l'heure du repas et diligenter un supplément de nourriture pour éviter l'émeute. « Cela montre le niveau de l'exclusion sociale », a répondu Marta Suplicy aux reporters accrochés à ses basques.

Dans la galaxie du parti, vaste mouvance allant des chrétiens de gauche aux trotskistes purs et durs, Marta Suplicy a de fait assumé, grâce à sa victoire aux municipales, le leadership du courant le plus proche de la social-démocratie. A l'occasion du 1^{er} Forum social mondial, le rassemblement anti-Davos qui se tiendra du 25 au 30 janvier à Porto Alegre, la capitale de l'Etat du Rio Grande do Sul, elle fera un exposé sur « l'inclusion sociale ». Pourtant, le « budget participatif », innovation majeure du PT local (sous forte influence trotskiste) qui offre la possibilité aux représentants de la société civile de se prononcer sur la répartition des investissements de la mairie, n'est pas à l'ordre du jour à Sao Paulo, bien qu'il soit, dans la Rio Grande do Sul, directement responsable de la quatrième victoire consécutive du parti dans la capitale et de la conquête, il y a deux ans, du gouvernement de l'Etat, le quatrième du Brésil par le PIB. « Mettre en place un tel système dans une ville d'un million et demi d'habitants est une chose, l'envisager pour une métropole de dix millions d'âmes en est une autre, argumente Marta. Sans une vulgarisation préalable de l'utilisation d'Internet dans les couches sociales les plus défavorisées, pareille entreprise me paraît totalement utopique. »

Jean-Jacques Sévilla

Le monde face au ralentissement de la croissance américaine

ATTERRISSAGE en douceur ou récession ? Les économistes divergent encore pour l'instant sur l'ampleur et la durée possibles du ralentissement économique américain. Seule certitude : après avoir été la locomotive de l'économie mondiale depuis le début des années 1990, les Etats-Unis vont, au moins provisoirement, cesser de jouer ce rôle. Le Fonds monétaire international a fait savoir qu'en raison de la tournure des événements aux Etats-Unis (qui s'ajoute à l'incertitude sur les prix du pétrole), il allait réviser « significativement » à la baisse ses prévisions de croissance mondiale. Celle-ci sera donc inférieure aux + 4,2 % annoncés en septembre.

De toutes les régions du monde, l'Europe devrait être la seule à pouvoir se protéger des effets du recul américain. Pour la première fois depuis le début des années 1990, la croissance européenne sera sans doute supérieure à celle des Etats-Unis en 2001, et même deux fois plus forte, si l'on en croit les économistes de la banque Morgan Stanley. Ce tournant, annoncé depuis la fin de 1999 par les dirigeants des quinze, va dans le sens d'une économie mondiale plus synchronisée et permet déjà à l'euro de regagner du terrain sur le dollar, si bien qu'on se rapproche de la parité entre les deux monnaies (1 euro = 1 dollar).

NOUVEAU CONTEXTE

Mais l'Europe, dont la capacité d'investissement est loin d'être aussi forte que celle des Etats-Unis, n'a pas vocation à devenir à son tour une « locomotive » pour le reste du monde. Sa force, c'est de pouvoir rester à l'abri du ralentissement américain grâce à une relative fermeture commerciale (les exportations vers les Etats-Unis ne représentent que 2 % du PIB de la zone euro), mais aussi grâce à une demande intérieure et une capacité d'investissement qui restent solides – les ménages et les entreprises y étant moins endettés qu'aux Etats-Unis.

Il ne faut pas toutefois exagérer ce renversement. « Même si la croissance européenne est supérieure à la croissance américaine pour quelques trimestres, rapidement le retour de la situation inverse devrait à nouveau diriger les flux de capitaux, les marchés et les politiques monétaires », indique Patrick Artus, chef des études économiques de la Caisse des dépôts. Autrement dit, sur le long terme, les perspectives de croissance demeurent plus favorables aux Etats-Unis qu'en Europe.

Le Japon, lui, devrait souffrir beaucoup plus durement que l'Europe des conséquences du repli américain. L'hypothèse d'une reprise solide au Japon s'éloigne, avec la succession de mauvais indices dans tous les domaines. Le repli américain vient additionner ses effets à une demande intérieure japonaise toujours aussi morose. De nouvelles tensions commerciales entre Washington et Tokyo ne devraient pas tarder à voir le jour.

Les pays émergents risquent de souffrir très durement des évolutions américaines. Sur le plan commercial, d'abord : les exportations vers les Etats-Unis représentent une part considérable de la richesse pour des pays comme le Mexique (25 % du PIB), la Corée du Sud (8 % du PIB), la Thaïlande ou Taiwan (12 % du PIB). Ces pays vont désormais connaître des difficultés inversement proportionnelles au soutien qu'ils avaient reçu de facto grâce à

la forte demande américaine après la crise financière de l'été 1997. Les pays d'Asie, qui ont assis une bonne part de leur richesse sur les exportations informatiques et électroniques, seront particulièrement touchés. Sur le plan financier, les pays émergents vont souffrir d'un comportement plus frileux des investisseurs, qui devraient chercher à fuir les placements risqués en 2001.

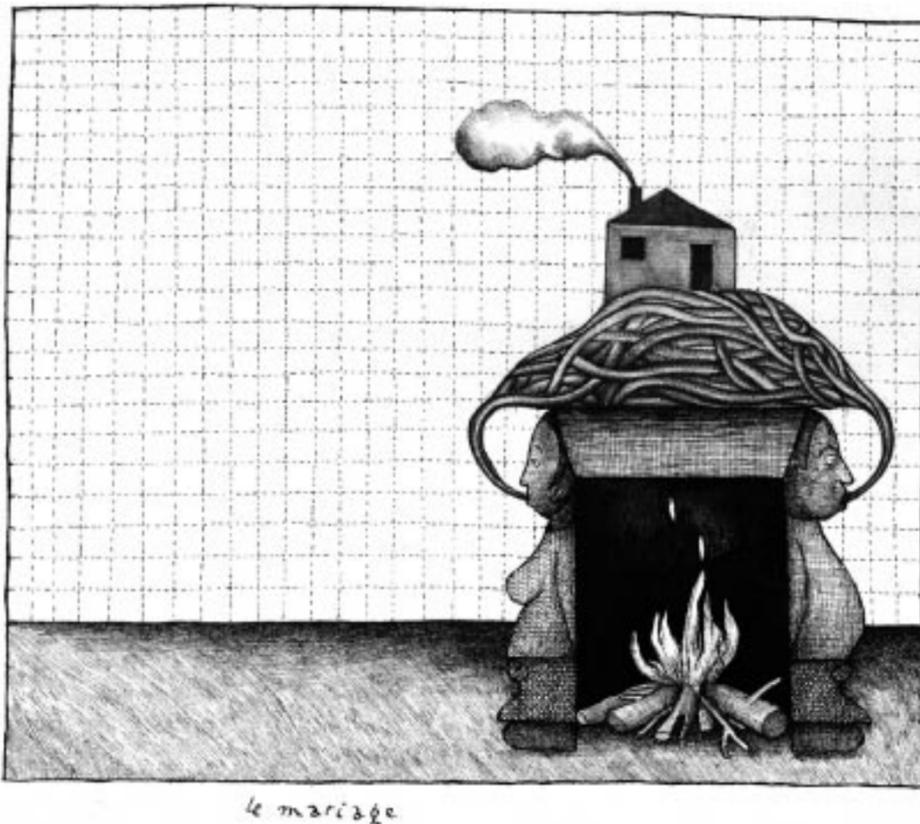
Ce nouveau contexte économique pourrait être porteur de changements politiques. On s'interroge beaucoup, outre-Atlantique, sur la montée en puissance d'un ressentiment anti-américain dans les pays les plus directement concernés par le ralentissement de la première puissance économique mondiale. La capacité d'influence extérieure des Etats-Unis est-elle menacée ? Il est trop tôt pour le dire. Mais on a vu combien la prospérité américaine avait été un puissant levier politique et diplomatique pour Bill Clin-

ton : la croissance américaine a servi de modèle pour appuyer les grands dossiers du commerce international (la Chine et l'OMC), pour « vendre » les réformes économiques à l'extérieur (Japon, Russie), voire pour appuyer le discours sur les droits de l'homme ou la non-prolifération (Vietnam, Corée du Nord).

Arrivé au pouvoir dans l'euphorie des premières années de l'après-guerre froide, Bill Clinton n'avait pas eu trop de difficultés à faire passer, un peu partout dans le monde, l'idée que la prospérité, l'expansion du capitalisme et les progrès de la démocratie allaient de pair. Les années Bush commencent dans un autre contexte, et tout indique que les accents plus « réalistes » de la nouvelle diplomatie américaine correspondent à une croissance économique moins éclatante.

Lucas Delattre

Maladies imaginaires par Guillaume Dégé



France-Chine : les frégates de la discorde

Suite de la première page

Sa décision allait cependant dans le sens d'une certaine logique continentale, et les réserves que Paris pouvait alors avoir quant à la volonté de Pékin de reprendre le contrôle de l'île où s'était réfugié Tchang Kai-shek, vaincu, en 1949, furent progressivement oubliées.

Le brusque changement de cap imprimé par Mitterrand apparut aux successeurs de Mao sur le continent, non sans raison, comme un incompréhensible coup de tonnerre précurseur d'un orage international : comment la France, à laquelle Pékin devait tant pour son statut mondial, se permettait-elle de réarmer une « province rebelle » ? D'autant qu'après les six frégates la France mitterrandienne récidivait de manière encore plus visible en fournissant à Taïpeh pas moins de soixante avions de chasse Mirage 2000-E, capables de bombardier le continent en représailles d'une éventuelle attaque des forces de Pékin contre l'île. Quelles suites pouvait-on entrevoir à ce précédent, puisque jusqu'à présent seuls les Etats-Unis avaient pris le risque, face à Pékin, de continuer à fournir des armements à l'île, pour des raisons historiques liées à la guerre froide ?

Devant une telle brèche ouverte dans le dogme d'« une seule Chine », les maîtres de la Cité interdite ont cru déceler le fruit d'une profonde révision stratégique française. Un zeste de paranoïa aidant, Pékin en tira la conclusion que la France, « amie » pendant un quart de siècle, se laissait à nouveau tenter par un aventurisme qui, à plusieurs reprises dans le passé, a

conduit les deux pays à s'affronter militairement depuis le XIX^e siècle : dans les guerres de l'opium, en 1900 lors de la rébellion des Boxers, durant la guerre de Corée en 1950-1953, en Indochine (à Dien Bien Phu en 1954), subrepticement en Algérie pendant la guerre (les Chinois ayant fourni une grosse assistance militaire au FLN)...

Ce passif ressurgit lors des événements de Tiananmen à Pékin en 1989, quand Paris (en particulier François Mitterrand et son chef diplomate d'alors, Roland Dumas) condamna en termes sentis la répression militaire du mouvement étudiant prodémocratique et accueillit ses leaders exilés. D'un coup, Pékin se rappela tous les contentieux enterrés, et, quand la décision fut prise de vendre des armes à Taïwan, les dirigeants chinois les plus conservateurs établirent un lien commode entre le soutien de façade français à ce qu'ils estimaient être la « subversion » interne et cette inacceptable « ingérence » dans le règlement du sort de l'île.

PERSONNAGES PEU RELUISANTS

La vérité, pourtant, telle qu'elle transparaît des révélations qui filent depuis plus de trois ans dans le scandale associé aux ventes d'armes à Taïwan, oblige à constater qu'on était loin, à Paris, d'obéir à une vision stratégique cohérente. Les ventes d'armes françaises à Taïwan semblent avoir été plutôt le fruit de sulfureux concours de circonstances hantés de personnages peu reluisants dans une atmosphère d'affairisme à courte vue. Ce gâchis n'avait naturellement pas lieu d'être. S'agissant d'une question majeure de politique extérieure, les ventes d'armes françaises à Taïwan auraient dû résulter d'un choix réfléchi devant une proposition qui avait été faite par les Etats-Unis dès avant la crise de Tiananmen.

Washington avait, depuis le milieu des années 1980, fait le cons-

tat d'un sous-armement de l'île face à l'effort d'équipement militaire du continent. Souhaitant partager avec un pays tiers les risques diplomatiques d'une mise à niveau des moyens de défense de Taïwan, ils s'en étaient ouverts à un François Mitterrand lui-même devenu incertain du bien-fondé de la politique du « tout-Pékin » suivie par Paris.

La suite ressemble à un jeu de rôle dans lequel M. Dumas fait l'effet d'avoir posé aussi longtemps qu'il le pouvait en garant de la continuité gaulliste face aux Chinois, jusqu'à ce que l'occasion fasse le larron à la faveur de la révulsion provoquée en France par la répression militaire de 1989 à Pékin. D'un coup, la France semblait choisir l'espoir démocratique que commençait à incarner Taïwan...

Semblait seulement. Car, dix ans plus tard, on attend toujours la preuve d'une authentique réflexion politique dépassant les intérêts privés d'intermédiaires suspects. Cette histoire, pitoyable en termes de relations extérieures, doit ensuite beaucoup aux cohabitations politiques françaises successives. La droite, à la fin du deuxième septennat de Mitterrand, s'est fait un point d'honneur de renouer avec Pékin, contre les socialistes,

au nom de l'héritage de De Gaulle. Mais elle le fit sur des bases irréalistes : promettre de « ne pas participer à l'armement de Taïwan » à l'avenir, comme l'a fait le gouvernement Balladur en 1994, était contraire à la réalité même des choses en cours, puisque les programmes d'armements mis en route à Taïwan étaient appelés à durer jusque bien après le tournant du millénaire, par force des contrats signés (les deux pays ont, de fait, des échanges militaires permanents). C'est Jacques Chirac, à qui les Chinois n'ont fait un temps bonne figure que pour le mettre à l'épreuve, qui paie aujourd'hui le prix de ces faux-semblants : la méfiance de Pékin envers les promesses françaises couvre l'ensemble de la classe politique parisienne, droite et gauche confondues.

Devant pareil fatras, la prudence à elle seule devrait dicter à Paris de remettre à plat ses rapports avec le monde chinois. Faute de quoi de mauvaises surprises sont à craindre, dans le contexte tendu du détroit de Formose, Pékin y roulant des muscles régulièrement pour affirmer sa détermination à ne pas permettre à l'île de s'émanciper de sa souveraineté théorique.

Francis Deron

PRÉCISIONS

CHARLES MÉRIEUX

Charles Mérieux est mort vendredi 19 janvier à Lyon, ville où il était né le 9 janvier 1907 (« Un industriel humaniste au service de la médecine », *Le Monde* du 20 janvier).

TORTURE

Dans notre article paru dans *Le Monde* du 8 décembre 2000 et intitulé « Conscience chrétienne et torture en Algérie », nous avons omis de signaler le rôle joué dans le camp de la protestation par le quotidien *La Croix*, en particulier les

reportages en Algérie de Jacques Duquesne des 8 au 15 janvier 1958.

RECTIFICATIF

MEXIQUE

Dans l'entretien avec le ministre des affaires étrangères du Mexique, Jorge G. Castañeda (*Le Monde* du 18 janvier), une erreur nous a fait écrire que le Mexique avait posé sa « candidature, pour être membre permanent latino-américain au conseil de sécurité » de l'ONU pour la période 2002-2003. Le Mexique a en fait posé sa candidature pour être un membre « non permanent » de cet organe.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Retraites : quelle réforme ?

Si l'on s'en tient aux apparences, la pièce politico-syndicale qui se joue actuellement autour des retraites est d'une grande simplicité. Elle trouverait son origine dans la « provocation » du Medef. Adeptes du diktat, l'organisation patronale a en effet appelé ses entreprises adhérentes à ne plus prélever les cotisations ASF, c'est-à-dire certaines des cotisations qui assurent le financement de la retraite à 60 ans. Révulsées par cette forme d'oukase, les organisations syndicales – jusqu'à la CFDT, pourtant en connivence avec le Medef pour la réforme de l'assurance-chômage – n'ont eu d'autre choix que de faire front commun et d'appeler, jeudi 25 janvier, à la grève et à la manifestation. De son côté, Lionel Jospin a vivement réagi, dénonçant le coup de force du patronat et ne ratant plus une occasion de rappeler que refondation sociale ne doit pas rimer avec régression sociale.

De prime abord, donc, l'enjeu de la confrontation pourrait sembler évident : d'un côté, la gauche dans toutes ses composantes, politiques et syndicales, défend l'une des réformes qui lui servent d'étendard, celle de la retraite à 60 ans ; de l'autre, le patronat veut mettre en pièces un « acquis social » de première importance.

Dans cette version, pourtant, il y a quelque chose qui ne correspond pas à la réalité. Certes, le Medef a agi avec brutalité. Il se trouve d'ailleurs quelques grandes voix, dans le monde de l'entreprise, pour le déplorer et rappeler, sur un dossier aussi important que celui de la retraite, la con-

certation doit l'emporter. Mais ce constat ne doit pas en cacher un autre : malgré ses vigoureuses protestations, le premier ministre n'est sûrement pas fâché que le Medef ait agi de la sorte. A l'approche des élections municipales, il peut penser qu'il en tirera profit. Et, sur le fond, cela lui permet de faire illusion.

Longtemps on a cru qu'une grande réforme des retraites verrait le jour. M. Jospin s'y était engagé. Il en avait même tracé les contours, évoquant – comme le souhaite aussi le patronat – un allongement de la durée d'activité pour les fonctionnaires. Le projet s'est finalement enlisé, et la seule vraie décision prise par le gouvernement a consisté à annoncer le versement, dans le fonds de réserve des retraites, d'une bonne partie des 130 milliards de francs attendus de l'attribution des licences téléphoniques de troisième génération.

Avec l'habileté qu'on lui connaît, le premier ministre tire ainsi avantage des outrances du patronat. Mais on ignore toujours son projet en matière de retraites. En outre, avec le retrait de Suez-Lyonnaise de la procédure d'attribution des licences téléphoniques, 32 milliards de francs viennent de partir en fumée, sur les 130 escomptés. Et si d'aventure Bouygues venait aussi à faire défaut, le fonds de réserve verrait fondre son magot encore davantage.

Polémiquer avec Ernest-Antoine Seillière apparaît ainsi une diversion qui ne résout pas le problème de fond : le système français de retraite n'est-il pas en grave danger ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction) ; Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Première greffe d'un rein

CONSIDÉRÉE comme théoriquement possible depuis longtemps, la greffe du rein n'a été effectuée qu'une ou deux fois. Elle vient de l'être en France ces jours derniers et, semble-t-il, pour la première fois. On attendit que l'exécution capitale d'un condamné exempt de toute tare eût lieu. A l'heure fixée, deux actes chirurgicaux furent simultanément entrepris : l'un à la Santé sur le supplicié, l'autre à l'hôpital sur la malade.

Cette première greffe est un succès opératoire qu'on ne saurait trop admirer : tant d'embûches attendaient les chirurgiens ! Mais il n'est pas encore permis de dire que c'est un succès fonctionnel : la quantité d'urine émise est faible, on souhaiterait connaître sa composition et savoir ce que sont devenus les taux sanguins de l'urée, des chlorures, etc. Bref, la question

demeure de savoir si la greffe brillamment réalisée a été efficace, et si un rein privé d'innervation comme l'est un rein greffé peut fonctionner normalement : le proche avenir nous le dira.

Il n'en reste pas moins que la technique d'une opération audacieuse est maintenant au point. La chirurgie recule ses limites : aux médecins et aux biologistes de dire si ce n'est là qu'une performance sans utilité durable, ou si réellement les maladies du rein et l'hypertension artérielle qui en résulte si souvent ont trouvé dans la greffe d'un rein sain des chances de guérison durable. Mais si le souhait que chacun forme se réalise, on se demande avec perplexité où les chirurgiens trouveront les reins nécessaires à tant de malades !

Professeur André Lemaire
(26 janvier 1951.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Faut-il dire « oui » à Paris 2008 ?

par Eric Adamkiewicz

COMME toutes les grandes manifestations sportives, les Jeux olympiques sont devenus principalement un enjeu de communication. Les retombées de telles manifestations, difficilement mesurables, sont systématiquement présentées comme positives. Or elles ont toutes eu des conséquences financières négatives pour les villes ou régions organisatrices (Grenoble et la Savoie pour la France, Montréal, Séoul, Barcelone, Atlanta...). L'exception demeure Los Angeles (1984).

Pour toutes les autres, les coûts ont été assumés par les pouvoirs publics (donc les contribuables) qui ont couvert les investissements pharaoniques nécessaires aux Jeux. « Les Jeux payeront les Jeux », avaient déclaré en chœur Jean-

Claude Killy et Michel Barnier. Faut-il d'avoir préparé correctement l'après-événement, ce ne fut pas le cas, comme pour la majorité des Jeux.

Quid en effet de l'après-JO ? Nous nous contentons trop souvent de concevoir un développement économique sur une suite ponctuelle d'événements hautement médiatisés (Coupe du monde, Jeux olympiques, Exposition universelle...). Ce ne sont que des opérations à court terme, financées principalement par les deniers publics, et dont le principal bénéficiaire reste le secteur du bâtiment et des travaux dits « publics ». Nous devrions plutôt penser à l'intérêt du citoyen après les Jeux.

Même si, dans le cas de Paris 2008, « seulement » 40 % des

infrastructures sont à construire, comment concevoir qu'un tel événement puisse être organisé sans tenir compte de l'évolution des comportements sportifs et récréatifs des Français ? Soixante pour cent de nos compatriotes pratiquent des activités sportives et récréatives hors du système fédéral compétitif – toutes les études actuelles le montrent. Une minorité de pratiquants bénéficieront encore une fois de la majorité des moyens.

Dès lors, quel intérêt avon-nous à construire des « temples » pour la pratique compétitive, équipements dont l'utilisation post-Jeux risque d'être inadaptée au grand public et dont les gradins seront souvent vides ? Grands consommateurs de budgets, ces équipements limiteront de fait les investissements sportifs et récréatifs destinés aux milieux scolaire et associatif. Le Fonds national de développement du sport sera une fois encore mis à contribution et la redistribution vers les petites structures sera stoppée.

Lors des grandes manifestations précédentes, Albertville en 1992 ou le Mondial en 1998, les coûts ont été très importants, systématiquement plus élevés que prévu. De nombreuses communes « olympiques » de Savoie sont largement endettées. Les retombées socio-économiques des Jeux sont souvent loin d'être celles attendues.

Si la Coupe du monde a engen-

dré des bénéfices, c'est simplement parce que toutes les rénovations de stades et la construction du Stade de France ont été artificiellement sorties du budget.

D'autre part, comment prendre au sérieux les affirmations d'impact touristique important alors que Paris est déjà la ville la plus visitée au monde ? De quel développement du tourisme parle-t-on ? On met en avant un effet Coupe du monde, mais aucune étude approfondie n'a été engagée sur le sujet : nous sommes face à des estimations des plus aléatoires.

Les grandes manifestations sportives ne sont que des prétextes à l'aménagement du territoire. Le projet pour Paris 2008 n'est qu'un moyen de développer le nord-est de la capitale. Les différents projets n'ont été commandés qu'à des architectes de renom. Les Jeux seront éphémères, pas les infrastructures implantées. Le contribuable ne peut se satisfaire d'arguments tels que : « Les scolaires utiliseront les équipements », « Des universités pourront s'implanter ». Quels scolaires ? A-t-on estimé leurs besoins réels ? Comment

ment et d'économie durable, alors donnons-nous les moyens d'une réelle réussite et concevons des projets complets qui dépassent la simple communication.

Travailler à long terme nécessite de concevoir des équipements sportifs transformables après les Jeux, mais surtout adaptables à d'autres publics. Les usages de ces publics doivent impérativement être pris en compte lors de la conception des équipements et intégrer les données relatives à la gestion postolympique des sites. Pour le moment, nous ne sommes en présence que de beaux projets architecturaux, la véritable gestion sera prévue ultérieurement.

Barcelone est présentée comme un modèle du genre, mais qu'en est-il de l'endettement de cette ville ? Les conséquences financières sont cachées sous les paillettes des manifestations. Les JO sont bons pour l'image. De qui ? Des organisateurs ? Des politiques ?

Alors, à moins d'envisager encore une fois de concevoir des équipements avec de l'argent public pour que le privé les gère ensuite et fasse des bénéfices importants, faut-il dire « oui » à Paris 2008 ?

Eric Adamkiewicz est maître de conférences à l'université Paul-Sabatier de Toulouse (sociologie, management du sport et programmation d'espaces et d'équipements sportifs et récréatifs).

Un enjeu national

par Claude Bébéar

LE 13 juillet 1998, la France était sur un nuage. Elle venait de vivre, à travers la Coupe du monde de football, l'un des plus grands bonheurs de la fin du XX^e siècle. Elle se passait et se repassait cent fois le film tourné la veille, au Stade de France, puis dans les rues, les cités, sur les places des villes et des villages. Un film qui avait pour héros des garçons dont la diversité des noms, des visages, des origines suffisait à dire la diversité d'une communauté nationale.

Le monde entier nous envoyait ce moment rare d'unité et de confiance en soi. Un grand événement sportif l'avait permis. Sans doute parce que, malgré les reproches et les mises en garde qu'on peut parfois lui adresser, le sport reste, à ce niveau de talent et de rencontre avec un engouement populaire, une source unique de plaisirs partagés et d'émotions collectives.

Personne ne voulait en rester là. Et c'est ainsi, presque comme une évidence, qu'est née, qu'a grandi, que s'est imposée l'idée d'une candidature française aux Jeux olympiques de 2008.

Aujourd'hui, ce n'est plus une idée, c'est un projet sérieux, crédible, ambitieux. Le dossier de candidature que nous venons de remettre au Comité international olympique offre toutes les garanties exigées pour la bonne organisation d'un tel événement. En près de 600 pages, nous disons comment nous ferons des Jeux de 2008 une grande réussite sportive, une fête populaire ouverte à toutes les cultures du monde, un rendez-vous planétaire qui identifiera l'olympisme aux valeurs de solidarité et de liberté.

Nous voulons passionnément ces Jeux. Nous ne sommes pas les seuls. Quatre autres villes sont candidates : Pékin, Toronto, Osaka et Istanbul. Autant dire que la concurrence est rude. Mais nous avons confiance. Nous voulons et nous pouvons gagner, parce que nous avons la conviction que la France a besoin des Jeux olympiques, et que les Jeux olympiques seront ici chez eux, tant est forte la volonté de les accueillir avec enthousiasme, sérieux, générosité.

Car c'est un fait confirmé par toutes les enquêtes d'opinion : les Françaises et les Français ont pris goût à l'accueil de grands rassemblements porteurs de messages d'espérance et capables de valoriser ce que ce pays a de meilleur. Nul doute qu'ils veulent les Jeux olympiques de 2008. Alors faisons-le savoir. Exprimons cette volonté. Montrons que le déroulement de l'événement à Paris et en région parisienne ne diminue en rien sa portée nationale. Au contraire. Pour gagner les Jeux aujourd'hui, pour les réussir demain, Paris et l'Île-de-France ont et auront besoin de la mobilisation de tout le pays.

Nous aurons d'abord besoin de l'engagement de plusieurs dizaines de milliers de bénévoles. Ces femmes et ces hommes viendront de toutes les régions. Le programme de recrutement qui sera mis en place sera un formidable stimulant pour la vie associative. Les clubs sportifs joueront bien sûr un rôle essentiel dans cette dynamique. Les JO seront ainsi un tremplin de civisme et de citoyenneté. N'est-ce pas là un enjeu national ?

Nous aurons besoin de l'engage-

ment des entreprises françaises. Organiser les Jeux dans le respect de l'équilibre financier est une performance complexe. Elle traduira la force et la vitalité de notre tissu économique. La construction de plusieurs sites olympiques, l'organisation et le déroulement même des Jeux font appel à une diversité d'activités. Les secteurs de haute technologie sont de plus en plus sollicités. Dans ce domaine, la France a acquis un savoir-faire reconnu. Les Jeux permettront de valoriser nos pôles de recherche et d'innovation. Les retombées économiques positives seront multiples. N'est-ce pas là un enjeu national ?

Nous aurons besoin de l'engagement de plusieurs milliers d'agents de l'Etat, des collectivités et de très nombreux services publics. C'est sur leur compétence et leur dévouement que reposera, en particulier, une satisfaction des exigences de sécurité. Les Jeux seront aussi une vitrine pour le développement de transports collectifs rapides et propres, le respect de l'environnement, la place nouvelle du sport dans l'aménagement des villes et les modes de vie. N'est-ce pas là un enjeu national ?

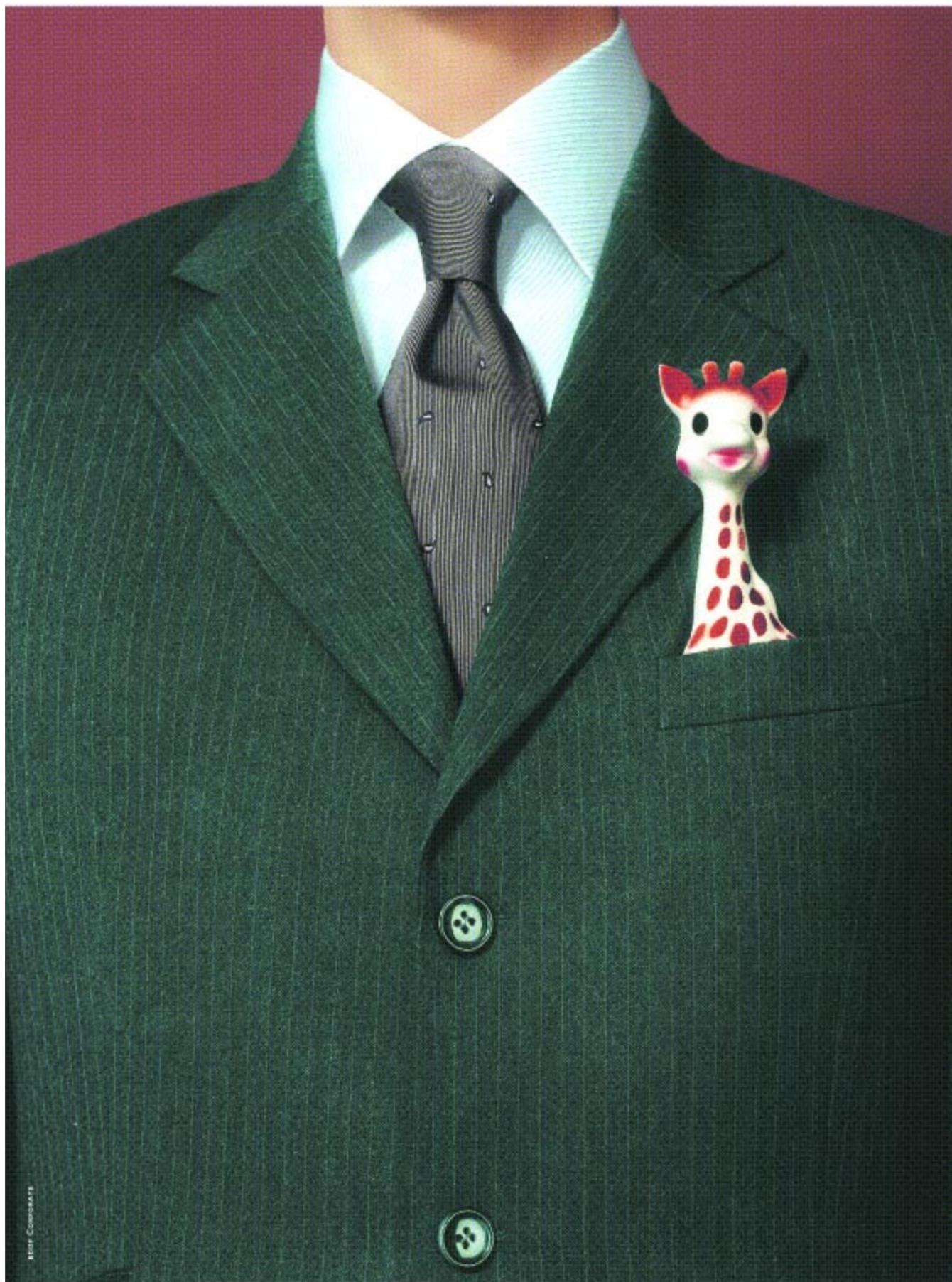
Les Françaises et les Français veulent les Jeux olympiques de 2008. Alors faisons-le savoir. Exprimons cette volonté

Enfin, et peut-être surtout, nous aurons besoin de la participation de millions de jeunes à cette aventure olympique. Au fond, ce qui nous pousse le plus à vouloir ces Jeux de 2008, c'est d'abord cette certitude que l'avenir du sport et de l'olympisme réside dans leur capacité à rester des repères positifs et porteurs de sens pour des générations entières. Ce n'est évidemment pas un hasard si, parmi les très nombreux Français qui ont vibré aux exploits de nos athlètes à Sydney, les jeunes ont été les premiers à se reconnaître dans cette France en or, qu'elle s'appelle David Douillet ou Brahim Asloum. Une fois encore, comme en 1998, c'est en se regardant dans le miroir tendu par ses champions que la France a renvoyé à travers le monde l'image d'un pays uni et multiple. N'est-ce pas là – ô combien ! – un enjeu national ?

Tout se décidera le 13 juillet prochain, avec l'élection de la ville hôte des Jeux de 2008. Les six mois qui nous séparent de cette échéance ne sont pas de trop pour que se fasse voir et entendre, nettement et fortement, partout en France, le soutien à notre candidature aux Jeux olympiques.

Si le choix du Comité international olympique se porte sur Paris, c'est toute la France qui sera déclarée victorieuse.

Claude Bébéar est président de la commission exécutive de la candidature de Paris - Île-de-France.



L'écriture empêchée de l'histoire

par Sonia Combe

SANS précédent dans l'histoire de leur institution, la récente mobilisation des professionnels des Archives en faveur d'une « cité pour les archives » mérite qu'on s'y arrête. La médiocrité des moyens matériels dont disposent les Archives de France, et plus particulièrement les Archives nationales, n'est un secret pour personne. Pis : cette situation n'étonnait même plus, tant l'on s'était habitué à la pénurie qui règne dans ces « obscurs » secteurs de la culture. C'est pourquoi il faut se féliciter qu'elle soit enfin publiquement et collectivement dénoncée.

Mais cette question ancienne, qui resurgit avec force aujourd'hui, ne devrait pas être dissociée de cette autre revendication dont l'actualité ne cesse de rappeler l'importance : que soient enfin adoptées une législation et des dispositions ouvrant l'accès aux archives contemporaines. Or, où en sommes-nous à ce jour ? Au point mort, tout simplement, en dépit des assurances que ne cessent de prodiguer depuis des années les pouvoirs publics. Les promesses d'ouverture de toutes les archives de Vichy et d'une « plus grande facilité de consultation » des archives de la guerre d'Algérie sont restées lettre morte. L'élaboration d'un projet de loi destinée à remplacer la législation de 1979 sem-

ble être en panne. Elle avait pourtant été annoncée peu après la publication du rapport de Guy Braibant « Les archives en France »... en 1996.

Au cours de sa mission, le conseiller d'Etat avait prêté une attention particulière à la question de l'accès aux archives, préconisant la réduction des délais de communication actuellement échelonnés entre 60 et 150 ans à deux seuls délais de 25 et 50 ans (protection de la vie privée). L'inco-

rapport Braibant pointait un problème majeur de la recherche historique, celui du contrôle des sources : « L'exclusivité dont peuvent ainsi bénéficier certains chercheurs est d'autant plus regrettable qu'elle permet à leurs travaux d'échapper à toute critique scientifique, en faisant obstacle à ce que des personnes travaillant sur le même domaine de recherche se livrent à un contrôle des sources. »

Certes, récemment, sous la pression d'une opinion publique de

Il existe quelques raisons de s'inquiéter. Les quatre versions (sauf erreur de notre part) successives d'une nouvelle législation élaborées jusqu'ici n'ont encore débouché sur aucune proposition au Sénat et au Parlement. Doit-on interpréter le récent « relèvement de ses fonctions sur sa demande » – autrement dit la démission – de Philippe Béval, directeur des Archives de France, nommé en 1998 pour mener à bien ce projet comme un aveu d'impuissance ?

Institution en crise, les Archives souffrent de leur situation matérielle. Mais pas seulement. Tout autant que de moyens plus adaptés à leur mission de collecte, de traitement, de conservation et de communication, elles ont besoin de repenser leur fonction de service public chargé de permettre l'écriture de l'histoire. Pour cela, une nouvelle loi sur les archives s'inspirant du rapport Braibant (et réduisant ainsi cet écart avec bien des législations étrangères qui nuit tant à leur renommée internationale !) reste indispensable. Faute de quoi, l'archiviste de l'Institut François-Mitterrand, Dominique Bertinotti, pourra continuer à déclarer, comme dans ces colonnes il y a peu : « Je me montre plus libérale que les Archives nationales... »

Il ne peut durer sans poser d'insurmontables problèmes.

L'initiative du recueil systématique de témoignages oraux appartient indiscutablement aux Etats-Unis, et en premier lieu à l'armée américaine. Dès 1942, le chef d'état-major général, le général Marshall, a persuadé le président Roosevelt de la nécessité de conserver la mémoire de l'armée engagée dans la lutte contre les forces de l'Axe. Et, dès novembre 1943, des « historiens militaires » recueillent au soir du combat les témoignages aussi bien du simple soldat que du commandant en chef.

Depuis lors, cette pratique s'est institutionnalisée, avec la création de « détachements d'histoire militaire », affectés à toutes les opérations militaires. Plusieurs milliers de ces témoignages que nous appellerons immédiats, puisqu'ils sont recueillis à chaud, dans la proximité de l'événement, ont ainsi été enregistrés au Vietnam : leur transcription représente 81 000 pages. Pendant la guerre du Golfe, plus de 200 entretiens ont été consignés.

A de très rares exceptions près, dont une des plus surprenantes est française, la constitution de fonds systématique de témoignages immédiats reste l'exclusivité de l'armée américaine. En revanche, les témoignages recueillis a posteriori – nous conseillons donc de les nommer « témoignages ultérieurs » –, eux aussi réalisés d'abord aux Etats-Unis, sont, dans le monde entier, pratique courante.

Partout cette collecte s'organise autour de deux pôles majeurs : le premier repose sur l'intérêt porté aux élites et aux notables, le deuxième sur celui témoigné aux exclus et aux « oubliés de l'histoire », puisque l'on désigne ainsi les simples citoyens trop souvent absents des archives traditionnelles, celles-ci résultant essentiellement de l'activité des classes dominantes et de l'Etat. L'histoire des conflits constitue un troisième centre de recherche.

On assiste dans le monde entier à un extraordinaire foisonnement des archives orales. Il n'existe pas pour autant de règles strictes qui président à la création des sources orales ; ses conditions techniques et scientifiques varient d'un pays à l'autre.

Il en est de même de leurs conditions de communication, qui changent selon les pays et en fonction des différentes législations concernées, sur la propriété intellectuelle, sur l'accès aux archives, sur la protection de la vie privée et le traitement des données personnelles. Une seule loi sur les archives dans le monde, celle du Sénégal en 1991, mentionne les « archives orales ». Partout ailleurs, c'est l'improvisation.

Mais aux Etats-Unis se dégage une tendance très nette à obtenir du chercheur et du témoin la cession de leurs droits et leur transfert à l'institution qui a suscité le recueil du témoignage. Elle existe aussi en Grande-Bretagne. En revanche, le droit communautaire européen aurait une nette propension à privilégier le droit moral imprescriptible et incessible du témoin et du chercheur, à l'image du droit d'auteur...

L'ensemble des pratiques et expériences menées pour la collecte de témoignages a donné naissance aux Etats-Unis à une science auxiliaire de l'histoire, sinon une discipline à part entière, nommée « oral history » : une certaine conception de l'histoire, qui se détourne de l'histoire des élites et qui propose une nouvelle approche de l'histoire.

Grâce à une très forte démocratisation de l'étude du passé, « l'histoire orale » bénéficie d'une popularité extraordinaire. Son développement constitue, dans bien des pays, notamment aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et maintenant en Amérique latine, un véritable phénomène de société.

Ce n'est pas exactement le cas en France, qui occupe une position à part sur le terrain des « archives orales », tout à la fois réticente, voire hostile et extraordinairement novatrice, voire exemplaire. En 1950

Précieuses « archives orales »

par Georgette Elgey

INCONTESTABLE est le vide juridique propre aux témoignages oraux, à leur constitution, à leur communication. Il ne peut durer sans poser d'insurmontables problèmes.

L'initiative du recueil systématique de témoignages oraux appartient indiscutablement aux Etats-Unis, et en premier lieu à l'armée américaine. Dès 1942, le chef d'état-major général, le général Marshall, a persuadé le président Roosevelt de la nécessité de conserver la mémoire de l'armée engagée dans la lutte contre les forces de l'Axe. Et, dès novembre 1943, des « historiens militaires » recueillent au soir du combat les témoignages aussi bien du simple soldat que du commandant en chef.

Depuis lors, cette pratique s'est institutionnalisée, avec la création de « détachements d'histoire militaire », affectés à toutes les opérations militaires. Plusieurs milliers de ces témoignages que nous appellerons immédiats, puisqu'ils sont recueillis à chaud, dans la proximité de l'événement, ont ainsi été enregistrés au Vietnam : leur transcription représente 81 000 pages. Pendant la guerre du Golfe, plus de 200 entretiens ont été consignés.

A de très rares exceptions près, dont une des plus surprenantes est française, la constitution de fonds systématique de témoignages immédiats reste l'exclusivité de l'armée américaine. En revanche, les témoignages recueillis a posteriori – nous conseillons donc de les nommer « témoignages ultérieurs » –, eux aussi réalisés d'abord aux Etats-Unis, sont, dans le monde entier, pratique courante.

Partout cette collecte s'organise autour de deux pôles majeurs : le premier repose sur l'intérêt porté aux élites et aux notables, le deuxième sur celui témoigné aux exclus et aux « oubliés de l'histoire », puisque l'on désigne ainsi les simples citoyens trop souvent absents des archives traditionnelles, celles-ci résultant essentiellement de l'activité des classes dominantes et de l'Etat. L'histoire des conflits constitue un troisième centre de recherche.

On assiste dans le monde entier à un extraordinaire foisonnement des archives orales. Il n'existe pas pour autant de règles strictes qui président à la création des sources orales ; ses conditions techniques et scientifiques varient d'un pays à l'autre.

Il en est de même de leurs conditions de communication, qui changent selon les pays et en fonction des différentes législations concernées, sur la propriété intellectuelle, sur l'accès aux archives, sur la protection de la vie privée et le traitement des données personnelles. Une seule loi sur les archives dans le monde, celle du Sénégal en 1991, mentionne les « archives orales ». Partout ailleurs, c'est l'improvisation.

Mais aux Etats-Unis se dégage une tendance très nette à obtenir du chercheur et du témoin la cession de leurs droits et leur transfert à l'institution qui a suscité le recueil du témoignage. Elle existe aussi en Grande-Bretagne. En revanche, le droit communautaire européen aurait une nette propension à privilégier le droit moral imprescriptible et incessible du témoin et du chercheur, à l'image du droit d'auteur...

L'ensemble des pratiques et expériences menées pour la collecte de témoignages a donné naissance aux Etats-Unis à une science auxiliaire de l'histoire, sinon une discipline à part entière, nommée « oral history » : une certaine conception de l'histoire, qui se détourne de l'histoire des élites et qui propose une nouvelle approche de l'histoire.

Grâce à une très forte démocratisation de l'étude du passé, « l'histoire orale » bénéficie d'une popularité extraordinaire. Son développement constitue, dans bien des pays, notamment aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et maintenant en Amérique latine, un véritable phénomène de société.

Ce n'est pas exactement le cas en France, qui occupe une position à part sur le terrain des « archives orales », tout à la fois réticente, voire hostile et extraordinairement novatrice, voire exemplaire. En 1950

encore, pour l'immense majorité des universitaires français, la collecte des témoignages oraux était jugée sans intérêt. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les travaux universitaires les plus incontestables le prouvent : l'histoire du temps présent a acquis en France la légitimité que certains lui ont longtemps refusée.

Mais – c'est là l'exception française – en un temps où la valeur des témoignages oraux n'y était guère reconnue, la France a pris, dans ce domaine, des initiatives exceptionnelles et sur les terrains les plus divers. En octobre 1944, par une décision du gouvernement provisoire de la République française, fut créée la Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération, chargée de recueillir les témoignages oraux afin de suppléer à l'absence d'archives concernant l'action de la Résistance. Dès son élection à la présidence de la République en 1947, le premier président de la IV^e République, Vincent Auriol, réalisa une expérience unique. Dans le souci de fournir à l'Histoire le maximum de matériaux, il a veillé à l'enregistrement de tous les propos tenus dans son bureau, sans que nul n'en soit prévenu. Dès la création de son mouvement en 1957, le fondateur d'ATD-Quart Monde, le Père Joseph Wrezninski, demanda à tous ses collaborateurs de noter au jour le jour tous leurs entretiens dans les cités d'urgence. Il entendait ainsi aider à la réinsertion des exclus de notre société, en soulignant l'intérêt de leur histoire personnelle, partie prenante d'un destin collectif. Grâce à ces comptes rendus quotidiens, ATD-Quart Monde possède aujourd'hui une collection unique : plus de 5 000 récits de vie...

Incontestable est le vide juridique propre aux témoignages oraux, à leur constitution, à leur communication

Aujourd'hui, où plus personne en France ne conteste l'importance des témoignages oraux, leur foisonnement n'a rien à envier à celui qui existe hors de nos frontières. Ces « archives orales » peuvent être le fruit d'une initiative publique. Elles peuvent aussi être le résultat d'initiatives syndicales, professionnelles, associatives, individuelles. Leur variété est infinie. Mais il n'existe pas de programme cohérent de collecte de témoignages oraux, comme il en est un pour les archives traditionnelles.

Le Conseil économique et social propose que tous les témoignages oraux soient ainsi définis : « Les témoignages oraux, couramment dénommés « archives orales », sont recueillis dans un but de documentation scientifique et/ou dans un souci patrimonial. En fonction du critère de temporalité lors de leur réalisation, certains sont dénommés « témoignages immédiats », et d'autres, « témoignages ultérieurs ». »

Il faut aussi que soit défini le caractère scientifique de la collecte, et que le statut juridique des témoignages oraux, leur assimilation aux archives publiques ou privées, selon les fonctions du témoin et les conditions de la collecte, vienne compléter par un titre nouveau la loi sur les archives du 3 janvier 1979, toujours en vigueur.

En un siècle d'oralité triomphante, avec l'extraordinaire développement des nouveaux moyens de communication, conserver la parole est un devoir si l'on veut éviter que la surinformation dématérialisée, caractéristique de notre époque, n'entraîne la disparition de la mémoire de notre temps.

Georgette Elgey est historienne. Membre du Conseil économique et social, elle a été chargée par cette assemblée d'un avis sur les « archives orales ». Ce texte est extrait de la présentation, le 9 janvier, de cet avis.

Institution en crise, les Archives souffrent de leur situation matérielle. Mais pas seulement

hérence entre les lois sur la transparence de 1978 et la loi sur les archives de 1979 était soulignée.

L'auteur du rapport s'interrogeait avec pertinence sur les effets pervers du système de « dérogation » – cette pratique qui fait qu'en matière de consultation d'archives, il y a des citoyens plus égaux que d'autres. A la suite du « risque sérieux de subjectivité, puisque les dérogations sont accordées en fonction de la personnalité du chercheur, de sa notoriété ou de l'opinion que l'administration peut se faire de ses recherches », le

plus en plus concernée, l'auteur du premier livre sur le massacre d'Algériens le 17 octobre 1961, Jean-Luc Einaudi, a pu enfin obtenir à son tour l'accès à des archives de la préfecture de police. Il aura donc fallu, dans un pays démocratique, des années de combat pour que soit permise, archives à l'appui, l'écriture d'une page sombre de l'histoire nationale. Et c'est malheureusement ce qui se passe encore tous les jours et continuera à se passer si l'abandon du projet de loi sur les archives devait être confirmé.

Sonia Combe est conservatrice.

CDC IXIS
On n'a jamais vu une banque naître
avec autant d'expérience.

Parce que le monde financier révèle de nouveaux horizons, il lui fallait une nouvelle banque pour répondre aux besoins des institutionnels et des grandes entreprises. Héritière de près de 200 ans d'expertise financière institutionnelle du groupe Caisse des dépôts, CDC IXIS réunit 5000 collaborateurs entre Paris, Londres, Francfort, New York, Boston, Chicago et Tokyo. Dotée d'une notation triple A, cette nouvelle banque a pour ambition d'être à la pointe de l'innovation sur ses différents métiers : marchés et financements, gestion d'actifs et services bancaires et titres. www.cdclxis.com

ENSEMBLE, ON N'A PAS FINI D'INVENTER.



TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le groupe Suez-Lyonnaise a annoncé, mercredi 24 janvier, à une semaine de la date limite du dépôt des dossiers, qu'il ne serait pas candidat à

une licence de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS). ● DANS LES CONDITIONS actuelles, Suez a jugé que l'UMTS était un projet trop risqué. ● L'EUPHORIE qui

régnait dans les télécoms il y a un an a laissé place aux doutes sur la rentabilité des projets. Les investisseurs sont devenus méfiants devant l'endettement massif des opérateurs.

● LA DÉCISION constitue une alerte. Elle fragilise l'ensemble de la procédure d'attribution des licences. L'avenir de cette dernière dépend désormais du choix de Bouygues. ● POUR

l'ÉTAT, le retrait de Suez représente un manque à gagner de 32,5 milliards de francs sur quinze ans, dont la moitié en 2001 et 2002. (Lire aussi notre éditorial page 15.)

Le retrait de Suez-Lyonnaise empoisonne la course aux licences UMTS

Pour l'Etat, la perte financière se chiffre déjà à 32,5 milliards de francs. La défection d'un deuxième candidat, sur les trois restants, remettrait en cause la totalité de la procédure. Bouygues, dont le conseil se réunit le 30 janvier, tient entre ses mains l'avenir de la troisième génération de téléphones mobiles

SUEZ-LYONNAISE des eaux a créé l'événement en annonçant, mercredi 24 janvier, qu'il ne serait pas candidat à l'attribution des licences UMTS en France (Le Monde du 25 janvier). Une semaine avant la date limite de dépôt des dossiers, fixée le 31 janvier à midi par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), cet abandon a fait l'effet d'un coup de semonce.

La décision de Bouygues. Maintenant, tous les regards se tournent vers le groupe Bouygues. De sa décision d'être ou non candidat dépend l'avenir d'une procédure d'attribution bien fragilisée. Des rumeurs faisaient état, mercredi, d'un possible désistement du groupe de BTP et de communication. « Rien ne sera décidé avant le conseil d'administration du 30 janvier », affirme-t-on dans le groupe. Coincé entre le choix de « la mort lente et la mort subite », son PDG hésite. L'UMTS représente un pari industriel et financier extraordinairement risqué pour le groupe, déjà très endetté. Les actionnaires extérieurs ne semblent pas tous d'accord sur le choix à prendre. Le retrait de Suez bouscule encore le jeu.

Avenir de la procédure. Pourrait-elle se poursuivre si Bouygues renonce à son tour à déposer une candidature ? Probablement pas. « Il serait difficile pour la France de n'attribuer que deux licences au lieu de quatre, alors que l'Union européenne avait recommandé à

chaque pays d'attribuer au moins une licence UMTS de plus que le nombre de licences GSM. Mais le gouvernement, en plein campagne électorale, peut-il accepter de remettre en cause la procédure qu'il a choisie ? », note un observateur. « Il serait temps que les pouvoirs publics s'aperçoivent qu'ils vont dans le mur, et qu'ils reprennent tout », s'exclame un banquier qui prône depuis longtemps la prudence.

Pourtant, avant la décision du groupe dirigé par Gérard Mestrallet, tout semblait joué. Quatre candidats s'étaient déclarés prêts à participer au « concours de beauté » organisé en France pour l'attribution de quatre licences UMTS : les trois opérateurs de téléphonie mobile actuels, France Télécom, Cegetel, Bouygues Telecom, et, dans le rôle du nouvel entrant, Suez-Lyonnaise des eaux, associé à l'espagnol Telefonica. Malgré ce nombre limité de candidats, qui réduisait le concours à un examen de passage, l'ART était prête à attribuer les licences UMTS fin mai 2001. A charge pour les opérateurs de déployer les réseaux et d'offrir de nouveaux services de données et d'Internet mobile aux consommateurs, en théorie, à partir de 2002.

Après trois mois de négociations difficiles entre Bercy, les industriels et l'ART, Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, avait finalement annoncé, le 6 juin 2000, que quatre licen-

ces UMTS seraient attribuées au premier semestre 2001, selon la procédure de la soumission comparative.

Manque à gagner budgétaire. Le gouvernement, qui avait fixé le montant de chacune des licences à 32,5 milliards de francs, avait déjà virtuellement encaissé la manne. D'un point de vue financier, la décision du groupe de Gérard Mestrallet représente donc pour l'Etat un manque à gagner de 32,5 milliards de francs sur quinze ans, dont la moitié sur 2001 et 2002. Car l'hypothèse d'une candidature de dernière minute, qui remplacerait in extremis le groupe défaillant, paraît désormais peu probable. Si Bouygues décidait aussi de se retirer de la course à la téléphonie mobile de troisième génération, ce qui n'est pas exclu, ce seraient 65 milliards de francs qui échapperaient à l'Etat.

Au total, sur quinze ans, l'Etat devait percevoir 130 milliards de francs, dont la moitié sur les deux premières années. L'article 23 de la loi de finances 2001 précisait l'affectation de ces redevances, qui pour l'essentiel devaient alimenter le fonds de réserve des retraites (F2R), en complément des 1 000 milliards de francs que celui-ci doit recevoir d'ici à 2020 pour remédier aux problèmes de financement prévisibles du système de retraite par répartition.

En 2001 comme en 2002, sur les 32,5 milliards de francs que l'Etat comptait donc engranger, 18,5 mil-

liards de francs devaient abonder le F2R et 14 milliards de francs devaient être utilisés au désendettement de la France. Affecter les recettes UMTS au « fonctionnement courant de l'Etat, ce serait une facilité dont nous ne voulons pas », avait alors jugé M. Fabius. Si le retrait de Suez-Lyonnaise reste sans conséquence sur le budget de l'Etat stricto sensu et donc sur son fonctionnement, il affecte la politique de désendettement et de défense des retraites par répartition du gouvernement (lire pages 6 et 7).

Crédibilité de la méthode. La décision de Suez, quand bien même elle ne serait pas suivie du retrait de Bouygues, décrédibilise, par ailleurs, l'ensemble de la procédure choisie pour attribuer les licences UMTS. La réduction du nombre de candidats à trois rend difficile la sélection des meilleurs dossiers. A l'origine, le gouvernement avait même envisagé l'attribution d'une cinquième licence. « La procédure se poursuit jusqu'au 31 janvier. Elle se poursuit telle qu'elle était prévue », relativisait, mercredi, le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret. « Le 31 janvier, on fera le point des entreprises qui sont candidates à une licence. Nous aviserons alors. » Pas question de modifier la procédure ou de baisser les prix, précise-t-on à Bercy.

Cette position est-elle tenable ? C'est peu probable, surtout si Bouygues décidait à son tour de jeter

l'éponge. On voit mal la France n'attribuer que deux licences UMTS et décider d'en attribuer deux autres ultérieurement, à un prix qui serait forcément inférieur.

Concessions aux industriels. Le ministère des finances a déjà consenti ces derniers mois deux concessions aux industriels. La première, c'est que le prix des licences est exprimé en francs courants, c'est à dire sans tenir compte de l'inflation. Ce qui leur est plus favorable : 32,5 milliards en francs courants, c'est environ 25 milliards en francs constants de 2001. La seconde, c'est que sur le plan fiscal, les opérateurs peuvent amortir sans limitation dans le temps le coût de la licence.

L'ART a, pour sa part, rappelé que la prochaine étape du processus était toujours fixée au 31 janvier à midi. Dans son communiqué, elle précise que « l'Autorité examinera à ce moment la situation en fonction des candidatures qui auront été effectivement déposées. » Il faut souligner que l'ART avait au départ choisi la procédure dite du « concours de beauté », avec une redevance à un montant minimal.

La tentation des enchères. Les enchères britanniques, qui se sont transformées en véritable jackpot pour le Trésor britannique, a poussé le gouvernement français à modifier ces modalités. La tentation d'opter pour les enchères a été grande, mais finalement, une solution mixte a été retenue : un

concours de beauté, mais avec un prix de licences comparable aux sommets atteints sur les marchés allemand et britannique. Ces modalités ont découragé un certain nombre de postulants, dont Deutsche Telekom, le néerlandais KPN, le groupe de Hong-Kong Hutchison Whampoa ou encore le japonais NTT DoCoMo.

La défection de ces candidats potentiels est plutôt vue comme une aubaine pour les opérateurs qui restent en lice, et ont confirmé leur dépôt de dossier, France Télécom et Cegetel. Si le nombre d'opérateurs UMTS se limitait à trois en France, la bataille risque d'être moins sanglante entre les acteurs. Et les sociétés qui veulent tirer parti de leur plus long temps possible de leurs investissements réalisés dans les réseaux GSM ne seraient pas soumis à l'aiguillon du nouvel entrant.

Toutefois, Cegetel souhaite « une clarification et un engagement sur les conditions d'attribution ultérieure ». Pas question pour les deux prétendants actuels de payer le prix fort, et de voir arriver dans un second temps des concurrents qui auraient obtenu la licence UMTS à un prix revu à la baisse. L'avenir du dossier explosif de l'UMTS est maintenant dans les mains de Bouygues et du gouvernement.

Laurence Girard,
Virginie Malingre
et Martine Orange

Enchères ou « concours de beauté »

En Europe, les modes d'attribution pour les licences de téléphonie mobile de nouvelle génération diffèrent selon les pays. Certains choisissent de sélectionner les candidats sur dossier (« concours de beauté »), d'autres préfèrent les enchères ou une formule combinant les deux méthodes.

● **Finlande** : elle a été le premier pays au monde à attribuer, sur dossier, quatre licences en 1999. Elles ont été accordées à trois finlandais (Sonera, Radiolinja) et au suédois Telia.

● **Espagne** : quatre licences ont été attribuées en mars 2000, après un « concours de beauté », pour 520 millions d'euros, à Telefonica moviles, Amena, Airtel et au consortium Sonera-Vivendi. La procédure avait été très controversée.

● **Grande-Bretagne** : cinq licences ont été attribuées en avril 2000, au 150^e round d'enchères, à Vodafone, BT, One 2 One (Deutsche Telekom), Orange et TiW, pour treize candidats au départ. Les gagnants ont payé 38,5 milliards d'euros. Cette somme représentait environ dix fois ce qui était attendu au départ.

● **Allemagne** : les enchères se sont achevées en août 2000, sur un montant record de 50,5 milliards d'euros. Les six candidats ayant remporté une licence sont : T-Mobile (Deutsche Telekom), Mannesmann Mobilfunk (Vodafone), E-Plus (KPN), Viag Interkom (BT), MobilCom (France Télécom) et 3G (consortium Telefonica et Sonera).

● **Pays-Bas** : les enchères ont pris fin précipitamment en juillet 2000, faute de compétiteurs. Le retrait du petit opérateur néerlandais Versatel n'a laissé que cinq candidats en lice, qui ont versé 2,68 milliards d'euros au gouvernement, alors que l'objectif initial représentait trois fois cette somme. Les vainqueurs sont KPN Mobile, Libertel, Dutchtone, 3G Blue/Ben (Belgacom), TeleDanmark, Deutsche Telekom et Telfort.

● **Italie** : le gouvernement a choisi une procédure mixte, entre

le « concours de beauté » et les enchères, avec une première sélection, technique, sur dossier puis une adjudication encadrée, avec possibilité de surenchères, pour l'attribution des cinq licences. La procédure a tourné court, en octobre 2000, avec le désistement de plusieurs candidats. Finalement, le gouvernement n'a obtenu que le minimum escompté de 2,5 milliards d'euros par licence, soit un total de 12,5 milliards d'euros.

● **Norvège** : quatre licences ont été attribuées, sur dossier, en novembre 2000. Les « vainqueurs » sont Telenor, l'opérateur historique, deux filiales des suédois Telia et Tele2 et un consortium formé par le finlandais Sonera et le norvégien Enitel. Ils verseront à l'Etat un droit d'entrée unique et une redevance annuelle.

● **Suisse** : les quatre licences suisses ont été vendues en décembre 2000 aux enchères pour seulement 205 millions de francs suisses (135 millions d'euros), faute de combattants, alors que des milliards étaient attendus. Les élus ont été les quatre candidats sur les rangs : l'opérateur suisse Swisscom, Orange (France Télécom), dSpeed (Teledanmark) et Team 3G (Telefonica).

● **Suède** : quatre licences ont été attribuées sur dossier en décembre 2000. Les sélectionnés se sont engagés à reverser à l'Etat 0,15 % de leur chiffre d'affaires d'ici à l'expiration de la licence (2015). Surprise, Telia, l'opérateur historique, n'a pas été retenu. Il s'est rattrapé en s'alliant au suédois Tele2, titulaire d'une licence. Deux autres opérateurs se sont associés pour réduire les coûts de construction de leurs réseaux respectifs : Europolitan (Vodafone) et un consortium formé par Hutchinson Whampoa (Hongkong) et le suédois Investor. Seul Orange (France Télécom) n'a pas trouvé de partenaire, alors qu'il n'a pas d'abonnés mobiles.

● **Le Portugal** (attribué), **l'Irlande** et le **Luxembourg** (à venir) ont choisi la sélection sur dossier.

● **La Belgique** a l'intention de procéder à des enchères en mars, le **Danemark** à l'automne.

POUR FINANCER le coût d'acquisition et de développement des licences de troisième génération de téléphonie mobile (UMTS), les opérateurs se sont fortement endettés auprès des banques et des marchés financiers. « Les opérateurs européens ont emprunté plus de 1 000 milliards de dollars (près de 1 100 milliards d'euros), ce qui représente trois fois le montant total de l'encours de dette de l'Argentine », indiquent Richard Crehan et Graham Secker, analystes financiers chez Morgan Stanley Dean Witter. Sur les dix-huit derniers mois, les opérateurs ont contracté 190 milliards de dollars de prêts et ont émis 110 milliards de dollars d'obligations sur le marché. En 2000, selon les statistiques de Loanware, c'est Deutsche Telekom qui a eu le plus recours aux marchés financiers avec un montant total d'emprunt de 18,316 mil-

liards de dollars, suivi par le néerlandais KPN avec 12,971 milliards, puis par France Télécom avec 11,449 milliards.

La rentabilité du modèle économique de l'UMTS étant loin d'être assurée, certains observateurs s'inquiètent d'une possible crise sur les marchés financiers, si les opérateurs de télécommunications se montraient incapables de rembourser leurs créanciers, en l'occurrence les banques ou les détenteurs d'emprunts obligataires. Les analystes de Morgan Stanley Dean Witter ont estimé qu'au pire 12,5 milliards de dollars d'obligations comportent un très fort risque de défaut, « ce qui n'est pas suffisant pour mettre en péril le système financier car cela ne représente qu'une fraction des pertes enregistrées par les investisseurs lors de la crise financière russe au troisième trimestre 1998 ».

Les opérateurs, qui ont vu leur cours de Bourse chuter de moitié pour la plupart en moins d'un an, en partie à cause des doutes sur la rentabilité de leurs investissements dans l'UMTS, tentent de rééquilibrer leur structure financière. Mise en Bourse de filiales ou cession d'actifs non stratégiques, France Télécom, par exemple, a choisi les deux voies, avec l'introduction d'Orange et le projet de cession de ses participations de 10 % et de 11 % dans Sprint et STMicroelectronics. L'opérateur français compte ainsi diviser sa dette par deux d'ici 2003 ; de 60 milliards d'euros à la fin de 2000, elle pourrait être ramenée à 30 milliards. Actuellement, il faudrait à l'opérateur historique six années de résultat brut pour rembourser sa dette.

Cécile Prudhomme

Des opérateurs européens très endettés

Suez-Lyonnaise des eaux remet ses métiers de base au cœur de sa stratégie

LORSQUE Suez-Lyonnaise a annoncé, en janvier 2000, sa candidature à une licence de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS), la Bourse a applaudi vivement la décision. Quand le groupe de services a fait savoir, mercredi 24 janvier, qu'il renonçait à postuler à cette même licence, le marché a tout aussi favorablement réagi.

Pas une critique ne s'est élevée pour contester ce choix. A l'extérieur comme à l'intérieur du groupe, beaucoup ont été soulagés de voir Suez abandonner une aventure estimée au bas mot à 80 milliards de francs.

Certains observateurs ne voient dans la décision de Suez qu'un retrait tactique pour forcer le gouvernement à réviser sa procédure. « Je ne tente pas un coup de poker. La page est tournée », réplique Gérard Mestrallet, président du directoire de Suez. « Nous avons étudié jusqu'au bout le dossier. La conclusion est irrévocable. L'UMTS est un projet trop risqué qui n'est pas susceptible de créer de la valeur dans les conditions actuelles. Pour-tant nous savons financer des équipements à très long terme », affirme M. Mestrallet.

En un an, selon Suez, toutes les conditions de développement de l'UMTS ont changé. Les licences françaises de téléphonie mobile, qui devaient à l'origine être attribuées gratuitement, sont devenues payantes. Les marchés finan-

ciers, qui ne juraient que par les nouvelles technologies au début 2000, furent désormais le secteur, compliquant les financements. La baisse des valeurs de télécommunications aboutit à un doublement du coût du capital pour les groupes. Les multiples avertissements de la Banque centrale européenne

« Nous avons étudié jusqu'au bout le dossier. La conclusion est irrévocable »

Gérard Mestrallet

et de la Banque de France sur les risques encourus par le secteur ont poussé les taux à la hausse et renchéri les emprunts.

Enfin, les équipementiers risquent d'avoir les plus grandes difficultés à livrer à temps les nouveaux matériels. De 2002, les premières livraisons paraissent repoussées à 2004, ralentissant d'autant l'arrivée de recettes. Dès lors, l'équation économique, déjà difficile pour ce nouvel entrant sur le marché français de la téléphonie mobile, est apparue impossible. Le projet n'aurait pas atteint son équilibre avant la dixième année d'ex-

ploitation.

Présentée comme décision « de groupe industriel », le retrait de la candidature de Suez du projet UMTS ne remet pas en cause, selon M. Mestrallet, le développement du groupe dans la communication. « Depuis quinze ans, nous nous développons dans ce secteur sans avoir de téléphone. Il était logique d'étudier le projet UMTS, mais celui-ci n'est pas indispensable à l'avenir du groupe », assure-t-il.

Depuis un an pourtant, tous les efforts du groupe semblaient se concentrer sur cette activité, jusque-là un peu marginale, et l'UMTS en était le pivot. En même temps que sa candidature au téléphone mobile de troisième génération, Suez avait annoncé qu'il postulerait à une licence de boucle locale radio, pour lancer un réseau à haut débit destiné en priorité aux PME. Il en a obtenu une à l'été.

Parallèlement, il a réglé son contentieux avec France Télécom et a pris le contrôle de l'ensemble du réseau câblé parisien. La société, relancée sous le nom de Noos, a fait de l'accès à Internet à haut débit son nouvel axe de développement. Afin de pouvoir offrir des contenus sur ses réseaux, il s'est associé à Bayard pour développer un portail commun, puis a pris 30 % d'Europ@web, la holding Internet de Bernard Arnault. Ce dernier, en contrepartie, devait prendre 10 % dans la holding du

consortium UMTS. Mercredi, Groupe Arnault s'est précipité pour souligner que son alliance avec Suez dans Europ@web restait valable.

Même si Suez se dit déterminé à poursuivre, voire accélérer, son expansion dans les communications à haut débit, les enjeux et les perspectives de ces activités, sans l'UMTS, ne sont plus les mêmes. Aucun autre projet dans ce secteur ne mobilisera les sommes que le groupe était prêt à engager pour la téléphonie mobile.

Après avoir été au centre des préoccupations du groupe pendant un an, la communication retrouve la place initiale qui lui avait dévolue lors de la fusion Suez-Lyonnaise : celle d'une activité dynamique et rentable, à l'image de la chaîne de télévision M6, mais qui n'est pas au cœur de la stratégie internationale du groupe de services collectifs.

Les autres branches du groupe, l'énergie, l'eau, la propreté - qui s'agagaient de la polarisation sur la communication et s'inquiétaient de l'ampleur des risques pris - sont rassurées. Elles savent qu'elles vont disposer des moyens financiers nécessaires pour poursuivre leur expansion. En fermant le dossier UMTS devant ses équipes, M. Mestrallet leur a redéfini les ambitions du groupe : cap sur le monde.

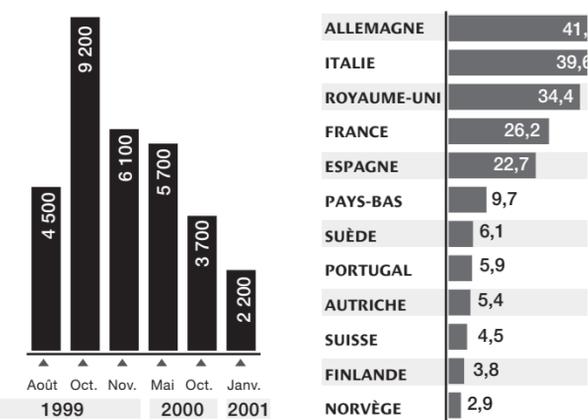
M. O.

Le dégonflement de la bulle des télécommunications

« PRIX » D'UN ABONNÉ AU
TÉLÉPHONE MOBILE EN EUROPENOMBRE D'ABONNÉS
PAR PAYS EN SEPTEMBRE 2000

en euros

en million



Le « prix » d'un abonné est la valeur qui lui est attribuée lors de la vente d'un opérateur. En multipliant ce prix par le nombre de ses clients, on obtient la valeur de l'entreprise. En octobre 1999, au plus haut de la spéculation, l'allemand Mannesmann a racheté le britannique Orange. Chacun de ses abonnés était alors valorisé 9 200 euros (plus de 60 000 francs).

La fardeau financier pèse aussi sur les industriels

La facture de l'UMTS pèse dangereusement sur les épaules des opérateurs. Leur obsession est désormais de trouver des biais pour l'alléger. Ils se tournent donc vers leurs fournisseurs. A eux d'apporter des solutions de financement attractives, s'ils souhaitent décrocher les contrats de fourniture de réseaux.

Les opérateurs font à leur tour monter les enchères auprès des équipementiers pour bénéficier du mieux-disant. Les récentes déclarations de l'allemand MobilCom, qui mettait en cause le choix de l'équipementier suédois Ericsson vont dans ce sens. Les industriels moins endettés que les opérateurs porteront une partie de la charge financière de l'UMTS et partageront le risque de cette nouvelle technologie dont ils ont été les promoteurs. Reste à connaître l'impact de ces financements sur leurs résultats. Aujourd'hui, Ericsson apparaît comme le grand gagnant des premiers appels d'offre, suivi de Nokia et du canadien Nortel Networks. Mais le nombre de réseaux à construire en Europe ne sera peut-être pas égal au nombre de licences attribuées. Déjà en Suède, deux opérateurs ont décidé de travailler en tandem et de faire réseau commun. D'autres prévoient de partager des sites radio. Des démarches qui pourraient faire école...

L'UMTS cherche encore son modèle économique

« MORTELLES ENCHÈRES », le point de vue de Martin Bouygues publié dans *Le Monde* du 10 mai 2000, prend rétrospectivement un caractère prémonitoire. Le prési-

ANALYSE

Les opérateurs font leurs comptes. Les doutes ont remplacé l'euphorie

dent du groupe Bouygues s'interrogeait alors sur le choix laissé aux opérateurs de téléphonie mobile d'opter, avec les réseaux de troisième génération (UMTS), pour une mort lente ou une mort rapide. Les doutes ont aujourd'hui remplacé la douce euphorie qui prévalait il y a un an, et semblent lui donner raison.

Alors que la bulle spéculative qui entourait les valeurs de télécommunications a éclaté, les opérateurs font leurs comptes. Ils s'interrogent maintenant sur la rentabilité de l'UMTS. L'acte de foi dans les perspectives forcément mirifiques de cette technologie, qui doit ouvrir les écrans des téléphones mobiles à de nouveaux services, de commerce ou d'Internet, ne suffit plus. Les règles de l'économie traditionnelle reprennent leurs droits. La simple évolution de la valorisation d'un abonné mobile en Europe illustre sans ambiguïté le dur retour aux réalités. En octobre 1999, l'allemand Mannesmann se lançait à l'assaut du britannique Orange, et n'hésitait pas à débours 9 200 euros pour chaque abonné mobile de sa cible. En janvier 2001, l'abonné d'Orange, filiale de France Télécom, n'est plus valorisé que 2 200 euros !

Les premières interrogations se sont exprimées à l'issue des folles enchères britanniques, en avril 2000. A l'époque, les candidats se bousculaient au portillon pour entrer sur le marché du mobile, et les opérateurs en place (avec la technologie GSM) ne voyaient pas d'autre issue que d'aller au bout des enchères pour maintenir leurs positions. Le prix de la licence importait peu. La même fièvre s'est emparée des opérateurs en Allemagne. En France, où le principe des enchères a été combattu avec vigueur, le prix de chaque licence a été fixé arbitrairement à 32,5 milliards de francs sur quinze ans, pour ne pas sembler « donner » ce que les gouvernements britanniques et allemands avaient vendu si cher.

BANQUES MÉFIANTES

Cette facture inattendue a jeté le trouble. D'autant que les opérateurs désireux de jouer dans la cour des grands se sont lancés dans une stratégie coûteuse de déploiement paneuropéen. Leur endettement s'est subitement envolé. Les banques sont devenues méfiantes, les crédits sont devenus plus chers, et les valorisations boursières ont fondu. Près de 1 000 milliards de dollars seraient ainsi partis en fumée.

D'un coup, les opérateurs ont été amenés à se poser la question clé : quel est le modèle économique de l'UMTS ? Car l'addition ne se limite pas à celle, déjà salée, des licences. Il faut encore construire le réseau et faire face aux frais de commercialisation et de marketing. Selon Bruno Duarte, du cabinet Arthur D. Little : « En France, le coût de déploiement d'un réseau UMTS a quelque peu

été revu à la hausse et devrait avoisiner les 40 milliards de francs. » Quant aux frais de marketing et de publicité, ils représenteront 25 % des recettes issues de l'UMTS. Tout cela à condition que l'opérateur dispose déjà d'une base de clientèle nationale. Dans le cas contraire, la moitié de ce que paiera chaque abonné sera englouti en frais de publicité. Un nouvel opérateur en France devrait donc encore ajouter 20 milliards de francs à son addition.

Qui va payer ? L'abonné, bien sûr, répondent les cabinets d'étude. Certains ont chiffré à plus de 350 francs le montant du revenu par abonné qu'il faudrait facturer pour que le modèle soit viable. Actuellement, la facture moyenne d'un abonné mobile tourne autour de 195 à 260 francs. En octobre 2000, le groupe espagnol Telefonica avait indiqué qu'il espérait qu'en 2010 son revenu par abonné se monte à 61 euros, soit plus de 400 francs, dont 70 % en rémunération de services de données.

Ces prévisions de quasi-doublement de la facture font partie des vœux pieux. Personne ne sait réellement ce que le consommateur sera prêt à payer pour ces futurs services. D'autant que les premiers pas vers l'Internet mobile, censés préparer le terrain et permettre aux opérateurs de mieux cerner la demande, sont plus chaotiques que prévu. Le WAP, qui donne accès à des services plus proches du Minitel que d'Internet, a fait un flop en 2000 en Europe. L'étape suivante, le GPRS, qui permettra de facturer le service non plus à la durée de connexion mais au volume d'information échan-

gé, prend du retard et ne devrait pas être disponible avant le deuxième semestre.

Ces retards ajoutent encore aux incertitudes. Car, si le GPRS n'est pas encore au point, a fortiori les équipements UMTS, plus complexes, sont loin d'être sortis des laboratoires. Les opérateurs évoquent maintenant 2003, voire 2004, pour une disponibilité réelle des équipements. Ce glissement de calendrier place les opérateurs en porte-à-faux. En effet, l'UMTS a été poussé par l'activisme des industriels Nokia et Ericsson, qui souhaitent un successeur au GSM pour continuer à bénéficier d'une dynamique de marché. Ce sont eux qui ont convaincu Bruxelles d'attribuer des nouvelles licences UMTS en Europe et de fixer la date d'ouverture des services au 1^{er} janvier 2002. Finalement, les industriels ne seront pas au rendez-vous qu'ils ont eux-mêmes fixé, mais les opérateurs, eux, sont contraints de payer les licences sans délai...

En faisant fi de ces incertitudes et en supposant qu'il y ait un véritable engouement pour cette nouvelle technologie de communication, le modèle sera-t-il rentable ? Les opérateurs en place ne voient pas le bout du tunnel avant quatre à sept ans. Pour les nouveaux entrants, il faut compter entre huit et dix ans. Selon certains cabinets d'études, il faudrait même vingt-cinq ans pour espérer avoir un retour sur investissement. « Or dans vingt-cinq ans, les licences de téléphonie mobile de quatrième génération auront fait leur apparition », ironise un analyste.

Laurence Girard
et Cécile Prudhomme

Suppressions de postes en série aux Etats-Unis

« JE CROIS qu'il va être de plus en plus clair que l'économie ne prête pas autant à l'optimisme que nous le voudrions. » Le président George W. Bush a manié la litote, mercredi 24 janvier, devant des responsables démocrates et républicains du Congrès. Aux Etats-Unis, après huit années de prospérité, les indicateurs économiques qui montrent des signes d'essoufflement se multiplient. Ainsi, la litanie des résultats en baisse des grands groupes s'accompagne de plus en plus souvent de l'annonce de plans de restructuration. General Motors avait ouvert le bal en décembre, en annonçant 15 000 suppressions d'emplois. Son ancienne filiale d'équipement Delphi lui a emboîté le pas, en mettant au chômage technique pour une semaine de 4 300 salariés, tandis que son concurrent Visteon (ex-Ford) va faire de même avec 6 000 de ses ouvriers.

Mercredi, Lucent Technologies, le géant des équipements de télécommunications, a annoncé la suppression de 16 000 emplois (13 % de ses effectifs) pour tenter d'économiser 2 milliards de dollars sur ses coûts. Lucent a enregistré une perte de plus de 1 milliard de dollars entre octobre et décembre 2000. Whirlpool, le numéro un mondial de l'électroménager, va, de son côté, rayer 10 % de ses effectifs, soit 6 000 personnes. Le groupe a certes limité la chute de ses profits au dernier trimestre 2000, mais il anticipe un ralentissement de 2 % à 3 % du marché de l'électroménager américain en 2001. Le nouveau groupe AOL Time Warner, à peine autorisé à engager sa fusion, s'approprierait, lui aussi, à réduire de 2,4 % le nombre de ses salariés (lire page 20).

Le chimiste DuPont a annoncé un recul de 15,3 % de son bénéfice, et de 11 % de son chiffre d'affaires au quatrième trimestre 2000, baisses qu'il attribue en partie à la faiblesse de l'euro l'an dernier. Le PDG de McDonald's, Jack M. Greenberg, met également l'Europe en accusation, plus précisément la crise de la vache folle, pour justifier la baisse de 7 % de son bénéfice net au quatrième trimestre et l'annonce d'un premier trimestre 2001 « très difficile, en raison des problèmes liés à la confiance des consommateurs dans le bœuf européen. »

P. Ga. (avec AFP)

En décidant de garder l'usine de Sunderland, Nissan table sur un ralliement de la Grande-Bretagne à l'euro

C'EST TOUTE la grande-Bretagne qui pousse un ouf de soulagement. Jeudi 25 janvier, le constructeur japonais Nissan devait annoncer que la prochaine génération de Micra serait produite dans son usine de Sunderland, en Angleterre, et non en France, comme il en a été question à moment donné. Le Français Carlos Ghosn, nouveau patron de Nissan depuis la prise de participation de Renault dans le constructeur japonais, devait, selon nos informations, porter la bonne nouvelle en fin de matinée au 10 Downing Street auprès du premier ministre, Tony Blair.

Il est vrai que la décision du constructeur japonais a pris les allures d'une affaire d'Etat depuis l'année noire qu'a connu l'industrie automobile britannique en 2000 (lire ci-dessous). Comme les autres constructeurs implantés en Grande-

Aussi, le gouvernement travailliste n'a pas ménagé ses efforts en faveur de Sunderland, solide bastion travailliste et circonscription voisine de celle... du Premier ministre. En cette année électorale, le retrait de la nouvelle Micra n'aurait pas manqué de provoquer une saignée sociale dans ce nord-est de l'Angleterre au taux de chômage largement supérieur à la moyenne nationale. A la clé : non seulement 1 200 emplois chez Nissan, mais entre 7 000 et 10 000 chez les équipementiers et les fournisseurs, dans une zone qui ne s'est jamais remise du démantèlement des mines et des chantiers navals.

Fidèle à sa politique de ne pas intervenir directement dans les affaires industrielles, le gouvernement New Labour a préféré agir en coulisse auprès de la Commis-

sion européenne. Son argument : Sunderland est l'un des rares investissements dans une région reconnue par Bruxelles comme l'une des plus sinistrées d'Europe.

C'est dans ce contexte que, le 18 janvier, la Commission européenne a autorisé le gouvernement britannique à verser une aide de 40 millions de livres (72,2 millions de dollars) au constructeur japonais, reconnaissant que produire la Micra à Sunderland revenait 30 % plus cher qu'en France. Cette décision, certes essentielle, n'était pas pour autant suffisante aux yeux du constructeur japonais. La question des taux de change paraissait cruciale : « Il est possible de produire en dehors de la zone euro, mais c'est hasardeux », avait déclaré M. Ghosn au dernier Salon de Detroit, début janvier. Les trois quarts des 330 000 voitures construites chaque année à Sunderland sont actuellement vendues à l'ex-

L'année noire de l'automobile britannique

La décision de Nissan de renforcer ses investissements en Grande-Bretagne arrive à point nommé. Car 2000 a constitué une année noire pour l'industrie automobile britannique. Jeudi 25 janvier, les syndicats de General Motors ont organisé une mobilisation européenne contre la fermeture en 2002 de l'usine Vauxhall de Luton (nord-ouest de Londres). Mais General Motors n'a pas été le seul à tailler dans le vif outre-Manche. Au printemps 2000, l'allemand BMW s'est engagé de Rover, puis Ford a annoncé la fermeture partielle, en 2002, de l'usine de Dagenham (est de l'Angleterre), enfin, le japonais Honda a fait savoir qu'il renonçait à construire une nouvelle unité de production à Swindon (Ouest). Ces décisions ont pesé sur les chiffres de production, qui accusent une baisse de 8,8 % en 2000 alors que le marché britannique est resté stable. Sur le seul mois de décembre, la chute de la production a atteint 32,3 %.

Bretagne, Nissan est confronté à la cherté de la livre par rapport à l'euro. Une situation qui menaçait à terme ses futurs investissements outre-Manche. Le constructeur japonais doit injecter 200 millions de livres pour construire la nouvelle version de sa petite voiture, la Micra, qui sera produite à partir de 2002.

L'investissement est d'autant plus stratégique, qu'il s'agit du premier modèle issu de la plate-forme commune que Nissan doit partager avec le français Renault. Neuf modèles différents des deux groupes doivent être assemblés à partir de cette plate-forme, pour un volume annuel de 1,7 million d'unités. Dans ce contexte, Nissan avait un temps évoqué la possibilité de produire la nouvelle Micra à l'usine Renault de Flins. Mais si sur un plan industriel, le transfert paraissait compliqué, la menace était prise très au sérieux en Angleterre.

portation, mais en raison du renchérissement jusqu'à il y a peu de la livre face à l'euro, ces ventes se font à perte. On parle de 2 000 livres perdues (3 145 euros) par voiture. Aussi aujourd'hui, l'Europe est la seule région du monde où Nissan perd de l'argent.

C'est pourquoi il semble probable que Tony Blair ait donné à M. Ghosn des gages sur l'avenir de la Grande-Bretagne au sein de la zone euro. D'après des rumeurs circulant à Londres, le premier ministre aurait laissé entendre qu'en cas de raz-de-marée électoral travailliste lors du scrutin général au printemps, un référendum sur l'adhésion à l'euro pourrait intervenir rapidement.

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

Ces assurances en poche, il paraissait peu probable que Nissan tire un trait sur Sunderland, véritable bijou industriel. « Pour l'industrie automobile britannique, le maintien de la production de la future Micra à Sunderland est un fantastique encouragement. Après l'annonce de la prochaine fermeture de Ford-Dagenham et de Vauxhall-Luton, deux usines vieillottes et peu productives, certains ont enteré un peu trop vite ce flambeau du secteur manufacturier. Le Royaume-Uni reste un pôle d'excellence technologique », estime Gareth Rhys, professeur d'ingénierie à la Business School de l'université de Cardiff.

L'usine de Sunderland peut en effet se targuer de la productivité la plus élevée en Europe, avec 104 véhicules produits par an, par ouvrier. « Sunderland est une toute nouvelle usine entourée de verdure. Les méthodes de production et d'organisation importées par Nissan du Japon ont fait merveille. Retirer la Micra de Sunderland aurait contribué à réduire l'efficacité de cette usine », souligne John Wormald, directeur du consultant Autopolis. Pourtant les efforts devront se poursuivre. Les dirigeants de l'usine se sont engagés à réduire les coûts de 30 % d'ici à 2003. Pour y contribuer, les salariés de Sunderland ont récemment signé un accord sur une nouvelle organisation du travail 24 heures sur 24. Grâce à ces nouveaux investissements, le site anglais va devenir l'une des principales usines Nissan dans le monde, avec une production annuelle de 500 000 unités.

Stéphane Lauer
et Marc Roche (à Londres)

M. Riboud veut rester « le garant du modèle social de Danone »

DEUX SEMAINES après les révélations du Monde (du 11 janvier) sur une importante réorganisation du pôle Biscuits de Danone se traduisant par la fermeture de dix usines en Europe, dont sept en France, Franck Riboud, PDG du groupe, rompt son silence. Dans un entretien au Figaro du jeudi 25 janvier, celui-ci reconnaît qu'il y aura des fermetures d'usines. « Est-il possible d'avoir seize usines en Europe qui fabriquent le même type de produit et dans lesquelles chaque ligne de production tourne à 40 % de ses capacités ? La réponse est non ». Mais le PDG réaffirme que Danone continue de poursuivre « un double projet économique et social. » « Et je suis fier de l'affirmer. Je suis garant de ce projet et de sa pérennité », ajoute-t-il. Selon lui « reclasser est un travail de fourmi, nous l'avons fait et nous le ferons. Mais si être social, c'est ne traiter ni les problèmes industriels ni les conséquences sociales sous prétexte que l'on fait des bénéfices, alors non. Ce serait la mort du groupe Danone ». Dans cet entretien, M. Riboud affirme par ailleurs que la « marge de manœuvre est totale (...) Les actionnaires ont le droit de faire entendre leur avis mais nous n'agissons pas sous la pression des marchés ». Cet entretien de M. Riboud est publié le jour où le PDG de Danone devait rencontrer les élus locaux concernés par les fermetures. De leur côté, tous les syndicats de LU appellent à un nouvel arrêt de travail de deux heures par équipe le jeudi 1^{er} février, jour du comité de groupe. Ils ont également annoncé jeudi leur intention d'exercer leur droit d'alerte.

Des militants CFDT des Caisses d'épargne créent un syndicat SUD

UNE CENTAINE de responsables de la CFDT des Caisses d'épargne ont décidé, mercredi 24 janvier, de créer un syndicat SUD en raison d'un « désaccord profond et irréversible » avec leur ancienne confédération. La scission a été menée par Jean-Paul Halgand, qui était jusqu'alors délégué syndical national CFDT. La fédération CFDT des banques a répliqué dans un communiqué, que la création de ce syndicat SUD était une « scission injustifiée et irresponsable ». « La création d'une septième organisation syndicale dans les caisses d'épargne (...) ne peut qu'accroître l'émiettement syndical ». Un nouveau délégué national CFDT, Claude Gendron, a immédiatement été nommé. La création de cette organisation va également générer le premier syndicat des Caisses d'épargne, le Syndicat unifié (SU), un syndicat maison qui appartient, comme SUD, au Groupe des dix, et a obtenu 40 % des voix aux dernières élections (contre 33,4 % pour la CFDT). Par ailleurs, suite au mouvement de grève lancé le 9 janvier, la direction des Caisses d'épargne a confirmé mercredi 24 janvier avoir décidé unilatéralement d'une mesure d'augmentation générale des salaires de 0,7 % au 1^{er} janvier 2001, « première étape dans l'attente d'un accord pluriannuel 2001-2003 ». Elle précise : « après la reprise du travail aux caisses Ile-de-France Paris et Lorraine nord, nous constatons, aujourd'hui, que les négociations se poursuivent dans les caisses d'épargne d'Ile-de-France nord et de Côte d'Azur ».

Michelin : le tribunal n'annule pas le référendum

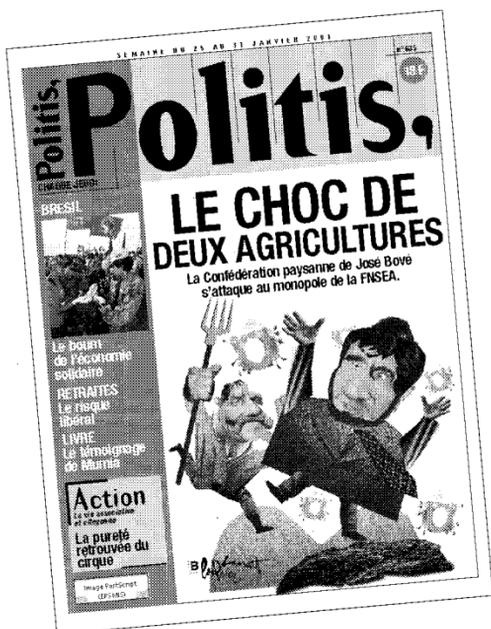
LA DEMANDE de la CGT, visant à annuler le référendum sur l'instauration des 35 heures chez Michelin, a été jugée irrecevable, mercredi 24 janvier, par la première chambre civile du tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand. Le tribunal a estimé que François Boisset, délégué syndical central, qui avait proposé le recours, aurait dû déterminer un pouvoir de la Fédération des industries chimiques CGT. Le délégué a fait savoir, mercredi, qu'il assignerait à nouveau en justice la direction de Michelin mais, cette fois, muni d'un mandat de sa fédération, ce qui devrait permettre au tribunal de statuer sur le fond. La consultation aurait dû intervenir le 25 janvier. - (Corresp.)

Parce qu'un autre monde est possible

DANS Politis, RETROUVEZ CHAQUE JEUDI

- L'actualité des résistances
- Les alternatives à la pensée unique
- Les actions du mouvement social et des réseaux citoyens

CETTE SEMAINE



- LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE ET JOSÉ BOVÉ À L'ASSAUT DU MONOPOLE DE LA FNSEA
- BRÉSIL : LE BOUM DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE
- MUMIA, TÉMOIGNAGE DEPUIS LE COULOIR DE LA MORT

Politis, informe, analyse, débat, s'engage

OFFRE EXCEPTIONNELLE D'ABONNEMENT

A retourner à Politis abonnements
BP 90-75961 Pris Cedex 20

oui je souhaite m'abonner à Politis

6 mois. 360 F
(24 numéros) + 2 hors-séries
(au lieu de 492 F)

1 an. 640 F
(48 numéros) + 4 hors-séries
(au lieu de 984 F)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

MODE DE PAIEMENT

Chèque bancaire

Carte bancaire n° _____

Expire le : _____

Signature : _____

AOL - Time Warner se réorganise après la fusion

Le numéro un mondial de la communication réduit de 2,4 % ses effectifs et distribue des stock-options à tous les salariés. Le groupe sera désormais géré à la manière d'une société du secteur Internet

NEW YORK

de notre correspondante

Dans le jargon des fusions et acquisitions, cela s'appelle « un ajustement post-fusion », assorti d'« un transfert de culture d'entreprise ». En clair, moins de deux semaines après le feu vert donné par les pouvoirs publics à la fusion AOL-Time Warner, le nouveau géant des médias supprime 2 400 emplois. Les 82 500 salariés restants constateront d'importantes modifications sur leur fiche de paie à la fin du mois.

Ces réductions de personnel ne sont pas tout à fait une surprise ; selon le site spécialisé Inside.com, une directive adressée la semaine dernière à tous les responsables de divisions du nouveau groupe leur enjoignait d'identifier les coupes possibles dans chaque division. Ces 2 400 suppressions d'emplois englobent 400 emplois à CNN, la chaîne câblée d'information en continu. Les autres coupes toucheront essentiellement le serveur Internet AOL (725 emplois), Warner Music (600 emplois), le groupe d'édition magazine Time Inc (400 emplois), où le secteur rédactionnel ne devrait pas être affecté, le studio de production New Line Cinema (100 emplois) et le site Web Entertainment.com.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des 3 800 emplois supplémentaires qui pourraient être sup-

primés si, comme l'affirme le *New York Times*, le groupe ferme les 130 magasins Warner Bros. Dans des interviews à la presse américaine, Bob Pittman et Richard Parsons, codirecteurs généraux d'AOL-Time Warner, ont expliqué que ce dégraissage, qui devrait s'arrêter là, visait plus à faciliter l'intégration des deux entreprises qu'à réduire les coûts. « Il s'agit essentiellement de préparer l'entreprise à l'étape suivante (...), nous avons deux entreprises et nous voulons nous débarrasser de tout ce qui est superflu », a déclaré M. Pittman au *New York Times*. « Nous allons mettre la bonne organisation et la bonne structure en place, et avancer à une allure qu'aucune autre entreprise de cette taille ne se permet. » M. Parsons, de son côté, a expliqué au *Wall Street Journal* qu'il fallait saisir « cette occasion pour remettre la pendule à zéro et s'assurer que la société est gérée de la manière la plus serrée et la plus concentrée possible ».

« UNE INTÉGRATION ÉNERGIQUE »

Quant au transfert de culture, il est illustré par la décision d'étendre aux salariés de Time Warner le système de rémunération en vigueur à AOL, en partie en cash et en partie en stock-options. Chez Time Warner, entre 3 % et 5 % du personnel touchaient des stock-options. « *America Online* a une

tradition de donner à chaque salarié, à quelque niveau que ce soit, une partie des titres, de le faire participer à l'avenir de l'entreprise, de manière à ce qu'il soit récompensé sur la base des performances de l'ensemble de la société », a souligné Richard Parsons. Nous allons donc

un peu, mais cela devrait rapidement prouver la détermination de la direction à réaliser les objectifs de performance qu'elle s'est fixés ».

Quant au système de rémunération, il montre que « la philosophie de l'entreprise en matière de rémunération passe de celle d'un média

Les Powell, le père, le fils et AOL

Le nouveau secrétaire d'Etat de l'administration Bush, le général Colin Powell, a-t-il le droit d'encaisser ses stock-options d'AOL alors que son fils, Michael Powell, a siégé à la commission fédérale qui a autorisé la fusion AOL-Time Warner le 11 janvier ? Légèrement, il semble que oui. Mais la question d'un éventuel conflit d'intérêts est posée dans les médias, d'autant plus que le président Bush a, depuis, nommé Michael Powell à la tête de la Federal Communication Commission (FCC), l'autorité de régulation de l'audiovisuel et des télécommunications.

Powell fils a eu le feu vert des conseillers juridiques de la FCC pour participer au vote sur la fusion AOL-Time Warner bien que son père soit membre du conseil d'administration d'AOL. Le général Powell en a démissionné le 11 janvier et a gardé 320 000 actions AOL en stock-options (soit 8,6 millions de dollars) qu'il peut exercer avant mi-avril. Les Powell ont tous deux une réputation de rigoureuse intégrité.

avoir maintenant un système où virtuellement chaque employé de la société aura une participation dans l'entreprise. »

Pour Henry Blodgett, de Merrill Lynch, « ces deux décisions s'inscrivent dans un plan d'intégration soigneusement orchestré. Il va de toute évidence s'agir d'une intégration énergique, de celles qui décoiffent

traditionnel (salaire plus prime selon les performances de la division) à celle d'une société high tech ».

Pour le magazine de l'économie de l'Internet, l'*Industry Standard*, AOL-Time Warner doit aussi tenir compte d'un changement de l'environnement économique et publicitaire depuis l'annonce de la fusion il y a un an : les synergies devaient, au départ, permettre une économie d'1 milliard de dollars grâce à une réduction des coûts et, surtout, à la vente de nouveaux produits combinant la force des deux entreprises. Mais la perspective de nouvelles sources de revenus s'est assombrie avec les nouvelles réalités de 2001 : les économies devront donc venir en priorité de la réduction des coûts.

Sylvie Kauffmann

Le nouveau leader mondial de la communication

● **La fusion.** Après avoir attendu un an pour obtenir toutes les autorisations, AOL Time Warner est né le 11 janvier. Le groupe emploiera 82 500 personnes après les suppressions d'emplois en cours. Il prévoit un chiffre d'affaires de 40 milliards de dollars en 2001.

● **Les activités apportées par**

America Online (AOL). Les fournisseurs d'accès à Internet America Online (plus de 26 millions d'abonnés) et CompuServe (2,8 millions), plusieurs messageries instantanées et les navigateurs Netscape Navigator et Communicator.

● **Les activités apportées par**

Time Warner. Les réseaux câblés (Time Warner Cable), l'édition (*Time*, *People*, *Sports Illustrated* et *Fortune*), la musique (Warner Music Group), le cinéma (New Line Cinema, Castle Rock, RKO et Warner Brothers), la télévision (CNN, TBS, HBO et Cinemax, Cartoon Network, Comedy Central et WB Television Network) et les médias numériques.

« Paris-Normandie » lance sa nouvelle formule

ROUEN

de notre correspondant régional

Le quotidien *Paris-Normandie*, édité à Rouen, propose depuis le 25 janvier une nouvelle formule à ses lecteurs. Le changement porte surtout sur la forme. Sous la direction d'Amaury Dewavrin depuis deux ans, le quotidien normand du groupe France-Antilles, que préside Philippe Hersant, achève ainsi une mutation entreprise il y a un an, avec l'arrivée comme rédacteur en chef de Gilles Dauxerre. Sa mission était de redresser l'image et la diffusion d'un journal dont les ventes, en baisse constante depuis vingt ans, s'établissent maintenant à quatre-vingt mille exemplaires pour un tirage de cent mille exemplaires.

Paris-Normandie compte onze éditions diffusées en Haute-Normandie, à l'exception de la région du Havre, où sont édités *Le Havre*

Libre et *Havre Presse* (France-Antilles), deux titres au contenu identique, et des Yvelines. Ce changement intervient alors que Ouest-France vient de prendre le contrôle du groupe d'hebdomadaires normands de la famille Méaulle, dont la zone d'influence recouvre presque exactement celle de *Paris-Normandie*.

CONCURRENCE DES HEBDOMADAIRES

La mutation avait commencé par une redistribution des rubriques avec l'introduction de pages régionales. Elle se poursuit par l'apparition d'un nouveau logo, une typographie allégée et des articles plus courts et plus nombreux. « Plus de clarté et de légèreté. La tonalité a changé, c'est le moment de le montrer », explique Amaury Dewavrin. *Paris-Normandie* a confié la refonte de sa maquette à Michel Gaffré, de l'agence Newsmedia Andco,

en y associant des lecteurs. Gilles Dauxerre reconnaît que le centre de gravité du quotidien se situe à Rouen, au cœur d'une zone d'attraction de huit cent mille habitants. En Haute-Normandie, le quotidien doit compter avec une concurrence très forte des hebdomadaires. Certaines de ces publications appartiennent au même groupe.

La prochaine étape de la réforme engagée sera le transfert de l'imprimerie, actuellement située à côté de la rédaction dans le centre-ville de Rouen. D'ici deux ans, un nouveau centre d'impression devra être construit. Il imprimera les quotidiens du Havre et l'hebdomadaire *Liberté-Dimanche*, dont la transformation en édition du dimanche de *Paris-Normandie* paraît maintenant inéluctable.

Etienne Banzet

Le cinéma signe un accord avec Canal+ et Vivendi Universal

LES ORGANISATIONS du cinéma ont reçu, mercredi 24 janvier, le texte de l'accord négocié depuis plusieurs semaines avec Canal+ et Vivendi Universal. La société civile des auteurs, réalisateurs, producteurs (ARP), le bureau de liaisons des industries cinématographiques (BLIC) et le bureau de liaison des organisations du cinéma (BLOC) devaient signer ce texte, jeudi.

« Sur le fond, tout est déjà bouclé », fait savoir l'un des négociateurs. Cet accord marque un revirement à 180 degrés des organisations du cinéma. Aucune de leurs principales revendications n'y figure. Ainsi, elles n'ont pu obtenir de Vivendi Universal un droit de veto, notamment sur l'utilisation des fichiers. Elles ont aussi abandonné en cours de route la garantie d'investissements sur dix ans qu'elles réclamaient à la chaîne cryptée.

NOUVEAUX SUPPORTS

A l'inverse, cette entente avec les professionnels du cinéma paraît être une victoire totale pour Vivendi Universal. Le groupe de Jean-Marie Messier a échappé à un recours devant le Conseil d'Etat qui aurait pu gêner sa fusion avec

le canadien Seagram. Mieux, Vivendi Universal s'est invité pour la première fois à la table des négociations. « Nous avons sauté l'échelon Canal+ », se réjouissent les organisations du cinéma. Elles ont obtenu que Vivendi Universal « cosigne l'accord » aux côtés de Canal+.

En pratique, le cinéma français a obtenu que « Canal+ ne soit pas concurrencé par une nouvelle chaîne de cinéma créée au sein de Vivendi Universal ». Les trois organisations ont eu « l'assurance que la gestion des films restera confiée à une société de droit français ». Dans les prochaines semaines, StudioCanal, major européenne de Canal+, devrait faire connaître ses « engagements à l'égard de la production indépendante ». Plutôt que d'obtenir des obligations supplémentaires de Canal+, l'ARP, le BLIC et le BLOC ont préféré, in fine, que l'assiette des obligations soit élargie aux nouveaux supports de diffusion comme Internet. « Une manière intelligente de négocier la régulation future » entre cinéma et télévision, souligne un producteur.

Guy Dutheil

RTL Group achète 20 % du capital de Sud Radio

RTL GROUP et Sud Radio ont annoncé, mercredi 24 janvier, la « prise de participation de 20 % de RTL Group dans le capital de Sud Radio », qui émet dans le sud de la France. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) avait donné, la veille, son accord à cette opération. Celle-ci permettra notamment à IP, la régie de RTL Group, de prolonger de six ans le contrat avec Sud Radio, dont elle assure la commercialisation depuis plus de trente ans. Cette prise de participation permet aussi un rapprochement entre Wit FM, filiale bordelaise de Sud Radio qui a un accord de partenariat avec les Girondins de Bordeaux, et M6, autre filiale de RTL Group, qui est l'actionnaire majoritaire du club. Désormais Pierre Fabre détient, via sa holding personnelle Sud Communication, 66 % du capital de la station. Outre les 20 % que vient d'acquérir RTL Group, *La Dépêche du Midi* en détient 9 % et *Sud-Ouest* 5 %.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE :** pour la deuxième journée consécutive, jeudi 25 janvier, *Le Parisien*, *La Croix* et *L'Equipe* n'ont pas pu paraître, à la suite d'un mouvement de grève à l'imprimerie du groupe Amaury à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), à l'appel de la CGT. Celle-ci entend protester contre la volonté de la direction du *Parisien* de quitter les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), pour assurer sa propre distribution en région parisienne.

■ **Un projet de décret,** visant à trier et donner une deuxième vie aux prospectus, publicités et journaux, suscite l'inquiétude de la presse, qui craint le coût d'une telle mesure. Le décret, qui entrerait en vigueur en octobre, obligerait les émetteurs de papier à reprendre ou faire reprendre les déchets d'imprimés ou de presse, a expliqué, mercredi 24 janvier, le ministère de l'environnement.

■ **RADIO :** la rédaction de la radio d'information économique BFM a entamé, mercredi 24 janvier, un mouvement de grève de 24 heures pour demander des « mesures salariales d'urgence et une meilleure structuration des services ».

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **SIDÉRURGIE** : le numéro deux japonais de l'acier NKK a indiqué, jeudi 25 janvier, qu'il négocierait avec l'allemand ThyssenKrupp pour approfondir leurs liens de coopération afin de répondre à la demande des constructeurs automobiles en feuilles d'acier.

● **THOMSON MULTIMEDIA** : le groupe français d'électronique grand public a annoncé mercredi avoir ouvert un sixième centre de recherches aux Etats-Unis, à Princeton. Il se concentrera sur la convergence de la vidéo et de l'internet.

● **SCHNEIDER ELECTRIC-LEGRAND** : le Conseil des marchés financiers a donné son feu vert, mercredi, à la fusion. A ceux qui contestaient les parités d'échange des actions à dividende prioritaire, le CMF répond qu'« il n'y avait pas en l'espèce de rupture d'égalité entre les porteurs d'actions ordinaires et d'actions à dividende prioritaire, s'agissant de deux titres différents ».

● **ROCHE** : le numéro un mondial du diagnostic, a passé, mercredi, un accord avec la suisse Prionics pour commercialiser son test de dépistage de l'ESB dans le monde.

● **AVENTIS PHARMA** : l'intersyndicale du site de Romainville (Seine-Saint-Denis), craignant pour l'avenir de ce centre de recherche, a appelé les 1 700 salariés à participer à deux manifestations à Paris, jeudi, pendant le « Grenelle de la santé ».

SERVICES

● **FEDEX/UPS** : les deux groupes américains de messagerie rapide ont saisi le gouvernement afin de bloquer le développement aux Etats-Unis de leur concurrent allemand, Deutsche Post, et de sa filiale DHL Worldwide Express dans le fret aérien, selon le *Wall Street Journal*, paru mercredi.

● **NEWS CORP.** : le groupe de médias du magnat Rupert Murdoch a vendu la chaîne de télévision allemande tm3 au groupe KirchMedia et a obtenu en compensation 2,48 % du capital de ce dernier, plus une somme non révélée, a indiqué Kirch, mardi 23 janvier.

● **SODEXHO ALLIANCE** : le groupe français de restauration collective a annoncé, jeudi, son intention de racheter pour 900 millions de dollars les 52 % du capital qu'il ne détient pas encore dans sa filiale américaine, Sodexo Marriott Services.

FINANCES

● **CRÉDIT AGRICOLE** : la banque a signé un protocole d'accord, mardi, pour acquérir 75 % du capital de Lukas (1 770 employés), l'un des premiers acteurs du crédit à la consommation en Pologne.

● **BBVA** : le directeur général de la deuxième banque espagnole Pedro Luis Uriarte a déclaré mercredi à propos de sa participation de 4 % dans le Crédit lyonnais : « nous ne sommes pas intéressés par des investissements financiers », souhaitant plutôt « convertir notre investissement stratégique en une opération plus large ».

● **MORGAN STANLEY DEAN WITTER** : le numéro deux de la banque d'affaires américaine, John Mack, a démissionné mercredi et sera remplacé le 21 mars par Robert G. Scott, l'actuel directeur financier. Ce départ clôt une longue querelle avec le PDG de la firme, Philip Purcell, affirmait mercredi l'édition électronique du *Wall Street Journal*.

● **AIG** : l'assureur américain a décroché une licence en Inde, à travers une société commune avec le premier groupe industriel indien Tata.

● **BOURSE EN LIGNE** : le nombre de comptes ouverts auprès des principaux courtiers en ligne français atteignait 415 033 à la fin décembre contre 388 499 un mois plus tôt, selon l'association Brokers OnLine.

RÉSULTATS

■ **STMICROELECTRONICS** : le fabricant franco-italien de composants électroniques a réalisé un bénéfice net de 1,45 milliard de dollars (1,57 milliard d'euros) en 2000, soit 165,3 % de plus que l'année précédente. Avec un chiffre d'affaires en hausse de 54,5 %,

■ **LAPEYRE** : le groupe de menuiserie industrielle filiale du groupe Saint-Gobain a annoncé mercredi une baisse de 29,1 % de son bénéfice net pour l'exercice 2000 à 51,7 millions d'euros, contre 72,8 millions lors de l'exercice 1999 en données pro-forma.

VALEUR DU JOUR

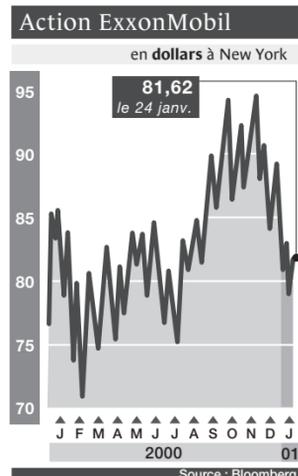
Profit sans précédent pour ExxonMobil

DEPUIS le début de la semaine, les compagnies pétrolières américaines annoncent tour à tour des bénéfices records pour le quatrième trimestre 2000 et, du coup, des résultats historiques pour l'ensemble de l'année dernière, marquée par la flambée des prix du brut.

Le numéro un mondial ExxonMobil a ainsi multiplié par deux ses profits. Son bénéfice a atteint 16,91 milliards de dollars (120,6 milliards de francs) en 2000, le plus important jamais réalisé par une entreprise américaine. Il représente une hausse de 102 % par rapport aux 8,38 milliards de dollars de 1999.

Après intégration des 810 millions de revenus exceptionnels, issus de la fusion entre Exxon et Mobil, le bénéfice culmine à 17,72 milliards, contre 7,91 milliards un an auparavant, soit une progression de 124 %. En 2000, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 232,74 milliards de dollars, contre 185,53 milliards en 1999. Les dépenses d'investissement se sont élevées à 11,14 milliards, en diminution par rapport aux 13,31 milliards dépensés en 1999.

Pour Lee R. Raymond, le président du groupe texan, ces très bons résultats s'expliquent par les prix extrêmement élevés atteints par le brut et le gaz naturel en 2000, ainsi que par de meilleures marges de raffinage. L'amélioration a été réalisée principalement hors des Etats-Unis. Même tonalité pour Chevron : le groupe de San Francisco a presque



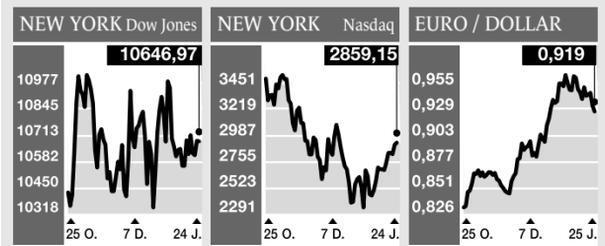
triplé ses profits avec un bénéfice net de 5,18 milliards de dollars (soit 36,96 milliards de francs) contre 2,07 milliards en 1999. Le deuxième pétrolier américain s'apprête à absorber Texaco qui a dégagé un bénéfice net de 2,54 milliards de dollars contre 1,78 milliard en 1999. Le nouvel ensemble deviendrait le quatrième major mondial derrière ExxonMobil, l'anglo-néerlandais Shell, le britannique BP et devant le français TotalFinaElf. Les marchés ont peu réagi à ces performances, les analystes les ayant déjà largement intégrées dans leurs prévisions. Mercredi, l'action Exxon Mobil a perdu 19 cents, à 81,63 dollars, alors que Chevron s'appréciait de 31 cents, à 79,88 dollars et Texaco de 38 cents, à 59,13 dollars.

Dominique Gallois



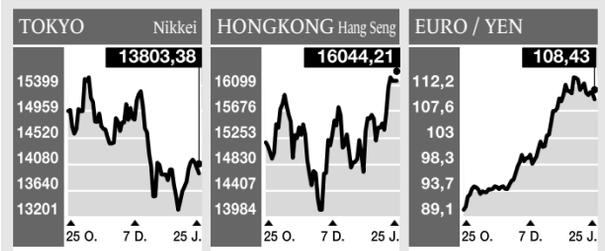
Europe 9h57	Indices sélection	cours 25/01	Var. % 24/01	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4753,50	-0,41	-0,40
EUROPE	STOXX 50	4539,42	-0,34	-0,39
EUROPE	EURO STOXX 324	393,11	-0,47	0,33
EUROPE	STOXX 653	359,54	-0,29	-0,07
PARIS	CAC 40	5885,80	-0,25	-0,69
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3992,72	-0,29	-0,74
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	634,54	-0,22	-0,48
BRUXELLES	BEL 20	2975,95	-0,61	-1,60
FRANCFORT	DAX 30	6697,51	-0,14	4,10
LONDRES	FTSE 100	6234,90	-0,47	0,20
MADRID	STOCK EXCHANGE	10092,60	-0,23	10,79
MILAN	MIBTEL 30	44593,00	-0,50	2
ZURICH	SPI	7958,40	0,23	-2,18

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 24/01	Var. % 23/01	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10646,97	-0,03	-1,30
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1364,30	0,29	3,33
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2859,15	0,66	15,73
TORONTO	TSE INDEX	9306,19	0,40	4,17
SAO PAULO	BOVESPA	17771,76	-0,34	16,47
MEXICO	BOLSA	351,86	-0,74	11,35
BUENOS AIRES	MERVAL	532,88	-1,17	27,86
SANTIAGO	IPSA GENERAL	104,79	-0,64	9,16
CARACAS	CAPITAL GENERAL	8186,76	3,37	19,95

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 25/01	Var. % 24/01	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13803,38	-0,65	0,13
HONGKONG	HANG SENG	16044,21	-0,34	6,28
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1914,20	0,17	-0,66
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	79,47	1,11	25,45
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3268,20	0,71	3,60
BANGKOK	SET	24,59	5,31	31,99
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4299,88	-0,61	8,25
WELLINGTON	NZSE-40	1977,36	-0,35	3,98

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICATEUR vedette de la place de Paris, le CAC 40 se repliait de 0,67 %, à 5 860,54 points, en début de séance, jeudi 25 janvier. La Bourse s'était reprise, mercredi, stimulée par le rebond des valeurs technologiques, influencées par la tendance positive du Nasdaq. Après avoir ouvert en hausse de 1 %, l'indice CAC 40 avait terminé sur un gain de 1,04 %, à 5 900,32 points.

FRANCFORT

LE DAX de la Bourse de Francfort cédait 0,08 %, à 6 700,97 points, jeudi matin. Les valeurs allemandes avaient terminé en légère baisse mercredi, au terme d'une séance hésitante. L'indice DAX avait reculé de 0,23 %, à 6 706,67 points.

LONDRES

LE FOOTsie, principal indice de la Bourse britannique, s'inscrivait en repli de 0,11 %, à 6 257,4 points, dans les premiers échanges, jeudi. La veille, la Bourse de Londres avait clôturé en hausse de 0,8 %, à 6 264,4 points. Le marché avait été soutenu par les valeurs technologiques, ainsi que par les espoirs grandissants d'une prochaine baisse des taux d'intérêt.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a enregistré, jeudi, sa troisième séance consécutive de baisse à la suite de prises de bénéfice. L'indice Nikkei a clôturé à 13 803,38 points, soit un recul de 0,65 %.

NEW YORK

LES MARCHÉS boursiers américains ont évolué prudemment, mercredi 24 janvier, dans l'attente du discours du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, devant la commission budgétaire du Sénat, jeudi 25 janvier. L'indice Nasdaq des valeurs technologiques a terminé en hausse de 0,66 %, à 2 859,15 points. Il avait progressé de 2 % en matinée, mais la chute de l'équipementier Internet Network Appliances de 16 % a incité les investisseurs à prendre leurs bénéfices. Les valeurs traditionnelles sont restées stables, l'indice Dow Jones affichant une baisse limitée à 0,03 %, à 10 646,97 points. McDonald's a perdu plus de 6 %, victime de l'effet « vache folle ».

TAUX

LES OBLIGATIONS européennes s'inscrivaient en baisse dans les premiers échanges, jeudi 25 janvier. Évaluant à l'inverse de leur cours, les taux de rendement des obligations d'Etat à dix ans remontaient à 5,03 % en France, et à 4,88 % en Allemagne. Aux Etats-Unis, mercredi, le rendement de l'obligation du Trésor à 10 ans avait aussi progressé, à 5,31 %.

MONNAIES

L'EURO a débuté la journée en baisse, jeudi, sur le marché des changes, cotant 0,9218 dollar. Le billet vert restait ferme face au yen, à 117,83 yens pour 1 dollar, après avoir atteint 118,13 yens hier.

ÉCONOMIE

La Commission européenne s'inquiète de la surchauffe économique en Irlande

LA COMMISSION européenne a réprimandé, mercredi 24 janvier, la France, l'Italie et, surtout, l'Irlande, qui mènent selon elle des politiques économiques peu compatibles avec leurs engagements dans le cadre de l'euro. L'exécutif européen, qui a donné son avis sur les programmes de stabilité présentés par cinq membres de la zone euro, a ainsi demandé pour la première fois que les ministres des finances des Quinze adressent à l'Irlande une « recommandation » pour qu'elle revienne dans le droit chemin économique. La Commission a critiqué dans un communiqué « la nature expansionniste du budget 2001 » de l'Irlande, qui constitue un « risque majeur », « la surchauffe risquant d'empirer ». Des critiques rejetées par le gouvernement irlandais, qui a assuré que l'économie irlandaise était « l'une des plus dynamiques » en Europe.

Pour la France, la Commission européenne a estimé qu'elle devrait mieux contrôler ses dépenses publiques « afin de dégager les marges pour une réduction plus rapide des déficits publics ». Tout en prenant acte des prévisions de la France de dégager un excédent public en 2004 (+0,2 % du produit intérieur brut), la Commission estime que le pays n'a pas suffisamment profité des marges supplémentaires dégagées par la croissance. Elle souligne que le déficit des finances publiques s'est certes amélioré en 2000, en revenant à 1,4 % du PIB, mais pense qu'« un meilleur résultat aurait été possible si l'on considère les développements favorables de l'économie ». Elle regrette aussi que le rythme de réduction de ce déficit « se soit ralenti » par rapport à 1999 « malgré des rentrées fiscales plus élevées que prévu ».

Concernant l'Italie, la Commission a demandé au pays de veiller à corriger « tout dérapage » au moyen « d'un contrôle plus rigoureux des dépenses » et d'accélérer la réduction de sa dette publique. Dans son avis annuel sur le programme budgétaire italien, la Commission souligne cependant que l'Italie respecte globalement les critères de stabilité économique nécessaires pour participer à la monnaie unique (lire page 3).

■ **ZONE EURO** : le président de la Banque centrale, Wim Duisenberg, a déclaré, mercredi, à Stras-

bourg, que sa priorité demeurait le maintien de la stabilité des prix et a appelé à la modération salariale dans les pays de la zone euro. « Dans les mois qui viennent, notre but sera d'éviter de possibles effets secondaires de la poussée temporaire de l'inflation, liée à la dépréciation de l'euro l'an dernier et à la hausse des prix du pétrole », a-t-il précisé.

■ **L'inflation dans la zone euro, malgré des signes de ralentissement, ne devrait pas « rapidement » redescendre sous le seuil de tolérance de 2 % par an** fixé par la Banque centrale européenne (BCE), a estimé mercredi le chef économiste de la BCE, Otmar Issing. « Il convient de rester prudent envers l'évolution des prix dans la zone euro. A moyen terme, il y a encore des risques qui pèsent sur la stabilité des prix et qui doivent être constamment surveillés », a-t-il déclaré devant la Commission européenne.

■ **ALLEMAGNE** : l'inflation affiche une tendance à la hausse en janvier, selon les chiffres provisoires publiés mercredi par trois Etats régionaux. En Rhénanie du Nord-Westphalie (ouest), les prix à la consommation ont ainsi grimpé de 0,5 % en janvier par rapport à décembre, ce qui porte leur hausse en glissement annuel à 2,4 %. Dans l'Etat régional de Saxe (est), ils ont crû de 0,6 % en janvier par rapport à décembre et de 2,5 % sur un an. En Bavière (sud), les prix ont augmenté de 0,5 % en janvier par rapport à décembre, soit une hausse en glissement annuel de 2,3 %.

■ **ROYAUME-UNI** : les industriels du secteur manufacturier se montrent plus confiants qu'à l'automne pour leurs exportations, et cela pour la première fois depuis un an, selon l'enquête trimestrielle de la Confédération de l'industrie britannique (CBI), publiée mercredi. 27 % des chefs d'entreprise dans l'industrie manufacturière ont fait état d'une confiance accrue pour leurs exportations sur les douze prochains mois, par rapport à l'enquête précédente.

■ **CANADA** : l'économie est en suffisamment bonne santé pour résister au ralentissement de l'économie américaine, a déclaré, mercredi, le ministre canadien des finances, Paul Martin.

■ **RUSSIE** : le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 7,6 % en 2000 par rapport à l'année précédente, soit la plus forte croissance jamais enregistrée depuis la fin de l'URSS, selon les chiffres provisoires du ministère du développement économique publiés mercredi.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS 2,97660	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	24/01	Cours	24/01
COURONNE DANOISE.....	7,4634	COUR. NORVÉGIENNE.....	8,2560
COUR. SUÉDOISE.....	8,9100	COUR. SUÉDOISE.....	34,9670
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,6889	DOLLAR CANADIEN.....	1,4059
DOLLAR HONGKONG.....	7,2489	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,0925
FORINT HONGROIS.....	265,0500	LEU ROUMAIN.....	24517
ZLOTY POLONAIS.....	3,8164		

Cours de change croisés

25/01 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,84857	0,91995	1,40225	1,45470	0,60201
YEN.....	117,84500	108,43500	16,53000	171,43000	70,93500
EURO.....	1,08702	0,92221	0,15245	1,58120	0,65430
FRANC.....	7,12995	6,05025	6,55957	10,37195	4,29180
LIVRE.....	0,68743	0,58340	0,63245	0,09635	0,41380
FRANC SUISSE.....	1,66110	1,40890	1,52865	0,23295	2,41670

Taux d'intérêt (%)

Taux 24/01	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,19	4,61	5,02	5,51
ALLEMAGNE.....	4,76	4,73	4,87	5,44
GDE-BRETAG.....	6,75	5,68	4,97	4,42
ITALIE.....	4,76	4,68	5,26	5,85
JAPON.....	0,33	0,34	1,49	2,34
ÉTATS-UNIS.....	6,03	5,28	5,27	5,64
SUISSE.....	3	3,35	3,55	4,06
PAYS-BAS.....	4,73	4,68	5	5,46

Matif

Cours 9h57	Volume 25/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 2001.....	19969	89,05	89,11
Euribor 3 mois		NC	NC
JANVIER 2001		NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 24/01	Var. % 23/01
BRENT (LONDRES).....	26,26
WTI (NEW YORK).....	0,29	+ 0,52
LIGHT SWEET CRUDE.....	31,45	- 0,63

Or

En euros	Cours 24/01	Var. % 23/01
OR FIN KILO BARRE.....	9150	+ 0,11
OR FIN LINGOT.....	9190
ONCE D'OR (LO).....	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	53,80	+ 0,19
PIÈCE SUISSE 20 F.....	53,10	- 1,67
PIÈCE UNION LAT. 20.....	53,10	- 1,67
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	200
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	370	- 6,21
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	338

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action BNL (Banca Nazionale del Lavoro) s'est envolée de 5,51 %, à 3,81 euros, mercredi 24 janvier. Le titre a été dopé par les déclarations de Vincenzo De Bustis, directeur général de la Banca Monte dei Paschi di Siena (BMPS), qui s'est dit « très intéressé » par une alliance avec la BNL.

L'opérateur historique Deutsche Telekom a décroché de 3,14 %, à 35,84 euros, après avoir annoncé une perte de 1 milliard de marks au dernier trimestre 2009.

A Francfort, le titre du premier éditeur européen de progiciels SAP a progressé de 7,42 %, à 197,65 euros, au lendemain de l'annonce de bons résultats trimestriels.

Le géant britannique du téléphone mobile Vodafone a gagné 3,87 % mercredi, à 234,75 pence, à la Bourse de Londres, poussé par les commentaires positifs des analystes d'UBS Warburg.

L'action Telefonica Moviles a terminé la séance boursière de mercredi en hausse de 3,83 %, à 10,85 euros, après avoir annoncé un accord de fusion de ses activités de téléphonie mobile au Brésil avec celles de Portugal Telecom. Auparavant, le titre de la filiale de téléphonie mobile de Telefonica cédait du terrain, après l'annonce du retrait de sa candidature, au sein du consortium ST3G, à une licence UMTS en France.

25/01 10h04

Table of stock prices for the AUTOMOBILE sector, including companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, and BMW.

25/01 10h04

Table of stock prices for the BANQUES sector, including companies like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, and ALL & LEICS.

25/01 10h04

Table of stock prices for the PRODUITS DE BASE sector, including companies like ACERIALIA, ACERINOX R, and ALUMINUM GREEK.

25/01 10h04

Table of stock prices for the CONSTRUCTION sector, including companies like ACCIONA, ACS, and AGGREGATE IND.

25/01 10h04

Table of stock prices for the CONSUMMATION CYCLIQUE sector, including companies like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, and AGFA-GEVAERT.

25/01 10h04

Table of stock prices for the CHIMIE sector, including companies like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, and BASF AG.

25/01 10h04

Table of stock prices for the PHARMACIE sector, including companies like ACTELION N, ALTANA AG, and AZENTENA.

25/01 10h04

Table of stock prices for the BIENS D'EQUIPEMENT sector, including companies like ABB N, ADECCO N, and AEGEON N.

25/01 10h04

Table of stock prices for the CONGLOMERATS sector, including companies like D'IETTEREN SA, AZEL, and GBL.

25/01 10h04

Table of stock prices for the TÉLÉCOMMUNICATIONS sector, including companies like ATLANTIC TELECOM, EIRCOM, and BRITISH TELECOM.

25/01 10h04

Table of stock prices for the ÉNERGIE sector, including companies like BG GROUP, BP AMOCO, and CEPSA.

25/01 10h04

Table of stock prices for the SERVICES FINANCIERS sector, including companies like 3I GROUP, ALMANI, and ALPHA FINANCE.

25/01 10h04

Table of stock prices for the BIENS DE CONSOMMATION sector, including companies like AHOLD, ALTADIS -A-, and AMADEUS GLOBAL.

25/01 10h04

Table of stock prices for the ASSURANCES sector, including companies like AEGION GROUP, AEGON NV, and AGF.

25/01 10h04

Table of stock prices for the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including companies like AIRTRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

25/01 10h04

Table of stock prices for the CODES PAYS HORS ZONE EURO sector, including companies like UNITED INTERNET, AIRTRON, and AUGUSTA TECHNOLOGIE.

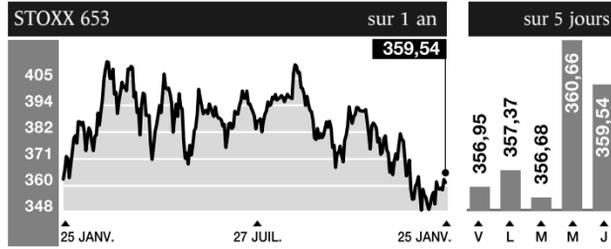


Table of stock prices for the SEB sector, including companies like SODEXHO ALLIANC, TELE PIZZA, and THE SWATCH GRP.

25/01 10h04

Table of stock prices for the PHARMACIE sector, including companies like ACTELION N, ALTANA AG, and AZENTENA.

25/01 10h04

Table of stock prices for the BIENS D'EQUIPEMENT sector, including companies like ABB N, ADECCO N, and AEGEON N.

25/01 10h04

Table of stock prices for the ÉNERGIE sector, including companies like BG GROUP, BP AMOCO, and CEPSA.

25/01 10h04

Table of stock prices for the SERVICES FINANCIERS sector, including companies like 3I GROUP, ALMANI, and ALPHA FINANCE.

25/01 10h04

Table of stock prices for the BIENS DE CONSOMMATION sector, including companies like AHOLD, ALTADIS -A-, and AMADEUS GLOBAL.

25/01 10h04

Table of stock prices for the ASSURANCES sector, including companies like AEGION GROUP, AEGON NV, and AGF.

25/01 10h04

Table of stock prices for the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including companies like AIRTRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

25/01 10h04

Table of stock prices for the CODES PAYS HORS ZONE EURO sector, including companies like UNITED INTERNET, AIRTRON, and AUGUSTA TECHNOLOGIE.

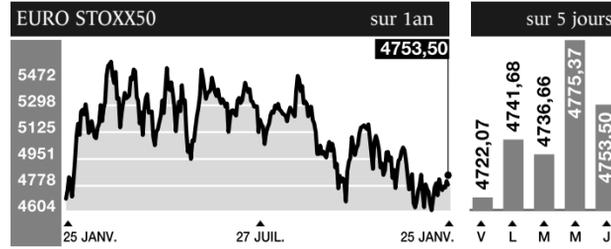


Table of stock prices for the VINCI sector, including companies like VINCI, VIVENDI ENVIRON, and VOLVO -A-.

25/01 10h04

Table of stock prices for the ASSURANCES sector, including companies like AEGION GROUP, AEGON NV, and AGF.

25/01 10h04

Table of stock prices for the BIENS DE CONSOMMATION sector, including companies like AHOLD, ALTADIS -A-, and AMADEUS GLOBAL.

25/01 10h04

Table of stock prices for the SERVICES FINANCIERS sector, including companies like 3I GROUP, ALMANI, and ALPHA FINANCE.

25/01 10h04

Table of stock prices for the BIENS DE CONSOMMATION sector, including companies like AHOLD, ALTADIS -A-, and AMADEUS GLOBAL.

25/01 10h04

Table of stock prices for the ASSURANCES sector, including companies like AEGION GROUP, AEGON NV, and AGF.

25/01 10h04

Table of stock prices for the HAUTE TECHNOLOGIE sector, including companies like AIRTRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

25/01 10h04

Table of stock prices for the CODES PAYS HORS ZONE EURO sector, including companies like UNITED INTERNET, AIRTRON, and AUGUSTA TECHNOLOGIE.

25/01 10h04

Table of stock prices for the CODES PAYS HORS ZONE EURO sector, including companies like UNITED INTERNET, AIRTRON, and AUGUSTA TECHNOLOGIE.

Advertisement for 'À NOS ABONNÉS' (To our subscribers) with contact information 0803 022 021.

Advertisement for 'EURO NOUVEAU MARCHÉ' (Euro New Market) with contact information.

Advertisement for 'AMSTERDAM' and 'BRUXELLES' with contact information.

Advertisement for 'FRANCFORT' with contact information.

VALEURS FRANCE

● L'action **STMicroelectronics** a débuté la séance de jeudi en forte baisse, perdant 5 % à l'ouverture, à 47,50 euros, malgré l'annonce d'un bénéfice net par action en hausse de 138,1%, à 0,50 dollar, au dernier trimestre 2000. Mais son PDG, Pasquale Pistorio, a rappelé que l'activité du secteur devrait croître de moins de 10 % en 2001, au lieu des 25 % à 30 % anticipés l'an dernier. Un premier semestre « difficile » pour le secteur est donc attendu.

● **Sodexho** a annoncé le lancement d'une OPA sur les 52 % du capital de sa filiale américaine Sodexho Marriott Services qu'il ne détient pas encore. L'offre représente 900 millions de dollars au total. L'action gagnait 1,17 % dans les premiers échanges jeudi, à 208,4 euros.

● **Lapeyre** a annoncé un résultat net en 2000 en baisse de 29,1 %, à 51,7 millions d'euros. Les analystes de Global Equities ont invité les investisseurs à « se méfier » de l'action Lapeyre, les provisions ayant été finalement plus importantes qu'évoqué par le groupe en décembre. Le titre chutait de 4,49 % jeudi matin, à 58,45 euros.

● Le cours d'**Alstom** pourrait souffrir du placement sur le marché d'au moins 30 % de son capital par ses actionnaires Alcatel et Marconi, révèle l'agence Reuters. L'action perdait 0,99 % jeudi matin, à 25,1 euros.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 25 JANVIER

Cours à 9 h 57

Dernier jour de négociation des OSRD : 25 janvier

France	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ACCOR	49,12	322,21	-0,37	49,30
AGF	66,70	437,52	+0,30	66,90
AFFINE(XIMM)	40,01	262,45	+0,03	
AIR FRANCE G.	23,27	152,64	-0,98	23,50
AIR LIQUIDE	149,40	980	+0,95	148

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 24 JANVIER

Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
ABEL GUILLEM	15,01	98,46	+10,37	
AB SOFT	5,99	38,64	+2,43	
ACCESS COMME	15,70	102,99	+6,51	
ADL PARTNER	23,10	151,53	-2,94	
ALGORIE	8,60	56,41	+4,88	
ALPHAMEDIA	2,60	18,37	+1,82	
ALPHA MOS	9,30	61	+1,09	
ALTAMIR & CI	140,50	921,62	+0,21	
ALDETA	4,25	27,88		
ALTI	12,75	83,63	+0,79	
ALTI ACT.NOU	12,95	81,01		
A NOVO	235	1541,50	+0,04	
ARPRICE COM	14,50	95,11	-6,45	
ASTRA	1,18	7,74	+1,72	
AUFMINCO	6,18	40,54	+4,57	
AUTOMA TECH	11,91	78,12	-0,75	
AVENIR TELECOM	6,21	40,73	+5,08	
BANCA BUI	3,61	23,68	+2,85	
BAC MAJESTIC	10,50	68,88	-0,47	
BARBARA BUI	15,15	99,38		
BCI NAVIGATI	16,92	110,99	-3,26	
BELVEDERE	18,30	120,04	+20,39	
BOURSE DIREC	5,76	37,78	+0,88	
BRIME TECHNO	54,50	357,50	+3,22	
BRIME TECHN	2,47	16,20	-14,83	
BUSINESS INT	6,51	42,70	+9,60	
BVPR ACT.DIV	38,85	254,84	-1,65	
BVPR ACT.NV	61,90	406,04		
CAC SYSTEMES	3,40	22,30		
CALL CENTER	22,70	148,90	-1,30	
CAST	24	157,43	+1,69	
CEREP	87	570,68	-3,33	
CHEMUNEX	0,96	6,30	+2,13	
CMT MEDICAL	18	118,07	+0,06	

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 24 janvier

Émetteurs	Valeurs unitaires	Date cours
Euros	francs**	
AGIPI		
AGIPI AMBITION (AXA)	28,99	190,16
AGIPI ACTIONS (AXA)	31,08	203,87
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT		
BP OBLI CONVERTIBLES	326,29	2140,32
BP OBLI HAUT REND.	108,66	712,76
BP MEDITERRANÉE DÉV.	86,25	565,76
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	188,14	1234,12
BP OBLI. EUROPE	50,16	329,03
BP SECURITE	99569,89	653135,66
EUROACTION MIDCAP	177,27	1162,81
FRUCTI EURO 50	133,43	875,24
FRUCTIFRANCE C	105,71	693,41
FRUCTIFONDS FRANCE NM	394,41	2587,16
CDC IXIS		
MULTI-PROMOTEURS		
NORD SUD DEVELOP. C.	492,34	3229,54
NORD SUD DEVELOP. D.	399,61	2621,27
CAISSE D'ÉPARGNE		
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	60,59	397,44
ÉCUR. ACT. FUT.D.PEA	82,25	539,52
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,45	278,45
ÉCUR. DYNAMIQUE/D.PEA	54,29	356,12
ÉCUR. ÉNERGIE D.PEA	52,28	342,93
ÉCUR. EXPANSION C	14252,46	93490,01
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,82	267,76
ÉCUR. INVESTIS. D.PEA	65,61	430,37
ÉC. MONÉT.C.	217,55	1427,03
ÉC. MONÉT.D.	187,60	1230,58
ÉCUR. OBLI. INTERNAT.	169,21	1109,94
ÉCUR. TECHNOLOGIES	56,89	373,17

ALCATEL	65,65	430,64	-2,23	67,15
ALCATEL O	56,70	371,93	-2,16	
ALSTOM	24,98	163,86	+4,46	25,35
ALTRAN TECHN	74,15	486,39	-1,59	75,35
ATOS CA	93,70	614,63	-0,95	94,60
ARBEL				
AVENTIS	81,50	534,60	+0,24	81,70
AXA	144,90	950,48	+0,49	144,20
AZEO(EXT.ET	87	570,68	+2,35	85
BAIL INVESTI	123	806,83	+1,16	123,20
BAZAR HOT.V.	132,50	869,14	-0,15	
BIC	39,40	258,45	-1,50	40
BIS				
BNPPARIBAS	99,70	653,99	+1,22	98,50
BOLLORE	202,50	1328,31	-0,05	202,60
BOLLORE INV.	42	275,50	-1,15	
BONGRAIN				
BOUYGUES	56,55	370,94	+0,09	56,50
BOUYGUES OFF.	47,60	312,24		47,60
BULLF	3,73	24,47	-0,53	3,75
BUSINESS OBJ	72,70	476,88	-2,81	74,80
B T P (LA CI)				
BURELLE (LY)	76,10	499,18	-0,07	
CANAL +	3,30	21,65		3,30
CAP GEMINI	183	1200,40	-1,61	186
CARBONE-LORR	50,80	333,23	-2,03	51,85
CARREFOUR	60,15	394,56	+0,25	60
CASINO GUICH.	105,90	694,66	+0,47	105,40
CASINO GUICH.	69,80	457,86	+1,53	
CASTORAMA DU	262,60	1722,54	-0,53	264
CEA INDUSTRI	195	1279,12	-0,20	
CEGID (LY)	78	511,65		
CGF/RECYCLIN	45,05	295,51	+0,11	
CGIP	55,25	362,42	-2,56	56,70
CHARGEURS	73,50	482,13	+2,08	
CHRISTIAN DA	78	511,65	+0,58	
CHRISTIAN DI	48,46	317,88	+1,17	47,90
CIC-ACTIONS				
CIMENTIS FRAN	52	341,10		52
CLARINS	87	570,68	+0,23	86,80
CLUB MEDITER	94,60	620,54	-0,21	94,80
CNP ASSURANC	36,35	238,44	-0,55	36,55
COFACE	109	714,99	+0,09	108,90
COFLEXIP	142,50	934,74	+0,56	141,70
COLAS	57,50	377,18	+0,35	57,30
CONTIN.ENTRE	42,57	279,24	-1	
CPR	51,50	337,82	+1,18	
CRED.FON.FRA	13,82	90,65	-0,50	
CREDIT LYONN	41,99	275,44	+0,05	41,97
CS COM.ET SY	21,80	143	-0,95	
DAMART				
DANONE	148,30	972,78	+0,68	147,30
DASSAULT-AVI	211,20	1385,38		
DASSAULT SYS	73,30	480,82	-0,95	74
DE DIETRICH				
DEVEAUX(LY)	92	603,48	+1,10	
DEV.R.N.P.CA				
DMC (DOLLFUS)	13,80	90,52	-1,29	
DYNACTION	29,75	195,15	-0,73	
EIFFAGE	68,05	446,38		68,05
ELIOR	14,30	93,80	+2,14	14
ELEC.MADAGAS				
ENTENIAL(EX	28,60	187,60		
ERAMET	44,50	291,90	-1,11	45
ERIDANIA BEG	90,55	593,97	+0,61	90
ESSILOR INTL	325	2131,86	-0,46	326,50
ESSO	70,25	460,81	+0,21	
EULER	53,70	352,25	+1,32	53

EURAFRANCE	750	4919,68		750
EURO DISNEY	0,62	4,07		0,62
EUROTUNNEL	1,05	6,89	-0,94	1,06
FAURECIA	50,30	329,95	+0,60	50
FIMALAC SA C	35,85	235,16	-0,94	36,19
F.F.P. (NY)	90,10	591,02	-0,50	
FINAXA	121,70	798,30	-0,25	
FIVES-LILLE	106,50	698,59		
FONCLYON	29	190,23		
FRANCE TELECOM	95,30	625,13	-0,63	95,90
FROMAGERIES	457	2997,72	-0,87	
GALERIES LAF	203,10	1332,25	+0,05	203
GAUMONT	46,89	307,58		
CECINA	101	662,52	-0,98	102
GEOHYSHIQUE	64	419,81	-0,70	64,45
GFI INFORMAT	29,50	193,51	-1,67	30
GRANDVISION	17,95	117,74	+0,28	17,90
GROUPE ANDRE				
GROUPE GASCO	81,60	535,26	-0,24	
GR.ZANNIER	75,05	492,30	-0,27	
GROUPE PARTO	61	400,13		
GUYENNE GAS	87	570,68	-1,02	87,90
HAVAS ADVERT	16	104,95		16
IMERYS	121,20	795,02	+0,92	120,10
IMMOBANQUE	127,80	838,31	+0,39	
IMMEUBLES DE	20,12	131,98	+4,79	
INGRAMAX	20,70	135,78	-2,82	
INGENICO	32	209,91	-1,54	32,50
ISIS	78,25	513,29	-0,95	79
Kaufman Et B.	21,54	141,29	+0,19	21,50
KLEPPIERRE	102	669,08		
LAFARGE	96,60	633,65	-1,63	98,20
LACARDERE	67,70	444,08	-0,59	68,10
Lapeyre	58,45	383,41	-4,49	61,20
LEBON (CIE)				
LEGRAND	240	1574,30	+0,17	239,60
LEGRAND ADP	140,40	920,96	-3,84	
LEGRIS INDUS	47	308,30	+7,80	43,60
LEBERTY SURF	9,36	61,40		9,36
LOCINDUS	119	780,59	-0,50	
L'OREAL	80,70	529,36	-1,41	81,85
LOUVRE	71	465,73	+0,21	
LVHM MOET HE	70,10	459,83	+0,86	69,50
MARINE WENDE	92	603,48	+2,22	90
MAUREL ET PR				
METALEUROPE	5,96	39,10	-1,32	
MICHELIN	41,38	271,44	+0,93	41
MONTPEUX SA	23,50	154,15		
MOULINEX	4,52	29,65	-2,16	
NATEXIS BQ P	98,70	647,43	+0,41	98,30
NEOPTO	24,76	162,41	+0,24	24,70
NORBERT DENT	19,75	129,55	-0,75	
NORD-EST	27,35	179,40	-0,15	
NRJ GROUP	33,39	219,02	+0,27	33,30
OBERTHUR CAR	18,62	122,14	-4,95	19,59
OLIPAR				
OXYGEXT-ORI				
PECHINEY ACT	48	314,86		48
PECHINEY B P	46,80	306,99	-0,43	
PENAUILLÉ PO	66,10	433,59	+1,69	65
PERNOD-RICAR	75,40	494,59		75,40
PEUGEOT	272	1784,20	-0,04	272,10
PINAULT-PRIN	226,50	1485,74	+0,22	226
PLASTIC OMN.	113	741,23	+0,80	112,10
PSB INDUSTRI	72,05	472,62	-0,07	
PUBLICIS GR	37,39	245,26	+0,78	37,10
REMY COINTRE	35,80	234,83	+1,70	35,20

RENAULT	55,50	364,06	-1,33	56,25
REKEL	84,20	552,32	+0,78	83,55
RHODIA	15,17			

SPORTS Les tennismen français Sébastien Grosjean, vingt-deux ans, et Arnaud Clément, vingt-trois ans, devaient s'affronter, vendredi 26 janvier, à Melbourne, en demi-

nales des Internationaux d'Australie. ● AUCUN JOUEUR FRANÇAIS n'avait atteint ce stade de la compétition depuis Jean Borotra, en 1928, et la dernière demi-finale d'un tour-

noi du Grand Chelem opposant deux champions tricolores était celle disputée à Roland-Garros, en 1983, entre Yannick Noah et Christophe Roger-Vasselin. ● LES DEUX GAR-

ÇONS, originaires de Provence, ont connu des trajectoires sportives différentes et ont mis quelques temps avant de devenir complices puis partenaires de double. ● LEURS PETITS

GABARITS (à peine plus de 1,70 m pour moins de 70 kg) en font des joueurs à part dans un circuit mondial où les grands gaillards sont censés imposer leur jeu.

Arnaud Clément et Sébastien Grosjean, une jolie paire de champions

Les deux garçons se sont qualifiés pour les demi-finales des Internationaux d'Australie. Complices dans la vie, partenaires en double, ils devaient se mesurer vendredi 26 janvier. L'un d'entre eux atteindra la finale du tournoi, ce qu'aucun joueur français n'a réussi à faire depuis 1928

VENDREDI 26 janvier, à la tombée du jour, son épopée s'achèvera. Il recevra une longue accolade et s'en ira fatigué, le cœur en bandoulière, sous une ovation du public, tombé fou amoureux de lui, de sa dégaine, de son jeu, de sa bravoure. L'homme s'appellera Arnaud Clément ou Sébastien Grosjean. Il aura perdu en demi-finale des Internationaux d'Australie, laissant filer son copain vers l'ultime rencontre, le laissant rêver, enfin seul, d'un succès dans un tournoi du Grand Chelem.

A force de poigne, d'espérances folles, de points jusqu'au-boutistes, Arnaud Clément et Sébastien Grosjean ont noué leurs destins à Melbourne. Désignés têtes de série n°15 et n°16, ils s'étaient retrouvés dans la même moitié de tableau mais voulaient l'ignorer. Les joueurs de tennis font souvent buter leur horizons à leur adversaire le plus proche. Au fil des tours et des victoires, ils ont entrevu la possibilité d'une confrontation. Ils en ont même plaisanté.

Mercredi 24 janvier, Sébastien Grosjean a sèchement battu l'Espagnol Carlos Moya (6-1, 6-4, 6-2). Il ne s'est pas départi de ce jeu têtue qui finit par faire reculer ses adversaires. Il s'est battu, pied à pied, point après point, se ruant sur toutes les balles, y compris celles qui semblaient perdues, pour mieux les faire repartir. Quelques heures plus tard, il est revenu sur le central pour encourager Arnaud Clément, qui affrontait Evgueni Kafelnikov, tête de série n°5, vainqueur ici en 1999 et encore finaliste en 2000.

Ce Français-là aussi s'est battu pied à pied, point après point, asticotant le tennis expéditif du Russe, qui a commis pas moins de 79 fautes directes (6-4, 5-7, 7-6 [7/3], 7-6 [7/3]). Bouleversé mais toujours taquin, Arnaud Clément a entamé un strip-tease sage sur le court. Et la galéjade est devenue réalité. L'Aixois et le Marseillais se retrouveront dans une demi-finale des Internationaux d'Australie. Un tel

Martina Hingis et Jennifer Capriati en finale

La Suisseuse Martina Hingis (tête de série n°1) et l'Américaine Jennifer Capriati (tête de série n°12) ont réalisé deux grandes premières pour parvenir en finale des Internationaux d'Australie, jeudi 25 janvier, à Melbourne. L'ultime rencontre du tableau féminin se jouera samedi 27 janvier. Pour la première fois de sa carrière, Martina Hingis a battu les deux sœurs Williams l'une après l'autre dans un même tournoi en surclassant Venus (6-1, 6-1), qui restait sur dix-neuf victoires en Grand Chelem, après avoir triomphé à Wimbledon et à l'US Open, après être venue à bout de la belle résistance de Serena (6-2, 3-6, 8-6), la veille. Pour la première fois également, Jennifer Capriati, qui fut demi-finaliste à Roland-Garros en 1990 à l'âge de quatorze ans, est parvenue en finale d'un tournoi du Grand Chelem en battant l'Américaine Lindsay Davenport (tête de série n°2), tenant du titre (6-3, 6-4).



MARK BAKER/REUTERS



GREG WOOD/AFP

Arnaud Clément (à gauche) et Sébastien Grosjean (à droite) deux petits gabarits. Mais un talent et une combativité qui permettent tous les exploits.

tête-à-tête franco-français n'était pas arrivé en tournoi du Grand Chelem depuis la demi-finale entre Christophe Roger-Vasselin et Yannick Noah, en 1983, à Roland-Garros. Il permet au tennis français de tenir un finaliste à Melbourne pour la première fois depuis la victoire de Jean Borotra, en 1928. Enfin, elle rassemble comme elle oppose deux amis qui s'entraînent ensemble et jouent en double.

Arnaud Clément et Sébastien Grosjean ont grandi dans la même région. Ils ont disputé leur premier match chez les benjamins au club de l'Arbois, entre Aix-en-Provence et Marseille. Ils avaient sensiblement le même âge, ils étaient appelés à se revoir. « Au début, on ne s'appréciait pas vraiment, s'est souvenu Arnaud Clément. Il n'y a vraiment que quatre ou cinq ans que nous sommes devenus potes. » Sébastien Grosjean entre le premier dans le giron fédéral. Avec l'appui de ses parents, eux-mêmes

Deux jeunes Provençaux

● **Arnaud Clément.** Né le 17 décembre 1977 à Aix-en-Provence. Taille : 1,73 m. Poids : 64,5 kg. Droitier. – Professionnel depuis 1996. – Classement actuel : 18^e joueur mondial ; meilleur classement : 17^e le 31 janvier 2000. – Un tournoi gagné : Lyon, en 2000 (indoor). – Meilleur résultat à Melbourne : 1/8^e de finale en 2000. – Meilleur résultat précédent dans un tournoi du Grand Chelem : 1/4 de finale à l'US Open, en 2000.

joueurs de tennis, Arnaud Clément passe à travers les barrages. Il veut faire carrière dans le tennis, s'entraîne au Cercle sportif municipal marseillais (CSM) et passe le bac scientifique. « Il était déjà très rapide, raconte Trevor Allan, son entraîneur au CSM. Après il est devenu très puissant. Lui aussi a énormément travaillé pour posséder cet excellent tennis de contre. » « Je fais en sorte que mon adversaire ne s'habitue pas à mon jeu », explique Arnaud Clément.

TOUJOURS UN PEU JUMENTS

Sébastien Grosjean fait un tabac chez les juniors malgré les doutes d'une fédération qui lui promet une carrière médiocre en raison de sa petite taille (1,74 m). Il en fait son atout, opte pour le tennis de contre, la résistance et surtout la vitesse. Quand on est petit en tennis, il faut être plus rapide afin de se placer le mieux possible pour cingler toutes les balles. « Mon modèle est Stefan

● **Sébastien Grosjean.** Né le 29 mai 1978 à Marseille. Taille : 1,75 m. Poids : 67 kg. Droitier. – Professionnel depuis 1996. – Classement actuel : 19^e joueur mondial, meilleur classement : 18^e le 6 novembre 2000. – Un tournoi gagné : Nottingham (Angleterre) en 2000 (gazon). – Meilleur résultat à Melbourne : 1/16^e de finale en 2000. – Meilleur résultat précédent dans un tournoi du Grand Chelem : 1/8^e de finale à Wimbledon, en 1998.

Edberg mais je ne peux pas l'imiter », plaisante le Français. En 1996, il devient champion du monde de la catégorie en simple comme en double. Il entre sur le circuit professionnel, en janvier 1997, comme Arnaud Clément, qui est passé par les structures fédérales. Ils ont dix-neuf et vingt ans et toutes leurs illusions. Les deux garçons s'approchent des 100 meilleurs mondiaux, flanquent déjà le vertige aux meilleurs mais font figure d'exception : la génération de joueurs qui éclot comprend force grands gaillards.

TROIS QUESTIONS À...

CHRISTOPHE ROGER-VASSELIN

1 Vous êtes l'un des protagonistes de la dernière demi-finale d'un tournoi de Grand Chelem entre deux Français : à Roland-Garros en 1983 contre Yannick Noah, le futur vainqueur. Quels souvenirs gardez-vous de cette expérience ?

L'accession à une demi-finale d'un tournoi du Grand Chelem est déjà un événement extraordinaire dans la vie d'un joueur. On est tellement heureux et on essaie d'aller plus loin, c'est une belle dynamique. Jouer contre un Français, cela met un peu plus de piment. Il est certain que les premières minutes du match sont très tendues. Passé ces premiers instants, le jeu s'impose. Chacun essaie de jouer son tennis. Le tennis est un sport où il y a une balle qui arrive et avec laquelle il faut faire le point. Ce

Passer le temps des défaites glorieuses, les résultats viennent. Arnaud Clément le fier-à-bras et Sébastien Grosjean l'introverti ont gravi les échelons, toujours un peu jumeaux. A la veille des Internationaux d'Australie, ils étaient dix-huitième et dix-neuvième mondiaux. Ils ont quitté le giron fédéral, priés de voler de leurs propres ailes après Roland-Garros 2000. Sébastien Grosjean a gagné son premier tournoi du circuit sur le gazon de Nottingham (Grande-Bretagne), en juillet, et Arnaud Clément a glané trois

n'est pas un sport de contact. On voit l'autre, mais on ne se cogne pas.

2 Vous souvenez-vous surtout de votre parcours ou de votre rencontre avec Yannick Noah ?

Je me souviens surtout du quart de finale. J'étais chez moi, en France, à Roland-Garros, et j'avais battu le n°1 mondial, l'Américain Jimmy Connors, en trois sets (6-4, 6-4, 7-6). C'était un sentiment fabuleux. Le match s'est terminé au tie-break, je menais 6 points à 3, j'avais trois balles de match, Jimmy Connors a sauvé les deux premières. J'étais très nerveux, si je ratais la troisième, je savais que le match pouvait basculer, qu'il pouvait revenir à deux manches à une. Mais c'était la bonne. Après, il a fallu gérer le stress et la pression, cela s'est bien passé. J'avais joué le mardi, j'ai patienté jusqu'au vendredi pour disputer la demi-finale contre Yannick Noah. La rencontre a été un match à sens unique (6-3, 6-0, 6-0). Quand je l'ai analysée

places en finale dans l'été avant d'atteindre les quarts de finale des Internationaux des Etats-Unis, puis de s'imposer dans le tournoi de Lyon en octobre. « Parce qu'il écoute beaucoup, Arnaud a su capter les expériences des autres sans les avoir vécues et peut ainsi construire la sienne plus vite », explique Trevor Allan. Pour Arnaud comme pour Sébastien, la leçon la plus dure reste à venir : se réjouir de voir un ami perdre un match capital.

B. M.

après coup, j'ai constaté que je n'avais pas été assez concentré. Le tennis, c'est vraiment une question de vases communicants, de retours de situation.

3 Qu'attendez-vous de cette demi-finale entre Arnaud Clément et Sébastien Grosjean ?

Il y a beaucoup de chances pour que cela soit un grand match. Il est certain qu'il devrait y avoir des moments de flottement, de tension, mais ce sont deux joueurs cool. Il leur faudra essayer d'oublier l'événement, de jouer point après point. Oublier tout cela. Ils se connaissent bien, ils s'entraînent ensemble, ils doivent donc savoir les faiblesses et les points forts de l'autre. Dans ce sens, ce sera peut-être un match inhabituel. Après, il faudra que le perdant essaie de se réjouir de voir un Français en finale des Internationaux d'Australie. Ce ne sera pas facile.

Propos recueillis par Bénédicte Mathieu



En direct sur France Inter

HENRI SALVADOR en Concert

Vendredi 26 janvier dès 20h

LIVE AU 104



Toutes les fréquences au 08 36 68 10 33 (2,21F/mn)

France Inter

Le ministre de la recherche demande davantage de science à la télévision

ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG vient d'écrire au nouveau président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Dominique Baudis, ainsi qu'aux présidents de TFI, France-Télévision, Canal+ et M6, pour leur demander d'accorder « davantage de place à l'information scientifique et technique sur leurs antennes ».

Un récent sondage a montré que 63 % des Français ne s'estiment « pas suffisamment informés sur les découvertes scientifiques », ce déficit d'information étant surtout imputé aux médias audiovisuels (Le Monde du 30 novembre 2000).

« Alors que la science a occupé une place importante dans les programmes de télévision jusqu'en 1975, elle a de moins en moins droit de cité sur les chaînes et a même disparu de certaines », déplore le ministre.

Roger-Gérard Schwarzenberg s'adresse par ailleurs aux différents partis politiques, en les engageant à « inscrire les enjeux scientifiques et technologiques dans leurs programmes ».

L'envoi d'un vaisseau-cargo engage enfin la chute de Mir

Malgré les pressions de quelques irréductibles nationalistes, les Russes feront plonger leur vieille station spatiale dans le sud de l'océan Pacifique au début du mois de mars

Après des retards dus aux équipements vieillissants de la station spatiale Mir, les Russes ont enfin pu lancer dans sa direction un vaisseau cargo Progress. Samedi 27 janvier, cet engin devrait s'amarrer automatiquement à

Mir, dont il contrôlera la chute grâce à la poussée de son moteur. La plongée dans le Pacifique est fixée pour le moment entre le 5 et 7 mars. Après une dernière manœuvre effectuée au-dessus de partie ouest de l'Afrique

équatoriale, le train spatial survolera successivement la Turquie (arrêt des moteurs), la Russie, la Sibérie et le Japon. Peu après, alors que Mir franchira l'Équateur, la station, déjà ébranlée par les frottements atmosphériques,

commencera à brûler vers 80 km d'altitude. Le point d'impact sera situé au large des côtes néo-zélandaises et les débris qui auront survécu s'éparilleront entre les îles de ce pays et l'ouest du cap Horn (Chili).

LES DÉs sont jetés. Avec le lancement, mercredi 24 janvier à 5 h 29 (heure française), du vaisseau cargo Progress en direction de Mir, rien ne devrait plus remettre en cause la fin programmée de la station spatiale lancée voilà quinze ans, le 20 février 1986, et que les Russes pensaient à l'origine ne garder que cinq ans. Mais les missions se sont succédées, le module de départ s'est étoffé de quelques appendices supplémentaires – cinq en tout – dédiés entre autres à l'astronomie, la croissance des cristaux, à la biologie, à l'observation de la Terre, à la géophysique et la technique, tandis que poussaient généreusement panneaux solaires et antennes en tout genre. Aujourd'hui, c'est un train spatial d'environ 130/140 tonnes, vide de ses locataires, mais bourré comme un œuf d'équipements de toutes natures qui croise silencieusement en attendant sa fin à un peu plus de 300 kilomètres de la Terre.

Déjà les Russes ont procédé aux premiers préparatifs de l'opération qui, entre le 5 et le 7 mars, conduira à précipiter la station Mir dans le



La station russe Mir : une libellule métallique d'environ 130 tonnes.

Pacifique. Mardi 16 janvier, les responsables de ce programme avaient en effet transporté sur le pas de tir du cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan) un vaisseau cargo automatique Progress et sa fusée porteuse Soyouz. Prévu pour être lancé le 18 janvier, ce vaisseau

devait rejoindre la station le 22 janvier et s'y fixer automatiquement. Le but de cet amarrage : utiliser le moteur dont le Progress est équipé pour faire plonger la station vers la Terre et diriger autant que faire se peut la chute de cet imposant ensemble.

Mais rien n'a fonctionné comme prévu. Une nouvelle panne de batterie sur Mir, due à un manque d'ensoleillement, a conduit à la mise hors service d'un certain nombre d'équipements. En particulier ceux qui contrôlent l'attitude de la station sur sa trajectoire. Ordinateur principal de bord déconnecté et gyroscopes en panne, Mir, qui tournait déjà sur elle-même, a alors entamé un harmonieux et lent ballet peu compatible avec les opérations de rendez-vous et d'amarrage automatiques du Progress au train spatial.

DÉLAI POUR RÉFLÉCHIR

Les Russes ont donc décidé de différer le lancement de ce vaisseau d'autant qu'ils disposaient d'un peu de temps, un petit mois de délai, pour réfléchir, agir et éviter le pire. « Si on ne fait rien, rappelle Fernand Alby, responsable au Centre national d'études spatiales de Toulouse des activités "Débris spatiaux", Mir plongera naturellement vers la Terre entre la mi-avril et la fin de ce mois. » Mieux valait donc ne pas céder à la panique et se donner du temps pour reprendre le contrôle du train spatial. Lundi 22 janvier, après quelques difficultés, le service de contrôle des vols du Tsoup, installé dans la banlieue de Moscou, a donc repris le contrôle de l'engin et engagé la remise en route des gyroscopes. Ne reste plus qu'à attendre l'arrimage du Progress à la station, opération automatique qui devrait intervenir tôt dans la matinée du samedi 27 janvier.

Si cette manœuvre essentielle à la suite des événements réussit, les Russes du Tsoup, de l'Agence spatiale russe et du groupement industriel RSC Energia, responsable de la station Mir, pourront respirer tant les pannes et les difficultés se sont accumulées sur la station. Dernière en date, la coupure totale pendant une vingtaine d'heures, à la fin du

Le baroud d'honneur des nationalistes russes

L'ex-cosmonaute Svetlana Savitskaya s'est récemment exprimée sur les ondes d'une radio moscovite pour dénoncer la concession faite aux Américains, selon elle, d'abandonner Mir à la ruine. C'est une erreur, s'est-elle insurgée, de se concentrer désormais exclusivement sur la toute nouvelle station spatiale internationale (ISS), à laquelle les Russes participent largement. Indigné, le président de la RKA lui a rétorqué : « Si demain Mir échappe à tout contrôle, le président Vladimir Poutine et le gouvernement devront faire face au monde entier pour dire où Mir pourrait tomber et les dégâts que la station pourrait provoquer. » Cet avertissement n'était nullement gratuit. Les experts spatiaux savent trop bien les difficultés qu'il y a à prévoir précisément les zones où s'écrasent les complexes spatiaux promis à la ruine, comme l'ont montré quelques précédents, en particulier la chute spectaculaire dans la région canadienne du lac des Esclaves d'un satellite équipé d'un réacteur nucléaire, Cosmos-957.

mois de décembre 2000, des liaisons qui reliaient Mir à la Terre. Les Russes ont d'ailleurs prévu d'intervenir manuellement si l'amarrage entre le Progress et la station spatiale ne pouvait se faire automatiquement. Un équipage de deux cosmonautes, Guennadi Padalka et Nikolaï Boudarine, s'est entraîné à la Cité des étoiles, non loin de Moscou. Et il est prêt à rallier Mir si le besoin s'en fait sentir. Le porte-parole de l'Agence spatiale russe (RKA), Sergueï Gorbounov, a même précisé ces derniers mois que pas moins de « trois équipages se sont entraînés et sont prêts à intervenir à tout moment si un quelconque problème survenait ».

Il est vrai que l'affaire n'est pas simple. Et pas seulement pour des raisons techniques. Pour que la fin de la station Mir soit enfin programmée, le président de l'Agence spatiale russe, Youri Koptev, a dû batailler ferme et naviguer au plus près entre les alliances de cir-

Des blocs de 700 kilogrammes

Les Russes affichent aujourd'hui une relative confiance dans le plan qu'ils ont mis en œuvre pour détruire les 140 tonnes de la station Mir. Contrairement à ce qui s'est passé avec les stations russes Saliout et le laboratoire américain Skylab, l'arrimage d'un Progress motorisé permet de choisir la trajectoire de descente de l'ensemble. Les certitudes des Russes sont telles, malgré les récentes défaillances de Mir, qu'ils n'ont pas cru bon d'alerter l'Inter Agency Space Debris Coordination Committee, mis en alerte dès qu'un objet spatial de plus de 5 tonnes menace la Terre. Selon toute vraisemblance, les débris de la station (entre 10 et 28 tonnes) qui survivront à la traversée dans les couches denses de l'atmosphère se distribueront à l'intérieur d'une longue ellipse de 5 000 km de long et 200 km de large située entre les côtes nord-ouest de la Nouvelle-Zélande et l'ouest du cap Horn (Chili). Les morceaux les plus résistants devraient avoir une masse d'environ 700 kg.

constances des représentants des anciens complexes militaro-industriels et de politiques purs et durs radicalement opposés à la destruction de ce qui fut le symbole du savoir-faire russe dans le domaine des vols habités.

Avec la fin de la guerre froide, la chute de l'empire soviétique et le cruel manque d'argent dont souffre la République de Russie, vouloir à tout prix au nom d'idées dépassées maintenir en orbite une station hors d'âge n'était pas raisonnable. Youri Koptev l'a d'ailleurs fait savoir avec colère à quelques-uns de ces irréductibles. « Les derniers événements, leur a-t-il dit, nous ont montré où des attitudes dictées par l'émotion et la futilité pouvaient nous conduire. Nous devons contrôler les événements et ne pas nous asseoir et prier en espérant que tout ira bien ».

Dans le passé, plusieurs affaires ont témoigné de cette incapacité à gérer les trajectoires des débris d'un engin lorsqu'il se brise au contact des couches denses de l'atmosphère. Tout ne brûle pas, en effet. Certains morceaux échappent à la destruction. En 1978, un satellite militaire russe équipé d'un réacteur nucléaire, Cosmos-957, échappa à ses maîtres et s'écrasa au Canada dans la région inhabitée du Lac des esclaves où plusieurs zones furent polluées par des matières radioactives. En 1979, le laboratoire spatial américain Skylab se brisa plus vite que prévu et des morceaux d'une bonne taille tombèrent sur la partie ouest de l'Australie. Personne ne fut blessé. En 1991, des morceaux de la station russe Saliout-7 tombèrent en Argentine, dans les Andes, sans dommage pour la population.

Jean-François Augereau



Laurent Ruquier
1 196 000 auditeurs quotidiens*

(16 h 30-18 h)

Photo : Bruno Bachelet.

Alicc.

*Source : Médiamétrie 75 000+ novembre-décembre 2000; versus sept. oct. 2000, audience cumulée; lundi-vendredi, 16 h 30-18 h 00; population 15 ans et +.

Pluvieux et venteux

VENDREDI. Une dépression assez creuse accompagnée d'une perturbation s'approche rapidement du pays. Des pluies parfois soutenues avec des vents forts gagneront progressivement la moitié ouest. Les régions le plus à l'est bénéficieront de quelques périodes de soleil.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie.- Pluies parfois assez marquées sur l'ensemble des régions. Le vent de sud tournera au nord-ouest se renforcera pour atteindre en soirée 120 km/h près des côtes, 100 km/h dans l'intérieur. Températures entre 11 et 13 degrés.

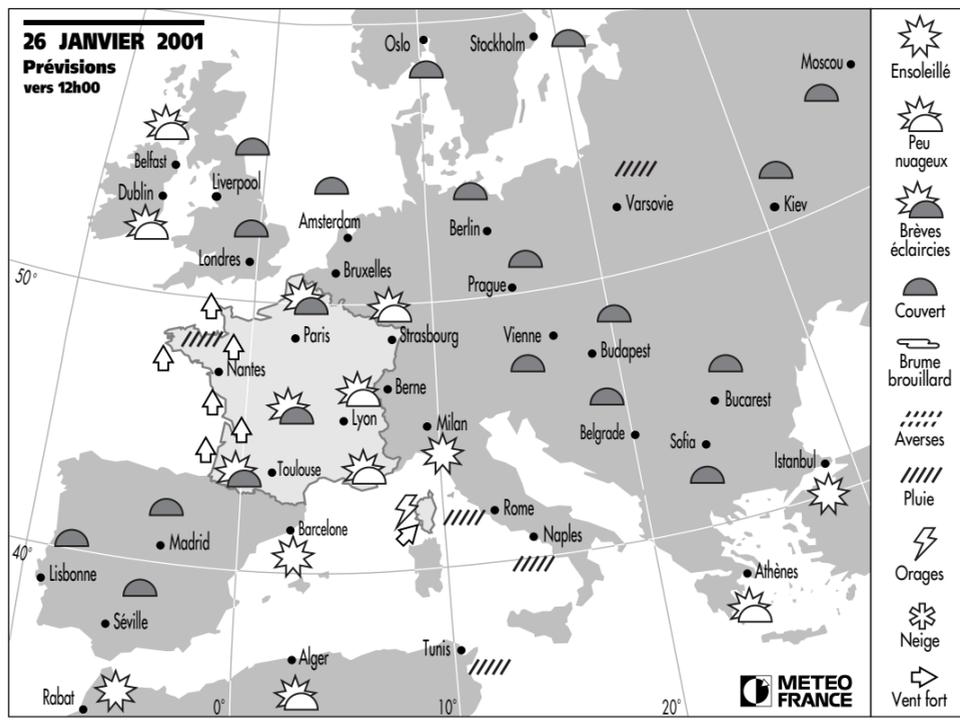
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.- Quelques averses isolées se produiront. L'après-midi, des pluies arriveront par l'ouest. En fin de journée, le vent se renforcera avec des rafales jusqu'à 90 ou 100 km/h près des côtes. Températures de 7 à 9 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.- Passages nuageux entrecoupés de quelques éclaircies. Des averses isolées pourront se produire le matin. Températures maximales comprises entre 6 et 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.- En cours de matinée, le ciel se couvrira et l'après-midi, il pleuvra sur l'ensemble des régions. Le vent de sud soufflera jusqu'à 90 km/h en rafales le long des côtes. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 9 et 13 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.- Sur Rhône-Alpes, nuages et belles éclaircies se partageront le ciel. Sur le Limousin et l'Auvergne, le ciel se couvrira et les pluies arriveront dans l'après-midi. Les températures atteindront 7 à 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.- En Corse, quelques averses orageuses se produiront. Ailleurs, Les passages nuageux n'altéreront pas l'impression générale de beau temps. Températures de 10 à 14 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

CANADA. Ouverture, à quelques kilomètres de Québec, d'un hôtel pour le moins éphémère. Tout en glace, du mobilier aux lustres en passant par les sommiers, la température ambiante y est d'environ moins 3° Celsius. Il compte six suites de luxe et peut accueillir 22 personnes. L'igloo géant abrite deux galeries d'art et un cinéma, et s'inspire de l'hôtel de glace de Jukkasjärvi, en Suède. En janvier et février, Vacances Air Canada (tél. : 01-40-15-15-15) propose un forfait de 4 nuits/5 jours avec le vol A/R Paris-Québec sur Air Canada, 3 nuits au château Frontenac et une nuit à l'hôtel de Glace pour 8 690 francs (1 325 €) par personne. AVION. A partir du dimanche 25 mars, Buzz, filiale britannique de la compagnie néerlandaise KLM, desservira, de Londres-Stansfeld, deux nouvelles villes françaises : Poitiers, toute l'année, et La Rochelle, uniquement en été.

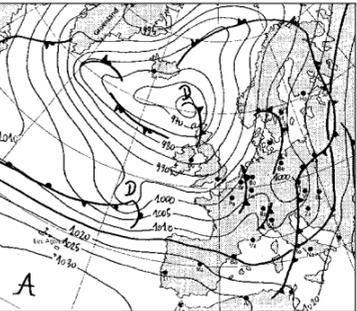
PRÉVISIONS POUR LE 26 JANVIER 2001

Table with 2 columns: Ville par ville, and minima/maxima de température et l'état du ciel. Lists cities like Nancy, Ajaccio, Biarritz, Bordeaux, etc.

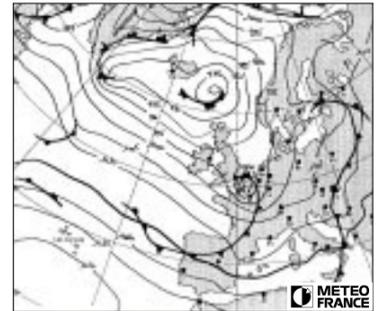
Table with 2 columns: PAPAETE, POINTE-A-PIT, ST-DENIS-RE, EUROPE, AMSTERDAM, ATHENES, BARCELONE, BELFAST, BELGRADE, BERLIN, BERNE, BRUXELLES, BUCAREST, BUDAPEST, COPENHAGUE, DUBLIN, FRANCFORT, GENEVE, HELSINKI, ISTANBUL, LISBONNE, LIVERPOOL, LUXEMBOURG, MADRID, MILAN, MOSCOU, MUNICH, NAPLES, OSLO, PALMA DE M., PRAGUE, ROME, SEVILLE, SOFIA, ST-PETERSB., STOCKHOLM, TENERIFE, VARSOVIE.

Table with 2 columns: VENISE, VIENNE, AMERIQUES, BRASILIA, BUENOS AIR, CARACAS, CHICAGO, LIMA, LOS ANGELES, MEXICO, MONTREAL, NEW YORK, SAN FRANCISCO, SANTIAGO/CHI, TORONTO, WASHINGTON, AFRIQUE, ALGER, DAKAR, KINSHASA.

Table with 2 columns: LE CAIRE, NAIROBI, PRETORIA, RABAT, TUNIS, ASIE-OCEANIE, BANGKOK, BEYROUTH, BOMBAY, DJAKARTA, DUBAI, HANOI, HONGKONG, JERUSALEM, NEW DEHLI, PEKIN, SEOUL, SINGAPOUR, SYDNEY, TOKYO.



Situation le 25 janvier à 0 heure TU



Prévisions pour le 27 janvier à 0 heure TU

VENTES

Albums, originaux et objets dérivés de BD proposés à Angoulême

DEPUIS vingt-huit ans, le Festival international de la bande dessinée attire à Angoulême des collectionneurs du monde entier. Devenu au fil des ans le rendez-vous le plus important du genre en Europe, il sera désormais animé par une vente aux enchères. La première, qui a lieu samedi 27 janvier, propose des albums, planches originales, dessins, produits dérivés et publicitaires, des ancêtres aux mangas, ces séries japonaises contemporaines qui fascinent les jeunes enfants.

Les grands classiques gardent un public fervent. Les albums originaux de Tintin des années 50 et 60 se négocient entre 200 et 900 francs (30 à 135 €) suivant les titres, les tirages et l'état de conservation.

Des prix des planches et des dessins varient selon la notoriété des auteurs. Tirée de l'album Urm le Fou, une planche en noir et blanc à plusieurs personnages de Philippe Drulllet est estimée 6 000 francs (920 €). Graphiste et scénariste, reconnu comme un des plus novateurs, Philippe Drulllet est également peintre,

chercheur particulièrement les tirages de tête numérotés, dont une partie seulement est commercialisée. C'est le cas d'un livre d'Enki Bilal, Crux Universalis, dont est présenté ici un des 666 exemplaires numérotés et signés, dans un étui toilé (1 000 à 1 100 francs, 150 à 170 €).

Les prix des planches et des dessins varient selon la notoriété des auteurs. Tirée de l'album Urm le Fou, une planche en noir et blanc à plusieurs personnages de Philippe Drulllet est estimée 6 000 francs (920 €). Graphiste et scénariste, reconnu comme un des plus novateurs, Philippe Drulllet est également peintre,

sculpteur, auteur d'affiches, de films et de dessins animés. Il manie des textes au second degré qui accompagnent des images volontiers baroques.

Le succès du festival a engendré la formation de l'Ecole d'Angoulême, de jeunes graphistes qui ont créé sur place des studios de bande dessinée. Quelques planches originales de ces artistes seront mises en vente : Cécile Chicault, Jean-Luc Loyer, O'Gro, Ribera (1 000 à 3 500 francs, 150 à 530 €).

Figurines, jeux, disques ou sérigraphies, les produits dérivés bénéficient de cotes soutenues. Dans cette caté-

gorie, une pièce d'une grande rareté sera présentée à la vente : une lampe en céramique des années 30, dont l'abat-jour en parchemin est orné de dessins de Zig et Puce, une bande dessinée créée en 1925 et qui s'est imposée jusqu'aux années 60. L'auteur, Alain Saint-Ogan, est un des premiers à introduire de manière systématique les phylactères, les bulles qui entourent le texte. Cette lampe est estimée 5 000 francs (160 €).

Moins extraordinaire mais rare aussi, un disque racontant les aventures de Gaston Lagaffe en hollandais et dont la pochette est ornée d'une illustration originale d'André Franquin (1 500 à 1 800 francs, 230 à 270 €).

Adjudications

Résultats de la vente des costumes du XVIIIe siècle à Drouot, 16 et 17 janvier, études Dumoussat-Deburaux-Lenormand & Dayen-Morelle-Marchand (Le Monde du 12 janvier). Robe à l'anglaise ayant appartenu à Mme Oberkampff, vers 1785-1787, en mousseline de coton, 125 000 francs. Robe à la française de Mme Oberkampff : robe de cour avec son manteau à traîne en lampas broché de soie polychrome, 120 000 francs. Jupe et caraco en taffetas jaune paille, vers 1780, 3 800 francs. Robe à la polonaise, vers 1780, en damas bicoloré, 5 000 francs. Robe à la française en taffetas rayé rose et bordeaux, époque Louis XV, 3 000 francs. Habit d'homme à la française, en satin aubergine, époque Louis XVI, 3 000 francs. Gilet d'homme en brocart à décor or, époque Régence, 4 000 francs. Manteau de robe à la française, traîne à plis, en serge de soie rouge brique, époque Louis XV, 25 000 francs. Robe anglaise en gaze, brun et crème, début XIXe, 3 000 francs.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTE

- Brest, du jeudi 25 au samedi 27 janvier, tél. : 02-98-44-97-36. Grenoble, du jeudi 25 au lundi 29 janvier, tél. : 04-76-39-66-00. Marseille, du vendredi 26 au dimanche 28 janvier, tél. : 04-91-37-54-88. Bordeaux-Lac, du vendredi 26 janvier au dimanche 4 février, tél. : 01-40-71-90-22.

- Reims, du vendredi 26 au dimanche 28 janvier, tél. : 02-36-02-04-06. Rouen, du vendredi 26 au dimanche 28 janvier, tél. : 02-35-18-28-28. Nantes, samedi 27 et dimanche 28 janvier, tél. : 02-40-35-72-32. Thiers (Puy-de-Dôme), samedi 27 et dimanche 28 janvier, tél. : 04-73-80-13-60. Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée), samedi 27

- et dimanche 28 janvier, tél. : 05-57-43-97-93. Paris bois de Vincennes, du samedi 27 janvier au dimanche 4 février, tél. : 02-33-47-56-57. Paris Maison de la Radio, samedi 27 et dimanche 28 janvier, tél. : 01-45-89-32-07.

COLLECTIONS

- Grand marché de l'art contemporain, quai Henri-IV, du mercredi 24 au dimanche 28 janvier, tél. : 01-56-53-93-93.

- Angoulême, Festival international de la BD, du jeudi 25 au dimanche 28 janvier, tél. : 05-45-97-86-50. Nîmes, Minéraux et fossiles, du vendredi 26 au dimanche 28 janvier, tél. : 04-66-02-40-22. Paris NumiCarta, vendredi 26 et samedi 27 janvier, tél. : 01-43-36-23-01. Argenteuil (Val-d'Oise), Foire des cinglés du cinéma, samedi 27 et dimanche 28 janvier, tél. : 01-39-47-12-02.

Catherine Bedel

Lire aussi notre supplément « Monde des livres »

Centre national de la bande dessinée et de l'image, 121, rue de Bordeaux, 16000 Angoulême. Vente samedi 27 janvier à 18 heures, exposition sur place de 10 à 18 heures. Etude Gérard-Tasset & Juge, tél. : 05-45-92-14-63. Expert Yves Brion, tél. : 05-45-60-66-32.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 022

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

12x12 crossword puzzle grid with numbers 1-12 indicating starting positions.

HORIZONTALLEMENT

I. Trompe bêtes sauvages et ennemis. - II. Rongeur accepté au foyer. Retient la mine. - III. Métal léger. Réduite. - IV. Une fois en place, il ne laissera pas tomber. Soutint le Général. - V. Possessif. Le premier est engageant. - VI. Prépare les futures récoltes. Mouvement sur le chef. Cours court. - VII. Retouche les fonds. Titre chez les chartreux. - VIII. Ouverte à tous mais pas à son inverse. Même au singulier il sent mauvais. - IX. Peut dire n'importe

quoi. Renvoi au groupe. Lettres de Pékin. - X. Une science qui ne manque pas de revers.

VERTICALEMENT

1. C'est parce qu'il est collant qu'il met dans l'isolement. - 2. Se perd en courant. Tenue pour la pose. - 3. Protection individuelle. - 4. Dans les habitudes. Complètement disparu. - 5. Virage dans la descente. On le retrouve dans les champs. - 6. Avertissement à chaque coup. Un peu d'impertinence. - 7. L'Irlande des poètes. Elle fit danser l'Europe

en venant de Cuba. - 8. Mît en jeu. - 9. Attaque la vigne et les raisins. Change à tous les tours. Un très grand chez les lourds. - 10. On le retrouve dans la Table ronde. Belle Citroën. - 11. Unité rythmique. Expérimenté ou fatigué. - 12. On le dit drôle mais il ne l'est jamais.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 021

Horizontalement

I. Réabonnement. - II. Ordinaire. Ea. - III. Borges. Estoc. - IV. Ote. Repts. Uni. - V. Rincé. Aide. - VI. Asa. Utopiste. - VII. Téléxé. En. OM. - VIII. Im. Tôlerie. - IX. Venise. Eue. - X. Exercée. Rait.

Verticalement

1. Roberative. - 2. Erotise. Ex. - 3. Adrenaline. - 4. Big. Emir. - 5. Onéreux. Sc. - 6. Nase. Tétée. - 7. Ni. PAO. - 8. Erésipèle. - 9. Mes. Dineur. - 10. Tués. Réa. - 11. Néon. Toi. - 12. Tacitement.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037 Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschour 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 206

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

« Mettre la vie sur mon tableau »

NÉ À ROANNE, Jean Puy s'inscrit à dix-neuf ans à l'Ecole des beaux-arts, à Lyon. Il se rend à Paris trois ans plus tard pour suivre l'enseignement de Benjamin Constant et s'inscrit ensuite à l'atelier d'Eugène Carrière. Dès 1901, il découvre la beauté de Belle-Ile et de la Bretagne, où il retourne sans cesse, réalisant des paysages animés d'une foule vivante et colorée.

Il se lie d'amitié avec, entre autres, Matisse et Derain, et partage leur enthousiasme pour la couleur pure portée à son paroxysme. En 1905, il expose au Salon d'automne, mais il n'est pas dans la fameuse salle des « fauves » qui allait faire scandale. C'est là qu'Ambroise Vollard le remarque et devient son marchand exclusif jusqu'en 1926. Jean Puy participe ensuite à de



Le port de Saint-Palais à Belle-Ile-en-Mer, vers 1920-1925, de Jean Puy (1876-1960). Musée des beaux-arts et d'archéologie Joseph-Déchelette, à Roanne, pour l'exposition « Jean Puy, l'après-midi d'un fauve » ; jusqu'au 18 février.

nombreuses expositions, mais il restera toujours en marge de l'abstraction, trop épris de vie et de nature : « J'aime avant tout la vie. Je voudrais tout dire, je voudrais mettre la vie sur mon tableau, ce qui est assurément impossible. »

Lors du Salon d'automne de 1905, dans quelle salle du Grand Palais étaient réunis ceux que l'on allait appeler les fauves :

- La salle n° 3 ? - La salle n° 7 ? - La salle n° 9 ? Musée Joseph-Déchelette Réponse dans Le Monde du 2 février.

Réponse au jeu n° 205 paru dans Le Monde du 19 janvier.

Claude Viallat a dessiné des vitraux pour la cathédrale de Nevers.

OPÉRA Le compositeur Giuseppe Verdi est mort il y a un siècle, le 27 janvier 1901. Dans le monde entier, des manifestations rendent hommage à celui dont les opéras sont de-

venus le symbole de l'identité italienne. ● À PARME, Rome ou Milan, du sommet de l'Etat aux états des marchés, on fredonne les airs qu'il a composés. « Toute l'Italie est dans ses

mélodies », écrit le quotidien *Il Sole 24 Ore*. ● LE COMPOSITEUR n'a longtemps connu à Paris, alors capitale de l'intelligentsia européenne, que des succès mitigés, et ne s'est jamais senti

en affinité avec l'esprit français. ● « LES CÉLÉBRATIONS du centenaire n'auront de sens que si l'on réussit à lancer une relecture de ses œuvres comparable à celle qui a été accom-

plie pour Mozart, Schubert, Rossini... », estime Riccardo Muti, chef d'orchestre et directeur musical de la Scala de Milan, qui programme cette année de nombreux opéras de Verdi.

Le monde entier célèbre Verdi, héraut musical de l'Italie

L'œuvre du compositeur italien, mort le 27 janvier 1901 à Milan, s'est imposée et a fait taire ceux qui n'y voyaient que flonflons et roucoulares. Né français, Giuseppe Verdi est devenu, par ses opéras, le symbole d'une nation italienne nouvellement unifiée

MILAN

correspondance

Le 30 janvier 1901, un corbillard de deuxième classe transportant la dépouille mortelle de Giuseppe Verdi se frayait un chemin à travers une foule silencieuse de deux cent mille personnes réunies à Milan. Le musicien avait exprimé son souhait d'être ainsi accompagné jusqu'à la tombe qu'il partagerait avec Giuseppina, sa femme. Aucun discours, aucune musique.

L'Italie ne pouvait en rester là. Le 27 février de la même année, trois cent mille personnes se réunissaient pour une cérémonie officielle au cours de laquelle les cercueils de Verdi et de sa femme furent transférés dans la crypte de la Maison de repos des musiciens, fondée par Verdi. Un chœur de huit cents chanteurs entonna alors *Va pensiero*, de *Nabucco*, sous la direction du chef d'orchestre Arturo Toscanini, qui n'allait pas tarder à occuper une place éminente dans la conscience italienne en s'opposant farouchement au régime fasciste de Mussolini.

Un siècle après la mort du compositeur italien, son œuvre s'est imposée et a fini par faire taire les esprits chagrins, qui n'y voyaient que flonflons, grands airs de bravoure ou roucoulares. Ses opéras sont joués partout dans le monde en cette première année du troisième millénaire, avec l'éclat qui préside à toute commémoration.

Il est né en 1813 citoyen français du duché de Parme et Piacenza, et son nom - Joseph Fortunin François Verdi - est écrit en français sur son certificat de baptême. Il est mort en 1901 sénateur du royaume d'Italie. La longue vie de Giuseppe Verdi a coïncidé avec la métamorphose géographique et politique la plus radicale de l'histoire italienne après la chute de l'Empire romain.

C'est au XIX^e siècle que naît la nation indépendante qui auparavant n'existait pas, et les nouveaux Italiens ont besoin de symboles en mesure de représenter ce projet idéal ; la musique de Verdi devient alors un excellent combustible, bien que les œuvres du musicien



« Le Trouvère », dirigé par Riccardo Muti, le 7 décembre 2000, a lancé les célébrations du centenaire de Verdi à la Scala de Milan.

ne racontent pas l'Italie contemporaine et que les protagonistes de ses chefs-d'œuvre n'aient jamais d'intention expressément politique. Mais des chœurs comme *Va pensiero*, de *Nabucco*, ou *Patria oppressa*, de *Macbeth*, portent en eux une douleur et un espoir si intenses que le passage de la scène théâtrale à l'histoire immédiate pouvait se faire d'emblée pour qui avait déjà l'esprit prédisposé à comprendre. Et quand *La Bataille de Legnano*, récit de la guerre des communes lombardes contre Frédéric Barberousse au XII^e siècle, est représentée en 1849 à Rome, les femmes épinglent sur leur poitrine une cocarde aux couleurs d'un drapeau qui ne flotte pas encore : blanc, rouge, vert.

Rossini, Bellini, Donizetti et Puccini : aucun d'entre eux ne passe pour être un compositeur patriotique, même si dans *Les Puritains*, de Bellini, *Moïse* (Balzac l'a bien

compris dans *Maximilla Doni*) et *Guillaume Tell*, de Rossini, le désir d'une patrie libérée constitue le noyau poétique fondamental. Sans doute les temps n'étaient pas mûrs. Ce n'est que dans une autre occasion que le sentiment populaire italien a pu s'identifier autant à des œuvres d'art : le cinéma néoréaliste de De Sica, Rossellini et De Sanctis.

LA VÉRITÉ DANS SHAKESPEARE

La musique, le cinéma, mais jamais la littérature. Gramsci a écrit que le mélodrame représente le grand roman du XIX^e siècle italien. Mais quand les écrivains découvrent à leur tour le réalisme et le vécisme, Verdi déclare vouloir « l'inventer » sur scène. Aux romans et récits de Giovanni Verga il privilégie le théâtre de Shakespeare. Dans *Macbeth*, *Otello*, puis *Falstaff*, il trouve une vérité plus profonde, ambiguë, moderne. Verdi se distingue, dans un pays

catholique, par un total manque de confiance dans la Providence et dans quelque idéal d'affirmation de la raison et de la justice : dans la *Messe de Requiem*, le soprano chante « *Nihil inultum remanebit* » (« Et rien ne demeurera impuni ») trois fois de suite, de moins en moins fort, la voix insiste sur ce mot « *nihil* » (« rien ») et se brise éffarée, balbutiante jusqu'au silence, apeurée face au vide abyssal.

La musique du compositeur prend toujours le parti du perdant, et ses personnages perdent toujours parce que la raison d'Etat, le pouvoir et les conventions sociales opprimentes s'affirment plus tenaces que les sentiments personnels. Aïda est perdante, Rigoletto, Manrico, Violetta Valery, Philippe II, Otello sont des perdants, un roi comme un bouffon, un ménestrel devenu guerrier par amour comme une femme du monde ou un capitaine. La ren-

contre de deux pouvoirs, l'Etat et l'Eglise, génère des monstres capables d'anéantir toute dignité humaine : le duo entre Philippe II et le Grand Inquisiteur, dans *Don Carlos*, est le plus bel exemple du désenchantement anarchiste d'un Verdi capable de s'indigner en faveur de celui qui subit l'injustice. « *Courtisans, lâche race damnée* », chante Rigoletto dans l'invective la plus passionnante du théâtre verdien. Avant que les courtisans ne kidnappent sa fille, le bouffon était le serviteur hypocrite de son duc...

Ce pessimisme radical ne trouve de réconfort que dans la capacité de la musique à entourer de compassion les héros vaincus, et c'est la musique qui nous dit que la mort d'Aïda et Radamès n'est pas une souffrance mais bien une réconciliation, le seul lieu où la paix est concédée aux amants impossibles. Un finale proche du thème wagnérien et décadent de la mort rédemptrice.

La fréquentation du théâtre européen a eu un effet décisif sur cette conquête progressive de l'épaisseur dramatique. Le compositeur italien lit et transforme en livret Shakespeare, bien sûr, mais aussi Voltaire (*Alzira*), Victor Hugo (*Hernani*, *Rigoletto*), Alexandre Dumas fils (*La Traviata*), Eugène Scribe (*Les Vêpres siciliennes*, *Un bal masqué*), Lord Byron (*I due Foscari*, *Il Corsaro*), Friedrich Schiller (*Jeanne d'Arc*, *I Masnadieri*, *Luisa Miller*, *Don Carlos*).

FORMIDABLE INTUITION

L'idée d'un Verdi inculte et provincial est erronée : l'homme n'était pas un érudit mais un artiste doué d'une formidable intuition, un compositeur qui voulut dépasser les limites d'une formation trop rapide. Le Verdi d'*Otello* est un lointain parent du jeune compositeur d'opéra qui fit ses débuts à la Scala en 1839 avec *Oberto, conte de San Bonofacio*, œuvre justement négligée.

La connaissance du théâtre musical wagnérien, la dilatation des formes traditionnelles fermées de l'opéra italien font naître en lui une crise qui produit une extraordinaire transformation stylistique, comme en témoigne son ultime période créatrice avec les dernières compositions de musique sacrée, impensables sans l'étude de la polyphonie du XVI^e siècle et la redécouverte de Palestrina.

Elu député et nommé sénateur à vie, Verdi était républicain. Il s'est ensuite persuadé que seule la monarchie de la maison de Savoie pouvait réaliser l'unité de l'Italie. Son engagement aura été bref. Les médiations infinies inhérentes à la politique lui déplaisaient autant que l'aspect que prenait la nouvelle nation : « *Je ne peux pas, même dans cette lettre, voir réunis le pape et le roi d'Italie* », écrit-il en 1874. Les vrais artistes n'appartiennent à aucun parti ; c'est pour eux la garantie d'une actualité qui ne soit ni éphémère ni locale.

S. C.

Riccardo Muti, chef d'orchestre, directeur musical de la Scala de Milan

« En tant qu'interprète et en tant qu'Italien, j'en ai assez de voir le répertoire verdien massacré »

MILAN

correspondance

Riccardo Muti, directeur musical de la Scala de Milan, sourit en pensant à ce qui s'est passé le soir de la première du *Trouvère*, le 7 décembre 2000. Le jeune ténor Salvatore

Licitra avait à peine fini de chanter « *Di quella pira* » qu'une tempête de huées s'est élevée du pigeonnier. Pour quelle raison ? Le jeune ténor avait eu le malheur de s'arrêter au la écrit dans la partition et de ne pas chanter le célèbre ut de poitrine imposé par la tradition. Excellent point de départ pour aborder l'interprétation verdienne avec le chef d'orchestre italien. Agé de cinquante-neuf ans, Muti effectue, depuis longtemps, un travail fondamental de dépoussiérage des ouvrages lyriques qu'il dirige, sans être toujours compris par le public le plus traditionaliste.

« N'est-il pas étonnant d'entendre siffler ce que Verdi a écrit ?

- C'est une situation paradoxale. Une partie du public conteste que nous jouions ce que Verdi a écrit plutôt que la retranscription qu'en a faite la tradition. Sans doute certains pensent-ils que respecter le texte original est un geste révolutionnaire : je suis fidèle, je ne suis pas révolutionnaire. En tant qu'interprète et en tant qu'Italien, j'en ai assez de voir le répertoire verdien ainsi massacré. Si l'on admet que la musique est un bien culturel, les intentions de l'artiste ne doivent pas être altérées.

- Pourquoi avoir justement choisi l'inauguration de saison de la Scala de Milan, le 7 décembre 2000, *Le Trouvère*, symbole d'une conception enflammée de Verdi, pour donner un signal stylistique aussi précis ?

- Parce que les célébrations du centenaire n'auront de sens que si l'on réussit à lancer une relecture de ses œuvres comparable à celle

qui a été accomplie pour Mozart, Schubert, Rossini et même Beethoven. Cela n'a pas été fait pour Verdi. Peut-être n'a-t-on pas jugé sa musique digne d'une recherche aussi attentive. Il existe maintenant une édition critique d'un

pose guerrière. Ce mot signifie pourtant ménestrel, le chanteur-compositeur des anciens temps.

En revanche, lorsque nous pensons à *La Traviata*, nous adoptons une intonation tout en douceur. Or *traviata* veut dire "putain".



RICCARDO MUTI

« Verdien signifierait "sang bouillonnant". Cette simplification me révolte ! Verdi peut être maniériste, mais je n'ai jamais vu de vulgarité dans ses opéras ! »

- Pouvez-vous nous donner un exemple, choisi dans *Le Trouvère*, de ces nuances colorées ?

- Le duo entre Azucena et Manrico au IV^e acte est une page d'une grande finesse, intime, douloureuse ; les cordes et les vents utilisés dans le registre grave - trompettes, trombones et basse de tuba - sont inscrits par Verdi avec trois p : un pianissimo continu, insistant. Verdi était conscient de tout ce que l'Europe musicale classique avait produit de mieux. Dans sa bibliothèque se trouvaient les quatuors de Haydn, de Beethoven. Jeune homme, il avait étudié à fond le *Don Giovanni* de Mozart. Il y a, bien sûr, dans *Le Trouvère*, des explosions

sonores, mais le caractère général de cet opéra n'est certainement ni emphatique ni tonitruant.

- Franco Corelli, l'un des plus célèbres ténors de l'avant-dernière génération, qui a interprété le rôle entre autres avec Karajan, a protesté : « Sans cet ut, on perd l'un des plus beaux moments de cet opéra ! »

- C'est un chanteur magnifique, mais il n'a lui-même pas toujours chanté cette note. Les enregistrements le prouvent ainsi que les partitions annotées et conservées dans les archives de la Scala : Corelli chante un demi-ton en dessous. Parfois, pour pouvoir chanter l'*ut*, les ténors n'exécutent qu'une seule cabalette au lieu des deux inscrites par Verdi. Deux cabalettes, ce serait épuisant, même pour un chanteur doté d'une voix puissante.

- Quelle est la principale caractéristique de l'art verdien de la voix ?

- Ce n'est pas un art uniforme : le ténor de *Rigoletto* n'est ni celui d'*Otello* ni celui d'*Aïda*. Cette complexité du chant est fascinante, elle confirme l'intelligence et la variété d'écriture de la voix verdienne. La question essentielle posée aujourd'hui consiste à retrouver l'accent verdien. Prenons un exemple a contrario : un grand chanteur comme Dietrich Fischer-Dieskau avait une voix merveilleuse mais il ne possédait pas l'accent verdien. L'accent ne dépend pas du volume de la voix, c'est une caractéristique plus intime. On a souvent entendu un Verdi excessif, plein de clameurs : l'attention que nous devons porter à la dyna-

mique du son - et cela est pour moi décisif - est continuellement éludée.

» Dans les pages de la *Messe de Requiem* sont inscrits de très nombreux *piano* et *pianissimo*, mais ils disparaissent des exécutions, englobés dans des *forte* et *mezzo-forte*. Les partitions sont pourtant si précises ! Verdien signifierait "sang bouillonnant" : une telle simplification me révolte ! Verdi peut être maniériste, mais je n'ai jamais rencontré de vulgarité dans ses opéras !

- Il n'y a pas de vulgarité verdienne ?

- Il y a une banalité verdienne, une manière de recourir parfois à des solutions conventionnelles. Sont vulgaires les interprétations qui déforment les intentions expressives clairement indiquées par la musique.

- Que manque-t-il aux interprètes d'aujourd'hui ?

- Il y a eu de grandes interprétations de la part de chanteurs et de chefs d'orchestre, des mises en scène importantes, mais il n'y a pas encore eu d'étude proprement verdienne. Mon engagement actuel, stimulé par l'immense amour que je porte à sa musique, est le suivant : comprendre ce qu'est l'expression de l'orchestre verdien, son rapport à la voix, comprendre si le son se doit d'être toujours soumis, comme découragé au fond de la fosse d'orchestre, ou s'il peut ambitionner un rôle de protagoniste. »

Propos recueillis par Sandro Capelletto

THÉÂTRE
● UVERT

Jacques SERENA

GOUACHES

VELVETTE

Joël JOUANNEAU

15 janvier
3 février

réservations

01 42 62 59 49



Giuseppe Verdi, en 1862, à Saint-Petersbourg. Cette année-là, le compositeur signait « La Force du destin ».

ARBORIO MELLA, MILAN

La passion intacte d'un peuple pour son génie

Du sommet de l'Etat aux étals des marchés, son œuvre représente « quelque chose du caractère national »

ROME

de notre correspondante

A Parme, ville natale de Verdi, on déguste un *semifreddo*, merveilleux dessert inventé par le *maestro* qui aimait les femmes et la bonne chère. Sa ville, aujourd'hui candidate au siège de l'autorité européenne alimentaire, fut de tout temps reine de la fine cuisine. Dans les loges du théâtre, rénové pour les célébrations du centenaire, on ne dédaignait pas de convier ses amis à souper après le spectacle autour d'une bonne bouteille.

Au cœur de la cité, dans une cave dont on ne franchit pas aisément la porte, se réunit depuis 1943 le « Club des 27 » tous les vendredis soir. 27 est le nombre magique des opéras de Verdi, et chacun des membres porte le nom d'une de ces œuvres. Ainsi, le président, Giovanni Reverberi, employé de banque à la retraite, s'appelle *Il Trovatore*, titre laissé vacant par le décès de son prédécesseur. Pour ses pairs, c'est désormais sa seule identité. Claudio Campanini, vingt-six ans, *Roberto, conte dei Lombardi*, est le dernier membre coopté et le plus jeune. A chaque réunion, ces « conspirateurs verdiens », comme ils aiment se définir, écoutent la musique du maître, en discutent et reçoivent des hôtes illustres.

Alors, derrière une grille, plongé dans une lumière diffuse, le visiteur aperçoit un buste imposant de

Verdi, véritable statue du Commandeur, puis écoute avec ferveur les 27 entonner leur hymne, le grand air de *Nabucco*, *Va pensiero*. Parfois, le club attribue un « prix ». Seize « prix » ont été décernés depuis sa création, qui ont honoré Renata Tebaldi (soprano), Carlo Benconi (ténor), Claudio Abbado (chef d'orchestre) et, récemment, Riccardo Mutti, chef de l'Orchestre de la Scala. Chaque année, les 27 élisent un lauréat parmi quatre cents concurrents des classes de septième de la province « qui ne connaissent pas forcément Verdi jusque-là, mais le découvrent grâce à nous », explique avec orgueil le président Trouvère.

Ce dernier est l'un des administrateurs de la société des concerts de Parme, à la tête des célébrations du centenaire. « Verdi a su exprimer tous les sentiments, toutes les émotions humaines, le bien et le mal, l'amour et la haine, l'amour-passion, l'amour-luxure, l'amour-filial ou patriotique. Le poète Gabriele D'Annunzio a écrit : "Il pleura et aime pour tous. Nous nous nourrissons de lui comme du pain." Verdi est le gène des Parmesans. »

Ailleurs, entre les étals de marché, à Rome ou à Milan, beaucoup fredonnent les airs de Verdi sans toujours en savoir l'origine. Les médias consacrent depuis plusieurs semaines des émissions ou numéros spéciaux à Verdi, avec le

souci lancinant d'expliquer pourquoi « ce musicien est le plus aimé des Italiens ». Pour ne citer que lui, le quotidien économique *Il Sole 24 Ore*, dans son édition du 21 janvier, a publié vingt pages – « Le siècle de Verdi » – où l'on passe au crible la vie et l'influence du compositeur. C'était « un génie paysan, un artiste à l'haleine parfumé »

« Le poète Gabriele D'Annunzio a écrit : "Il pleura et aime pour tous. Nous nous nourrissons de lui comme du pain." Verdi est le gène des Parmesans »

d'oignon », raconte le quotidien. « Le rythme entraînant de la musique et les paroles des airs continuent de suggérer l'idée que, dans le mélodrame [verdien], il y a quelque chose du caractère national. » Son théâtre « unissait les classes », il consacre « le triomphe de l'harmonie sur la musique », un caractère qui plaît tant dans la Péninsule.

« Avec "ingénuité", il souleva l'orgueil des peuples. » Bref, « toute l'Italie est dans ses mélodies ».

« Ici, la moitié des subventions aux activités culturelles vont aux douze opéras financés par l'Etat, qui tous font du Verdi à tour de bras, explique pour sa part Monique Veaute, directrice du Festival international Roma-Europa. Aux arènes de Vérone, où l'on donnait Nabucco, j'ai vu se lever quinze mille spectateurs, briquets allumés comme pour un concert de rock, et reprendre le fameux Va pensiero qui a failli devenir l'hymne national. Les chœurs de Verdi sont de vrais personnages auxquels le peuple s'identifie. »

De part et d'autre de l'échiquier politique, chacun se sent concerné. Pour Sergio Cofferati, démocrate de gauche et secrétaire général du principal syndicat, CGIL, « Verdi a vécu son époque, y compris politiquement, puisqu'il a été un des premiers parlementaires d'Italie. Cependant, il n'a jamais désiré que la politique entre dans son œuvre. Mais cette dernière a été utilisée par ceux qui font de la politique, comme la Ligue du Nord aujourd'hui qui a pris Va pensiero pour hymne ». Fedele Confalonieri, président de l'Orchestre de la Scala, PDG de Mediaset et proche de Silvio Berlusconi, leader du centre droit, a pris la tête du comité national pour les célébrations du centenaire.

Danielle Rouard

Le dédain persistant des mélomanes français

EN 1847, Verdi a trente-quatre ans et onze opéras à son actif – dont le flamboyant *Nabucco*, créé cinq ans plus tôt à la Scala, et le bouillonnant *Ernani*, qui lui valut les foudres hugoliennes. Connus du public français certes, mais pour des œuvres jouées au Théâtre des Italiens, l'homme rêve d'emboîter le pas à Rossini et de conquérir « le grand opéra » français. C'est en effet ce genre qui, depuis la révolution de 1830 et l'avènement du Second Empire, marque le pas de la bourgeoisie dans un art jusqu'alors dévolu à l'aristocratie.

Sous la bannière de Meyerbeer et de Scribe, régnant en maîtres depuis plus de vingt ans, l'opéra s'est encombré d'un appareil de conventions pléthorique : gigantisme et formalisme à tous les étages – cinq actes découpés en tableaux distincts, fresques historiques, scènes d'action, masses chorales et orchestrales, le tout truffé du sacrosaint ballet qui rebutait tant Wagner. Capitale incontournable de l'intelligentsia européenne, Paris reste aussi un bastion auquel plus d'un compositeur se heurte sans la consécration espérée, notamment Rossini (*Guillaume Tell*), Wagner (*Les Fées*, *Tannhäuser*).

CABALES ET CHASSE-TRAPPES

C'est en 1847 que Verdi saisit l'occasion non de livrer une œuvre à part entière – le temps manque – mais de refondre en une *Jérusalem* nouvelle ses *Lombards* de 1843, encore inconnus à Paris. En dépit du fameux Duprez et de son non moins fameux *ut* de poitrine, *Jérusalem* n'a pas le retentissement escompté. Heureusement, Verdi a retrouvé à Passy la belle cantatrice Giuseppina Strepponi, créatrice du rôle d'Abigail dans *Nabucco*, opéra qui fut la cause de la perte de sa voix... mais le prélude à un heureux mariage !

Malgré la révolution de 1848, Verdi multiplie ses séjours à Paris, va au théâtre : *Le roi s'amuse*, devenu *Rigoletto*, donne lieu cette fois à un procès, Hugo (letto) refusant tout dépôt « de musique au bas de [ses] vers », au contraire de Dumas qui se félicite de l'avatar de sa *Dame aux camélias* en *Traviata*. Il faudra attendre 1855 pour que de longues négociations permettent enfin certains commandes des *Vêpres siciliennes* destinée à l'Exposition universelle – on imagine aisément la levée de boucliers suscitée par une telle décision, les cabales en tout genre et autre chasse-trappes. Car si *Jérusalem* vit bien les premières escarmouches, *Les Vêpres siciliennes* constituent une véritable offensive verdienne contre le poids lourd de l'art lyrique français.

Le sujet en est pourtant risqué, qui relate le massacre des troupes françaises par les rebelles siciliens. Malgré le succès public de l'œuvre (150 représentations au lieu des 40 prévues), une critique largement positive – l'enthousiasme de Berlioz notamment : « Verdi s'est élevé très haut avec cette nouvelle œuvre » –, en dépit du prestige et des honneurs, Verdi sortira exsangue de cette bataille : « Les Vêpres m'ont causé tant de fatigue que je ne sais si j'aurai de nouveau envie d'écrire. » « Je ne suis pas un compositeur pour Paris », dira-t-il encore... ce qui ne l'empêchera pas de signer en 1857 une adaptation du *Trovatore* avec ballet de rigueur !

Mais c'est cependant la reprise des *Vêpres* en 1863 qui scellera la réconciliation du maître avec Paris. Paris qui voit en 1865 une nouvelle version du *Macbeth* de 1847 en français, tandis que « la grande boutique » – nouvelle Exposition universelle oblige ! – lui passe à nouveau commande : ce sera *Don Carlos*, d'après Schiller et en français. Cette fois, Verdi a dans l'idée de bâtir son grand œuvre, un dra-

me de la démesure, un « travail à crever un bœuf ». Le scénario est connu : rédaction laborieuse du livret, menace de rupture de contrat, procès avec l'un des chanteurs pressentis, 270 répétitions et de non moins nombreux aménagements.

Le 11 mars 1867, l'œuvre est enfin créée : le premier opéra politique, d'une noirceur absolue, fresque titanique où s'affrontent raison du cœur et raison d'Etat, prépotence religieuse et pouvoir séculier, despotisme et libéralisme... Le succès en est mitigé : au fameux « Tais-toi, prêtre » adressé par Philippe II au Grand Inquisiteur, l'impératrice a détourné la tête. Dès le lendemain, Verdi, taxé cette fois de wagnerisme, tournera quant à lui les talons, malgré le soutien de Théophile Gautier et la perspective d'une commande pour l'inauguration prochaine du Palais-Garnier. Ressentiment tenace : Verdi refusera jusqu'en 1876 la venue à Paris d'*Aïda*, créée au Caire cinq ans plus tôt, d'après une intrigue de l'égyptologue français Auguste Mariette.

RÉTICENCES RÉCIPROQUES

Ce fut au *Requiem*, cet « opéra de la mort », d'apporter un apaisement sinon éternel, du moins sensible : en 1875, Verdi, le futur grand-croix de la Légion d'honneur, ne le dirigera pas moins de sept fois dans la capitale. Désormais, un succès durable semble acquis. En 1894, création de *Falstaff* à l'Opéra-Comique et version française de *Otello* ! Toutefois, malgré cet enthousiasme chèrement conquis, Verdi ne se sentira jamais en réelle affinité avec l'esprit français, qu'il juge trop désinvolte. La réticence semble réciproque, Paris ayant regimbé à adopter pleinement le grand maître italien.

Ainsi les titres installés au répertoire de manière régulière – *Rigoletto*, *Aïda*, *La Traviata*, *Otello* – ne sont pas si nombreux à l'échelle de la productivité verdienne, surtout si l'on compare avec bien d'autres scènes européennes. Aujourd'hui encore, en dépit d'une commémoration attendue, l'Opéra de Paris ne paraît-il pas timoré en offrant seulement *Nabucco* et *Don Carlo*, version italienne de *Don Carlos* ?

Une suspicion entache encore, dans l'esprit du public français, la puissance de Verdi, trop souvent confondue avec un simplisme de mauvais goût. Bizet prévenait déjà avec vigueur cette objection décemment tenace : « Quand un tempérament passionné, violent, brutal même, quand un Verdi dote l'art d'une œuvre vivante et forte, pétrie d'or, de boue, de fiel, de sang, n'allons pas lui dire froidement : "Mais, cher Monsieur, cela manque de goût, cela n'est pas distingué !" Est-ce que Michel-Ange, Homère, Dante, Shakespeare, Beethoven, Cervantès et Rabelais sont distingués ? »

Marie-Aude Roux

La scène, les disques, les livres

● Quelques spectacles dans le monde

Berlin : *Otello*, par Christian Franz, Falk Struckmann, Emily Magee, Daniel Barenboim (direction), Jürgen Flimm (mise en scène).

Théâtre Unter den Linden, les 3 et 6 février, les 18 mars et les 9 et 16 avril. Tél. : 00-49-30-20-35-45.

Bologne : *Un Giorno di regno*, par Anna Caterina Antonacci, Alfonso Antonozzi, Joseph Calleja, Maurizio Benini (direction), Pier Luigi Pizzi (mise en scène).

Théâtre communal, du 4 au 13 avril. Tél. : 00-39-51-52-99-99.

Bordeaux : *Luisa Miller*, par Tiziana Fabbri, Alfredo Portilla, Denis Sedov, Enrique Mazzola (direction), Jean-Claude Fall (mise en scène). *Opéra*, les 29 et 31 janvier et les 2 et 4 février. Tél. : 05-56-48-30-30.

Bruxelles : *Macbeth*, par Jean-Philippe Lafont, Sylvie Valayre, Antonio Pappano (direction), Keith Warner (mise en scène). *Théâtre de la Monnaie*, du 7 au 30 juin. Tél. : 00-32-2-229-12-11.

Marseille : *I Lombardi* par Giacomo Prestia, Miroslav Dvorsky, Kathleen Cassello, Martine Surais, Riccardo Canessa (direction), Poppi Ranchetti (mise en scène). *Opéra*, les 20, 22, 25, 28 et 31 mars. Tél. : 04-91-55-00-70.

Milan : *Le Trouvère* (du 22 février au 1^{er} mars), *Rigoletto* (du 9 au 16 février), *La Traviata* (du 10 au 17 mars), *Falstaff* (du 27 mars au 3 avril), *Un bal masqué* (du 13 au 30 mai), *Un Giorno di regno* (du 6 au 22 septembre), *Macbeth* (du 15 au 26 octobre). Riccardo Muti (direction). *Théâtre de La Scala*. Tél. : 00-39-02-80-70-41.

Montpellier : *La Traviata*, par Inva Mula, Christian Tannous, Rolando Villazon, Emmanuel Peduzzi (direction), Jean-Louis Martinoty (mise en scène), les 28 et 30 janvier, le 1^{er} février. *Opéra-Comédie*. Tél. : 04-67-60-19-99.

New York : *Nabucco*, par Maria Guleghina, Marianna Tarassova, Wendy White, Samuel Ramey, James Levine (direction), Elijah Moshinsky (mise en scène). *Metropolitan Opera*, du 8 au

31 mars et les 3 et 6 avril.

Le Trouvère, par Marina Mescheriakova, Michèle Crider, Dolara Zajick, Neil Shicoff, Dimitri Kavrakos, Paul Plishka, Carlo Rizzi (direction), Graham Vick (mise en scène). *Metropolitan Opera*, du 2 au 13 février, les 22, 26 et 30 mars, le 5 avril. Tél. : 00-1-212-362-60-00.

Paris : *Falstaff*, par Jean-Philippe Lafont, Rebecca Evans, Kathleen Kuhlmann, John Eliot Gardiner (direction), Ian Judge (mise en scène). *Théâtre du Châtelet*, du 25 avril au 2 mai. Tél. : 01-40-28-28-40.

Don Carlo, par René Pape, Sergei Larin, Carlos Alvarez, Marina Mescheriakova, Olga Borodina, James Conlon (direction), Graham Vick (mise en scène). *Opéra-Bastille*, du 16 mars au 7 avril. Tél. : 01-43-43-96-96.

Verdi et ses légendes, choix de films à l'Auditorium du Louvre, du 1^{er} au 15 mars. Tél. : 01-40-20-84-00.

Parme : *G. Verdi, DJ 27*, spectacle de danse de Monica Casadei (compagnie Artémis), les 20 et 21 octobre. *Fondazione Teatro Due*. Tél. : 00-39-52-12-81-426.

Salzbourg : *Falstaff*, par Bryn Terfel, Dwayne Croft, Massimo Giordano, Heidi Grant Murphy, Larissa Diadkova, Lorin Maazel (direction), Declan Donnellan (mise en scène). *Festspielhaus*, les 27 et 30 juillet et les 5, 8, 13 et 17 août. Tél. : 00-43-662-80-45-579.

Zurich : *Attila*, par Mara Zampieri, Ruggero Raimondi, Leo Nucci, Vladimir Fedosseiev (direction), Erwin Piplits (mise en scène). *Opéra*, les 22, 24 et 28 février et le 2 mars.

Ernani, par Joanna Kozłowska, Vincenzo La Scola, Roberto Scanduzzi, Nello Santi (direction), Grisca Asagaroff (mise en scène). *Opéra*, les 25 et 28 avril, les 6 et 11 juillet. Tél. : 00-41-1-268-66-66.

● Des interprétations légendaires

Aïda, par Zinka Milanov, Jussi Björling, Fedora Barbieri, Boris Christoff, Jonel Perlea (direction) : RCA.

Un bal masqué, par Margaret Price, Luciano Pavarotti, Christa Ludwig, Georg Solti (direction) : Decca. *Don Carlo*, par Plácido Domingo, Monserrat Caballé, Shirley Verret, Carlo Maria Giulini (direction) : EMI.

Don Carlos (version originale en français), par Roberto Alagna, Karita Mattila, Waltraud Meier, José Van Dam, Antonio Pappano (direction) : EMI.

Falstaff, par Tito Gobbi, Luigi Alva, Elisabeth Schwarzkopf, Herbert von Karajan (direction) : EMI.

Macbeth, par Maria Callas, Vittorio de Sabata (direction) : EMI. Par Shirley Verrett, Piero Capucilli, Plácido Domingo, Claudio Abbado (direction) : DG.

Otello, par John Vickers, Leonie Rysanek, Tito Gobbi, Tullio Serafin (direction) : RCA.

Rigoletto, par Renata Scotta, Dietrich Fischer-Dieskau, Carlo Bergonzi, Raphael Kubelik (direction) : DG.

Simon Boccanegra, par Piero Capucilli, Mirella Freni, Nicolai Ghiaurov, Claudio Abbado (direction) : DG.

La Traviata, par Maria Callas, Alfredo Kraus, Franco Ghione (direction) : EMI.

Le Trouvère, par Maria Callas, Giuseppe Di Stefano, Herbert von Karajan (direction) : EMI.

Messe de Requiem, par Elisabeth Schwarzkopf, Christa Ludwig, Nicolai Gedda, Nicolai Ghiaurov, Carlo Maria Giulini (direction) : EMI.

Lire également, dans « Le Monde des livres » du 26 janvier, page VII, l'ensemble consacré à l'actualité éditoriale autour de Verdi.

Compay Segundo

nouvel album
LAS FLORES DE LA VIDA
Disponible en CD & K7

EN CONCERT

8 MARS À TOULOUSE - ZÉNITH
10 MARS À LORIENT - PALAIS DES SPORTS
13 ET 14 MARS À PARIS - ZÉNITH
16 MARS À CAEN - ZÉNITH
18 MARS À MARSEILLE - LE DÔME

LOC : FNAC - FRANCE BILLET - CARREFOUR - VIRGIN - AUCHAN
0 803 020 040 (0,98 F/min) - 3615 BILLETTEL (2,21 F/min)

France Inter

Théâtre de la Ville
DIRECTION GÉRARD COLETTE
PARIS

LUN. 29 JAN. 20H30 • 95 F
MOHAMMAD AMAN
chant, luth Arabie Saoudite
le chant arabe dans ses formes les plus diverses et les plus spectaculaires

JEU. 1^{er} FÉV. 20H30 • 95 F
O.S. THIAGARAJAN
chant carnatique Inde du Sud
le style carnatique le plus pur

2 PLACE DU CHÂTELET, 4^e
01 42 74 22 77

du 9 janvier au 9 février 2001

LE Edward Bond / Alain Françon

GRAND DU XX^{ème} SIECLE THÉÂTRE

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE 15 rue Malte Brun 75020 Paris
France Inter Télécrama

01 44 62 52 52 www.colline.fr

Opéra funèbre en mémoire du génocide au Rwanda

Le spectacle de la troupe belge le Groupov interpelle les consciences occidentales, entre recueillement et accusation

RWANDA 94 est un opéra exceptionnel, tant par son sujet – le génocide de 1994 – que par ses inventions dramaturgiques, mêlant musiques, paroles, images de télévision, fictions filmées, danses et masques. C'est une veillée funèbre, avec ses temps de recueillement et d'évocation. En cinq heures de spectacle, le metteur en scène français Jacques Delcuvelierie et sa compagnie belge, le Groupov, réussissent le pari presque impossible d'informer et d'émouvoir, d'associer acteurs belges et comédiens rwandais, d'unir musique contemporaine et mélodies africaines.

« Rwanda 94 est une tentative de réparation symbolique envers les morts, à l'usage des vivants », explique Jacques Delcuvelierie. D'avril à juin 1994, près d'un million de civils ont été assassinés par un pouvoir rwandais soutenu par la Belgique et la France. A l'initiative de François Mitterrand – on l'appelle « Tonton Machedette » dans le Rwanda d'aujourd'hui – et de son fils, Jean-Christophe, la France a formé et équipé, dès les années 1980, les militaires rwandais qui ont commis le génocide de 1994.

A l'ouverture du spectacle, Yolande Mukagasana s'avance. « Je ne suis pas une comédienne », dit-elle. Infirmière rescapée du génocide, elle décrit la nuit du 6 avril, ses cachettes, ses fuites, la mort de son mari, la séparation d'avec ses enfants, la nouvelle de leur assassinat, les onze jours qu'elle a passés terrée sous un évier minuscule et sa décision de tout raconter si elle parvenait à survivre. « Je ne veux ni terrifier ni apitoyer. Je veux témoigner. Ces hommes qui m'ont fait subir les pires souffrances, je ne les hais ni ne les méprise », conclut-elle.

Plus tard, Jacques Delcuvelierie vient lui-même sur la scène pour un moment de théâtre tout aussi inhabituel. En conférencier, il expose l'histoire du Rwanda, le royaume ancien, la colonisation, l'indépendance, les origines du drame, avec une clarté et une densité d'informations telles qu'elles balaient les interrogations sur la place de cette intervention en un plateau de théâtre.

Entre-temps, le décor constitué de panneaux de terre ocre s'est ouvert pour laisser apparaître une émission télévisée fictive. Des journalistes se penchent sur le phénomène des « fantômes électroniques », ces visages qui surgissent au milieu des programmes en prononçant gravement des mots dans une langue incompréhensible. Les reporters ont découvert qu'il s'agissait de victimes du génocide. Ils interrogent, en direct de Kigali, un expert (interprété par Gasana Ndobu, président de la commission rwandaise des droits de l'homme). Selon lui, les « fantômes » sont des morts en colère, exigeant justice et mémoire.

La journaliste qui découvre peu à peu l'ampleur du drame devient habitée par des rêves, joués ici comme autant de visions fantastiques. Un évêque, sous la forme d'un oiseau géant, tente de justifier les compromissions de l'Eglise ; un général de l'ONU, masqué d'une énorme tête de molosse, crie sa

« Une tentative de réparation symbolique envers les morts, à l'usage des vivants »

honte devant la lâcheté de la communauté internationale : « Certains jours, quand le souvenir de ce qui n'a pas été fait devient trop lancinant, je marche au bord des chutes du Niagara. La tumulte de l'eau y est si fort qu'il me mouille le visage. Mais ce qui coule des yeux, ce sont des larmes » ; un président de la République, « aujourd'hui défunt », engueule son fils à la roche de Solotrú : « Tu sers bien mal ma cause. On dit partout qu'on voit des morts d'Afrique réclamer justice sur les ondes. »

Accusés, les médias défilent en bonne place sur la scène – ceux du régime rwandais qui colportaient la haine, ceux de l'Occident qui quali-



MAXENCE RIFFLET

« Rwanda 94 » (ici, en répétition à Rungis) a été présenté, pour la première fois, au Festival d'Avignon en 1999.

fiaient le génocide de conflit ethnique. « Ecoutez-les, soyez sur vos gardes, regardez-les mais méfiez-vous. Ces appareils qui propagent l'information, ce sont eux qui infectent les cœurs et souillent les esprits », scanne le chœur des morts qui rythme le spectacle, appuyé sur la musique subtile, lyrique du compositeur américain Garrett List.

Un trio à cordes, un piano, une clarinette et deux chanteuses sont sur la scène pendant presque toute la durée du spectacle. Dans la troisième et dernière partie, ils sont au centre du plateau pour interpréter la *Cantate de Biseraso*, récit de la geste héroïque des résistants qui se battirent contre les milices sur la colline de Muiyira, dans l'Ouest du pays. Garrett List a accompagné le projet de Rwanda 94 dès sa gestation, à la demande de Jacques Delcuvelierie dont la première mise en scène d'opéra, *Médée, soleil noir*, de Pascal Dusapin, avait été remarquée en 1992. Le compositeur a fait partie du tout premier voyage d'étude du Groupov au Rwanda, en avril 1998.

Formé au free jazz et à la musique contemporaine, cet élève de Luciano Berio, lauréat de la prestigieuse Juilliard School de New York, a visité les sites du génocide, vu les charniers et écouté les survivants. Il a écouté les musiques traditionnelles rwandaises et a même participé à une jam-session dans un bar chic de Kigali... La musique qui en résulte est une précieuse alchimie entre texte et chant, entre tradition occidentale et apports africains. Sur scène, Garrett List laisse aussi sa place à Jean-Marie Muyango, chanteur et compositeur rwandais, dont les mélodies tendres enveloppent plusieurs moments douloureux du spectacle.

Rwanda 94 est le fruit de quatre années de travail de l'équipe du Groupov, qui a inclus dès le départ la réalisatrice Marie-France Collard, auteur des séquences filmées. La création a d'abord été présentée sous forme de *work in progress*, comme au Festival d'Avignon (*Le Monde* du 23 juillet 1999) ou devant l'association de rescapés Ibouka. Ces tests ont permis à la compagnie de retravailler en profondeur le spectacle, qui a acquis aujourd'hui une précision et une force nouvelles. Les comédiens rwandais, notamment l'impressionnante Carole Karemera ou le jeune Dorcy Rugamba, qui a contribué à l'écriture de Rwanda 94, ont gagné en puissance.

Soucieux de laisser des traces d'une telle expérience, le Groupov a publié plusieurs numéros d'un journal qui mêle réflexions sur le travail en cours, documents historiques sur le génocide et textes théoriques sur l'art dramatique. Un double CD vient de paraître, accompagné d'un livret de 268 pages, qui reprend la musique et les principaux textes du spectacle.

Catherine Bédarida

★ **Rwanda 94**, Théâtre de Rungis, place du Général-de-Gaulle, 94 Rungis. RER (ligne B) : Antony ou navette depuis Paris. Tél. : 01-45-60-79-05. Les 26 et 27 janvier, à 19 heures ; le 28, à 15 heures. De 60 F (9,15 €) à 100 F (15,24 €). Comédie de Genève, du 15 au 17 mars. Le CD *Rwanda 94* (250 F [38,11 €]) est en vente sur place ou auprès du Groupov (email : groupov@swing.be). Une exposition de photos d'Alain Kazinierakis, portraits de rescapés et de bourreaux, interviewés par Yolande Mukagasana, accompagne le spectacle.

SORTIR

PARIS

Marjolaine

Piano à bretelles, forte tête sur petite taille, Marjolaine appartient à un non-courant et à une génération qu'il va falloir suivre de près : des filles, à peine vingt ans, une certaine idée de l'improvisation ou de la scène, une insolente liberté, rien de commun avec ce qui se passe ailleurs : voir le trio Martine à la plage. Elle, elle joue, elle chante, c'est écrit comme on ne savait pas que l'on peut écrire, c'est moqueur, enchanteur et promis à un vrai destin. Autant prendre le train tout de suite.

Espace Kiron, 11, rue de la Vacquerie, Paris-11^e. 20 heures, le 26. M^e Voltaire. 50 F. Tél. : 01-44-64-11-50.

Eric Watson Quartet

Pianiste de la grâce dont l'écriture à fleur de peau, tout en attente, finesse et relances sert des mélodies émouvantes, Eric Watson est l'une des grandes forces du jazz le plus actuel. Son nouvel album *Full Metal Quartet* (Owl Records/Universal Music) a été enregistré en compagnie d'un

quartet « américain » (soit le saxophoniste Bennie Wallace, le contrebassiste Mark Dresser et le batteur Ed Thigpen). Son quartet « européen » en jouera probablement des extraits ainsi qu'un répertoire propre à la personnalité de ses membres, à savoir le saxophoniste Christof Lauer, l'excellent contrebassiste Claude Tchamitchian et le batteur Christophe Marguet. Dans tous les cas, présence rare du pianiste en club pour une œuvre exigeante. *Sunside*, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. Les 26 et 27, 21 heures. 100 F. Tél. : 01-40-26-21-25.

Jef Sicard, François Méchali Pas d'amplification et priorité au duo. Le programme de concerts de la Maison du jazz a fait le choix d'une certaine austérité qui n'empêche pas, bien au contraire, l'engagement, l'énergie, le plaisir. Démonstration avec deux forces vives du jazz, le saxophoniste Jef Sicard et le contrebassiste François Méchali. Petite salle de cinquante places, réservation conseillée. *La Fenêtre*, 77, rue de Charonne, Paris-11^e. M^e Charonne. 15 h 30, le 27. 50 F. Tél. : 01-40-09-70-40.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Heinz Mack *Galerie Denise René*, 196, boulevard Saint-Germain, Paris-7^e. M^e Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 26 janvier au 14 mars.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Grand cahier

d'après Agota Kristof, mise en scène de Laurent Hatat. Théâtre international de langue française, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. 20 h 30, jusqu'au 27. Tél. : 01-40-03-93-95. De 50 F à 120 F.

Lettres mortes

mise en scène de Rosario Audras. Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16^e. M^e Trocadéro. 20 h 30, jusqu'au 27. Tél. : 01-53-65-30-00. De 80 F à 150 F.

Beau désir

de et par Henri Gougaud. Théâtre de la Main-d'Or, 15, passage de la Main-d'Or, Paris-11^e. M^e Ledru-Rollin. 20 h 30, jusqu'au 27. Tél. : 01-43-38-06-99. 90 F et 120 F.

Médée

de Hans Henny Jahnn, d'après Euripide, mise en scène d'Anita Picchiarini. Centre culturel Aragon, 24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, Tremblay-en-France (93). 21 heures, le 27. Tél. : 01-49-63-70-58. De 40 F à 90 F.

Ahmed philosphe

d'Alain Badiou, mise en scène de Christian Schiaretti. Théâtre de Chelles, place des Martyrs-de-Châteaubriant, Chelles (77). 20 h 45, le 27. Tél. : 01-60-08-55-00. De 40 F à 80 F.

Matthew Shipp Magnetism

Cave Dimière, 107, rue Paul-Vaillant-Couturier, Argenteuil (95). 21 heures, le 26. Tél. : 01-34-34-15-70. 70 F.

Martine Altenburger, Dan Warburton *Instants chavirés*, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil (93). 20 h 30, le 26. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Papa Roach

Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^e Anvers. 19 h 30, le 26. Tél. : 01-55-07-06-00. De 132 F à 140 F.

Chiek Tidiane Fall

L'Olympic-Café LMP, 20, rue Léon, Paris-18^e. M^e Châteauroge. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-42-52-42-63. 40 F.

RÉGIONS

Comme un p'tit air de cirque de et par les Acrostiches, mise en scène de Michel Coumin et Sébastien Barrier. Théâtre de Verre, place Charles-de-Gaulle, Châteaubriant (44). 20 h 45, le 27. Tél. : 02-51-88-25-25. 75 F et 95 F.

A torts et à raisons de Ronald Harwood, mise en scène de Marcel Bluwal. Théâtre municipal, 2, place Travot, Cholet (49). 20 h 30, le 27. Tél. : 02-41-49-80-00. 120 F et 140 F.

Peter Scarlet, directeur général de la Cinémathèque française

« Venir de l'extérieur est apparu comme un avantage »

NOMMÉ début 2001 à la direction de la Cinémathèque française, l'actuel responsable du Festival de San Francisco prend les rênes d'une institution meurtrie par les conflits qui ont accompagné la fin de règne de son prédécesseur Dominique Paini, l'arrivée de Jean-Charles Tachella comme président et l'annulation du projet de Maison de cinéma.

« Comment êtes-vous devenu directeur de la Cinémathèque française ?

– Je me suis dit : voilà l'occasion de me venger de l'institution qui a conditionné toute ma vie. En 1966, je débarquais des Etats-Unis à Paris sans m'intéresser particulièrement au cinéma, c'est ce que j'ai découvert dans la salle de Chaillot qui a déterminé les choix de mon existence. Et, après avoir dirigé pendant dix-neuf ans le Festival de San Francisco, j'avais envie de changer.

– **Le président Tachella et le CNC vous ont-ils demandé de suivre une ligne politique particulière ?**

– Je n'ai reçu aucune consigne. En les rencontrant, j'étais surtout inquiet de ce qu'ils penseraient d'un Américain à la tête de la Cinémathèque, mais venir de l'extérieur est apparu comme un avantage. Avant d'annoncer un programme, je veux évaluer ce qui a été déjà fait, c'est difficile : la tradition du secret est telle à la Cinémathèque qu'on a le plus grand mal à retrouver les traces de ses activités. C'est une chose que je veux changer. Il est inconcevable qu'une telle institution n'ait pas un site Internet permettant de prendre connaissance de ses activités, de son passé, de la richesse de ses trésors.

– **Songez-vous à faire évoluer la programmation ?**

– L'essentiel de ce qui se faisait, et se fait toujours (les grandes rétros-

pectives des six mois à venir, consacrées à Raoul Walsh, Im Kwon-taek, Jacques Rivette, Werner Schroeter, Jean-François Stevenin... sont déjà programmées) me semble très bien. Avec l'équipe en place, compétente et motivée, j'envisage d'y ajouter une approche plus thématique, et sans doute de développer les projections de films muets accompagnés de créations originales de musiciens contemporains.

– **Où en est le déménagement dans l'ancien American Center à Bercy ?**

– J'ai reçu l'engagement des pouvoirs publics que, dans deux ans, nous nous y installerons avec la Bifi (Bibliothèque de l'image-Filmothèque). Je sais que certains préféreraient rester à Chaillot, mais avec les quatre salles dont nous disposerons à Bercy nous aurons les moyens de travailler.

– **Que devient le projet de nouveau musée du cinéma, élaboré pour la défunte Maison du cinéma ?**

– Il continue. Il est sous la responsabilité d'Antoine de Baecque, que je connais depuis longtemps et en qui j'ai toute confiance.

– **La Cinémathèque dirigée par Dominique Paini avait développé d'autres activités que de conservation et de programmation, en particulier dans l'enseignement et l'édition. Qu'en sera-t-il ?**

– J'approuve les innovations apportées par Dominique Paini, qui aura été après Langlois le deuxième grand homme de la Cinémathèque française, et je compte poursuivre dans le même sens. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

THÉÂTRE MUSICAL
23 JANVIER - 25 FÉVRIER 2001
CABARET SAUVAGE - M^e PORTE DE LA VILLETTE
INFO - RÉSA : 01 40 03 75 75
WWW.LA-VILLETTE.COM

YACOBI ET LEIDENTHAL

DE HANOCH LEVIN
MISE EN SCÈNE MICHEL DIDYM / CIE BOOMERANG

PARIS PREMIÈRE
LA VILLETTE

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél : 01 48 00 20 20 - Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : http://www.gazette-drouot.com

Expositions :
la veille de la vente, 11h à 18h
le matin de la vente, 11h à 12h

Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc,
92984 LA DEFENSE CEDEX - 01 49 04 01 83

MERCREDI 31 JANVIER

S.4 - ZO D'AXA et l'anarchie fin de siècle. Me COUTURIER.
S.13 - Meubles et objets mobiliers. Me de RICQLES.

COUTURIER, 8, rue Drouot (75009) 01.47.70.82.66
de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

Parfum
L'EXPO
DU COMITÉ FRANÇAIS DU PARFUM

Découvrez le monde magique du parfum

Du 18 octobre 2000 au 4 mars 2001
Palais de la découverte

www.parfums.l'expo.com Tél. : 01 56 43 20 21 3615 DÉCOUVERTE
www.palaisdecouverte.fr

DISPARITIONS

Félix-Marcel Castan

Ecrivain occitan précurseur du mouvement anticonformiste

« C'ÉTAIT AVANT TOUT un homme de cœur ». L'hommage de l'écrivain occitan Max Rouquette à son ami Félix-Marcel Castan, décédé lundi 22 janvier à Agen (Tarn-et-Garonne) à l'âge de quatre-vingts ans, rend justice à un auteur si pudique et secret qu'on oublie qu'il fut le théoricien de la décentralisation culturelle et sans doute le penseur le plus stimulant de l'Occitanie moderne.

Né à Labastide-Murat (Lot) le 1^{er} juillet 1920, Félix-Marcel Castan grandit à Moissac, gagne Montauban, puis Paris où il s'inscrit en hypokhâgne à Louis-le-Grand. Mais des problèmes de santé le rappellent précipitamment dans le Lot. C'est là qu'il prend soudain la mesure de la distance entre la littérature qu'il aime, Valéry en tête, et les maîtres occitans Perbosc et Cubaynes : il n'aura dès lors de cesse d'établir les relations de toutes les expressions littéraires sur un strict pied d'égalité. Il apprend sérieusement la langue occitane, se faisant ouvrier agricole de 1942 à 1944 pour mieux s'immerger dans une culture à restaurer. En rupture avec le félibrige traditionnel, il défend une conscience occitane nouvelle, qui allait redéfinir une culture folklorisée. Il fréquente alors Ismaël Girard, Max Rouquette, Robert Lafont, René Nelli, qui lui présente Aragon, Breton, Eluard et Tzara, repliés sur Toulouse. Affichant un engagement catholique et communiste qui le marginalise, le jeune militant fait partie de l'équipe fondatrice de l'Institut d'études occitanes (IEO) qui naît alors pour corriger le « scandale » d'une centralisation hautaine. C'est la création de la revue *Oc* dont il assure la rédaction jusqu'en 1955. Lui qui lit dans l'expression littéraire le vrai creuset des valeurs que l'Occitanie a à offrir au reste du monde y défend l'idée d'une publication d'écrivains occitans dans une optique pédagogique ; peu suivi, il est exclu du groupe avec Girard, tandis que Rouquette s'éclipse. C'est à Montauban que Félix-Marcel Castan va dès lors mettre en œuvre le projet dont il rêve : avec sa compagne, le peintre Marcelle Dulaut, il lance en 1954 une

biennale de poésie qui croise langues française, occitane, catalane et espagnole. Trois ans plus tard c'est le Festival de Montauban, où la place Nationale, écrin baroque, accueille une manifestation qui entend marier toutes les formes d'expression artistique (poésie, théâtre, musique, danse, peinture, sculpture). La même philosophie et la même foi d'artisan scrupuleux, qui se refuse à théoriser sa position en doctrine sans une défense et illustration populaire et festive, le conduit à créer en 1969 la Mostra del Larzac, selon le même principe de forum et de rencontres ouvertes. Parallèlement, il lance la revue *Baroque* et crée le Centre international de synthèse du baroque, qui se tourne autant vers le Siècle d'or espagnol que vers Corneille.

LA « LINHA IMAGINOT »

Son engagement de terrain et la force de son discours, d'une impeccable solidité sans sacrifier aux démons d'une rhétorique facile ou démagogique, le disposaient à organiser les premières Assises de la décentralisation en 1984. De Ben à la Compagnie Lubat, des Fabulous Trobadors à Massilia Sound System, de Jean-Marie Carloti à Nux Vomica, on ne compte plus les acteurs culturels qui se réclament de la pensée de Castan, précurseur du mouvement anticonformiste et antirégionaliste de la « Linha Imaginot ».

Il serait cependant injuste que les combats de Castan fassent passer sous silence l'écrivain qu'il fut. De sa production littéraire, on retiendra ses essais, *Décentralisation occitaniste* (éd. Cocagne, 1973), le capital *Manifeste multiculturel et antirégionaliste* (éd. Cocagne, 1984) et, plus récemment, *Jeunesse des troubadours* (éd. Cocagne, 1996) – en attendant le bien-nommé *Hétérodoxies* –, ou, rédigés en occitan, *Argumentari* (IEO, 1994) et *Lo nivèl de la mar* ; mais on n'oubliera pas ses poèmes, trop peu lus, *De campèstre, d'amor e de guerra* (IEO, 1951), *Jorn* (éd. Cocagne, 1972), *M* (Tribu, 1984), et le recueil à paraître *Elucidari*.

Philippe-Jean Catinchi

Constantin Tacou

Le directeur des éditions de l'Herne

AU 41 DE LA RUE de Verneuil, dans le 7^e arrondissement de Paris, derrière les vitres de la petite librairie, la silhouette mince de Constantin Tacou, ce Roumain de Paris au regard mi-triste, mi-moqueur, à peine dissimulé sous les verres fumés de ses lunettes, ne paraîtra plus. Président-directeur général des éditions de l'Herne, Constantin Tacou est mort lundi 22 janvier à Paris des suites d'un cancer. Six jours plus tard, selon le calendrier chrétien orthodoxe, il devait fêter ses soixante-quinze ans. L'éditeur est né à Livezi, petit bourg au milieu d'une région montagneuse à cheval sur la Macédoine et la Grèce. En 1932, le futur homme de lettres suit ses parents sur la rive gauche du Danube, en Roumanie. La famille s'installe à Périscoru, domaine patrimonial à l'orée du Baragan, là où commence la steppe déployée depuis les Carpates jusqu'à l'Oural.

ROMAN NOIR ET ÉSOTÉRISME

Enfance partagée entre lectures et travaux champêtres, études de lettres et philosophie à l'université de Bucarest, enfin départ clandestin pour la France en 1947, suite à la confiscation des terres décidée par le régime communiste. A Paris, il assiste Dumézil aux Langues'O, travaille quelque temps à l'Unesco, fréquente des poètes – Michaux, Reverdy et Soupault –, des peintres – Delvaux, Ernst et Miro –, ou des cinéastes comme Rohmer. Mircea Eliade, qui cache son passé, et Cioran, toujours traumatisé par la mort à Auschwitz de Benjamin Fondane, comptent parmi ses amis. Au début des années 70, il rencontre Dominique de Roux, fondateur, dix ans auparavant, des éditions de l'Herne. Elles deviendront une institution grâce aux cahiers à la couverture blanche

consacrés aux écrivains, philosophes, artistes et hommes politiques méconnus, marginaux, importants ou maudits – Bolivar, de Gaulle, Mao et Pound, Borges, Eliade, Heidegger, Joyce, Koestler, Malraux, Levinas... –, ou alors à des thèmes que Tacou considérait comme majeurs – la franc-maçonnerie, le nirvana, les symboles du lieu-l'habitation de l'homme ou la mémoire imaginaire du théâtre et de l'opéra. Parmi les derniers cahiers, Breton, Nietzsche et Strindberg.

Déjà, en 1976, l'éditeur reprenait et développait cette entreprise artisanale en y créant de nouvelles collections destinées à faire connaître le roman noir, l'ésotérisme, la littérature fantastique et l'histoire des religions. Une vingtaine d'années plus tard, certains de ces cahiers, épuisés (car chacun était tiré à seulement 3 000 exemplaires et exigeait des années de travail), deviennent l'objet d'un accord avec Claude Durand, PDG des éditions Fayard, en vue de leur réédition. Seule la disparition tragique et inattendue de ce grand amoureux du livre l'a empêché de rendre hommage, en leur dédiant des ouvrages, aux personnages qu'il aimait et qui le fascinaient le plus, Emile Cioran et Gershom Sholem. Sa mort devrait également mettre fin au contentieux qui l'opposait à Yannick Guillou, titulaire du droit moral sur les œuvres de Cioran, qui, lui, ne souhaitait pas la réédition prévue par Constantin Tacou de la *Transfiguration de la Roumanie*, œuvre de jeunesse de Cioran marquée par l'antisémitisme. Constantin Tacou est l'homme qui avait su être un miroir des cultures du monde entier en restant pourtant roumain, si roumain.

Edgar Reichmann

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Aix-en-Provence. Alos. Breil-sur-Roya. Médéa. Nice. Pau. Paris.

Malka-Lou

est née le 7 janvier 2001.

Julie NANCY-AYACHE et Serge AYACHE, 6, rue de Belzunce, 75010 Paris.

Peter et Catherine WORSLEY sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille,

Margot Joyce,

le 19 janvier 2001, à Londres.

36 Addisland Court, Holland Villas Road, London W14.

Décès

– Leon Apelbaum, Lida Apelbaum, Katia et Lisa Apelbaum, Jacques Apelbaum et Jean-Pierre Crédou, Henriette Brandwine, Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Guy APELBAUM,

le 16 janvier 2001.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

44, rue de Seine, 75006 Paris.

– Alice, Anne, Danièle et Marie, Danielle, Elisa, Florence, Françoise, Jeannie, Josy, Louise, Nicole-Claude, Suzette, Et toutes ses autres amies, ont la douleur de faire part de la disparition de

Jocelyne CAMBLIN.

Nous nous retrouverons pour évoquer les moments passés ensemble, samedi 27 janvier 2001, à 11 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

– M. Jean-Claude Charbonnier, son époux, M^{me} Solange Houry, sa mère, M. Joël Dana, son frère, M^{me} Paquerette Charbonnier, sa belle-mère, M. Michel Charbonnier, son beau-frère, Les familles Dana et Charbonnier, Et ses amis proches, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Evé CHARBONNIER, née DANA,

survenu le 17 janvier 2001, à Paris-15^e, à l'âge de cinquante et un ans.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 24 janvier, au cimetière parisien de Thiais, dans l'intimité familiale.

– M. Benjamin Cohen, son époux, Michèle, Madeleine et Pierre Cohen, Bruno, Benjamin, Nathalie, ses enfants et petits-enfants, Ainsi que tous ses proches, ont la tristesse de faire part du décès de

Marguerite COHEN, née AFFERGAN,

survenu le 23 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 26 janvier, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse.

62, boulevard du Montparnasse, 75015 Paris.

– Pierre Cordier, son père, Et toute sa famille, font part du rappel à Dieu, de

Thomas CORDIER,

à l'âge de vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 30 janvier 2001, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Je ne meurs pas, j'entre dans la vie. »

7, villa Pasteur, 92200 Neuilly.

Le véritable fauteuil CLUB de paringer



Superbe modèle fabrication à l'ancienne, copie fidèle du fauteuil CLUB 1930. Structure bois massif, cuir pleine fleur patiné à la main, sur ressorts et crin véritable - tous coloris - Son prix : 15 000 F.

Exposé : 121, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS - Tél. : 01.42.22.22.08
12, rue de la Chaise, 75007 PARIS - Tél. : 01.45.44.10.44

– Francine et Daniel Billon, ses enfants, Madeleine Vignes, son amie, Véronique, Isabelle, Thomas, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, Suzanne et Léon Maggiori, Jacques, Claudette et Sylvania, Madeleine Guilbert, Madeleine Rebérioux, Rolande Trespé, Paulette et André Allamy, Lydia Brovelli, ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Madeleine COLIN, née MAURICE,

membre de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance, secrétaire confédérale de la CGT de 1955 à 1969, directrice, fondatrice du mensuel féminin de la CGT *Antoinette* de sa création en 1955 jusqu'en 1975, présidente du Club d'études et de recherches féministes *Flora Tristan* de sa fondation jusqu'en 1984, auteure de *Ce n'est pas d'aujourd'hui (femmes, syndicats, lutte de classe)* – 1975 et *Traces d'une vie dans la mouvance du siècle* – 1989,

survenu le 23 janvier 2001, dans sa quatre-vingt-seizième année, à Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne).

Nous remercions : Francine Preter et Eliane Bango, qui ont aussi entouré Madeleine Colin de leur compétence et de leur gentillesse. Merci au docteur Xavier Sazy, Aux infirmières du cabinet Gauthier, à l'ALDS.

Madeleine Vignes, 43, boulevard Georges-d'Esparsès, 82400 Valence-d'Agen. E-Mail : madeleine.vignes@wanadoo.fr Francine Billon, 111, avenue Fontainebleau, 77250 Veneux-les-Sablons.

– Françoise, Pierre, Jean-Paul Forestier, ses enfants, Leurs épouse, compagne et compagnon, Alexandra, Arnaud et Lola, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean FORESTIER, ingénieur général de l'armement,

survenu le 16 janvier 2001, dans sa soixante-quatrième année.

Selon sa volonté, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le 25 janvier.

5, avenue de Vénérie, 91230 Montgeron.

– On nous prie d'annoncer le décès dans sa soixante-dix-huitième année, de

Marie-Françoise LAURENT, agrégée de l'Université,

professeur honoraire d'histoire au lycée Emile-Zola de Rennes.

Les obsèques ont eu lieu à Nantes, le 23 janvier 2001.

– La famille et les amis de

Christian RICHARD

ont l'immense tristesse d'annoncer sa mort, survenue le 12 janvier 2001, au Maroc, le pays qu'il aimait.

Nous garderons tous en nous une part de lui, son rire, sa générosité, son élégance, son rayonnement.

Il repose maintenant dans le cimetière d'Essaouira.

– Le président de la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études a le regret de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

M. Daniel ROBERT, directeur d'études

à la section des sciences religieuses.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 23 janvier 2001.

– Ileana Tacou, Laurence et Sandro Rumney, Alexandre Tacou, ses enfants,

Olivia Mauriac, Sindbad, Lancelot et Santiago Rumney, ses petits-enfants, Tana et Olive Maïetec, Nicolas Tacou, Lenka Zamfirescu, ses sœurs et frères, Ses nièces et ses neveux, unis dans le souvenir de Christiane (†), son épouse, Natalie (†), sa fille, Paloma (†), sa petite-fille, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 22 janvier 2001, de

Constantin TACOU,

le 22 janvier.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Augustin, Paris-8^e.

(Lire ci-contre.)

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr

Violette TAMISIER

est décédée le 26 janvier 1997.

Elle vit en nous.

Conférences

Docteur Boris Cyrulnick, le 3 février 2001, à 14 heures
« De la résilience aux conflits », PARIS-FIAP, 30, rue Cabanis, 75014 Paris. Société française de psychologie adrienne 01-43-45-77-09 et 01-48-94-13-29

Colloques

LE COLLÈGE DES ÉTUDES JUIVES (AIU) organise un colloque international « Qui dis-tu que je suis ? » le christianisme au miroir du judaïsme

avec David Banon, Gabriel Farhi, René Guttman, Jacquot Grunewald, Menahem Macina, David Novak, Peter Ochs, Lawrence Schiffman, René-Samuel Sirat, Shmuel Trigano.

Dimanche 4 février (9 h 30 - 17 h 30)

Bibliothèque de l'Alliance, 45, rue La Bruyère, Paris-9^e (PAF). Renseignements : 01-53-32-88-55

Forums

– **Forum des langues et des écritures de la Méditerranée**, 9-11 mars 2001, à Nice. Ouverture : Claude Hagège. Clôture : Aharon Dolgopolsky. Renseignements : tél./fax : 04-93-26-08-73 e.mail : viers@alphabets.fr

Cours

Cours de piano haute qualité par prof. exceptionnelle Rens. : 01-43-54-73-26

Découvrez l'informatique chez vous avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique. ALDISA. Tél. : 01-46-67-18-90

Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris – Dimanche 28 janvier 2001 : « L'actualité au Proche-Orient »**, 14 heures : film : **Pourquoi Israël**, de Claude Lanzmann – 20 heures : table ronde : « La diabolisation d'Israël dans la conscience occidentale... Israël un Etat de trop ? », avec **Claude Lanzmann**, cinéaste, **Gérard Rabinovitch**, chercheur au CNRS, **Ivan Levaï**, journaliste, **Frédéric Encel**, professeur de relations internationales, **Clément Weil-Raynal**, journaliste, **Jacques Tarnéro**, historien – **Lundi 29 janvier 2001, à 20 h 30**, table ronde : « **Le rôle de l'Europe dans le processus de paix, entre illusion et réalisme.** » animée par **Jacques Tarnéro** avec **François Léotard**, ancien ministre, **Igal Palmor**, ambassadeur d'Israël, **Claude Lalumière**, politologue – PAF, 119, rue La Fayette, Paris-10^e, métro Poissonnière. Tél. : 01-53-20-52-52.

Ecrivain, spécialiste éducation des adultes, propose entretiens individuels sur le thème « **Vie personnelle, vie professionnelle : quelle liberté dans la modernité ?** ». Jean Sur, tél. : 06-77-62-46-25.

LE 6^e SALON DES ÉTUDES EN ISRAËL

Dimanche 28 janvier, de 10 heures à 20 heures, à l'école Georges-Leven, 30, boulevard Carnot, Paris-12^e. M^e Porte-de-Vincennes. Entrée libre.

01-44-15-23-10 - www.agencejuive.org

Soutenances de thèse

– **Elizabeth Molkou** soutiendra vendredi 26 janvier 2001, à l'université Mc Gill de Montréal, sa thèse de doctorat en littérature française, sous la direction d'Yvon Rivard et Régine Robin, dont le thème est « **Contributions d'écrivains juifs à la problématique de l'auto-fiction** ».



HERMÈS
PARIS

SALLE GAVEAU

45, RUE LA BOÉTIE, PARIS 8^e
(MÉTRO MIROMESNIL)



DU LUNDI 22 JANVIER AU VENDREDI 26 JANVIER INCLUS, SE TIENDRONT LES VENTES TRADITIONNELLES DE SOLDES DE 9 H À 18 H SANS INTERRUPTION.

Autorisation préfectorale 01/46 VDN établie à Paris, le 28 décembre 2000, pour la période du 22 au 27 janvier inclus, - Hermès Sellier, 696 520 410 RCS Paris.

EN VUE

■ **George W. Bush** abordait « l'esprit ouvert », selon son porte-parole, un entretien, mercredi 24 janvier à la Maison Blanche, avec son rival républicain, le sénateur **John McCain**, qui déclarait pendant la campagne des primaires : « Je pense que nous pouvons gagner la bataille des idées, pas celle de l'argent. »

■ Le policier **Tarriell Hopper**, qui « craignait pour sa vie » lors d'une soirée d'Halloween à Los Angeles, a tiré sur l'acteur **Anthony Dwain Lee**, déguisé en monstre, l'a atteint de « trois balles dans la nuque et d'une dans le dos », d'après le rapport d'autopsie.

■ **Alejandro Mayorkas**, procureur fédéral de Los Angeles, n'a pas requis la peine de mort contre **Buford Furrow**, militant raciste blanc qui a tué un Philippin et blessé cinq juifs dans un centre communautaire de la ville.

■ **Nahum Kurman**, colon juif, reconnu coupable d'avoir battu à mort un enfant palestinien, a été condamné, dimanche 21 janvier, par un tribunal israélien à six mois de travaux d'intérêt général.

■ « Vous verrez, tout est resté en place, les cabans, les chapkas, les quarts et les cuillères en étain des détenus », promet aux touristes **Ivan Panikarov**, matricule M-1241, fondateur d'un Musée du goulag à Magadan dans l'Extrême-Orient russe, avant de les conduire par des chemins impraticables à 600 kilomètres de là, dans la vallée Canyon, à la découverte d'un camp stalinien qui n'a jamais été pillé.

■ Après s'être livrés pieds nus, épuisés, dépenaillés, à l'armée thaïlandaise, dans la province de Ratchaburi, les jumeaux **Luther et Johnny Htoo**, âgés d'une douzaine d'années, enfants de l'ethnie karen, soldats de « l'Armée de Dieu », mascottes d'une épopée sanglante contre la junte de Rangoun, n'aspirent plus qu'à retrouver leurs parents et le chemin de l'école dans un camp de réfugiés voisins.

■ En Angleterre, 50 000 enfants font l'école buissonnière tous les jours. Et leurs parents, passibles d'amende et de peines de prison, ne répondent pas à la convocation des tribunaux.

■ « C'est à peine 5 lignes dans un ouvrage de 223 pages qui n'est pas un livre d'histoire », plaide **Jean-François Humbert**, président du conseil régional de Franche-Comté, après qu'une erreur dans l'édition 2001 des *Tableaux de l'économie franc-comtoise*, ouvrage officiel, eut fait annexer par l'Allemagne en 1871 le Territoire de Belfort, qui, grâce à une résistance héroïque de 103 jours, resta français comme on sait.

Christian Colombani

Le remboursement de la dette extérieure russe

Le débat à Moscou, au sein de l'exécutif, sur l'opportunité d'honorer les dettes de la Russie tourne à la foire d'empoigne. La presse s'inquiète de l'image donnée au reste du monde



peut même te prendre pour un riche » – pour soutenir du bout des lèvres le personnage qui fait scandale, Andreï Illarionov, conseiller économique du président Poutine. Cet ultralibéral a piqué un coup de colère lorsque le gouvernement a annoncé son intention de ne pas honorer tous les remboursements prévus en

2001 au Club de Paris, qui détient 48 milliards de dollars de créances. « C'est du hooliganisme, comme de briser une vitre ou faire ses besoins dans la cage d'escalier, a protesté M. Illarionov. Le spectacle auquel on assiste est une mauvaise blague, un cirque, une foire, une bouffonnerie ! » Les jours précédents, Mikhaïl Kas-

sianov, premier ministre, et Alexis Koudrine, ministre des finances, avaient mis en avant des « difficultés momentanées » pour différer les remboursements : ceux-ci ne sont pas prévus au budget, ont-ils expliqué, et la vague de froid qui frappe la Sibérie oblige à des dépenses supplémentaires.

« Des arguments de jardin d'enfants », tempête M. Illarionov, repris par *Vlast*. « La Russie peut payer, doit payer et a intérêt à payer », ajoute-t-il, en dénonçant « la politique économique erronée menée par le gouvernement ». Cette bagarre, ouverte au sein même de l'exécutif,

« n'incitera pas les crédeurs à faire un geste envers notre pays », estime *Vlast*.

Les *Izvestias* s'inquiètent également du spectacle donné : « Ces longues disputes au sein de la direction russe menacent le pays d'être exclu du G8 », le groupe des pays les plus industrialisés. *Vremia Novosti* juge que, « après les déclarations » de M. Illarionov, « la Russie n'a d'autre choix que de payer ; une telle confrontation a fermé la porte à toute négociation avec les pays crédeurs ». Vendredi 19 janvier, Vladimir Poutine a tenté d'arbitrer en convoquant au Kremlin les protagonistes. Et de demander, note *Kommersant*, que l'impossible soit fait : payer toutes les dettes et financer tous les programmes sociaux prévus par le budget.

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ Tous les pays développés sont confrontés au même problème démographique et au même déséquilibre de leurs financements des retraites. En misant sur un passage en force (suspension des versements patronaux qui complètent les retraites prises à soixante ans), le Medef vise avant tout à démasquer les filiosités gouvernementales. Le bras social armé des employeurs n'a pour l'instant réussi qu'à souder les diverses centrales syndicales autour du *statu quo*. Ce n'est pas le meilleur moyen de dégager des solutions réformatrices qui méritent d'être évoquées de sang-froid et non dans l'excitation de l'urgence. Le dossier entre tous aride des retraites interdit les attitudes fanfaronnes et les coups de pub. C'est pour-

tant ainsi que le Medef a choisi de commencer.

LE FIGARO

Antoine-Pierre Mariano

■ Les syndicats mentent aux salariés quand ils affirment que le système actuel de retraite par répartition peut subsister en France sans qu'on y change rien. Plus vite les réformes seront entreprises, moins elles seront douloureuses. Ils mentent encore à l'opinion quand ils disent que la journée d'action d'aujourd'hui sera un succès : la France s'arrête seulement parce que les syndicats ont mobilisé les gros bataillons des fonctionnaires et agents des services publics. Les partis de gauche mentent aussi aux Français quand ils prétendent que le pays pourra conserver pour toujours l'acquis social de la retraite à soixante ans. La vérité est ailleurs : la gauche plurielle, et Lionel Jospin en tête, veut à tout prix éviter les

mesures impopulaires avant les échéances électorales de cette année, et surtout de l'an prochain.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Le Medef est au premier chef responsable de l'enrayement de la négociation. Son comportement dictatorial dans la discussion n'a laissé à ses interlocuteurs syndicaux d'autre issue que de se plier à ses exigences ou de faire front commun. Sa pratique contradictoire dans les entreprises de mise en pré-traitée des salariés décrédibilise sa demande d'allongement des temps de cotisation. Les organisations syndicales ne sont pas exemptées de responsabilités. Les plus conservatrices d'entre elles refusent de prendre en compte une réalité caractérisée par l'augmentation de l'espérance de vie et par les déséquilibres démographiques. Mais on ne saurait ignorer la responsabilité d'un

gouvernement qui retarde le moment de décider et d'arbitrer.

COURRIER CADRES

Renaud de Chazournes

■ Les quinquas ne veulent plus être les oubliés de la reprise. Mis hier prématurément sur la touche pour cause d'âge plus élevé que la moyenne, remerciés sans autre forme de procès après des années de loyaux services, ils en ont tiré les leçons. Leur foi dans l'entreprise a été sérieusement entamée. Un traumatisme accentué par les camouflets à répétition lors de leur quête d'emploi. Mais les temps et les mentalités changent. Pénurie des compétences oblige, l'horizon commence à s'éclaircir : les tempes grises ne sont plus un handicap. Les quinquas reprennent lentement confiance. Ils restent cependant prudents. Si leur expérience est désormais recherchée, bon nombre d'entre eux ne sont pas encore sortis d'affaire.

UN NOUVEAU TRAITÉ

Les télévisions ont pu filmer cette scène où M. Poutine s'adresse à son ministre des finances : « Cela vous suffit, deux semaines ? » « Oui », répond penaud l'intéressé. Bilan de *Kommersant* : « Koudrine a donc deux semaines pour faire un nouveau budget, un nouveau traité avec le Club de Paris et un nouvel accord avec le Fonds monétaire international. » Peut-être appliquera-t-il cette recette du président communiste de la Douma, Guennadi Seleznev.

Le premier ministre lui expliquait qu'une hausse des prix du pétrole pouvait éviter une révision par trop brutale du budget russe : « Parfait ! Alors remontons les prix du pétrole ! », avait lancé M. Seleznev.

François Bonnet

SUR LA TOILE

AFFAIRE YAHOO !

■ Une association française des déportés a porté plainte contre Tim Koogle, directeur général de Yahoo !, à cause de la présence jusqu'à une date récente « d'objets nazis » sur son site de vente aux enchères. Cette nouvelle action intervient alors que Yahoo ! a déjà été condamné par un tribunal français et a décidé, début janvier, de bannir les « objets nazis » de son site. L'association considère que Yahoo ! doit à nouveau être sanctionné car il continue à contester la validité du jugement français et n'a pas été puni pour son action passée. L'association réclame 1 franc de dommages et intérêts. Yahoo ! a demandé à la justice américaine de dire si la décision du tribunal français a une valeur juridique aux Etats-Unis. - (AP.)

MÉDECINE

■ Dans le cadre des journées d'endoscopie et de radiologie digestives, qui auront lieu à Paris les 1^{er} et 2 février, médecine-TV.com diffusera en direct sur Internet une série de cours et de démonstrations de nouvelles techniques. L'ensemble de la programmation durera seize heures. www.medicine-tv.com

Yves Eudes

www.th2001.com

Une chasse au trésor planétaire, à base d'énigmes visuelles



ces historiques ou géographiques, car la chasse est avant tout un voyage dans le temps et dans l'espace. Dès les étapes préliminaires, le joueur est projeté dans les montagnes suisses, au cœur du désert australien ou au pied du Fuji Yama. Puis, perdu sur la banquise du pôle Nord,

il errera au hasard, pour trouver un vieux grimoire à demi enfoui dans les glaces, couvert d'inscriptions mystérieuses...

Quand il a trouvé une réponse, il doit l'écrire dans une fenêtre de dialogue, mais n'a pas le choix de la langue : selon le cas, il devra utiliser

notamment l'allemand, l'anglais, le russe, le chinois ou le japonais, en s'aidant de claviers virtuels correspondant aux différents systèmes d'écriture. Or il est peu probable qu'un joueur parle à lui seul toutes ces langues. La seule solution consiste donc à contacter d'autres joueurs, afin de constituer des équipes multinationales. Afin de favoriser les rencontres, le site fournit un forum de discussion, mais par ailleurs de nombreux joueurs ont déjà créé leurs propres sites Web « sauvages » consacrés à TH2001, pour discuter et s'entraider. Certains n'hésitent pas à publier la solution des premières énigmes, par esprit de partage ou pour montrer qu'ils sont les plus forts... Cette anarchie possède au moins un avantage : les joueurs arrivant dans le jeu avec des semaines ou même des mois de retard pourront rejoindre assez vite le peloton. Mais lorsque l'on approchera du but, cette belle solidarité insouciant risque de laisser place à un combat sans merci...

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonnez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi. Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FRS}/min)

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Idôlatrie

par Luc Rosenzweig

IL EXISTAIT, dans la défunte URSS et pays satellites, des modèles de « héros positif » dont devaient s'inspirer les artistes, à la demande, polie mais ferme, des autorités suprêmes. Le plus célèbre d'entre eux fut l'ouvrier modèle Stakhanov, dont on apprit, bien longtemps après, qu'il n'était pas si modèle que cela. Nul ne sait ce que l'Histoire révélera plus tard de la vraie personnalité de David Douillet, double champion olympique de judo. Mais nous avons pu assister, mercredi soir sur TF1, à la sculpture d'une idole d'Etat, sinon à la demande, du moins avec l'active participation du président de la République.

C'était dans « Tout le monde se lève pour... », une émission qui est à l'art télévisuel du XXI^e siècle ce que le style pompier était à la peinture du XIX^e. Jean-Pierre Pernaut en serait l'Adolphe William Bouguereau (1825-1905), qui, non seulement faisait de la mauvaise pein-

ture académique, mais ne manquait pas une occasion de cracher sur ceux qui tentaient d'en faire de la bonne.

La recette de l'émission est simple. Prenez le personnage réputé par les soudeurs comme le plus populaire du pays. Organisez autour de lui une mythologie montrant qu'il est non seulement un excellent spécialiste de sa spécialité, mais qu'il est en plus le numéro un des époux et pères de famille, le meilleur fils de ses parents, et le plus beau petit-fils de sa grand-mère. Mettez-le en situation d'être admiré, de surcroît, pour son courage physique, en lui faisant faire devant les caméras des exercices de cirque supposés périlleux. Pour le choix des gens invités à venir chanter les louanges du héros, c'est très simple : prenez les têtes de liste du box-office au cinéma, les milliardaires de ventes de disques, les champions de l'Audimat dans tous les genres, et l'affaire est dans le sac.

Cela donne Jean Reno, Charles Aznavour, Mimi Mathy, Claire Chazal, Stéphane Bern, Thierry Roland et Jean-Michel Larqué, et trois joueurs de foot vainqueurs de la Coupe du monde 1998. Attention : évitez tout ce qui peut avoir le moindre rapport avec la pensée, la réflexion critique, voire le persiflage humoristique : cela romprait l'harmonie de la composition de l'ensemble. Les historiens, les vrais, retiendront peut-être que l'intervention chaleureuse de Jacques Chirac, glorifiant cet « enfant de la France » sur lequel le pays entier devrait prendre modèle, aura marqué la date de son entrée en campagne présidentielle, pour laquelle il s'assura un soutien de poids (135 kilos). Il y eut quand même un petit « couac », provoqué par Elodie Gossuin, qui révéla, sous l'œil noir de Jean-Pierre Pernaut, que Douillet, membre du jury de l'élection de Miss France, n'avait pas voté pour elle. Insolente !

Le Baron noir par Pierre Georges

TOUT SALARIÉ légèrement amorti, tout actif un peu grisonnant pour peu qu'il soit courbattu un matin, ou fatigué un soir, est comme un navigateur au long cours. Un jour ou l'autre il finit par monter sur la dunette. Il saisit sa longue-vue. Il scrute les horizons avec le vague et vain espoir d'y voir, dans le lointain, l'île des Félicités. « *Retraite, retraite !* » Fini la longue traversée, les quarantièmes rugissants de cotisation. Terre, terre ! Il vérifie son livre de bord. Il fait le point de ses points. Calcule son maigre pécule de bientôt demisolde. Et s'enivre déjà à la perspective radieuse de se découvrir à demi vieux, à demi pauvre, ou à demi riche. Mais libre, enfin libre !

Sauf que, dans cette belle aventure humaine, se glissent parfois l'imprévu et l'abominable. L'imprévu, ce sont ces vents et ces courants contraires, du genre statistiques : comptes plombés des caisses de retraite, rapports déséquilibrés actifs-retraités, baby-boom. Enfin, bref, toutes sortes de choses qui font que plus l'on rame fort moins l'on approche vite. Et qui font aussi que le contrat d'origine, comme parole de scout, n'engage que ceux qui y ont cru. 37,5 ans, mon gaillard ! Ah, excuses, 40 ! Oh, désolé, 45, ce serait plus raisonnable ! Et ainsi de suite si bien qu'à nonante bientôt le galérien ramera encore ! Comme dirait un farceur, l'espérance de travail, fille dévergondée de l'espérance de vie, ne cesse de croître et embellir.

Voilà pour l'imprévu, prévu d'ailleurs de longue date. Reste l'abominable. En cette semaine de la retraite (aussi sûrement que la prochaine sera, politiquement, celle de la sécurité), un homme s'y est collé avec gourmandise. On veut parler ici du

funeste Baron noir, inimitable dans le rôle du Capitaine Crochet. Ernest-Antoine Seillière est baron et Ernest-Antoine. Ce qui convient parfaitement, et bêtement, à la caricature. Car, pour ce qui nous intéresse, il est plutôt autre chose : le patron des patrons, délectable méchant des méchants. Et seul vrai politique de la droite.

Ernest-Antoine Seillière dit tout fort ce que la droite française marmonne tout bas. Notamment depuis qu'Alain Juppé, tout en finesse il est vrai, y laissa sa chemise. Il propose tout haut ce que le patronat français approuve bruyamment pour mieux faire le contraire. Il veut l'allongement de la durée du travail, quand ses mandants se livrent, avec délices, au confort de la décimation des effectifs par le biais admirable, et subventionné, de la préretraite. Car c'est ainsi, ô joie du paradoxe français : plus les retraités reculent, plus les préretraités avancent ! Un chiffre entendu simplement, et cessons la duperie : sur trois Français de plus de 55 ans, un seul est encore « actif ».

Ernest-Antoine Seillière est le vrai adversaire de la gauche et son principal allié. Ses ultimatums sont politiques. Donc leur effet politique. Il est l'artificier qui feint de tout vouloir faire sauter ? C'est offrir à Lionel Jospin l'aimable et immobile rôle du démineur tranquille. Il est, par sa méthode délicate du « à prendre ou à laisser », le grand accommodateur de porcelaines syndicales. Car les syndicats, oublieux de leurs propres schizophrénies et divisions sur l'intenable retraite à deux vitesses, publique et privée, font front unique sur ce qui n'est plus qu'une fiction d'acquis social désormais : la retraite à 60 ans, pour tous. Tous étant généralement l'autre !

Jérôme Monod sera entendu comme « témoin assisté » dans une affaire de financement du RPR

L'ancien président de la Lyonnaise des eaux est aujourd'hui conseiller à l'Elysée

L'ANCIEN PRÉSIDENT de la Lyonnaise des eaux, Jérôme Monod, aujourd'hui conseiller du président de la République, est convoqué au palais de justice de Lyon le 8 février, afin d'être entendu par un juge d'instruction chargé d'une affaire liée au financement occulte du RPR. Convoqué en tant que « *témoin assisté* », en vertu de la loi sur la présomption d'innocence entrée en vigueur le 1^{er} janvier, M. Monod pourra avoir accès au dossier et être accompagné d'un avocat. Le juge Marc Laleix souhaite interroger M. Monod en tant qu'ancien responsable de la Lyonnaise des eaux, qu'il a dirigée de 1980 à 1997, date à laquelle il a été porté à la tête du conseil de surveillance du groupe Suez-Lyonnaise, dont il a quitté la présidence en juin 2000 afin de rejoindre l'Elysée. M. Monod avait été le directeur de cabinet de M. Chirac à Matignon, entre 1975 et 1976, avant d'être nommé secrétaire général du RPR (jusqu'en 1978).

L'instruction portait à l'origine sur les comptes d'une société d'in-

génierie thermique lyonnaise, le cabinet Martin, notamment chargée de mener des études pour une filiale de la Lyonnaise, la Cofreth. L'enquête a mis en évidence un système de fausse facturation et d'évasion de fonds empruntant deux circuits. Le premier aurait alimenté le financement du RPR isérois, via une société-écran monégasque.

Le second pourrait avoir eu pour objet de financer le RPR au niveau national. Il passe par une société off-shore, immatriculée à Londres mais échappant au droit britannique, Water Energy Engineers Limited (WEE). Entre 1989 et 1992, le cabinet Martin a réglé plus de 6 millions de francs à WEE en contrepartie de fausses factures, ces sommes étant ensuite refacturées à la Cofreth par le cabinet Martin. Grâce à ce montage, la Lyonnaise des eaux se serait constituée une « *caisse noire* » destinée à rétribuer des intermédiaires et des élus en vue de l'obtention de marchés publics.

L'enquête a établi que les fonds versés à WEE avaient été virés dans des banques genevoises, via la

société fiduciaire Gestoval. L'un des responsables de Gestoval, Maurice Giriens, mis en examen en mars 2000, a déclaré au juge Laleix avoir « *remis des espèces* » provenant des fonds placés par WEE à un ancien dirigeant de la Cofreth, Raymond Roux, ainsi qu'à Jean-Claude Méry, l'ancien collecteur de fonds occultes du RPR, dont les confessions posthumes ont été versées au dossier d'instruction (Le Monde du 8 décembre 2000).

« PAYER DES COMMISSIONS »

Egalement mis en examen, M. Roux a contesté avoir reçu des espèces du financier genevois. S'il a admis être à l'origine de la création de la société WEE, M. Roux a affirmé au magistrat que les sommes versées par cette société-écran avaient été utilisées par la Cofreth afin de « *remunérer des études* » et « *payer des commissions* » à des « *commanditaires à l'étranger, qui fournissaient ou facilitaient l'obtention de marchés* ». M. Roux a certifié que Jérôme Monod, président de la Lyonnaise, maison-mère de la Cofreth, « *n'était pas au cou-*

rant » de l'existence de WEE. « *Comment le savez-vous ?* », lui a demandé M. Laleix. « *Tout simplement parce qu'il [Jérôme Monod] m'en a fait le reproche lorsqu'il l'a appris quelques années plus tard* », a répondu M. Roux. De son côté, M. Giriens a déclaré : « *A la fin des années 80, j'ai été inquiet par l'ampleur que prenaient ces affaires. J'ai voulu éclaircir les choses en allant voir M. Monod.* » Finalement, M. Giriens en aurait été dissuadé par l'un des gérants de Gestoval, qui lui aurait répondu qu'il s'occuperait de prévenir Jérôme Monod.

La question de la connaissance par M. Monod du système d'évasion de fonds de la Lyonnaise en vue de la constitution d'une « *caisse noire* » semble devoir maintenant être tranchée. Le juge Laleix a choisi d'appliquer les dispositions de la nouvelle loi qui élargit le statut de témoin assisté, jusque-là fort peu utilisés. Le nouveau texte dispose notamment qu'il « *est intermédiaire entre celui du simple témoin et celui du mis en examen* ».

Fabrice Lhomme

Un marin sauvé et quatre disparus après l'échouage de l'« Iles-du-Ponant »

LA TURBALLE

de notre correspondant

Un seul des cinq marins du petit pétrolier *Iles-du-Ponant* a finalement pu être sauvé, mercredi soir 24 janvier, sur la plage de La Turballe (Loire-Atlantique) où le navire, long de 32 mètres, s'était échoué à l'envers en début de matinée. Les sapeurs-pompiers de Saint-Nazaire et les plongeurs de la marine nationale ont cessé à 23 heures d'explorer la coque, à l'intérieur de laquelle ils avaient réussi à pénétrer. Toutes les parties visitables du navire avaient été fouillées. Les parties inaccessibles ne semblaient pas pouvoir abriter de survivants. Une heure plus tôt, les sauveteurs avaient extrait le chef mécanicien, Jacky Martin, frigorifié mais hors de danger, qui s'était réfugié lors du chavirage dans la salle des machines, la seule étanche du navire, en se protégeant avec des plaques d'isolant.

Pour les familles et les proches des quatre marins non retrouvés, présents sur la plage de La Turballe, la fin des recherches a été terrible. Les coups sur la coque entendus dans la journée avaient été déchiffrés comme voulant dire qu'il y avait cinq personnes à bord. L'espoir de les retrouver tous est donc resté vif jusqu'au soir, en dépit des difficultés extrêmes des opérations

de sauvetage. Le naufrage semble avoir eu lieu mardi soir, vers 18 heures. Selon le témoignage du rescapé, deux hommes se trouvaient sur la passerelle lors du chavirage, et deux dans un couloir intérieur. Jacky Martin aurait proposé, en vain, à ces derniers de le rejoindre dans la salle des machines.

Affrété par la Compagnie Allaire pour le compte du Conseil général du Morbihan, l'*Iles-du-Ponant* avait quitté Belle-Ile-en-Mer, qu'il approvisionne en carburant, vers 16 h 30 mardi, et devait rejoindre Saint-Nazaire, cinq heures plus tard. La mer était forte. Aucun message de détresse n'a été enregistré, nul ne s'est inquiété de sa disparition jusqu'à ce qu'un pêcheur du Croisic repère la coque retournée dérivant non loin de ce port, mercredi à 8 heures, avant son échouage sur la plage de La Turballe, à 3 kilomètres de là. L'*Iles-du-Ponant* s'est-il retrouvé en travers de la lame sans moteur pour manœuvrer, comme le laissait penser la découverte d'un câble pris dans son hélice ? Ayant vidé ses soutes à Belle-Ile-en-Mer, le bateau était haut sur l'eau et donc vulnérable. Jeudi matin, les recherches ont repris sur le bateau et le long du littoral.

Dominique Luneau

Le FN permet à la gauche de faire adopter le budget de l'Île-de-France

POUR la première fois depuis son élection à la présidence de la région Île-de-France en 1998, Jean-Paul Huchon (PS) a pu faire adopter le budget de la région sans recourir au 49-3 régional. Mercredi 24 janvier, en effet, ce budget, d'un montant de 15,7 milliards de francs, a été approuvé par les 86 voix de la gauche (PS-PC-Verts) contre les 18 élus du Front national et les 2 élus de Lutte ouvrière. Les 84 élus du RPR, de l'UDF et de DL n'ont pas participé au débat à la suite du rejet de leur motion d'irrecevabilité par la gauche, mais aussi par le FN. Les trois partis de la « *droite républicaine* » ont jugé qu'ils ne pouvaient, dans un souci de « *cohérence* », discuter un budget marqué par la « *perte d'autonomie, notamment fiscale* », de la région. Les 15 conseillers MNR ont également quitté l'hémicycle.

Je suis prêt à signer avec le meilleur.
Encore faut-il m'offrir un coût à la page imbattable.

impression ▲ copie ▲ scan ▲ fax

KYOCERA MITA CORPORATION est une marque d'absos

Une seule réponse : Kyocera. Ses solutions bureautiques numériques vous ouvrent un nouveau monde de performances. Sa gamme d'imprimantes laser Ecosys est unique. Qualité, économie, connectivité : elle offre tout ce qu'est en droit d'exiger une entreprise. Son savoir-faire, Kyocera l'a maintenant étendu pour vous offrir de nouvelles possibilités. Copieurs, fax, scanners obéissent aux mêmes exigences pour s'intégrer parfaitement au sein de votre réseau. Performances au plus haut, coût d'exploitation au plus bas : que demander de plus ?

KYOCERA MITA FRANCE - Tél. : 01 69 85 26 28 - www.kyocera.fr

KYOCERA CORPORATION - www.kyocera.co.jp
KYOCERA MITA CORPORATION - www.kyoceramita.co.jp

The best solution.
That's what I want.*

KYOCERA
mita

* La meilleure solution. C'est ce que je veux.

Le Monde

DES LIVRES

LITTÉRATURE ● ESSAIS

VENDREDI 26 JANVIER 2001

LE FEUILLETON

DE PIERRE LEPAPE

Avec « L'Oculiste noyé », Patrick Roegiers compose un précieux et burlesque condensé de la littérature du XX^e siècle page II



PHILIPPE DELERM
page III

ANGOULÊME

page V



VERDI
page VII

SHANKARA

La chronique de Roger-Pol Droit page VIII



HOMMAGE
Jacqueline Piatier page XI

Fragments pour un Musée de l'Avenir

Il devrait ouvrir ses portes en 2010, le temps de réunir les fonds nécessaires à la construction des travaux. « Il » ? C'est le Musée de l'Avenir, sorte de « musée des musées » où les visiteurs – deux à trois millions par an, selon les prévisions –, pourront admirer ce que le XX^e siècle a produit de plus monstrueusement inventif, en matière de technologies, de santé, de médias, de loisirs mais aussi de systèmes politiques et de recherches scientifiques. Pour mettre en musique cette partition placée sous le signe de l'émotion, holographies, images de synthèse, vidéos et cyberobjets donneront le « la ». Mais ce musée n'en est encore qu'au stade de projet.

Pourtant il a déjà deux ardents promoteurs, Pierre Christin et Enki Bilal. Tous deux auteurs de BD d'excellente réputation, et non de ces farfelus amateurs de « petits Mickey » comme le tout-venant se plairait trop vite à les étiqueter. Soucieux de rompre avec la traditionnelle exposition de tableaux, de sculptures, d'objets

artisans ou industriels voire d'usines délabrées ou de bateaux-lavoirs abandonnés qui ont bâti la renommée de tous les musées existants, Pierre Christin et Enki Bilal, autoproclamés « conservateurs de la préfiguration » de ce Musée de l'Avenir, ont choisi d'en faire le creuset « de la vie et de la mort », de la « globalité de l'action humaine ».

Sous les formes les plus modernes, ce musée de « toutes les émo-

tions » rappellera les grands conflits, la Shoah et le stalinisme, les massacres de Pol Pot et l'éradication programmée par les talibans mais aussi les recherches les plus flamboyantes, du clonage aux implants physiques. Tout en proposant jeux télévisés, compétitions sportives et aires de consommation du dernier cri. En tous ces domaines, il serait vain de prétendre que le siècle dernier n'a pas été le plus merveilleux et le plus effrayant des laboratoires !

Dans ce Musée de l'Avenir à nul autre pareil, on verra des « vrais riches » – ces demi-dieux des temps modernes – et des « déviants-chômeurs, hooligans et criminels ». On y (re)lira les édits des talibans – « pour

éliminer les cerfs-volants néfastes car suscitant les paris » ou « pour lutter contre le danger suscité par les femmes non voilées ». On s'y émerveillera d'espèces humaines en voie de disparition, conservées grâce à l'aide d'organisations humanitaires. On y testera, en toute sécurité, virus et mines antipersonnel, ou on se surprendra à y jouer les « super-héros » et à participer à la foire aux immortels grâce au clonage et aux organes de remplacement...

C'est à ce projet exaltant que les deux conservateurs souhaitent convier des donateurs potentiels, leur offrant la possibilité de parrainer « l'une des aventures intellectuelles, des destinations touristiques et des sources de profit culturel » majeures du XXI^e siècle. Et de profit, au sens strict, les premières études de marketing attestant que visiteurs, droits dérivés et contributions diverses rapporteraient entre 570 et 710 millions de dollars l'an.

Il faut faire vite, car une idée concurrente est en train de germer : l'implantation d'un second Musée Guggenheim, dans le Lower East Side de Manhattan. D'où la réalisation d'une plaquette, d'une « brochure d'appel à sponsors », signée Pierre Christin et Enki Bilal, distribuée à

Pierre Christin et Enki Bilal imaginent un projet de musée situé à Tchernobyl. Une « mise en boîte » des horreurs et des merveilles du XX^e siècle, qui prend place dans leur précis de décomposition du système soviétique

quelques grands noms de l'industrie, de la finance et de la politique. Cette plaquette, richement illustrée, présente de façon claire et succincte ce futur Musée de l'Avenir. Comme la Très Grande Bibliothèque de Paris, il sera doté de quatre sites baptisés « Conservatoire du souvenir », « Usine de la modernité », « Centrale de l'avenir » et « Au cœur de la mort/la vie ». Clou du musée, ce quatrième site est aussi baptisé « Le Sarcophage ». Pourquoi ? Parce que les deux conservateurs ont eu l'idée géniale, très post-moderne, de l'installer à... Tchernobyl. L'usine nucléaire est disponible, la population locale servira de bassin d'emploi : les employés seront recrutés parmi les anciens liquidateurs de l'usine et les hôtesse subront avec succès une opération de la thyroïde.

Il n'y a qu'un hic. Les autorités ukrainiennes, qui ont elles aussi reçu la plaquette des deux conservateurs, jugent ce projet « obscène ». Mais, car il y a un mais, « des engagements chiffrés à effet immédiat sur notre économie pourraient nous amener à reconsidérer cette position de principe », indiquent-elles.

Vendons la mèche : le Musée de l'Avenir n'a jamais été programmé, si ce n'est dans l'album *Le Sarcophage* auquel Pierre Christin et Enki Bilal réfléchissaient depuis longtemps, poursuivant ainsi ce précis de décomposition de l'empire soviétique qu'ils avaient commencé à écrire en 1983 avec *Partie de chasse*. Le tandem n'en est pas à ses débuts : leur première œuvre en commun date de 1975 (*La Croisière des oubliés*). Tous deux sont épris des mêmes valeurs et révoltés par les mêmes transgressions de l'humain, dont l'intégrisme, dont la toute-puissance de l'argent, dont le libéralisme à tout crin, dont...

Deux idées simples se sont imposées à eux : « La guerre est faite pour faire des dégâts, un site nucléaire est théoriquement là pour faire du bien, mais par un effet pervers, ce bien que devait apporter Tchernobyl s'est transformé en Stalingrad », dit Pierre Christin, qui s'est rendu – après moult difficultés administratives – à

Tchernobyl (« la réalité noire », en russe). En outre, les deux auteurs ont été frappés par l'importance accordée aux musées, devenus des conservatoires du n'importe quoi.

Pour ce *Sarcophage* dédié aux marins du *Koursk* et qui résonne comme le tombeau d'illusions perdues concernant la science et le communisme, nos duettistes ont accumulé coupures de presse, photos et films dont les extraits enrichis de citations et de blagues, fatalistes ou grinçantes, notamment quand elles émanent des habitants vivant près du site et qui se savent condamnés, nourrissent l'aspect vraisemblable du scénario. Le reste – la construction labyrinthique du musée, son organisation, ses salles d'exposition et son financement – est bien sûr apocryphe.

Enki Bilal, qui ne cache pas la difficulté du projet, a voulu éviter « l'aspect belle plaquette, le côté illustratif », et « conserver sa liberté vis-à-vis d'un scénario à la fois très crédible et très humour noir ». Il a donc conçu des dessins effrayants et poignants, en porte-à-faux avec le projet de création du musée, qui feraient fuir le premier sponsor venu.

Ce Musée de l'Avenir n'est donc qu'un musée de papier, un projet orwellien, une mise en boîte critique

d'une forme « d'hyper-thatchérisme » susceptible dans cette période d'ultralibéralisme triomphant de s'alimenter, comme un sarcophage le ferait, d'une catastrophe humaine survenue dans une région déjà durement éprouvée par le nazisme et le stalinisme. Dans cette alliance d'un scénario diabolique et d'un graphisme d'une beauté désespérée, on découvrira des clins d'œil à d'autres œuvres de Christin et Bilal, *Valérien* ou *La Trilogie Nikopol*. Mais au-delà de l'humour noir et du jeu permanent entre mensonge et vérité, on se posera la question de la virtualité de ce musée que personne n'aura sans doute jamais l'idée de réaliser. Personne, vraiment ?

LE SARCOPHAGE de Pierre Christin et Enki Bilal. Dargaud, « Les correspondances de Pierre Christin », 64 p., 85 F (12,95 €).

★ Les dessins d'Enki Bilal publiés dans *Le Sarcophage* figurent dans l'exposition qui a lieu jusqu'au 14 avril à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (22, rue Mahler, 75004 Paris).

★ Lire également notre ensemble sur le Festival d'Angoulême, page V.



LAURENCE
COSSÉ



LE MOBILIER
NATIONAL

roman

« De ce thème de haute fantaisie mais mené avec la rigueur d'une intrigue quasi policière, Laurence Cossé tire habilement des ressources de cocasserie, d'insolite et d'imprévu qui font de ce roman tourneboulant et narquois un agréable divertissement. »

Pierre Kyria, *Le Monde*

GALLIMARD



L'OCULISTE NOYÉ

de Patrick Roegiers.
Seuil, « Fiction & Cie » 224 p., 110 F (16,77 €).

Comme personne ne devrait l'ignorer, le Collège de Pataphysique s'est désocculté le 29 clinamen 127 de l'ère pataphysique, quelque part du côté du 20 avril 2000 de l'ère vulgaire. Cette réapparition au grand jour a eu lieu un quart de siècle après que le vice-curateur du Collège, Sa Magnificence Opach, eut décidé de faire disparaître l'ordre de la scène publique pour le faire entrer dans une manière de clandestinité. Patrick Roegiers semble avoir toutes les qualités et tous les défauts requis pour postuler à la qualité de satrape du Collège enfin désocculté.

Tout ça, bien sûr, ne fait pas très sérieux. On a beau aligner les noms illustres de la tribu pataphysicienne, d'Alfred Jarry, le père fondateur, à Raymond Queneau, en passant par Max Ernst, Boris Vian, Jacques Prévert, Michel Leiris, Marcel Duchamp, Georges Perec, Jean Dubuffet, Eugène Ionesco ou René Clair – les deux derniers de l'Académie française, s'il vous plaît –, il flotte toujours autour du Collège, de son calendrier, de ses hiérarchies hyper-orientales, de ses décorations de la grande gidouille, un grand air de canular qu'aucun de ses membres ne cherche à effacer, bien au contraire. De la même façon, le Collège peut accumuler les publications les plus copieuses et les plus savantes, illustrées par des artistes de grand renom ; il peut multiplier les ouvrages – l'Oulipo est le plus célèbre, mais il en existe aussi consacrés à la littérature policière, au cinéma, à la peinture, à la musique ou à la cuisine –, essaïmer dans le monde entier (il existe désormais des instituts pataphysiques à Buenos-Aires comme à Montréal ou à Prague), il lui demeure attachée une réputation de potacherie que sa dénomination de Collège ne peut évidemment qu'entériner (1). Mais on prenait aussi les surréalistes et les dadaïstes pour des gamins dévergondés, un tantinet pyromanes.

Il y a donc peu de chances pour que *L'Oculiste noyé* retienne l'attention des gens sérieux. Autant prévenir. Si Alfred Jarry, son docteur Faustroll et son père Ubu ne vous tirent qu'un sourire incertain, si Raymond Roussel vous ennuie, si les livres de Perec ou de Calvino ne vous semblent que d'astucieuses machineries littéraires, Patrick Roegiers vous tombera des mains. En tout cas, il ne vous fera ni rire, ni penser, ni imaginer, ni comprendre. Dans le cas contraire, vous aurez entre les mains et sous les yeux un précieux et burlesque condensé de la littérature européenne du XX^e siècle telle que la réinvente Roegiers.

Le principe du livre est assez simple. Comme tous les jeux ou toutes les créations, celui-ci obéit à un certain nombre de contraintes qui lui donnent forme. La première contrainte est d'ordre temporel : *L'Oculiste noyé* se déroule en une heure. Cette heure est divisée en sections égales de quatre minutes. Il y a donc quinze récits dont le premier se termine à treize heures pile et le dernier à quatorze heures exactement. La deuxième contrainte est d'ordre narratif : chacun de ces récits raconte un fait-divers, une de ces histoires, tragiques ou

Du côté de Michaux et de Magritte

En une heure, divisée en fractions de quatre minutes, ou encore en quinze faits-divers tragiques ou comiques, Patrick Roegiers compose un précieux et burlesque condensé de la littérature du XX^e siècle

comiques – le plus souvent les deux à la fois –, dont on feint toujours de trouver la lecture vulgaire et voyeuse alors qu'elles sont de merveilleuses fenêtres sur la prolifération du réel, les vertus et les ignominies du hasard, les jeux infinis du désordre et de l'ordre des choses, l'énigme du monde. Félix Fénéon, dans les années 1906-1910 – un admirateur d'Alfred Jarry – fut un extraordinaire rédacteur de faits-divers et de nouvelles en trois lignes, en même temps qu'un critique d'art affûté. On se souviendra que Patrick Roegiers, gastronome en faits-divers, est aussi l'auteur de nombreux essais sur la photographie et les photographes. Il doit y avoir une liaison cachée.

Chacun des récits de catastrophe, de noyade, de suicide, de chute, de congélation, de dépeçage, de collision ou d'exécution raconté dans *L'Oculiste noyé* est placé dans le voisinage ou dans l'évocation d'un écrivain du XX^e siècle. Il faut donner les noms, dans l'ordre. Perec, Michaux, Cioran, Pessoa, Bernhard, Calvino, Beckett, Kafka, Joyce, Zorn, Gombrowicz, Karinyth, Achternbusch et Hamsun. Soit encore autant d'évocations de voyages et de cartes postales envoyées d'un *practice* de golf de la Côte d'Azur (France), d'un terrain d'aviation de Namur ou Namen selon qu'on wallonise ou qu'on flamandise (Belgique), d'un immeuble officiel et donc délabré de Bucarest (Roumanie), du parc de la fondation Gulbekian de Lisbonne (Portugal), de la forêt de Seekir-

chen sur la Wallersee (Autriche), d'un ciel étoilé vu du fond d'un puits en Toscane (Italie), d'une vague sur laquelle surfait un vélipanchiste au large de l'île d'Yeu (Atlantique), d'un cimetière de Prague (Tchécoslovaquie) où grouillent les fantômes, d'un théâtre de verdure, en forme de labyrinthe, évidemment, du côté de Dublin (Irlande), d'un dispensaire juché au sommet d'un promontoire pas loin de Zurich (Suisse), d'un pont sur l'Argentina (Italie) à partir duquel se lancent des plongeurs à l'élastique, d'un appartement dédié aux chiens d'une petite ville de province aux bords de la Vistule (Pologne), d'un salon sur la rive droite du Danube (Hongrie) où ont lieu de captivantes compétitions langagières et mathématiques, d'une brasserie de Munich où l'on conjugue l'amour de la bière et la haine de l'intelligence (Allemagne), enfin d'une piste de saut à ski près de Nördholm (Norvège) d'où s'élançait un compétiteur unijambiste.

À ces contraintes temporelles, touristiques et littéraires s'en ajoutent d'autres que l'on répètera au fil des histoires. Des problèmes de nombres et de chiffres, indispensables à tout exposé à prétention scientifique – n'oublions pas que la pataphysique est à la métaphysique ce que celle-ci est à la physique, selon Aristote –, des querelles freudiennes d'héritage et de jalousie entre les fils et les mères, les pères et les filles, des dissensions linguistiques aussi sanglantes que lamentables.

A ce propos, on manquerait sans doute beaucoup du sens de *L'Oculiste noyé* si l'on oubliait que son auteur est belge. Comme Ensor, comme Magritte, comme Sternberg, comme Michaux, comme Moreau, comme Scute-naire, comme Blavier ou comme Otte. A cause d'un mélange culturel qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, à cause de circonstances historiques, géographiques, politiques, linguistiques qui n'ont jamais cessé d'embrouiller son destin, pour le pire et pour le meilleur, la Belgique, *urbi et orbi*, n'a jamais cessé d'emprunter à l'art et à la littérature françaises des terrains d'investigation

qu'elle leur rendait immédiatement enrichis d'un précieux engrais de folie, d'ironie, de colère, de baroque, de démesure et d'absurde. Patrick Roegiers ajoute son nom à celui d'une longue lignée d'écrivains et d'artistes belges – souvent reniés comme trop « parisiens » par leurs compatriotes, souvent écartés comme trop « provinciaux » par le centralisme intellectuel parisien – qui ont apporté à nos représentations la part d'excentricité, de « mauvais goût » et d'audace burlesque qui leur manquait.

Patrick Rogiers revendique l'excès ; la modestie des ambitions et des entreprises n'est pas son affaire, même s'il se moque gentiment de ses rêveries de Don Quichotte. Ses premiers romans, qu'ils parlent de peinture, de sexe, de gastronomie, des cinq sens ou de la science péchaient déjà, si c'est un péché, par cette démesure que la littérature populaire attribue aux savants fous : fabriquer une machine (ici : une machine littéraire) qui entrepose et mette en rapport assez de données pour qu'on ne puisse plus établir de différence entre la vie réelle et celle que racontent les mots. Entreprise évidemment impossible, travail d'épuisement qui rêve de faire de chaque livre le reflet d'une immense bibliothèque, elle-même reflet d'un instant du monde, ou d'une heure.

On trouvera donc, dans *L'Oculiste noyé*, les plans, les traces ou les ruines d'une vaste rêverie encyclopédique – dont on décèle aussi l'obsession chez Queneau ou chez Perec – en même temps que sa critique ironique et désabusée, à la manière de *Bouvard et Péculchet*. Patrick Roegiers accumule, le plus souvent à la manière revêche des dictionnaires, des guides touristiques, des manuels de traduction et des index biobibliographiques, des morceaux de connaissances, des montagnes d'érudition pittoresque, ébouriffante et inutile : sur les jeux, les records, les étymologies, les phobies, les dates, les mesures. On pense parfois à Jules Verne, qui composait ses romans d'aventures, de voyages et de découvertes en collant des morceaux d'ouvrages de vulgarisation et de récits d'explorateurs.

C'est aussi, curieusement, ce qui donne à ce livre si contemporain dans son propos un air d'un autre âge. Alors que tant d'auteurs aujourd'hui semblent s'adresser à des lecteurs sans mémoire et sans culture dont on ne réclame que la présence ici et maintenant, mot à peau, Roegiers est à peu près illisible – ou avec un coefficient de freinage énorme – pour des lecteurs qui n'ont pas approché les grandes œuvres dont il joue entre les lignes. Le livre forme son cercle de lecteurs, sa coterie, sa secte d'initiés : ceux qui se reconnaissent à quelques titres de livres, aux noms d'une quinzaine d'écrivains d'Europe du siècle dernier. Rassurons-nous, ils sont encore nombreux.

(1) On fête ce mois-ci le centième anniversaire de l'*Almanach illustré du père Ubu* d'Alfred Jarry, « revue des plus récents événements politiques, littéraires, artistiques, coloniaux, par devant le père Ubu ».

★ Signalons la parution en poche de *Beau regard*, de Patrick Roegiers (Seuil, « Points », P766).

Sainte fresque

Écrite en 1250 par le dominicain Jacques de Voragine, « La Légende dorée » – ouvrage de théologie populaire retraçant la vie des saints – reparait richement illustrée par les peintures qu'elle inspira

Le triomphe de l'acanthé

Observant l'Ara Pacis d'Auguste, Gilles Sauron analyse la mise en place d'un nouveau programme politique

LA LÉGENDE DORÉE

Jacques de Voragine.
2 vol., 324 p. et 350 p.
éd. Diane de Selliers,
1 600 F le coffret (243,91 €).

Il est des livres qui donnent un sentiment de bonheur, d'autres de questionnement et d'énigme. En général, ce ne sont pas les mêmes. Les seconds nous sont généralement plus proches, surtout si les premiers nous parlent d'un bonheur étranger, d'un bonheur de croyance, justement suspecté... Et pourtant il arrive parfois que ce soit justement l'un de ces livres lointains qui revive devant nos yeux, et nous communique à la fois bonheur et énigme.

Ce livre, aujourd'hui, c'est *La Légende Dorée*, republiée par Diane de Selliers avec une foule d'images merveilleuses, connues et inconnues, qui tout à coup nous ouvrent un nouvel accès à ce texte célèbre et aujourd'hui à peu près oublié.

La Légende Dorée – *Legenda sanctorum* (« ce qu'il faut lire des saints ») – fut en effet un livre extraordinairement célèbre. Tout d'abord manuscrit circulant dans les divers pays de la chrétienté, puis livre imprimé parmi les tout premiers, elle obtint pendant un certain temps plus de succès encore que la Bible elle-même. Écrite par un frère dominicain de Gênes, Jacopo da Varazze, devenu « Voragine » par une erreur de transcription, elle fut achevée en 1265, l'année de la naissance de Dante.

Elle raconte, en une suite de récits de dimensions variables, la vie admirable, instructive, resplendissante, des saints et martyrs chrétiens. Non pas sous forme de dictionnaire, et non pas suivant l'ordre chronologique d'une « histoire » religieuse. L'ordre est celui de l'année liturgique, de l'Avent au Jour des Ames et à la « Consécration de l'Eglise » – dernier chapitre du bréviaire, et la vie de chaque saint apparaît à la date qui lui est consacrée. Il s'agit donc d'une explication complète de l'année chrétienne, c'est-à-dire d'un outil précieux pour les prédicateurs dominicains, lesquels constituaient leur parole comme un *art de la mémoire*, fondé sur une série d'exemples très frappants (Frances Yates a montré que *La Divine Comédie* même répondait à ce projet, par la visualisation spatiale des royaumes de l'au-delà). Mais *La Légende dorée* fut lue aussi par un public bien plus vaste, comme un ouvrage de théologie popula-

ire et comme un recueil d'histoires merveilleuses. Les artistes la lurent avec passion, dans tous ses détails, et l'illustrèrent sur les murs des églises et des couvents. Dante ne la cite pas, mais son œuvre en est nourrie. Le succès se répand dans tous les pays de la chrétienté, et sa renommée est celle d'un ouvrage édifiant, répondant à une foi naïve et né d'elle.

En réalité, Jacopo da Varazze, qui deviendra archevêque de Gênes, et qui parviendra, à la fin de sa vie, à faire cesser dans sa ville les luttes entre guelfes et gibelins, construit ses légendes sur une série de sources érudites,

Jacqueline Risset

et les rédige dans un style étonnamment vif, transparent, sensible, capable de transmettre à la fois la douleur et la cruauté des supplices, et la joie riante, insouciant, des suppliciés respirant déjà le ciel qui va bientôt les accueillir. La traduction choisie pour cette édition, est celle – musicale – de Théodore de Wyzewa, ce savant ami de Mallarmé fondateur avec Edouard Dujardin de la *Revue wagnérienne* et auteur de belles études sur Mozart.

Le plaisir du lecteur – sa surprise de rencontrer un texte là où il croyait trouver une suite de récits en forme d'images pieuses – est évidemment multiplié par la présence des œuvres d'art – impressionnantes par leur abondance et leur beauté, certaines connues, très connues, d'autres inconnues et à peu près aussi belles : peintures et fresques de Giotto, de Masaccio, de Fra Angelico, de Masolino da Panicale, de Piero della Francesca, de Lorenzetti et d'une quantité d'autres grands artistes. Œuvres souvent dispersées dans

divers lieux et musées du monde et qui se trouvent ici rassemblées comme à leur naissance.

Et c'est justement ce point – la rencontre de l'image et du texte – qui cause le bonheur et l'énigme. Le bonheur, parce que le charme de ces images agit sur nous de façon rapprochée, comme si nous nous trouvions exposés, pour la première fois, à tout leur pouvoir d'émotion. L'énigme, parce qu'il est clair que la rencontre a lieu en ce cas selon des modalités inédites, oubliées. Le texte appelle l'image, et s'y retrouve, presque mot par mot. L'image colore le texte et y puise une sorte de conviction communicative (dont l'art n'a pas besoin, mais qui touche ici, comme sa racine rendue

visible). Nous lisons ces récits comme si nous étions les peintres qui sentent le besoin de les illustrer, et en même temps comme si nous étions les pèlerins émerveillés qui regardent. Ils regardent les horribles tortures, le sang qui coule des corps décapités vêtus de manteaux bleu ciel ou le long du cou ravisant de la jeune martyre, la hache coupant en deux le crâne du saint rêveur qui porte la main à sa tête, avec douceur, comme pris d'une forte migraine, les exécutants appliqués et distraits, la stupéfaction des mécréants – ainsi Maxence, ou Maximin (« on suppose qu'il y aura eu, dans le premier récit, une faute d'écriture ») en face de la science de sainte Catherine (fresque de Masolino, à San Clemente) : « Puis, debout devant la porte d'un temple, elle se mit à discuter avec Maxence, conformément aux différents modes du syllogisme, par allégorie et par métaphore... Et, comme elle démontrait savamment la vérité de l'Incarnation, l'empereur, stupéfait, ne sut d'abord que lui répondre. »

L'HISTOIRE VÉGÉTALISÉE

Ornement et politique à Rome
de Gilles Sauron.
Ed. Picard, 250 p., 240 F (36,58 €)
jusqu'au 31 janvier,
290 F (44,21 €) ensuite.

Certains promettent le lys, d'autres la rose ; pour Auguste, ce fut l'acanthé ! Entre le pouvoir et le végétal se tissent d'étranges liens, d'autant plus subtils à Rome que l'aristocratie y raffole de ces messages codés par lesquels le prince formulait « l'expression masquée de volontés destinées à lui survivre ». Gilles Sauron a eu à cœur de mettre à la portée de tous les conclusions majeures qu'il tire d'une analyse, exceptionnelle de rigueur, des rinceaux de l'Ara Pacis.

Ce monumental autel de la Paix, dressé à Rome en 13 avant J.-C. à la limite du Champ-de-Mars (il a été depuis remonté un peu plus au nord, près du tombeau d'Auguste) se voulait le symbole du retour à l'âge d'or, permis par le rétablissement de la paix. En haut du mur extérieur, une longue procession regroupe tous les membres de la famille augustéenne à la suite des prêtres et flamines majeurs et marque le retour à la piété des origines, seule susceptible de rendre à nouveau la terre féconde et d'assurer la pérennité du nouveau régime. Mais ce n'est moins cette longue cohorte qui a ici retenu l'attention que les rinceaux, les motifs végétaux qui occupent le registre inférieur. Au-delà du motif ornemental, Sauron y découvre un véritable programme politique, une glorification idéologique où chaque symbole compte. Il fallait pour conduire une telle enquête à la fois un œil exceptionnel, attentif aux détails minuscules (la minceur du candélabre central, le rameau de laurier glissé au milieu des efflorescences de l'acanthé), et une connaissance intime des poètes. Grâce à quoi Sauron décrypte, dans une

démonstration éblouissante, lumineuse et convaincante, la signification cachée des rinceaux de l'Ara Pacis. On ne peut résumer un raisonnement où chaque élément compte, mais on retiendra que l'acanthé, emblème du nouveau pouvoir, triomphe partout du lierre et de la vigne, les végétaux de Dionysos, dont se réclamait Antoine. Cette vision globale ne prend force que parce qu'une foule de détails vient la conforter et en préciser le sens : l'ové d'où retombe les deux jeunes pousses (les petits-fils et héritiers d'Auguste), les touffes retournées de feuilles de lierre évoquant la fuite de la flotte d'Antoine à Actium, les vrilles-aspics et les tombeaux végétalisés des vaincus. Le choix de l'ornement échappe à l'évidence au sculpteur et Sauron nous persuade sans peine qu'un tel programme fut élaboré par le prince et ses intimes, au premier rang desquels Virgile. Plusieurs vers des *Eglogues* apportent une explication si directe du détail des rinceaux qu'on ne peut éviter de créditer le poète de la paternité de l'ensemble.

Ainsi se définit un nouveau classicisme, fondé sur l'ordre et les lois de la nature. A l'esthétique du chaos qui avait régné au temps des guerres civiles et triomphé sous César, esthétique caractérisée par le refus de la pesanteur, l'abondance des monstres, l'expression d'un pathétique extrême, Auguste et ses amis, Virgile, mais aussi Horace et Vitruve, opposent une esthétique de l'ordre : la feuille d'acanthé ploie sous le poids de l'entablement et se retourne sur elle-même. Et l'acanthé envahit littéralement le décor, dans l'architecture comme dans le mobilier, la statuaire ou l'orfèvrerie. Non sans susciter des résistances : Ovide, qui oppose la puissance de la nature et l'instabilité du monde à cette esthétique de la hiérarchie, en paiera le prix par un exil définitif sur les rives de la mer Noire. Tant il est vrai que sur l'art aussi le prince prétend régner !

Maurice Sartre

PRESENTATION et DEDICACE
de
«MEMOIRE DU MAL, TENTATION DU BIEN»
(éd. Robert Laffont)
par
Tzvetan TODOROV
à
puf
MERCREDI
31 JANVIER à 18H
49, Bld St Michel
75005 PARIS
Tél. : 01.44.41.81.20

Philippe Delerm, alias Mister Mouse

Dans sa maison normande au charme anglais, l'auteur de « La Première Gorgée de bière » se raconte. Rencontre avec un homme discret et pudique, à l'humour parfois caustique

LA SIESTE ASSASSINÉE de Philippe Delerm. Gallimard, « L'Arpenteur », 112 p., 78 F (11,89 €).

On pourrait voir en lui uniquement l'auteur de *La Première Gorgée de bière*, ce livre aux plaisirs si minuscules qu'il a tout de même séduit un million de lecteurs. On pourrait voir en lui ce à quoi beaucoup de journalistes et de photographes l'ont réduit depuis : ce prof écolo à qui l'on demande de poser dans le jardin chaussé de ses bottes en caoutchouc. C'est vrai, ce serait plus facile. Philippe Delerm ressemble

portrait

« Je trouve ridicule que l'on me reproche d'écrire des textes courts. Aurait-on dit à La Fontaine : "Encore des fables !", ou à Zidane : "Encore des buts !" »

pour autant davantage à ce professeur anxieux, décrit dans *Le Portique*, qui cache sa déprime sous des crises de spasmodie (1). Ou encore à *Mister Mouse*, ce sourceau satirique, qui espère malicieusement pour, cette fois, la photo choisie pour illustrer son portrait sera austère (2).

Né en 1950 à Auvers-sur-Oise de parents instituteurs, Philippe Delerm se révèle « très mauvais en sciences ». Il entreprend donc des études de lettres à la faculté de Nanterre, où il rencontre sa femme, Martine, aujourd'hui professeur de lettres et auteur de livres pour enfants. A défaut d'être champion de course à pied, il rêve de devenir journaliste sportif et, à vingt ans, effectue un stage à Fran-

ce-Soir. L'expérience ne se révélant pas concluante, il se tourne vers l'enseignement. En 1979, il voit J.-M.G. Le Clézio passer à *Apostrophes*, et lui fait parvenir un manuscrit. L'auteur du *Procès-Verbal*, membre du comité de lecture de Gallimard, lui écrit : « Un réel talent, qui permet de faire vivre personnes et choses sans avoir recours au drame, par simples impressions-pulsions. » Refusé par Gallimard, *La Cinquième Saison* sera publiée par les éditions du Rocher qui reprendront, en quatrième de couverture, les mots de Le Clézio. Le livre se vend à 1 200 exemplaires, tout comme la douzaine de livres que Philippe Delerm publie entre 1983 et 1997, et qui lui inspire cette remarque : « Pendant longtemps, la littérature a été pour moi une femme que j'aimais et qui ne m'aimait pas. » En février 1997, sort, aux éditions du Rocher, *Sundborn ou les jours de lumière*, qui obtient le Prix national des bibliothécaires et celui des libraires. En même temps, Gérard Bourgardier publie, à L'Arpenteur, *La Première Gorgée de bière et autres plaisirs minuscules*. Tirage : 2 000 exemplaires. Présenté par Bernard Pivot en mai, le livre compte 30 000 lecteurs un mois plus tard. Un succès inattendu, mais qui ne relève pas encore de ces « petits miracles qui surviennent sans avoir été prémédités ».

Car c'est un petit miracle. Un succès démocratique à la française, fait sans renfort publicitaire ou médiatique, qui, dans l'ensemble, boude ces petits plaisirs. Un succès tel, qu'il inspira même plusieurs parodies, comme celles que Patrick Besson donna au magazine Lire en février 1998 ou encore *La Première Gorgée de sperme*, paru aux éditions Blanche, que dirige Franck Spengler. Ce dernier lui écrit alors ce petit mot : « Je forme le vœu que cet hommage facétieux à votre très beau recueil de nouvelles vous amuse. » Non seulement il



FRANCESCO GATTONI POUR « LE MONDE »

s'en amuse, mais il se dit très content que ce dernier livre se soit vendu à 40 000 exemplaires. Et puis, « un pastiche, ça authentifie un genre, non ? » Quoi qu'il en soit, quatre ans après sa sortie, l'original, traduit dans une trentaine de langues, se vend toujours. « Que le livre s'installe dans la durée me fait très plaisir. Mais ce qu'il y a de plus magique dans l'aventure, c'est qu'il permette de faire découvrir mes premiers textes », déclare ce grand lecteur de Proust, ce monstre sacré qui, lui, « a osé écrire des choses

apparemment anodines, telles que l'odeur du couvre-lit de la tante Léonie ».

Delerm, c'est sur la joie d'écouter des petits pois qu'il écrit. Trois fois rien, des petites choses aussi simples que les mots qui les disent, cueillies à la surface d'aujourd'hui, mais assez profondes pour que chacun puisse s'y retrouver. Dans un monde de plus en plus déshumanisé, sa littérature ressemble à un refuge. A sa maison aussi. Une maison rustique sans prétention, située dans une rue austère d'un petit

bourg normand. Une maison aux pièces chargées de livres, de tableaux, de photos de famille et fleurs séchées, qui lui donnent le charme anglais des livres de Beatrix Potter. Dans un bureau minuscule, il écrit sur de petits cahiers d'écolier. Comme M^r Mouse, il écrit « des romans pas très romanesques, faits d'atmosphère et de climats. Pas de la grande littérature, rassurez-vous. Plutôt des aquarelles, des petites gouaches, des esquisses » ; « quelques tableaux et bavardages, très loin de l'image que le siècle aime à se donner – et bien plus près sans doute de la vie que beaucoup y mènent ». Il écrit des livres où transparaissent autant ses coups de cœur pour les livres d'Eric Holder que son bonheur et ses angoisses de père.

A 24 ans, son fils Vincent, termine son DEA de littérature, même si c'est à la musique qu'il consacre la plupart de son temps. Et qu'il parle, au détour d'une chanson qu'il interprète, de son père. N'est-ce pas un peu Philippe Delerm que l'on devine en écoutant cette cassette ? N'est-ce pas lui cet homme qui remet la vaisselle au lendemain, juste pour le plaisir de prolonger une rêverie ? C'est vrai que Philippe Delerm est un contemplatif, un homme paresseux, qui ne se reconnaît pourtant pas dans « l'être bienheureux et indestructible » dont parle Epicure. Un homme discret et pudique, qui a fait le pari du bonheur qu'il conjugue au présent. Et à ceux qui lui disent : « J'aime beaucoup ce que tu fais, mais on pourrait te reprocher de ne pas traduire la violence du siècle », voilà ce qu'il répondit dans *Le Bonheur. Tableaux et bavardages* (3) : « La violence du siècle, je la ressens, je la côtoie. Je ne la dirai pas. » Alors, il dit ses doutes quant aux nouvelles méthodes d'enseignement dans *Le Portique*. Ce livre, sorti en 1999, lui valut récemment un coup de téléphone de Jack Lang et un tête-à-tête avec le ministre de l'éducation nationale. « Si ça

peut faire en sorte qu'il y ait une plus grande tolérance face aux programmes de plus en plus rigides »...

Aujourd'hui, avec *La Sieste assassinée*, il dit « l'hypocrisie du genre humain, les travers minuscules, mais si bien partagés ». Tiré à 100 000 exemplaires, ce livre reprend la forme courte qui assurait sans doute une bonne part du succès de *La Première Gorgée de bière*. Il se défend pourtant d'exploiter un filon : « Les textes de La Première Gorgée de bière, comme ceux de La Sieste assassinée, je les ai composés sur dix ans. Entre-temps, j'ai écrit d'autres livres. D'autre part, je trouve ridicule que l'on me reproche d'écrire des textes courts. Aurait-on dit à La Fontaine : "Encore des fables !", ou à Zidane : "Encore des buts !" » Et tant pis pour les grincheux, il sait que le succès « apporte toujours une part de malentendu ». Alors, il continue. Ce seront bientôt des textes qu'il a composés sur les images imaginées par sa femme, avant de repindre le personnage de M^r Spitzweg (4). Un personnage urbain et solitaire qu'il « aime bien car il me permet d'entrer en douce dans un univers qui est différent du mien ». Différent du sien auquel, malgré le succès, il a décidé de ne rien changer. Philippe Delerm anime toujours le club foot et le club théâtre au lycée Marie-Curie de Bernay, à 15 kilomètres de chez lui. Et, n'en déplaise aux mauvaises langues, il continue à y prendre le plus grand plaisir.

Emilie Grangeray

- (1) Ed. du Rocher, 1999.
- (2) Ed. du Rocher, 1994, et en « Folio » Gallimard le 14 février.
- (3) Ed. du Rocher, 1986.
- (4) Voir *Il avait plu tout le dimanche* (Mercure de France, 1988). Disponible également en « Folio ».

★ Signalons également, à paraître le 1^{er} février aux éditions Flohic, dans la collection « Musées secrets », *Intérieur, autour du peintre Vilhelm Hammershoi*.

Biographie d'une âme sœur

A quoi bon rester un demi-siècle derrière une machine à écrire ? La romancière Françoise Mallet-Joris explore sa vie et son œuvre en les confrontant à celles de la poétesse Marceline Desbordes-Valmore

LA DOUBLE CONFIDENCE de Françoise Mallet-Joris. Plon, 280 p., 129 F (19,66 €).

Aucune mélancolie dans la célébration de l'enfance chez Françoise Mallet-Joris. Aucune « délectation morose ». Longtemps gardée « comme une sorte d'appel à l'aide vers mes parents », longtemps considérée comme un « mauvais rêve », une pièce à conviction susceptible d'éclairer un analyste, la photo du jardin familial de ses neuf ans, jadis punaisée dans un coin de son appartement, a été égarée. Urgence de survie : « J'ai planté mon jardin ailleurs. » Hier, il y a un peu plus d'un demi-siècle, à l'aube d'une longue période de brume, elle se plongeait dans la littérature par « refus d'être un enfant », « pour échapper aux autres », apprendre à « s'absenter ». Aujourd'hui, elle se demande si le besoin d'écrire naît d'une fêlure, d'une « rupture brutale de l'enchantement premier », et si cette retraite précoce dans « une chambre à soi », cet « esclavage consenti » se justifie. Dans ce livre, l'un de ses plus beaux, les plus graves, elle fait plus que se confesser, scruter l'image de cette petite fille « qui chantait si gaie-ment avant la guerre », cette gamine devenue une étrangère pour ses proches, morte aux yeux de ceux qui ne surent l'aimer qu'à travers un buisson d'épines : elle sonde les motivations qui poussent une femme à devenir écrivain.

Ce bilan ne serait pas concevable sans une confrontation avec la mère. Celle de Françoise Mallet-Joris, morte en 1992, mais qui, depuis, lui « parle tous les jours », était femme de lettres : Suzanne Lilar, l'une des premières femmes avocats de Belgique dans les années 1930, divorça d'un premier mari à une époque où l'on

ne divorçait guère, afficha une grande liberté de pensée et de comportement. A douze ans déjà, Françoise Mallet-Joris écrivait. Elle aimait son père, « violent et bon, qui s'étonnait parfois d'être sensible », mais ne l'évoqua jamais dans ses livres. « Pourquoi l'aurais-je fait ? Il n'y avait rien à résoudre. » Sa mère, par contre, fut sa première héroïne. Ses premiers cahiers glorifiaient la femme vaillante, « courageuse pendant l'exode, inventive pendant les restrictions ». Puis la figure maternelle dévoila un double visage.



Extrait

« Ecrire, croit-on, c'est ouvrir portes et fenêtres, et non les refermer. On démarre comme ça, innocemment. On ne sait pas à quoi on s'engage. Et il vient forcément un moment où on regarde autour de soi et où l'on s'aperçoit que, même si écrivain engagé, même si pourvu d'étiquettes, membre d'un groupe ou d'un parti, pourvu d'une esthétique ou d'un sectarisme quelconque, il y a toujours un moment où l'on voit sa vérité nue, l'île déserte, ce qu'on appelait autrefois assez drôlement la tour d'ivoire. La solitude, en somme. »

(La Double Confidence, p. 25).

Elle se révéla jalouse, tyrannique, possessive « avec une pointe de sadisme ». Mallet-Joris l'aima, « vainement », « comme un pays natal au climat sans douceur ». Et signa des romans qui, longtemps, n'eurent pas de mère.

Comment ces « jumelles » ont-elles pu ainsi s'éloigner l'une de l'autre ? Comment le « désir de ressemblance » qui les habitait toutes deux a-t-il pu dériver ? Comment Françoise Mallet-Joris en est-elle arrivée à rendre responsable sa mère de sa fatalité à lier amour et douleur « comme deux tiges de plantes différentes mais plantées sur le même tombeau » ? Le jour, peut-être, où la voyant pleurer d'un chagrin d'amour, elle se sentit « accessoire », se rendit compte que « l'essentiel dans la vie de ma mère,

n'était évidemment pas d'être ma mère ». C'est au fil d'un long apprentissage que la fille, devenue par la force des choses « mère pour deux » (vouée à couper la viande dans l'assiette de cette « vieille dame stoïque »), changera de regard. Désormais, elle ne se voit plus fille d'une femme « à la froide intelligence, pour qui l'amour même fut un spectacle, qu'attiraient les sciences et la philosophie, qui voyait un monde dans les stries d'un coquillage mais qui ne voyait pas l'attente sur le visage d'un enfant. » Elle se regarde com-

me la mère d'« une femme qui exigeait beaucoup d'elle-même et des autres, souffrait toujours seule de l'absolu qu'elle portait en elle et qui lui rongait le foie comme le vautour de Prométhée ».

« Je me déconcerte moi-même », dit Françoise Mallet-Joris. Dans cette autobiographie construite en galerie de miroirs et broderie d'homages à des artistes disparues, elle interroge sa vie, son œuvre, sa vocation au prisme d'autres destins, confronte ses problèmes à ceux d'illustres devancières : « Sauvage et peu sociable avec les vivants, j'entretiens avec les morts un rapport privilégié, presque intime. Le sentiment qu'eux, aux moins, ne me blesseront pas. » Entre Aurore (Dudevant, dite George Sand), Gabrielle (Colette), Virginia (Woolf),

Simone (de Beauvoir) et bien d'autres, une pierre de touche, Marceline Desbordes-Valmore. Poète (1786-1859), mère, amante, « gagne-petit du théâtre et du livre », bonapartiste fervente, assoiffée de justice, née en un temps où, pour une jeune fille, il existe « peu d'issues autres que le mariage ». C'est en explorant la « Grâce » avec laquelle cette romantique surmonte ses difficultés de femme, s'évade et se transfigure, en tentant de résoudre son « énigme », que Françoise Mallet-Joris entend comprendre ses propres angoisses, trouver un écho à ce rôle qu'elle assigna, elle, très tôt, à l'acte d'écrire : celui de bouclier. « La littérature, disait Flaubert, est le meilleur moyen d'escamoter une existence. »

Les origines de Marceline jouent un rôle crucial dans cette empathie : elle est flamande, élevée dans le goût des fables, le sentiment secret « qu'il y a des choses que les villes de pierre, que les visages de la rue, qu'il y a des maisons magiques, qu'il y a des fêtes qui ne durent qu'un soir et dont les bougies meurent vite, qu'il faut saisir l'éphémère, qu'il faut bâtir des statues avec la neige qui fond, des cabanes avec des mots qui s'effacent ». Au-delà du culte d'Ander-ssen et de « la bonne Flandre », ce « mariage » des deux femmes trouve ses justifications : mises en parallèle des coups de foudre, défis amoureux, confiances trahies, choix matrimoniaux, succès littéraires, misogynie des critiques. Abrisée dans l'ombre de cet « intercesseur », Françoise Mallet-Joris abat néanmoins des cartes maîtresses sur ses défis intimes, ses liaisons, ses « scandales », ses refus, l'étrange fatalité médiatique par laquelle l'image de la bonne mère de *La Maison de papier* l'emporta sur celle de la marâtre symbolique du *Rempart des Béguines*.

Jean-Luc Douin

Mémoire à perpétuité

Les hommes enfermés qu'évoque Jean Teulé ont en commun un passé dont ils ne se libéreront jamais

LONGUES PEINES de Jean Teulé. Julliard, 192 p., 109 F (16,61 €).

Jean Teulé n'est pas, tant s'en faut, le premier romancier à éprouver fascination et répulsion pour l'univers carcéral. Et il ne sera certainement pas le dernier ! L'auteur de *Darling* (1) sait à merveille mettre à nu les fractures de ses personnages. L'exigence littéraire tempère toujours, dans ses romans, une sensibilité à vif et lui permet d'éviter tout pathos. Teulé n'écrit pas pour satisfaire le voyeurisme de ses lecteurs mais pour les placer en face de certaines réalités humaines. Celles en particulier que la société évacue en toute bonne conscience derrière les hauts murs de l'indifférence. Certes, au fil des cent séquences qui composent *Longues peines*, il évoque la promiscuité, la violence, la sexualité, la drogue, les suicides, mais ce qui l'intéresse avant tout ce sont les destins brisés, les vies mises au rebut. Les femmes et les hommes enfermés dans les quartiers de cette maison d'arrêt ont tous en commun un passé dont ils ne se libéreront jamais. La perpétuité de la mémoire.

La prison, Jean Teulé la décrit à travers les effarements de Cyril, un jeune et trop tendre surveillant de vingt-trois ans que rien ni personne n'a préparé à être immergé dans une telle noirceur. Ce « *Bac plus cinq* » est entré, comme bien d'autres, dans l'administration pénitentiaire, suite à un accident social. C'était ça ou le chômage ! Désormais, où qu'il aille, il porte en lui la pesanteur des lieux. Témoins de la brutalité et de la veulerie de certains de ses collègues, il se sent lâche, sale, inutile. Le directeur de l'établissement partagerait peut-être les sentiments de Cyril s'il n'était, lui, prisonnier de la folie de sa femme qui enregistre dans les squares les rires et les cris des enfants pour se consoler de sa stérilité.

Bailhache, le surveillant principal à la « face de navet » aurait manifesté jadis un peu trop d'attention virile à des mineurs incarcérés. Depuis, il se tient à l'écart de ceux-ci mais, en véritable maître des cérémonies, il réserve un traitement de faveur aux pédophiles. « *Voilà de la viande, cannibales* », chuchote-t-il aux anciens en guise de présentation lorsqu'un nouveau « pointeur » arrive à la maison d'arrêt. La suite est presque écrite à l'avance et le « *déviant sexuel* » sera la proie de tous les appétits. Teulé ne juge pas. Il porte un regard froid sur les actes que les uns et les autres ont commis ou commettent dans cet univers où certains, à bout d'espoir, signent leur libération anticipée en se suicidant.

Il faut peu de lignes à Jean Teulé pour dresser un portrait ou restituer un drame. Il montre et ne démontre jamais. Les descentes aux enfers ne se commentent pas. Les personnalités de quelques détenus forcent l'émotion. Sergueï, un athlète illettré, est en perpétuelle quête d'un écrivain public pour rédiger ses lettres à une correspondante qui s'étonne des variations de son écriture. Dans le quartier des femmes, Nadège a décidé que le troisième barreau était son mari. Elle lui parle, le caresse et interdit aux autres prisonnières de l'approcher. Quant à Cyril, le jeune surveillant, il est mal dans sa vie et son uniforme. Son rayon de soleil est une jeune toxicomane dont la fragilité l'émeut. Il lui prête une sensibilité égale à la sienne et n'attend rien d'elle en retour. Il ne sera pas déçu. *Longues peines* est sans aucun doute le roman le plus noir de Jean Teulé. Une espèce de chant d'amour désespéré.

Pierre Drachline

- (1) Julliard, 1998 ; Pocket, 2000.

★ Signalons, de Jean Teulé, la parution en poche de *Ballade pour un père oublié* (Pocket, n° 10674).

Plaisirs des lettres

Une Américaine singulière, une librairie londonienne dans une savoureuse correspondance

84, CHARING CROSS ROAD d'Helene Hanff. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-Anne de Kisch, postface de Thomas Simonnet. Ed. Autrement, 114 p., 79 F (12,04 €).

Lorsque Helene Hanff (1916-1996) adresse, le 5 octobre 1949, sa première lettre à la librairie londonienne Marks & Co, elle ne sait pas encore qu'elle vient d'inaugurer une correspondance qui durera vingt ans. Surtout, elle est loin de se douter que c'est par cet échange, publié aux Etats-Unis en 1970, puis en Angleterre en 1971, qu'elle va connaître enfin le succès. Un film (de David Jones, en 1984) et des adaptations théâtrales des deux côtés de l'Atlantique seront tirés du livre.

Pour l'heure, la jeune femme originaire de Philadelphie, venue à vingt ans tenter sa chance à New York, vivote, dans un petit appartement de Manhattan, en écrivant des pièces de théâtre que personne ne monte et des scénarios pour la télévision qui lui permettent de subvenir à ses besoins. Le reste du temps, passionnée d'auteurs grecs, latins et de classiques anglais, elle arpente bibliothèques et librairies pour combler les lacunes d'une scolarité écourtée faute de moyens. Mais les contraintes de ces lieux – interdiction d'emprunter pour l'un, pauvreté des fonds pour l'autre – la poussent à chercher de nouvelles voies d'approvisionnement. Le hasard va prendre alors les traits d'une petite annonce pour une officine de livres anciens et d'occasion, sise au 84 Charing Cross road à Londres.

Rien que de très banal, sauf qu'Helene Hanff est loin d'être une cliente ordinaire comme vont le découvrir les employés de Marks & Co. Et parmi eux, Frank Doel, interlocuteur privilégié de cette lectrice aux goûts prononcés pour les essais, les Mémoires ou encore la poésie – elle

préfère John Donne aux « vapeurs » d'un William Blake. Lectrice exigeante et éclairée (on savourera sa critique d'une édition des *Sermons* du poète-prédicateur anglais), Helene Hanff est surtout une épistolière débordante de drôlerie et d'humour. Particulièrement redoutable, et proprement irrésistible, lorsqu'elle cherche à ébranler la légendaire réserve britannique de Frank, son « cher Eclair ». Parmi ses nombreuses charges, citons celle qui débute ainsi « *FAINEANTISE : je pourrais CREVER ici avant que vous m'envoyiez quoi que ce soit à lire. (...) Vous pouvez ajouter les Vies de Walton à la liste des livres que vous ne m'envoyez pas. C'est contraire à mes principes d'acheter un livre sans l'avoir lu, c'est comme d'acheter une robe sans l'avoir essayée, mais ici, même en bibliothèque, on ne peut trouver les Vies de Walton.* » et d'achever : « *qu'est-ce que vous faites de toute la sainte journée, vous restez assis au fond du magasin à lire ? Pourquoi vous n'essayez pas de vendre un livre à quelqu'un ?* »

Pour autant, celle qui signe ici d'un « *MADemoiselle Hanff pour vous (je ne suis helene que pour mes AMIS)* », ajoute en post-scriptum : « *Dites aux filles et à nora [l'épouse de Doel] que, si tout va bien, elles auront des bas nylon pour le carême.* » Une fantaisie de plus ? Loin s'en faut, car dès ses premières lettres et jusqu'à la fin du rationnement qui sévit en Angleterre dans ces années-là, Helene Hanff joint à ses missives des colis de nourriture. A la description détaillée d'une édition de *L'Université idéale* de John Henry Newman, se mêlent alors remerciements sur ces précieux envois, interrogation sur le choix des œufs (en poudre ou frais) ou autres considérations sur la recette du Yorkshire pudding. Puis, au fil du temps, entre les lignes, des signes d'amitié, l'espoir d'une rencontre... Mais, le 8 janvier 1969, Helene Hanff apprend le décès de son « *cher Frankie* ».

Christine Rousseau

MON PÈRE COULEUR DE NUIT (Tralievader) de Carl Friedman. Traduit du néerlandais par Mireille Cohendy. Denoël, 142 p., 89 F (13,56 €).

Un homme est revenu, un jour, des camps. Depuis, il dit toujours : « *J'ai le camp* », comme si cet état durait encore. Est-ce qu'un loup peut, lui aussi, « *avoir le camp* » ? Oui. C'est ce que pense sa fille, d'une dizaine d'années, en regardant les yeux du loup enfermé dans la cage du zoo qu'elle visite en compagnie de ses deux frères. Bientôt elle souhaitera, à son tour, « *avoir le camp* ». C'est ce désir d'identification, cette volonté naïve et dure de comprendre de l'intérieur ce qu'a vécu son père, ce mouvement d'empathie sombre qui fait la force et la singularité bouleversante du récit, écrit avec une merveilleuse concision noire, de Carl Friedman, écrivain néerlandaise, née en 1952 et fille elle-même de rescapé.

C'est, jour après jour, dans le quotidien, que l'empathie de la fillette s'accomplit : lorsque le père dit combien il a eu faim, n'avait pour survivre que, de temps en temps, un bout de pain fait avec de la farine mélangée à de la paille et de la sciure – le luxe suprême étant les biscuits pour chiens à base d'os broyés et de sang que les déportés arrivaient parfois à voler –, elle refuse la nourriture, hait les cerises que sa mère s'apprête à partager entre les enfants. Quand Jochel raconte comment il s'arrangeait pour que le couteau, qu'il avait dérobé, reste collé sous son aisselle au moment de la fouille générale, elle l'imitait, et est désemparée de ne pas parvenir à le tenir en équilibre, comme si, à son tour, elle pouvait être fusillée d'un instant à l'autre. Lorsqu'elle



MARCEL MOLLETRANSWORLD POUR « LE MONDE »

va aux toilettes, c'est de Willy Hammer, le kapo qui frappait les déportés avec sa chaîne et la boule de plomb au bout, qu'elle a le plus peur. Le camp envahit sa petite existence, devient son unique horizon : à l'école, au lieu de dessiner des clovons, des arbres, des oiseaux et des fleurs, elle dessine un pendu, à la langue bleue, devant lequel les prisonniers doivent défilier en guise de punition. La maîtresse lui conseille, avec une sorte de colère

lasse, « *d'en finir avec la guerre* ». Mais elle ne le peut pas, creusant d'ailleurs l'écart avec les autres enfants « *normaux* ». Le père non plus ne peut pas, ne veut pas. Il continue, avec une impassibilité presque cruelle – le récit est constamment tendu, impitoyablement réaliste, ne dérive jamais vers l'imaginaire –, à narmer minutieusement la moindre des épreuves subies par lui-même et par les autres, comme s'il voulait, dans une pédagogie halluci-

née, épouiser tous les cas de figure du malheur. Non seulement il décrit, avec de plus en plus de précision, les souffrances innombrables du corps, mais il interdit, anéantit toute vision plus humaine du camp, à laquelle nous aurions tendance à nous raccrocher pour ne pas nous confronter directement à l'horreur : il n'y avait pas de solidarité, il a reçu plus de raclées des Polonais internés que des Allemands ; il a étranglé, au cours d'un incendie, Willy Hammer, est devenu à son tour un assassin.

Ce cauchemar imposé est parfois insupportable pour les fils (il suffit à Carl Friedman de trois scènes inattendues, violentes, pour le montrer). « *Tu n'aimes que les SS !...* », s'écrie Max, qui se révolte et ne supporte plus la nuit définitive dans laquelle il croit que le père veut les enfermer. « *Quand nous mangeons, tu te mets à parler de la faim. Quand nous sommes enrhumés, tu parles du typhus* », dit-il. Dans une impulsion d'ironie désespérée, après que le père leur a raconté, heure par heure, la marche de la mort, il met ses pieds dans le frigo pour « *savoir comment ça fait quand ils sont gelés* ». Pour compter, pour exister, il faut être « *marqué* », crie-t-il, avant de courir loin de la maison. La fillette, malgré son effroi, accepte, elle, d'être « *marquée* », de se placer aux côtés de la mère, qui n'a cessé, depuis l'époque où elle attendait son retour improbable dans les couloirs de la Croix-Rouge, de protéger Jochel, de le sauver de ses rechutes, des abîmes des souvenirs épouvantables où, quand il se tait, il risque de sombrer à jamais. Il n'y a pas seulement un devoir de mémoire, nous dit Carl Friedman au cœur de ce récit magnifique d'émotion nette, mais un devoir de présence auprès de ceux qui auront toujours le camp en eux, qu'ils le racontent ou non.

Jean-Noël Pancrazi

Livraisons

● MAX-POL FOUCHET OU LE PASSEUR DE RÊVES

Max-Pol Fouchet (1913-1980) fut à la fois poète, romancier, directeur de revues (*Fontaines* à Alger), homme de radio, de télévision (« *Lectures pour tous* »), critique littéraire, artistique, mais aussi photographe : de ses nombreux voyages, il rapporta quantité de clichés... A l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de l'écrivain, chacun de ses amis a choisi une photographie et écrit librement un court texte : on lira avec intérêt les souvenirs de Guy Rouquet, instigateur de ce livre d'hommages, Edmond Charlot, Jean Roire, Julien Gracq, Georges-Emmanuel Clancier, Pierre Dumayet, Jean Bertho, Jules Roy... (Ed. Le Castor astral [diffusion PUF], 308 p., 140 F [11,34]). La Renaissance du Livre (30, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris) réédite deux courts textes de Max-Pol Fouchet : *Baudelaire annonçait l'art d'aujourd'hui* suivi de *A quoi sert la poésie ?* (« *Paroles d'Aube* », 64 p., 39 F [5,95 €]). **CL. P.**

● **VICTOR HUGO, POÈTE DE LA NATURE**, de Louis Aguetant Professeur aux Facultés catholiques de Lyon, critique, auteur d'essais sur Verlaine et Baudelaire et d'une étude sur la musique de piano (les trois à l'Harmattan), Louis Aguetant laissa à sa mort (en 1931, à l'âge de soixante ans) le manuscrit d'un vaste ouvrage sur Victor Hugo. Sa fille et son gendre, notre ancien collaborateur Jacques Lonchamps, l'ont remis en ordre et édité. Au travers du thème de la nature, Aguetant, suivant un schéma biographique, étudie la philosophie et les idées religieuses que la poésie de Hugo met en images. Un livre qui, avec retard, prend une place de choix dans la vaste bibliographie hugolienne (L'Harmattan, 512 p., 250 F [38,11 €]). **P. K.**

● LES MURS VIVANTS, de Jean Cavé

Ils sont jeunes, récemment mariés et plutôt mal assortis. L'appartement trop petit, les ambitions étriquées, les amis pâlichons : tout cela finit par gêner aux entourmures. Puisqu'on ne fait pas grand-chose, on trouve le temps pour engager des disputes de plus en plus aigres où l'on accuse l'autre de sa propre médiocrité. Alors, sous les lattes du parquet, au creux des armoires, dans la tuyauterie, les insectes jugent qu'il faut intervenir, remettre de l'ordre : avec carapace, antennes et élytres, ils envahissent l'univers conjugal. Réelle ou rêvée, leur présence fera bouger les choses. Conte symbolique ? Jean Cavé a tenu la gageure de mettre en scène des personnages assez sots et plutôt moches, et de nous intéresser à leur sort (*Actes Sud*, 136 p., 89 F [13,57 €]). **J. Sn**

● PYRAMIDES, de Gamal Ghitany

Dans les années 50, Gamal Ghitany, enfant du Caire, voyait de sa maison les pyramides au soleil couchant. Plus tard, il a commencé à se passionner pour l'Égypte pharaonique et depuis une quinzaine d'années, il tente de faire revivre cette histoire. Ce livre construit comme une pyramide, récit après récit, de plus en plus courts au fur et à mesure que l'on avance, établit une sorte de continuité entre une perception moderne et l'Égypte ancienne. On se laisse emporter par chaque histoire, chaque « station » comme les personnages eux se laissent prendre à la magie des pyramides, les textes les plus mystiques conduisant à l'anéantissement dans l'unicité divine (traduit de l'arabe - Égypte - par Khaled Osman, Sinbad-Actes Sud, 108 p., 88 F [13,41 €]). **M. Si.**

● FRÈRES JURÉS, de Gunnar Gunnarsson

Une plongée à l'époque viking, dans la Norvège d'il y a plus de dix siècles. Fort d'une documentation ancienne, dont les manques sont palliés par de puissantes intuitions romanesques, l'Islandais Gunnar Gunnarsson (1889-1975), conte l'épopée de deux *Frères jurés*, liés par le sang, dont l'exil ouvrit la voie à la colonisation de l'Islande. Il dessine, en humaniste, les figures opposées du sage et du guerrier, du pasteur et de l'aventurier, de celui qui croit aux dieux et celui qui n'y croit pas. Leurs vaisseaux chargés d'esclaves partagent l'océan entre commerce et coups de mains sanglants, et croisent à la lisière de deux mondes où Thor affronte Jésus, sous les couleurs vives des grands mythes nordiques, mis à mal par un mystérieux glaive d'or (traduit du danois par Régis Boyer, Fayard, 362 p., 139 F [21,19 €]). **J.-L. P.**

Dans les traces de Rigoni Stern

Trois nouvelles traductions permettent de confirmer l'envergure littéraire d'un grand témoin de l'histoire du siècle

SENTIERS SOUS LA NEIGE (Sentieri sotto la neve)

de Mario Rigoni Stern. Traduit de l'italien par Monique Bacelli, éd. La Fosse aux ours, 154 p., 105 F (16 €).

EN GUERRE, CAMPAGNES DE FRANCE ET D'ALBANIE (1940-1941) (Quota Albania)

de Mario Rigoni Stern. Traduit de l'italien par Marie-Hélène Angelini, éd. La Fosse aux ours, 190 p., 110 F (16,77 €).

LOINTAINS HIVERS (Lontani inverni)

de Mario Rigoni Stern. Traduit de l'italien par Marilène Raiola et Joël Gayraud, éd. Mille et une nuits, 60 p., 45 F (6,85 €).

Sagesse écologique, hantise de la déportation, description minutieuse de la nature, attachement viscéral à sa région natale des hauts plateaux de Vence, au nord de l'Italie, dénonciation obstinée des horreurs de la guerre : c'est entre ces grands et nobles objectifs que se déploie l'œuvre de Mario Rigoni Stern, dans lequel Primo Levi avait reconnu un compagnon en littérature. L'Italie est peut-être unique dans l'évolution littéraire du XX^e siècle, à avoir vu émerger ce type d'écrivains, que l'on ne peut pas dire proprement « engagés », au sens où les sartrien étaient. Car même si, pour certains d'entre eux, comme Vittorini qui fut aussi un grand découvreur de talents, il était question de participation active à la vie politique, il s'agissait avant tout d'une conception de la littérature comme d'un lien profond, nécessaire, irremplaçable entre leur expérience personnelle dans le temps social et politique et

le témoignage écrit, réinventé par le style qu'ils pouvaient apporter.

Le plus souvent, ces œuvres commencées par un récit autobiographique, austère, mais bouleversant, se poursuivaient par des livres où se faisait entendre une voix intérieure, parfois habitée de fantaisies inattendues, et où se construisait un univers imaginaire qui, loin de contredire le témoignage d'origine, l'expliquait, l'approfondissait, l'enrichissait. En cela, ces œuvres jettent sur la littérature historique, politique, « réaliste » une autre lumière. Il est donc particulièrement intéressant de lire en même temps les ouvrages de Rigoni Stern, qui fêtera cette année son quatre-vingtième anniversaire.

On ne comprend son regard sur les épreuves terribles qu'il a endurées personnellement ou qu'il décrit qu'en s'arrêtant sur son mode de contemplation de la nature (1). C'est un même mouvement, où son dégoût des atrocités auxquelles l'Histoire a conduit les hommes s'accompagne de sa réflexion poétique sur un monde naturel auquel il rend constamment hommage. *Sentiers sous la neige* réunit les diverses préoccupations de l'écrivain et pourrait constituer une belle introduction à quiconque voudrait découvrir l'auteur du *Sergent dans la neige*, qui passe pour son chef-d'œuvre (2).

Le mot *Lager* (par lequel les Italiens désignent en général les camps de concentration, comme s'ils refusaient que leur propre langue donne un nom à cette ignominie du siècle) apparaît dès la première ligne et l'on sait quel sera le leitmotiv intérieur du livre. La nature est saisie à travers ce filtre, mais sa beauté n'en est pas pour autant voilée. Promenades dans l'espace natal, mais aussi dans un temps qui a illusoirement coulé. Pour Rigoni Stern, le temps ne peut qu'être un tribut que l'écrivain rend à la mémoire. Aux bergers qui l'interrogent, l'écrivain répond :

« *J'écris de vieilles histoires qui seraient oubliées.* » Et quand il veut, ailleurs, se définir, il résume : « *Je ne suis pas un historien qui fait des recherches dans les vieux manuscrits ou dans les documents d'archives ; je me contente d'être un narrateur qui suit quelques traces de sa terre natale.* »

Lointains hivers est rédigé dans la même tonalité, d'une sèche mélancolie. Il n'y a ni complaisance dans le souvenir ni élégie mièvre chez Rigoni Stern, mais une forme de dureté acquise par l'expérience de l'inhumanité. La neige, sur laquelle il revient souvent, à vrai dire dès que les durs hivers du Nord où il vit ramènent par flux ses souvenirs, ranime non sa jeunesse, mais l'Histoire même : « *En décembre 1940, alors qu'il avait neigé à Rome, Mussolini, bien au chaud, dit à son gendre Galeazzo Ciano, qui à la veille de Noël s'était rendu chez lui pour lui souhaiter de joyeuses fêtes : "... Cette neige et ce froid viennent à point nommé : les demi-portion crèveront et cette race italienne si médiocre s'améliorera..."* »

Souvenir de l'expédition absurde en Albanie, à laquelle le jeune Rigoni Stern fut contraint de participer et qu'il raconte dans *En guerre*. Comme Primo Levi, Rigoni Stern était soutenu par *La Divine Comédie*. Le même chant (le vingt-sixième, celui d'Ulysse) est évoqué par les deux écrivains. Primo Levi se le récitait et le récitait à son compagnon, le jeune étudiant en pharmacie Jean Samuel, qu'il surnomme Pikolo dans *Si c'est un homme*. **René de Ceccatty**

(1) Les mêmes éditions lyonnaises de La Fosse aux ours ont précédemment publié *Le Livre des animaux* et *Arbres en liberté*.

(2) Repris en 10/18, comme plusieurs autres titres : *La Chasse aux coqs de bruyère*, *Histoire de Tönle*, *L'Année de la victoire*. Le reste de l'œuvre est disponible chez Robert Laffont et Desjonquères.

Stifter l'exagéré

L'ARRIÈRE-SAISON (Der Nachsommer)

d'Adalbert Stifter. Traduit de l'allemand (Autriche) par Martine Keyser, Gallimard, 658 p., 170 F (25,92 €).

Thomas Bernhard voulait une haine féroce à ce maître du « *kitsch sentimental* » et le traitait de « *fermier littéraire d'occasion* ». Peter Handke, après Nietzsche et Hoffmannsthal notamment, le tient dans une haute estime. Adalbert Stifter (1805-1868) est, de fait, le représentant d'une littérature qui exalte la nature, la terre, l'air pur des montagnes et des forêts de Bohême, l'absolu respect de l'ordre traditionnel et des vertus supposées permanentes de l'ordre ancien. La vieille Autriche trouva en lui un grand témoin et un défenseur. Mais le caractère comme *exagéré* de ce témoignage dut aussi susciter une certaine gêne. Le suicide de l'écrivain, qui se trança la gorge d'un coup de rasoir, renforça probablement ce malaise. D'autant que l'œuvre fait entendre un terrible et lancinant grincement, venu d'un fêlure profonde. Il suffit pour innocenter définitivement Stifter.

Qu'aucun ordre ne soit intangible, que les périls intérieurs nous menacent toujours, ce grand et très étrange roman de formation publié en 1857, le démontre magnifiquement. Il faut féliciter l'éditeur, et surtout la traductrice de nous fournir aujourd'hui une version française qui semble irréprochable. Mais suppose-t-on Stifter assez connu (1) pour avoir négligé de compléter le livre d'une préface qui en rappelle le contexte et les enjeux ?

Patrick Kéchichian

(1) Henri Thomas avait traduit, puis préfacé, trois récits de Stifter (*Les Grands Bois*, Gallimard, 1943 et 1979). On trouvera d'autres titres chez Aubier, Phébus, Fourbis et, surtout, Jacqueline Chambon.

Les dames des bulles

Florence Cestac, présidente du jury, Claire Bretécher, Posy Simmonds... Plus que jamais, les femmes sont à l'honneur au Festival de la bande dessinée d'Angoulême

Les femmes, avenir de la bande dessinée ? On pourrait aisément tomber dans ce stéréotype optimiste, en constatant que le 28^e Festival international de la bande dessinée d'Angoulême, qui a lieu du 25 au 28 janvier, coïncide avec une présence accrue des femmes - auteures ou lectrices de BD - dans les expositions qui leur sont consacrées et une expansion chiffrée qui laisse béat plus d'un éditeur.

Il aura fallu toutefois attendre l'an 2000 pour que le Festival d'Angoulême couronne de son Grand Prix une auteure de BD, Florence Cestac, et lui donne carte blanche pour le premier festival du III^e millénaire. L'auteur du *Démon de midi* et *Déblok*, aussi à l'aise dans la BD pour adultes que pour enfants, bénéficiera de deux expositions majeures : « Les pieds de nez de Florence Cestac », rétrospective de son œuvre qui durera du 25 janvier au mois de septembre au Centre national de la bande dessinée et de l'image (CNBDI), ce qui constitue une première entérinant la volonté de pérennité des expositions vedettes d'Angoulême de la part du Centre. La présidente d'Angoulême 2001, qui a réuni autour d'elle un jury féminin à 90 % (autre première), voit aussi les dessins de sa série pour enfants, les *Déblok*, créés pour *Le Journal de Mickey*, largement exposés. La pièce tirée de son album *Le Démon de midi*, mise en scène par Marie-Pascale Osterrieth et jouée notamment par Michèle Bernier, sera présentée au théâtre d'Angoulême jeudi 25 janvier. Enfin, Florence Cestac a profité de sa présidence pour lancer l'opération *Choupinette*, collecte de bandes dessinées destinée aux enfants hospitalisés.

Deux grandes auteures de bande dessinée, Claire Bretécher et Posy Simmonds, sont aussi à l'honneur d'Angoulême 2001. La dessinatrice vedette du *Nouvel Observateur* a conçu une exposition de ses *Frustrés* et d'*Agrippine*, signant ainsi son retour à Angoulême. Quant à Posy Simmonds, auteure remarquée d'une adaptation contemporaine, très libre et très britannique, de *Madame Bovary* (intitulée *Gemma Boverly*), elle dévoilera les croquis et les originaux de ses dessins, notamment ceux qui sont parus dans le *Guardian*. Les lectrices de bandes dessinées seront aussi sous les feux de la rampe. Mais selon un biais particulier, celui de l'invité étranger d'honneur du festival, le Japon. A côté d'une grande exposition sur les mangas (« Manga, une plongée dans un choix d'histoires courtes »), les visiteurs d'Angoulême 2001 pourront s'intéresser au créneau spécifique des Shōjo mangas, bandes dessinées destinées aux jeunes filles. Plusieurs dessins animés nippons ainsi qu'un grand rendez-vous *Cosplay* (divertissement populaire consistant à se rassembler, habillé d'un vêtement de personnage réel ou imaginaire) traduiront également l'importance de la présence japonaise, pays où la BD représente un marché de l'ordre de 1,5 milliard de fascicules vendus par an.

La vitalité de la bande dessinée européenne, si elle n'atteint pas ses records, n'est pourtant pas un vain mot. La vingtaine d'expositions proposées par ce 28^e festival en témoignent, de celle sur les « Maîtres de la bande dessinée européenne » (du 25 janvier au 29 avril, au CNBDI) jusqu'à celle sur le magazine *L'Echo des savanes*, en passant par les dessins de Bob Johan de Moor, aussi versés dans le gag que dans le graphisme de la « ligne claire » ou par l'uni-



vers de Franck Margerin, ou encore celui de la jeune bande dessinée suisse.

Une vitalité dont attestent les récents chiffres révélés par *Livres Hebdo* du 19 janvier. En 2000, 1 272 albums de BD ont été publiés (contre 1 037 en 99 et 481 en 95, année de creux de la vague). Vingt-huit millions d'albums ont été vendus, soit de 5 % de plus que l'année précédente. Cette croissance des ventes et du chiffre d'affaires (1,5 milliard de francs en 2000) fait de l'an dernier la sixième année consécutive de croissance pour la bande dessinée. Le tirage moyen des albums est aussi à la hausse : 15 088 exemplaires, alors que le tirage moyen du reste de l'édition est de 8 262 exemplaires. Une moyenne que dépassent très largement cer-

tains albums figurant parmi les best-sellers de l'édition française. Ainsi le dernier épisode de XIII, *Secret défense*, de Jean Van Hamme et de William Vance, s'est vendu à 467 100 exemplaires, juste devant l'averiture inspirée de *Blake et Mortimer*, *La Machination Voronov*, d'André Juillard et Yves Sente (446 800 exemplaires).

La BD pour enfant n'est pas en reste, puisque le dernier album de *Titeuf*, du jeune auteur suisse

Ci-dessus : « Week-end avec préméditation » de Wazem et Tirabosco et ci-dessous : « Persépolis 1 » de Marjane Satrapi

Zep, s'arrache dans les cours de récréation : 370 200 exemplaires vendus. Ce qui n'empêchera pas deux des grands éditeurs de BD pour la jeunesse, Le Lombard et Dupuis, de snober à nouveau le Festival d'Angoulême. Le Lombard sera toutefois représenté par sa filiale manga, Kana, et par son homologue Dargaud. Quant à Dupuis, qui estime qu'Angoulême n'est pas assez attentif à la BD pour enfants, il sera indirectement présent, via deux de ses albums figurant, il est vrai, dans ses collections de BD pour adultes : *Déogratias* et *Le Capitaine écarlate*, tous deux nominés pour le prix du meilleur album de l'année.

Yves-Marie Labé

28^e Festival international de la bande dessinée d'Angoulême, du jeudi 25 au dimanche 28 janvier, de 10 heures à 19 heures (jusqu'à 21 heures samedi). Prix de l'entrée : gratuit pour les moins de 7 ans ; 30 F la journée pour les 7-18 ans ; 60 F pour les adultes. Passeport de trois jours : 60 F pour les 7-18 ans et 120 F pour les adultes. Tél. : 05-45-97-86-50 et 08-20-07-20-20.

Un jury majoritairement féminin

Pour la première fois depuis sa création en 1974, le Festival de la BD d'Angoulême s'est doté d'un jury presque exclusivement féminin. Ainsi en a décidé la présidente, Florence Cestac, Grand Prix d'Angoulême en janvier 2000 et responsable à ce titre de la constitution du jury chargé d'attribuer cette année les Alph'arts (prix) de la BD. Autour de l'auteur de la série *Les Déblok* et du *Démon de midi*, siègent la comédienne Michèle Bernier, les journalistes Yaël Eckert (*La Croix*), Marie-Ange Guillaume et Nathalie Roques, la productrice Hélène Desproges, la libraire Sophie Barrets, la graphiste Suzanna Shannon et Myriam Tonelotto (Arte). Le seul représentant du sexe mâle dans ce jury est Albert Algoud, tintonophile distingué et animateur de l'émission de France-Inter, « La partie continue ».



Les Français et le neuvième art

Il aura fallu sept ans de réflexion, la bande dessinée sorte de son statut de littérature de « contre-culture ». En 1993, année de publication du dernier sondage d'ampleur sur la lecture de la bande dessinée, celui-ci était titré : « Qui a peur de la bande dessinée ? » La récente enquête, réalisée en novembre 2000 par l'IFOP et la Caisse d'épargne en association avec le Festival d'Angoulême, s'intitule plus sereinement : « La bande dessinée et les Français : comportements et attitudes ». En sept ans, le neuvième art s'est donc enraciné dans les foyers français. 38 % des personnes interrogées déclarent lire régulièrement une bande dessinée et, parmi elles, une immense majorité de jeunes : 84 % des 8-14 ans. Les adultes ne sont toutefois pas à la traîne, ce qui prouve la justesse des choix éditoriaux franco-belges à destination de ce public : ils sont 35 % des 25-34 ans et 31 % des 35-49 ans à lire régulièrement des albums. Majoritairement de sexe masculin, le lecteur de BD se recrute surtout chez les diplômés d'études supérieures (44 % des lecteurs, contre 9 % de ceux qui ont une instruction primaire). Si les lecteurs de BD sont aussi des lecteurs de livres en général, ils sont de plus en plus nombreux à posséder une bibliothèque. 38 % des interrogés sont propriétaires de vingt BD ou plus, et 6 % d'entre eux en détiennent plus d'une centaine. Les héros les plus classi-

ques sont aussi les plus appréciés, des enfants comme des adultes, qu'il s'agisse d'Astérix, Tintin, Lucky Luke ou Gaston Lagaffe. Sans doute parce que beaucoup d'achats de bandes dessinées (46 %) se font dans les hypermarchés, lieu de concentration des succès, contre 10 % chez les libraires spécialisés, plus à même de faire découvrir de nouveaux auteurs. Le héros amnésique de la série XIII est pourtant cité par les lecteurs adultes, tandis que Tom-Tom et Nana ou Titeuf sont prisés par les 8-14 ans. Si la bande dessinée

est désormais considérée comme un loisir légitime (65 % des adultes lui attribuent « une valeur culturelle »), et n'est plus mise hors la loi à l'école (86 % des adultes jugent que l'école devrait favoriser l'accès des scolaires à la BD), c'est aussi qu'elle est en concurrence avec les jeux vidéo et autres loisirs perçus comme moins structurants. Pour autant, si le public décerne maintenant un satisfecit à la BD, c'est encore peu le cas des médias. Selon 74 % des enfants et 71 % des adultes interrogés, l'information critique sur l'actualité de la bande dessinée et de ses auteurs reste sous-traitée par les médias. Les lecteurs pallient le fréquent manque d'intérêt de la presse écrite et audiovisuelle par le « bouche à oreille ».

Y.-M. L.



★ Sondage IFOP-Caisse d'épargne effectué du 9 au 14 novembre 2000 auprès d'un échantillon de 1 503 personnes représentatif de la population âgée de 8 à 64 ans (méthode des quotas).

★ Lire également p. 27.



● FROM HELL, une autopsie de Jack l'Eventreur, de Alan Moore et Eddie Campbell

C'est le fruit de onze volumes publiés par Kitchen Sink Press aux Etats-Unis, entre 1991 et 1998, et dont le recueil reçut deux des récompenses les plus prisées du monde de la BD américaine : le Harvey Award et le Eisner Award. C'est aussi un best-seller en Grande-Bretagne - 100 000 exemplaires vendus - qui devrait faire l'objet d'un film adapté par la Fox, à l'automne, avec Johnny Depp. C'est surtout un maître livre résultant de plusieurs années de recherches, de vérifications de sources historiques. *From Hell* (« Du fond de l'enfer »), titre extrait de la seule lettre authentifiée de Jack l'Eventreur, est un livre qui secoue et fascine le lecteur, tant par le récit au millimètre qu'il donne d'une abomination commise sous sceau royal que par la densité du trait, fébrile comme un cerveau malade et aigu comme un scalpel, par ces dessins de personnages et de décors urbains peints avec une encre noire et une aquarelle aux tons grisés.

Les deux auteurs, le scénariste Alan Moore et le dessinateur Eddie Campbell (avec Pete Mullins) ne sont pas inconnus du monde des « comics ». Figure de proue de la nouvelle bande dessinée anglosaxonne, le Britannique Alan Moore a été adulé pour ses *XMen*, *V pour Vendetta* et sa série *Watchmen*, dessinée par Dave Gibbons. Avec son comparse, l'Ecosse Eddie Campbell, il s'est mis en tête de revisiter l'énigme de Jack l'Eventreur, offrant avec *From Hell* une somme narrative qui n'a sans doute pas d'équivalent en BD, remarquablement traduite par Jean-Paul Pennequin.

La thèse des deux auteurs s'inspire de livres consacrés à l'un des plus célèbres criminels en série de la planète. L'action a lieu en 1888, année où le ciel de Londres prit une coloration verte et rouge sang attribuée, à l'époque, à l'explosion du Krakatoa, cinq ans auparavant.

Pour Alan Moore et Eddie Campbell, tout partait d'un scandale identique fut mêlé le Prince Eddy - que la police britannique identifiait par ses seules initiales, « PAV » (pour Prince Albert-Victor). Lors de beuveries dans un bordel de Cleveland Street, le rejeton royal s'enticha d'une jeune confiseuse, Annie Crook, qu'il aurait engrossée et épousée secrètement. Au grand dam de la reine, qui demanda au médecin traitant du prince de Galles, William Gull, de régler le problème. Le disciple d'Hippocrate, rigide jusqu'au paroxysme, aurait pris à cœur d'assassiner des prostituées du quartier de Whitechapel après que celles-ci, amies d'Annie Crook, eurent éventé le scandale et tenté de faire chanter un ami du prince, le peintre Walthar Sickert. Voici donc le D^e Gull immergé dans ces bas quartiers du Londres du XIX^e siècle, où les enfants travaillent dans des quasi-bagnes et où les femmes pauvres sont contraintes de vendre leur corps pour trois pennies.

From Hell fait évoluer son Eventreur dans un Londres industriel et diabolique, émettant l'hypothèse que la franc-maçonnerie britannique lui servit de couverture, et en dévoilant au gré des confidences méprisantes qu'il adresse à son cocher, Netty, les étapes de folie cruelle qu'il franchit peu à peu. Entre la vérité documentaire et l'invention pure, entre la réalité historique et des dialogues qui transmutent le réel, *From Hell* progresse pas à pas dans ce bain de sang et de cruauté. Dans cette énigme que les deux auteurs savaient ne pas pouvoir élucider mais qu'ils dédient, avec une belle ironie vis-à-vis d'eux-mêmes et de leur livre, aux victimes de Jack l'Eventreur : « Polly Nichols, Annie Chapman, Liz Stride, Kate Eddowes, Marie-Jeanette Kelly, vous et votre mort ; de ces choses seules nous sommes certains. Bon repos mesdames » (Delcourt, « Contrebande », 600 p., 295 F (44,97 €)).

● WEEK-END AVEC PRÉMÉDITATION, de Pierre Wazem et Tom Tirabosco

On ne connaît jamais vraiment ceux qu'on aime, et surtout pas ses amis. C'est le constat que dressent deux trentenaires, Igor et Serge, partis en week-end sur les traces d'un troisième homme, Mathieu. Sur les traces d'un disparu, car à l'issue de quelques jours passés dans un chalet, Mathieu est resté, seul. Et s'est tué. A moins qu'il n'ait succombé à un accident de montagne. Ce dilemme taraude Igor et Serge mais les pousse également à opérer leur « travail de deuil ». Au-delà de cette anecdote déchirante, Pierre Wazem parle de la difficulté d'entrer dans l'âge adulte, de l'hyper-sensibilité de certains êtres et de la sûreté de soi manifesté par d'autres, maladroitement blessante pour leurs proches. L'amitié, le lien avec père et mère, la force perverse de certains modèles familiaux et sociétaux sont au cœur de cette étonnante bande, dont les dessins de Tom Tirabosco, d'un étrange arrondi, offrent une vision candide de cette sortie en trombe de la postadolescence. De Pierre Wazem toujours, chez le même éditeur et dans la même collection, on lira la BD, *Comme une rivière*, magnifique dialogue entre un père alcoolique et son fils artiste, dessinée à coups de griffures, noires et blanches comme la vie (Les Humanoides associés, « Tohu-Bohu », 120 p., 69 F [10,52 €], et 112 p., 69 F [10,52 €]).

● PERSEPOLIS 1, de Marjane Satrapi

Jeune Iranienne d'une dizaine d'années, Marti raconte sa vie quotidienne en Iran, juste avant la chute du chah et le triomphe de la République islamiste. Marti croit d'abord à sa vocation de prophète, lit le marxisme dialectique dans des BD, apprend que l'un de ses aïeux fut ministre et que l'un de ses oncles, Anouche, dut s'exiler à Moscou pour éviter la prison et les tortures de la Savak. Cette gamine de très bonne famille fait peu à peu son éducation politique et humaine. On parle beaucoup de tortures, de police politique, d'exil, d'assassinat et de séparation dans ce petit livre d'une verdeur politique nouvelle, écrite et dessinée par une jeune femme venue d'Iran pour faire les Arts déco à Strasbourg. Et qui sait que la justesse de ses remarques lui interdira à tout jamais de retourner à Téhéran, tant la simplicité lumineuse de ses dessins et de ses phrases pourraient déchirer le voile obscurantiste. On attend avec impatience le tome deux de *Persépolis* (L'Association, « Ciboulette », 76 p., 89 F [13,57 €]).

« QUAND LA FICTION DIT LA DOULEUR DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE »
à
LA LIBRAIRIE DES
puf
LECTURE
de Michel QUINT
(« Effroyables jardins »
-ed. Joëlle LOSFELD)
et de VERCORS
(« Les mots » - Actes Sud)
par Jean-Denis LEFEVRE
et Anne de PEUFEL-HOUX
SAMEDI 27 JANVIER
à 18H
49, Bld St Michel
75005 PARIS

Le vivier belge

Tradition de l'image oblige, la Belgique fait montre d'une belle créativité en matière de littérature jeunesse

Il y aurait de quoi en faire une fierté nationale. À côté de Magritte, des chocolats, ou des dunes de la mer du Nord. Oui, il y a, en Belgique, de Bruxelles à Namur, du Hainaut au Limbourg, une littérature de jeunesse singulièrement dynamique et florissante. Si l'on y réfléchit, il n'y a peut-être à cela rien d'étonnant. A cause, d'abord, d'une longue tradition de l'image. Celle de la peinture, bien sûr – de Van Eyck à Van den Berghe, des Bruegel à Paul Delvaux ou James Ensor... Celle de la bande dessinée, ensuite. Au pays d'Hergé, de Franquin, d'Edgar P. Jacob, de Morris ou de Peyo, la ligne claire de l'école bruxelloise tout comme le style de l'école de Marcinelle, ont largement contribué au développement d'un genre narratif où texte et images interagissent. Ajoutons à cela une forme particulière d'humour (celle du surréaliste Marcel Mariën lorsqu'il présentait ses « *objets introuvables* », tels ces lunettes pour cyclope à un seul verre), ainsi qu'un emploi particulier de la langue (celle qui chante chez Brel ou chez Julos Beaucarne, avec ses « *belgicisms* », ses « *wallonismes* », ses éclats farfelus). Et de prestigieuses écoles d'art comme l'Institut Saint-Luc de Gand, ou l'Académie royale des beaux-arts à Anvers. L'on conviendra que le terreau était là particulièrement fertile.

Vue de Paris, cette créativité semble même culminer ces temps-ci. Certes, il y avait les grands anciens comme, dans un genre très différent, Marcel Marlier et Gilbert Delahaye (*Martine*) ou la regrettée Gabrielle Vincent (*Ernest et Célestine*). Mais, sous l'impulsion de Duculot-Casterman, et plus récemment de Pastel, le département bruxellois de l'École des loisirs, s'est constituée une véritable « école belge » de littérature enfantine. Des éditeurs comme Arnaud de La Croix ou Christiane Germain y sont pour beaucoup.

Autour de cette dernière, on trouve notamment des talents aussi divers que Louis Joos, Claude K. Dubois, Jeanne Ashbé, Dominique Maes, Kitty Crowther, Rascal ou Mario Ramos... Sans oublier des noms plus connus comme celui d'Anne Brouillard dont les histoires poétiques et les illustrations peintes (« *Le Monde des livres* » du 26 juin 1998) sont également publiées par plusieurs éditeurs français. Enfin, des maisons apparaissent comme Mijade à Namur ou Alice à Bruxelles.

Bien que les deux Belges communiquent peu, le côté néerlandophone n'est pas en reste. En témoigne la vitalité de maisons comme Clavis, Averbode ou De Eenhoorn, une toute petite structure de Flandre occidentale, à qui l'on doit la découverte de Carll Cneut. « *Comme Anne Herbauts, Carll Cneut n'a pas trente ans*, note-t-on chez De Eenhoorn. *Cette génération est prête à toutes les expérimentations graphiques pour renouveler le style de l'album* ».

À y regarder de plus près, l'idée d'« illustration belge » est à nuancer. « *On s'aperçoit que quelques stars de la littérature de jeunesse en Communauté française de Belgique appartiennent, au moins partiellement, à des cultures étrangères* », remarque Michel Defourny, maître de conférences à l'Université de Liège. « *La Belgique est une terre d'échanges génétiques. Comme jadis Elisabeth Ivanovsky ou Albertine Deletaille, beaucoup de jeunes artistes sont issus de brassages. La famille de Mario Ramos est d'origine portugaise, celle de José Parrondo est espagnole ; la mère d'Anne Brouillard est suédoise, le père de Kitty Crowther est anglais...* » Métissage et créativité iraient-ils de pair ? Quoi qu'il en soit, le melting-pot belge est aujourd'hui suffisamment séduisant pour que de plus en plus d'auteurs français frappent chez des éditeurs du plat pays.

Florence Noiville

Une voix dans les images

Rencontre avec l'illustratrice Anne Herbauts, étoile montante au pays du Soleil levant

De la fenêtre de la pièce qui lui sert d'atelier, en sous-sol de la singulière demeure, claire et sobrement dépourvue, où elle a élu domicile à la périphérie de Bruxelles, Anne Herbauts prend le temps d'observer les saisons. Avec cette secrète attention qui nourrit sa palette des lumières et nuances des paysages qu'elle aime. Autant de lieux de l'enfance dont la géographie dépasse la seule Belgique : l'éclat incendiaire du massif des Maures, le versant sauvage des Alpes du Valais, l'apaisante promesse d'une pommeraie dans les Ardennes, les falaises du cap Blanc-Nez, face à l'Angleterre, où séjourne désormais sa « *grande sœur* » Isabelle, de dix-huit mois sa cadette, mais si sérieuse – jusque dans ses définitives renoncées à l'ambigu privilège de l'ainesse.

Pour l'heure, les pots de crayons, les rames de papier Canson, les pastels gras et les fusains, l'encre de Chine et le matériel de linogravure, tout est impeccablement rangé. Le plan de travail est dégagé. En un ordre strict, que l'on pressent précaire, comme une trêve en attendant le prochain chantier. *L'Arbre merveilleux*, qui paraîtra début mars chez son éditeur Casterman, est déjà de l'histoire ancienne – même si ce fut l'une des plus riches : hôte en résidence à Troyes, Anne a entrepris ce projet hors normes, dont la version intégrale, exposée au terme de ses quatre mois de séjour champenois, occupait près de cent cinquante planches, sans souci d'un quelconque formatage aux normes de l'édition. Resserrée sur quarante pages seulement – ce qui prit plus de six semaines de travail –, la quête essentielle du héros, flanqué d'un irrésistible diabolin, y gagne en efficacité. Mais la poésie toute personnelle d'Anne Herbauts s'y retrouve, touches de tendresse et d'étrangeté mêlées, où le jeu sur la lisibilité entre texte et image fait mouche une fois de plus.

Ce goût de la marge est aussi celui de l'orée. Ne vit-elle pas désormais dans ce quartier bruxellois qui hésite entre ville et bois où la légende prétend qu'un prince se perdit jadis lors d'une chasse. Il fut recueilli par les charbonniers du lieu et leur marqua sa reconnaissance en en faisant les pourvoyeurs exclusifs de la cour en balais de branchage, ce qui donna son nom (le « *Coin du balai* ») à ce faubourg aujourd'hui rattrapé par la ville. Anne Herbauts vient du reste d'en réinventer le récit pour un album prévu pour l'automne.

Sans doute cet équilibre précaire entre le lu et le vu tient-il à ce que, pour Anne Herbauts, le mot est toujours derrière l'image, et le texte un risque d'enfermement (« *J'ai peur de me faire plaisir avec les mots* », confie-t-elle au souvenir de ses premiers essais poétiques, dont la fébrilité et le lyrisme romantiques l'inquiètent encore). Là où l'œil s'échappe, navigue au gré de flux dont l'auteur abandonne une large maîtrise au lecteur. Une seule fois, elle s'est essayée à une écriture à deux (*Quand tu seras petite*, sur un texte de Stéphane Lévy-Kuentz, 1999) ; et le côté convenu du résultat, raisonnable à souhait, lui donne raison d'y avoir renoncé. Car Anne Herbauts est d'abord une voix. Sans doute a-t-elle été aussi tentée de jouer avec les mots, comme dans le premier volet des aventures d'Edouard et Armand (*Boa*, 1997), mais les deux suivants (*Allons voir plus loin*, 1998, et *A la Plage*, 1999) ont délaissé la piste ludique des mots, qui décourage la traduction. Aujourd'hui en effet, à vingt-cinq ans tout juste, Anne Herbauts intéresse bien au-delà de l'espace francophone, jusqu'au Japon où paraissent tous ses titres. Ses fables somptueuses, *Que fait la Lune, la nuit ?* (1998), *La Maison bleue* (2000), *L'Heure vide* (2000) sont autant d'expérimentations sur le point de vue au sens littéral de la formule, sur le passage du concret à l'irréel, sur la force de l'illusion en somme. Dans



cette optique, le langage livre seulement les indices d'une grammaire à construire, au fil d'un jeu qui est d'abord celui du regard.

Rien d'étonnant à cela. Entrée tout enfant à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, d'abord pour y suivre les cours du soir – elle se voit refuser l'accès aux séances de poses de nu, en raison de son trop jeune âge – puis pour décrocher sous la conduite de Bruno Goosse un diplôme d'illustration et bandes dessinées, Anne Herbauts se définit d'abord comme un auteur de BD. Tout naît du chemin de fer qu'elle conçoit, mais le repentir est interdit : en cas d'erreur, elle reprend tout. « *Ma main connaît le chemin* », argumente-t-elle pour faire

entendre que sa vraie priorité, une fois visualisés les personnages, est affaire de proportion, d'équilibre, en fait de rythme, qu'il soit graphique ou littéraire. Aussi *Vague* (éd. Grandir, qui a publié une version occitane, *Ondas*, de cette formidable lettre d'amour sororale à sa cadette « Chnou », 1999) est-il le plus beau fruit d'une invention narrative qui défie les regards cloisonnés. La BD a raison : une œuvre à suivre...

Philippe-Jean Catinchi

★ Pour la 17e fête du livre jeunesse de Saint-Paul-Trois-Châteaux, la bibliothèque municipale de Donzère (Drôme) accueille l'exposition *L'Arbre merveilleux*.

Livraisons

● VALENTIN LA TERREUR, de Mario Ramos

Alors que « *le ciel a revêtu son grand manteau noir* » et que tout le monde semble endormi, Valentin, le zèbre coquin, court derrière les étoiles. Il croise en chemin une girafe, un éléphant, un rhinocéros, et d'autres grands frères impressionnants. Pourtant, c'est lui, Valentin la Terreur, qui leur fait peur. Jusqu'au moment où il se trouve nez à nez avec un lion. Après *Nuno le petit roi*, l'histoire d'un apprenti-monarque écrasé par les responsabilités (éd. Pastel), l'auteur du *Monde à l'envers* offre aux petits l'occasion d'approcher l'univers de la nuit. D'un trait rieur, il croque les animaux en noir et blanc. Et de terminer par une belle note orangée alors que le jour se lève (éd. Pastel, 79, boulevard Louis-Schmidt, 1040 Etterbeek, 42 p., 75 F [11,43 €]). **A partir de 3 ans.** E. G.

● ÇA CROQUE SOUS LA DENT, d'Isabelle Maquoy, illustrations de David Merveille

C'est une interrogation récurrente dans l'album de jeunesse : à quoi le Père Noël peut-il bien occuper son temps à partir de janvier ? Isabelle Maquoy propose une hypothèse aussi amusante qu'incongrue où l'on voit le bonhomme égaré malencontreusement sur une île déserte, perché en haut d'un cocotier, et parlant avec un crocodile pour sauver sa peau... (éd. Mijade, 16-18 rue de l'Ouvrage, B-5000 Namur, 28 p., 72 F [10,97 €]). **A partir de 3 ans.** FL. N.

● VOISIN, VOISINE, de José Parrondo et Anouk Ricard

Après *Le Petit Parrondo 1 et 2*, ses « *œuvres partiellement complètes et totalement inachevées* », l'illustrateur liégeois réalise ici un quatre mains avec Anouk Ricard, auteur des *Aventures de Pafy* (éd. du Rouergue). Deux scénarios se jouent simultanément comme si l'on était à la fois chez le voisin et chez la voisine. Un livre à lire à l'endroit ou à l'envers, en partant du début ou de la fin (éd. du Rouergue, 40 p., 68 F [10,37 €]). **A partir de 5 ans.** FL. N.

● DEMAIN LES FLEURS, de Thierry Lenain, illustré par Anne Brouillard

L'hiver s'étire, poétique et douloureuse métaphore de la fin chez un grand-père qui va mourir. Sous les pinceaux d'Anne Brouillard, les arbres nus, la neige dégageant une poésie calme qui sied à ce sujet grave. Contrepoint rassurant, les scènes d'intérieur, le feu, les bols sur la table cirée ont la chaleur enveloppante des plus chaleureux Bonnard (Nathan, 32 p., 79 F [12,04 €]). **A partir de 6 ans.**

★ Signalons également, illustré par Anne Brouillard, *Paroles de l'océan*, édité par Jean-Pierre Kerloch, avec une préface de Jean-François Deniau (Albin Michel, « *Paroles* », 64 p., 59 F [8,99 €]). **A partir de 13 ans.** FL. N.

● ERNEST ET CÉLESTINE ONT DES POUX, de Gabrielle Vincent Célestine se gratte. Elle a des p... etites bêtes. L'avant-dernier titre de ce duo célèbre. Où l'on retrouve la finesse, la poésie et la tendresse de la grande illustratrice belge – de son vrai nom Monique Martin – disparue en septembre 2000 (*Le Monde* du 29 septembre 2000). En attendant le vingt-cinquième dernier album de la série, *Les Questions de Célestine*, annoncé pour 2001 (Les Albums Duculot, Casterman, 32 p., 75 F [11,43 €]). **A partir de 4 ans.** FL. N.

● MOI ET RIEN, de Kitty Crowther

Un enfant confronté à la mort de sa mère. Une variation sur le thème du deuil, de la solitude et des relations père fille. Avec un ami imaginaire en toile de fond. Un joli texte d'où l'espoir n'est jamais absent (éd. Pastel, 36 p., 69 F [10,52 €]). **A partir de 6 ans.** FL. N.

★ Signalons également la parution en avril chez les jeunes éditions Alice d'une douzaine d'albums pour les 3-8 ans, sur les grands thèmes de la vie, illustrés par Dominique Maes, Pauline de Beauafort ou Charlotte Smos (éd. Alice, av. Pré-des-Agneaux, 27, 1160 Bruxelles).

La douceur mélancolique de Carll Cneut

Ce jeune Flamand est l'un des illustrateurs les plus intéressants de sa génération. Comme le montre ce bel album, écrit par Brigitte Minne, qui conte l'histoire d'une petite fée qui rêvait d'être sorcière

LA FÉE SORCIÈRE (Heksenfee)

Texte de Brigitte Minne, illustrations de Carll Cneut. Traduit du néerlandais par Maurice Lomré, éd. Pastel, 36 p., 79 F (12,04 €). **A partir de 4 ans.**

Lorsqu'il a fait son « *marché* » dans les grandes foires internationales – à Bologne ou Francfort – et qu'il rentre à Wielsbeke, non loin de Lille, Bart Desmyter s'avoue toujours un peu déçu. « *Cela va vous paraître chauvin*, confesse le patron de la petite maison De Eenhoorn. *Mais ici, en Flandre, nous avons tant d'excellents illustrateurs qu'il n'est guère nécessaire d'en chercher ailleurs. Il y a de plus en plus de graphistes flamands de haut niveau, à tel point que, rapporté au petit nombre de maisons d'édition, il devient difficile de leur donner à tous du travail.* »

Avis aux chercheurs de talents du reste de l'Europe. La Flandre, réputée pour ses « *villes drapantes* », n'est pas seulement le pays du lin et de la dentelle. C'est aussi celui d'une longue tradition d'illustration. La raison en est simple : « *Dans ces contrées, pendant des siècles, la langue officielle n'a jamais été celle du peuple. Qu'il s'agisse des Autrichiens, des Espagnols, des Français ou des Hollandais, les élites au pouvoir ne parlaient jamais la langue maternelle des gens. C'est la raison pour laquelle la littérature a été si longue à se développer. L'image a tout de suite supplanté le mot.* » Une situation typique des pays limitrophes : « *De Hansi à Ungerer, vous trouveriez la même chose en Alsace* », renchérit Christiane Germain chez Pastel.

Mais si, de Gabrielle Vincent à Anne Brouillard, on connaît bien les grandes signatures de l'illustration francophone, celles du pays flamand demeurent plus méconnues.



Gerda Deendoven, André Sollie ou Ingrid Godon sont des noms peu familiers de ce côté-ci de la frontière. L'album qui nous arrive aujourd'hui via Bruxelles est l'occasion de combler cette lacune. Né en 1969, Carll Cneut est probablement l'un des artistes les plus intéressants de sa génération. Formé à l'Institut Saint-Luc de Gand, où il habite, ce jeune graphiste a déjà illustré six albums qui frappent par l'harmonie de leur palette et leur douceur mélancolique. Des planches pensées comme des tableaux, des châteaux sur des nuages, des personnages en apesanteur : Carll Cneut avoue avoir été, dans ses débuts, influencé par Chagall, « *ses objets volants surtout, et ses compositions* ».

L'histoire de Marine, cette petite fée qui aurait tant voulu naître sorcière est toute en légèreté et en poésie. Autour de thèmes pourtant

éculés – le voyage initiatique, la transgression, la part d'ombre et de lumière qui coexiste en chaque individu – Brigitte Minne a construit un texte simple mais non simpliste auquel répondent les visions oniriques de Carll Cneut. Avec des sorcières aux nez immenses, aux chapeaux démesurés et aux pieds minuscules. Avec des alliances d'acrylique, de crayon et de pastels gras. Avec des carmins profonds, des vermillons flamboyants, et des variations à n'en plus finir autour du rouge, la couleur préférée de Carll Cneut. Avec aussi pas mal de rose, « *ce qui est un peu obligatoire pour une histoire de fée* ».

Mais le plus singulier est peut-être la manière dont texte et image dialoguent de manière décalée. « *J'aime qu'on ait l'impression d'être un peu spectateur de l'histoire*, explique Carll Cneut. *Je laisse*

toujours un peu d'espace entre le lecteur et le livre. Ces fissures à peine visibles permettent d'entrer dans le récit par différentes portes et sont d'excellents stimulants pour l'imagination. Je me refuse à faire des livres trop évidents. »

Cette exigence-là commence à valoir à Carll Cneut des contrats de plus en plus nombreux. L'an prochain paraîtra en Belgique, toujours chez Pastel, une manière de conte oriental sur un texte de Carl Norac. Mais avant cela, en mars, sortiront chez Circonflexe les mésaventures de Willy, un éléphant au physique ingrat, qui ont valu à Carll Cneut le *Boekenpauw*, ou grand prix belge du meilleur album illustré. Gand, Bruxelles, Paris... Après s'être exposée à Bologne, la Flandre sort décidément de ses frontières. Il serait dommage que cela passe inaperçu. FL. N.

**SHANKARA
ET LA NON-DUALITÉ**de Michel Hulin.
Bayard, 280 p., 155 F (23,62€).

Sûr et certain : il y a des objets grands et d'autres petits, des fragiles et des solides, des blancs et des noirs, des mous et des durs. Le monde est tout entier tendu – soutenu, construit – par ces oppositions. Elles sont partout : haut-bas, droite-gauche, avant-après, éphémère-durable, fini-infini. On pourrait continuer longtemps, et ce serait lassant. Juste quelques-unes encore, histoire de clarifier la situation. Que serait notre univers mental si nous ne disposions pas d'outillages aussi fondamentaux que les couples d'opposés du genre vrai-faux, bien-mal, esprit-matière, juste-injuste ? Ou encore sommeil-veille, rêve-réalité, vie-mort, sujet-objet, intérieur-extérieur ? Peu importe, en l'occurrence, que de telles oppositions soient à l'évidence disparates, situées dans des registres fort distincts. Ce qui compte, c'est leur propriété commune d'organisation du monde. Du monde, ou seulement de notre manière de l'envisager, de cette façon particulière que nous avons de découper et de séparer la réalité en morceaux ?

Encore un pas. Et si ces diverses oppositions n'étaient que les signes de l'illusion complète où nous sommes en ce qui concerne la nature de la réalité ? Et si toutes ces qualités contraires, qui nous paraissent exister pleinement, étaient seulement des conséquences de nos erreurs, tenaces et solidaires, à propos de ce qui est ? Et si, en fin de compte, il n'existait « en vrai » aucune de ces différences auxquelles, spontanément nous croyons « dur comme fer » ? Ces interrogations vertigineuses ne sont pas neuves, évidemment. Sans doute est-ce Shankara qui les a le premier posées dans toute leur puissance. Trouvant une issue à ces dilemmes, il en a tiré les conséquences qui s'imposent. Sans hésiter à porter les paradoxes qu'elles entraînent jusqu'à leurs limites extrêmes.

Entre nous et l'Absolu,
pas de différence,
selon Shankara.

Si c'est le cas, comment
expliquer que nous
ne le sachions pas ?
Pourquoi nous
croyons-nous des
individus séparés ?
Que faire pour dissoudre
cette erreur ?

A son sujet, peu de données sont sûres. Michel Hulin rappelle que Shankara vécut en Inde, écrivit en sanskrit, enseigna en voyageant dans tout le pays, fonda des monastères, rédigea une œuvre abondante (trois ou quatre mille pages). Avant tout, il s'efforça de rendre à la vision indienne traditionnelle du monde ce qu'il croyait être son esprit le plus profond. On peut aussi conclure, à partir des biographies que nous possédons – tardives et largement imaginaires, aussi stéréotypées et irréalistes que nos « vies de saints » – que Shankara fut un enfant pour le moins précoce. Il est censé savoir écrire à deux ou trois ans, posséder vers cinq ans le don de retenir un texte dès la première audition, quelle qu'en soit la longueur. Il serait devenu ascète errant à huit ans ! Et guru, à Bénarès, à douze ! On ne sait pas exactement la durée de son existence ni les circonstances de sa mort. On ignore même le moment précis où il vécut. Les dates connues, 788-820 de notre ère, ne cadrent pas bien avec les données figurant dans les textes. Shankara a bien existé, il a vécu et travaillé à peu près dans cette période, c'est presque tout ce que l'on sait de sûr. Les experts s'épuisent en savantes querelles sur sa paternité de tel ou tel texte.

Heureusement, les lignes directrices de sa pensée sont connues avec



certitude. Grâce à ce nouveau livre, les voici exposées de manière claire et distincte, dépoussiérées de leurs scories folkloriques. Michel Hulin est en effet parvenu à rendre accessible une pensée souvent déconcertante. Cet indianiste et philosophe, professeur émérite de philosophie indienne et comparée à la Sorbonne, à qui l'on doit de nombreuses traductions du sanskrit et plusieurs essais importants, est depuis longtemps familier des traités de Shankara et de leurs commentaires. Il en éclaire les traits essentiels avec un sens aigu de la pédagogie. Résumons quelques points centraux d'une

œuvre qui n'a cessé d'étendre son influence en Inde au cours des siècles, et que notre époque a vu toucher le monde entier.

Le point de départ, c'est qu'il n'existe qu'une réalité, « indifférenciée, illimitée, éternelle, au-delà de toute qualification », appelée le *brahman*. Et rien d'autre. Aucune dualité (en sanskrit : *a-dvaita*). Tout le reste n'est que mirage, toutes les différences, les innombrables disparités des éléments du monde, ne sont que des erreurs de perspective, des fantasmagories que nous considérons à tort comme des existences séparées les unes des autres. Adage shankarien

classique : « C'est le *brahman* qui est la réalité, le monde est illusoire ». Si l'on admet ce point, fût-ce à titre d'hypothèse, il faut en voir les conséquences. A commencer par la disparition de toutes les créatures, avec leurs biographies, leurs mois individuels, leurs souffrances et leurs préoccupations. Rien de tout cela, à proprement parler, n'existe si la seule et unique réalité est imperturbable et lisse.

Il faut ensuite tenter d'entendre la plus fameuse des « grandes paroles » de la révélation védique : « *Tu es cela* ». Approximativement : toi, avec tes particularités, tes traits de caractère singuliers, tes limites

corporelles, tes souvenirs personnels etc., tu es le *brahman*. C'est-à-dire : tu n'es rien de ce que tu crois habituellement, tu es totalement, et depuis toujours, l'Absolu lui-même et rien d'autre, tu es infini et immuable, même quand tu l'ignores. Affirmation portuese – on s'en doute – de nouvelles difficultés : comment comprendre, en effet, que nous nous méprenions à ce point sur nous-mêmes, que nous en venions toujours à nous prendre pour ce que nous ne sommes pas ? Comment se fait-il que nous confondions l'accessoire (nos particularités, notre existence finie d'individus singuliers) et l'essentiel (notre essence infinie et immuable en tant qu'Absolu) ? Pourquoi et comment une telle illusion se met-elle en place ? De quelle manière peut-elle perdurer (avec le succès que l'on sait, en regardant simplement autour de soi) ? Pour répondre à ces questions, Shankara développe la théorie de la « surimposition » : à la place de la claire conscience de ce que nous sommes (l'indifférencié), viennent s'installer, et en quelque sorte se durcir, les oppositions qui nous persuadent à tort de la multiplicité disparate des êtres et des choses.

Se délivrer, ce sera donc défaire cet enchaînement d'ignorances et d'erreurs afin de retrouver ce que nous sommes, d'ores et déjà et de toute éternité. Car, et ce n'est pas le moindre paradoxe de l'Advaita-Vedanta de Shankara, si nous sommes le *brahman*, « par nature éternellement délivré », alors nous n'avons pas à conquérir une liberté que nous avons déjà. Mieux encore, ou pire, comme on voudra : tout effort pour atteindre la délivrance, en l'imaginant comme un état lointain, à venir, actuellement absent, nous en éloigne au lieu de nous en rapprocher. Shankara ne cesse de rappeler que la délivrance est acquise de toute éternité et effective à chaque instant. Si nous sommes prisonniers, c'est seulement en croyant l'être, en pensant devoir être délivrés. Alors qu'il n'y a pas de verrou. Pas même de porte. Rien à ouvrir, tout est déjà ouvert, il suffit de voir. Décidément, voilà une bien puissante pensée.

Woody Allen au plus près

Réalisés par Jean-Michel Frodon, ces entretiens saisissent avec justesse la personnalité et l'œuvre du cinéaste

**CONVERSATION
AVEC WOODY ALLEN**de Jean-Michel Frodon.
Plon, 176 p., 98 F (14,94 €).

Miracle d'un exercice difficile mais réussi : le livre de Jean-Michel Frodon se révèle être un modèle d'équilibre sur corde raide. Au fil de quelque cent soixante-dix pages (hélas ! sans aucune photo), la personnalité de Woody Allen se voit cerner au plus juste, au plus précis... elle qui est, par excellence, fuyante, multiple, évanescente. Le profil de carrière artistique du cinéaste se dégage avec force, unité... lui qui est, par excellence, protéiforme et éclaté.

Ce genre d'ouvrage (un entretien soutenu entre un auteur et son intervieweur) se doit probablement, pour être satisfaisant, de procéder de la passion, de la vigilance, de la connivence. La passion sincère de Jean-Michel Frodon – un fan – se nourrit d'un enthousiasme à tous crins et de la réelle connaissance d'un parcours filmique. La connivence du journaliste avec Allen, développée au fil du temps (une dizaine d'années, ce n'est pas rien), transparait dans la clarté, la richesse et la liberté de ton des propos recueillis. Quels liens entre tel et tel opus ? Pourquoi ? Comment ? Avec quels interprètes ? Quels colla-

borateurs ? Les questions les plus diverses reçoivent souvent – sinon toujours – des réponses circonstanciées, limpides et détaillées. Je dirais que *Conversation avec Woody Allen* est le livre honnête et épatant du parfait synchronisme. Parmi ses précurseurs en réussite incisive, je citerais le *Hitchcock* de François Truffaut, le *Losey* et le *Kazan* de Michel Ciment.

Que d'épithètes enthousiastes, direz-vous ? Je pense sincèrement avoir le droit d'être aujourd'hui aussi élogieux : attaché de presse de Woody Allen sur neuf films (de *Bananas* à *Stardust Memories*), je sais trop la difficulté de l'approcher, de gagner sa confiance et son respect, de l'ausculter valablement. Woody possède un talent bien particulier : celui de l'esquive imprévisible... parce qu'il a un rendez-vous imprévisible, parce qu'il est pressé, parce qu'il doit jouer de la clarinette, parce qu'il ne veut pas « se livrer »...

Par le rapprochement intelligent de thèmes et d'arcanes, par le montage ludique d'éléments patents, patiemment collectés, par les éclairages multiples qu'elles additionnent, les pages de Jean-Michel Frodon se révèlent une mine de renseignements.

Jean-Claude Missiaen

Jean-Michel Frodon est journaliste au *Monde***LA DICTATURE
(Die Diktatur)**de Carl Schmitt.
Traduit de l'allemand par Mira Köller et Dominique Séglard.
Seuil, 336 p., 160 F (24,39 €).**LE NOMOS DE LA TERRE
(Der Nomos der Erde)**de Carl Schmitt.
Traduit de l'allemand par Lilyane Deroche-Gurcel, révisé par Peter Hagenmacher.
PUF, 364 p., 395 F (60,2 €).

En comptant ces deux-ci, une douzaine de livres de Carl Schmitt (1888-1985) ont été traduits en français en moins de dix ans. Les raisons d'une telle fièvre éditoriale sont loin d'être évidentes, surtout si l'on considère que le juriste allemand, dernier grand représentant du conservatisme autoritaire, n'est pas un penseur extrêmement original. La lecture de ces deux ouvrages, publiés le premier en 1921 et le second en 1950, permet en tout cas d'apprécier la cohérence interne de sa vision du monde : ennemi du libéralisme et des droits de l'homme, Schmitt n'a jamais varié dans ses convictions, malgré l'échec final du national-socialisme (auquel il avait adhéré en 1933), la défaite de l'Allemagne et la révélation de la Shoah.

Œuvre de jeunesse, la monographie sur *La Dictature* est consacrée aux justifications théoriques de cette forme de gouvernement, depuis

la République romaine jusqu'à 1848. Dans la Rome antique, le dictateur était une personnalité désignée par le consul, sur requête du Sénat, avec mandat de mettre fin à une situation devenue périlleuse pour l'Etat (guerre étrangère ou sédition de la plèbe). Nommé pour six mois, il lui arrivait d'abandonner sa charge avant l'expiration de ce délai, pour peu qu'il estimât sa mission accomplie. La dictature romaine n'avait donc rien à voir avec le « césarisme » impérial. C'était une « dictature de commissaire », pour reprendre l'expression forgée par Schmitt à partir du vieux mot « commission ».

De cette forme antique, dans laquelle le pouvoir du dictateur restait un pouvoir « constitué », on passe, au XVII^e siècle, à une autre pratique, celle de la « dictature souveraine », dans laquelle le pouvoir du dictateur devient « constituant » – c'est-à-dire tout-puissant – c'est-à-dire tout-puissant. Les premiers exemples historiques, ici, sont ceux de Cromwell et de Robespierre. A la manière dont il les commente, on voit bien de quel côté se situe Schmitt. D'une part, la dictature souveraine lui paraît être le seul remède capable de sauver l'Etat, au cas où celui-ci serait menacé, de l'intérieur, par un groupe subversif. D'autre part, le dictateur qui exercerait cette fonction de « salut public » posséderait, selon lui, une légitimité supérieure à celle d'institutions parlementaires défailtantes. Au cas où un doute subsisterait, on trouvera, en appendice de *La Dictature*, le texte d'un rapport consacré par Schmitt à l'interprétation de l'article 48 de la Constitution de Weimar. Rédigé en 1924, ce rapport, qui traite des pouvoirs spéciaux à accorder, dans une situation d'urgence, au président du Reich, se montre favorable à la définition la plus extensive de ceux-ci. Schmitt va même jusqu'à accepter l'idée que le président fasse « répandre des gaz toxiques sur les villes »

(p. 201), si c'est l'unique moyen de rétablir l'ordre...

Trente ans plus tard, le juriste n'a rien perdu de sa fascination pour la manière forte. Se présentant comme une somme de droit international public, *Le Nomos de la terre* (1) est une apologie de la souveraineté absolue de l'Etat-nation, dans la lignée de Hobbes et de Bodin. Ennemi acharné des « droits de l'homme », Schmitt s'efforce de justifier (dans un vocabulaire souvent ésotérique) l'enracinement territorial de l'Etat moderne, la notion d'espace vital, le droit de conquête et celui de la civilisation européenne à imposer sa loi (« *nomos* ») au reste du monde. Entre les lignes, le lecteur comprend que, si l'Angleterre, entourée de mers, n'a eu aucun problème pour se lancer dans des aventures coloniales, la Prusse, elle, ne pouvait asseoir sa puissance qu'au détriment de ses voisins immédiats (lesquels eurent donc tort de se plaindre).

FAIBLESSES ÉDITORIALES

Au passage, Schmitt attaque avec vigueur la philosophie internationaliste et pacifiste qui a présidé, entre les deux guerres, à la constitution de la Société des nations – cette « monstruosité » issue du traité de Versailles et uniquement destinée, selon lui, à favoriser l'expansion du libéralisme anglo-américain. Hostile à toute criminalisation de la guerre d'agression, Schmitt l'est aussi, bien sûr, à la notion de « guerre juste », dans laquelle il ne voit, là encore, qu'un mensonge destiné à permettre l'extermination totale du vaincu. Il est vrai qu'il écrivait son livre pendant les procès de Nuremberg, et après avoir lui-même passé quelques mois en prison.

Ces textes de 1921 et 1950 sont donc, l'un et l'autre, fortement datés. Le seul problème est que le lecteur qui ignorerait ce contexte historique aurait, dans les deux

cas, quelque peine à le reconstruire. Excellamment traduit, le texte de *La Dictature* est livré sans notes ni préface ; seules quelques lignes (non signées), sur la quatrième de couverture, rendent grâce à Schmitt d'avoir démontré « l'insuffisance » de la philosophie libérale de l'Etat – ce qui est pour le moins expéditif. Quant au *Nomos de la terre*, il bénéficie, lui, d'une longue et savante préface qui, certes, reconnaît l'engagement national-socialiste de Schmitt (c'est un progrès par rapport aux années 70), mais persiste à le considérer comme un grand esprit incompris. Il est vrai que les « droits de l'homme » ont, aujourd'hui encore, beaucoup d'ennemis, aussi bien à gauche qu'à droite. Mais le « Schmitt de droite » (ou plutôt d'extrême droite) est plus ou moins mort avec la fin des fascismes européens. Quant à vouloir fabriquer, aujourd'hui, un « Schmitt de gauche », afin de mieux combattre les méfaits supposés du parlementarisme (ou ceux de la suprématie américaine), n'est-ce pas une illusion – et même l'une des plus perverses qui soient ?

Christian Delacampagne

(1) Le titre complet, un rien pompeux, est : *Le Nomos de la terre dans le droit des gens du Jus publicum europaeum*.

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements
d'adresse ou suspensions
d'abonnement
durant vos vacances

un seul numéro
0803 022 021

(0,99 F TTC/mn)

**CHRISTIAN
OSTER**
rencontre
**AUX CAHIERS
DE COLETTE**
le samedi 27 janvier
à partir de 16h.30
à l'occasion de la parution d'
Une femme de ménage
(Ed. de Minuit)
23-25, rue Rambuteau, Paris 4^e
Tél. 01 42 72 95 06

Chaque samedi
LE MONDE TELEVISION

avec **Le Monde**
DATÉ DIM./LUNDI

**CHRISTIAN
OSTER**
à l'occasion de la parution d'
Une femme de ménage
(Ed. de Minuit)
sera à la librairie
Compagnie
le jeudi 1^{er} février
à partir de 18h.
58, rue des Écoles, Paris 5^e
Tél. 01 43 26 45 36

Aux origines de la philosophie politique islamique

Alfarabi fut le premier à réintroduire dans le monde islamique médiéval la pensée platonico-aristotélicienne. Commentant son œuvre, Muhsin Mahdi rend intelligible le statut de la philosophie, du droit et de la théologie en Islam

LA CITÉ VERTUEUSE D'ALFARABI
La fondation de la philosophie politique en Islam
de Muhsin Mahdi,
traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par François Zabbal,
Albin Michel,
«Bibliothèque idées»,
244 p., 145 F (22,11€).

Pour des penseurs de l'évergère d'Avicenne et d'Averroès, Alfarabi fut l'équivalent de Platon ou d'Aristote. Ce disciple de l'École d'Alexandrie réintroduisit dans le monde islamique médiéval du X^e siècle la philosophie platonico-aristotélicienne en démontrant qu'elle seule était apte à relever le défi qu'imposait des religions révélées à la pensée philosophique. Ce fondateur de la philosophie politique islamique, qui laissa derrière lui une somme considérable d'ouvrages, est resté pourtant méconnu en Occident durant des siècles.

Muhsin Mahdi a consacré des années à rechercher des manuscrits, traduire, analyser et commenter l'œuvre de ce philosophe méconnu. Il en résulte un livre d'une grande érudition, rédigé avec une rigueur pédagogique exemplaire. La première partie situe Alfarabi dans son contexte historique et philosophique. Puis, Mahdi commente l'œuvre politique du philosophe et notamment son ouvrage majeur, la *Cité vertueuse*. La dernière partie analyse la lecture de Platon et d'Aristote par Alfarabi lui-même et la postérité de sa démarche scientifique et de son œuvre, aussi bien dans la philosophie juive élaborée par Maïmonide au XII^e siècle, que dans la philosophie chrétienne occidentale développée par Saint Thomas au XIII^e siècle.

Les conceptions du bien et du mal, de la vertu et du vice, du

public et du privé avaient été bouleversées depuis la victoire des religions révélées, et notamment de l'islam. Sur les grandes questions de la vie politique, les théologiens et les juristes avaient manifesté une indifférence totale depuis la naissance de la communauté islamique et ils ne pouvaient répondre à la question de l'adéquation entre communauté politique et religieuse pas plus qu'à celle sur le caractère des régimes politiques et de la diversité des formes qu'ils prenaient à mesure que l'islam se répandait. C'était à la philosophie politique, occultée depuis des siècles, à répondre à ces questions.



Muhsin Mahdi

Titulaire de la chaire d'arabe de l'université Harvard pendant plus de vingt ans, Muhsin Mahdi est l'un des meilleurs connaisseurs de la philosophie islamique. Disciple et ami de Léo Strauss, il écrit sa thèse, *Ibn Khaldun's Philosophy of History: A Study in the Philosophical Foundation of the Science of Culture*, Londres, 1964, Chicago, 1971, 2^e éd., et devient le spécialiste incontesté de cet auteur. Il traduit de l'arabe les écrits d'Alfarabi sur Platon et Aristote, *Alfarabi's Philosophy of Plato and Aristotle*, New York, 1962, Ithaca, 1969, et rédige une histoire de la philosophie islamique en 1984. Enfin, il a dirigé la première édition scientifique des *Mille et Une Nuits* (éd. Everyman's Library, 1992).

Mais, Alfarabi ne pouvait se satisfaire des travaux de ses prédécesseurs néoplatoniciens et des premiers philosophes de la période islamique qui s'étaient repliés sur l'individu au détriment du collectif. Il fallait revenir aux deux fondements de l'enquête philosophique classique pour introduire la politique dans la pensée islamique et tirer la philosophie classique vers l'islam. La philosophie politique devait permettre de réintroduire, «l'esprit philanthropique de la philosophie», selon l'expression de Muhsin Mahdi, en pensant la place de l'homme dans la cité, la nation ou la communauté religieuse, place qui devait privilégier le salut public sur le salut personnel ou privé.

ne divine ou terrestre des lois, Alfarabi pose la problématique, centrale en science politique, du meilleur régime. Pour aboutir au gouvernement vertueux, il articule la conception platonicienne du meilleur régime à la loi divine de l'islam, la communauté politique à la communauté des croyants. Le philosophe roi ou le prophète philosophe est l'être humain le plus à même de gouverner la cité suivant la vertu. Mais comme la coïncidence entre philosophie et prophétie est rare, l'art de gouverner suivant la jurisprudence devient un substitut à l'absence de la synthèse parfaite du souverain philosophe et prophète.

Alfarabi ne peut cependant faire

l'économie de distorsions dans l'héritage. Par exemple, comme Aristote et Platon, il considère la cité comme l'unité politique de base dans laquelle l'homme peut accéder à une perfection politique. Mais, il est contraint de se dissocier d'eux, en affirmant que la cité n'est pas l'ultime entité, l'islam tendant à l'universel. Il en existe pour lui de plus vastes et plus peuplées, recouvrant même la totalité du monde habité, susceptibles de conduire au gouvernement vertueux. Cette rupture sur la taille de la communauté est d'autant plus saillante qu'elle entraîne des conceptions différentes sur la guerre juste. En effet, en plus de la prophétie, de la philosophie, et de la maîtrise de la jurisprudence, le gouverneur vertueux devra posséder la vertu guerrière, pour forcer, le cas échéant, le citoyen récalcitrant à se ranger du côté de la vertu et de la loi divine. Et, si «la paix universelle constitue l'état de l'homme» et que la guerre n'est jamais une fin en soi, la guerre offensive entreprise par le gouvernement vertueux pour établir ou rétablir la vertu, peut alors devenir une guerre juste. Alfarabi justifie ainsi, suivant une démarche rationnelle, le concept de guerre sainte dont la finalité était de diffuser le message de l'islam sur l'ensemble de la planète.

Par la présentation et le commentaire de l'œuvre politique d'Alfarabi, Muhsin Mahdi rend intelligible le statut de la philosophie, du droit et de la théologie en Islam, statuts qui participent de la complexité et de la richesse de la pensée islamique. Plus généralement, il éclaire l'histoire de la pensée politique médiévale de l'Orient islamique à l'Occident chrétien et tout en lui rendant justice place de fondateur de la philosophie politique islamique, il réintroduit Alfarabi dans le cortège des savants musulmans qui transmirent la philosophie classique à l'Occident.

Agnès Devictor

Visions des « Sept Icônes »

A travers deux traductions fort différentes paraît dans son intégralité le chef d'œuvre de Nézâmi

LE PAVILLON DES SEPT PRINCESSES, de Nézâmi.
Traduit du persan
et annoté par Michaël Barry,
Gallimard, « Connaissance
de l'Orient »,
860 p., 210 F (32 €).

LES SEPT PORTRAITS
de Nézâmi.
Traduit du persan
par Isabelle de Gastines,
postface de Christian Jambet,
Fayard, 370 p., 130 F (19,81 €).

Haft Paykar, « Les Sept Icônes », chef-d'œuvre, s'il en est, de la littérature islamo-persane, dû à Nézâmi de Gandjeh (1141-1209), n'avait jamais été intégralement traduit en français, bien que ce poème lyrico-mystique de l'Age d'or musulman ait inspiré plusieurs créateurs occidentaux, et jusqu'à Puccini pour *Turandot*. Haft Paykar déroule l'histoire d'un antique chah de Perse, chasseur et guerrier, dont la fibre poétique se révèle face aux sept jeunes beautés qu'il veut épouser. Tout cela, après beaucoup de péripéties, finira dans une tragédie épouvantable et superbe, manigancée par un dieu cruel comme on n'en fait plus de nos jours. Ce n'est pas l'aspect le moins dépayçant du chant.

Nous tombent dessus en même temps deux traductions en français de cet ouvrage de Nézâmi mais tellement différentes par leur esprit et leur forme qu'on croirait que les deux truchements n'ont pas lu le même texte persan... Ils sont d'ailleurs allés jusqu'à titrer différemment le texte traduit. Isabelle de Gastines a choisi la concision, voire le raccourci, le classicisme mais aussi une certaine froideur. L'orientaliste francophone américain Michaël Barry a poussé la précision jusqu'à la passion, jusqu'à l'acribie, quasiment jusqu'à n'employer que des mots existant en français au siècle de

Nézâmi ! C'est un peu comme lorsque Jacques Berque interpréta le Coran. Michaël Barry s'est introduit dans les stances, leur donnant tantôt des accents médiévaux, tantôt, et c'était moins attendu mais c'est réussi, des sonorités presque mallarméennes.

Surtout, l'Américain a doublé son texte de « brocards », qui sont en fait la révélation de la vie « cachée » et de Nézâmi et de son œuvre. C'est du « traduit main », du « recréé sur mesure ». On a intérêt à lire les brocards avant les vers, car cela permet de revivre l'époque et l'épopée, de ressusciter Nézâmi, cet Azerbaïdjanais, iranien ou turc, on ne sait trop, peut-être de mère kurde. Il apparaît que ce bon musulman sunnite qui ne quitta sans doute son terroir que pour aller à La Mecque, appartenait à cette espèce rare de mahométans détendus, très vite disparue ensuite, qui acceptaient l'idée de relativité des croyances. Et qui ne craignaient pas de contredire la dure rengaine orthodoxe selon laquelle l'islam n'a été précédé que d'« ères d'ignorance ». Nézâmi distille donc son amour, son admiration pour la Perse anté-islamique, pour la civilisation sassanide notamment. C'est une qualité qui explique sans doute en partie la force durable des *Sept Icônes*. Nézâmi mérite d'être lu aussi bien pour sa poésie que pour la philosophie de l'histoire qui la sous-tend.

Ces deux traductions françaises tout à fait bienvenues, y compris finalement dans leurs oppositions, viennent à l'heure où la fin du communisme dans le Caucase a permis à Gandjeh de redevenir Gandjeh, de jeter aux oubliettes le « temps maudit » où elle fut forcée de s'appeler Elizavetpol en l'honneur d'une tsarine, puis Kirovabad en hommage à un stalinien. On n'a, au reste, jamais cessé de lire Nézâmi en persan. Espérons qu'on le lira maintenant un peu plus à travers la francophonie, grâce à Michaël Barry et à Isabelle de Gastines.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Trois regards sur l'islam au quotidien

Alors que les « Cahiers de l'Orient » consacrent leur dernière livraison aux mutations de l'Iran contemporain, Farida Adelkhah et François Georgeon comparent les pratiques et les usages du ramadan dans différents pays. Enfin, Rachida Chih éclaire un courant islamique trop souvent occulté : le soufisme

IRAN : INCERTAIN Avenir ?
Les Cahiers de l'Orient,
n° 60, 4^e trimestre 2000,
sous la direction d'Azadeh
Kian-Thiébaud, 160 p.,
95 F (14,48 €).

RAMADAN ET POLITIQUE
sous la direction de
Fariba Adelkhah et
François Georgeon,
CNRS éditions, 154 p.,
100F (15,24€).

LE SOUFISME AU QUOTIDIEN
Confréries d'Égypte
au XX^e siècle
de Rachida Chih.
Sindbad/Actes Sud, 362 p.,
179 F (27,29 €).

Trois publications récentes proposent une lecture de l'interpénétration entre religion et politique dans la vie quotidienne des musulmans d'aujourd'hui et en dressent un tableau plus paradoxal qu'il n'y paraît de prime abord.

La dernière livraison des *Cahiers de l'Orient* offre un ensemble de travaux sans équivalent sur l'Iran contemporain - au lendemain des élections législatives de l'an 2000 et avant l'élection présidentielle de ce printemps. Dirigée par Azadeh Kian-Thiébaud, qui avait déjà signé un excellent dossier sur « Le Printemps iranien » consécutif à l'élection de M. Khatami en 1997, elle permet d'identifier les acteurs politiques de ce pays avec finesse, par-delà l'opposition devenue banale entre réformateurs et conservateurs, et décrit quels sont les forces profondes à l'œuvre dans la société, malgré la lenteur apparente des changements. Après les espoirs suscités par le ton nouveau du président Khatami, on avait vu la floraison d'une presse critique, la remise en cause des dogmes fondateurs de la République islamique. Or les conservateurs regroupés derrière le Guide, malgré leurs débâcles

électorales successives, sont parvenus à verrouiller les institutions, intimidant leurs adversaires par l'assassinat d'intellectuels, l'emprisonnement d'élus et de journalistes, etc. Et le président a paru impuissant face à ces attaques, tandis que lui était imputé un bilan économique et social très médiocre.

Bernard Hourcade et Nicolas Schwaller proposent une lecture neuve de cette situation, en soulignant que la majorité des élus dits réformateurs, fonctionnaires pour beaucoup d'entre eux et issus des groupes sociaux qui ont intégré la culture de la République islamique, ne souhaitent pas bouleverser un régime qui les a promus, mais l'adapter à leur profit. En effet, soulignent les auteurs, la jeune génération qui a voté en masse contre le régime et ne s'identifie pas à lui n'est pas représentée parmi les élus - dont les candidatures sont filtrées. Et l'institutionnalisation du jeu politique favorise, à travers le système électoral, la recherche du consensus entre conservateurs et réformateurs au détriment des changements de structure que réclament les exclus de la représentation politique. On retrouve là des outils d'analyse qui ont fait leurs preuves en Occident, mais qu'on a certainement trop peu utilisés dans le monde musulman. Parmi ces exclus figurent, outre la jeunesse postkhatamiste, les entrepreneurs privés.

Les contributions d'A. Kian-Thiébaud et de Thierry Coville mettent en relief les obstacles multiples que trouvent sur leur route ces acteurs centraux de toute société civile, dressés par les commerçants du bazar, principaux bénéficiaires économiques du régime, et par l'Etat, qui contrôle la rente pétrolière et la redistribue en fonction des alliances politiques. C'est donc à une réflexion en finesse sur les mutations de l'Iran contemporain que nous incite ce volume, mais aussi à en comparer les approches avec celles d'autres pays musulmans qui vivent différem-

ment les flux et reflux de la vague idéologique islamiste.

Ramadan et Politique a cette ambition comparative. On y trouvera un tour d'horizon des pratiques, des usages et des politiques publiques du ramadan dans des pays aussi divers que la Turquie, le Maroc, la Syrie, la Bosnie, l'Algérie, la Chine et d'autres. « Plus que jamais aujourd'hui - note l'historien François Georgeon dans sa présentation - le ramadan est le temps des prises de conscience, des discours, des revendications, des mobilisations, des manifestations identitaires (...) et pose d'une manière particulièrement aiguë un problème non résolu dans l'histoire de l'islam, celui de l'autorité légitime. » En effet, la montée en puissance des mouvements islamistes au cours du dernier quart du XX^e siècle, mais aussi l'urbanisation massive, le développement des médias, ont conféré une dimension publique de plus en plus visible à la pratique du jeûne diurne de ce mois lunaire qui, chaque année, avance d'une dizaine de jours, et dont la fin a presque coïncidé en décembre 2000 avec Noël.

La surenchère des mouvements islamistes qui ont fait du mois sacré un moment intense de mobilisation en mettant à profit l'atmosphère générale de piété a conduit les Etats à multiplier les initiatives pour contrôler le phénomène et canaliser ses débordements à tous les sens du terme. Déterminer le début et la fin du jeûne - selon que l'on se règle sur l'apparition de la Lune à La Mecque ou dans tel pays, ou sur un calcul calendaire - est l'enjeu de fortes compétitions et de batailles d'allégeance, où des opposants commentent en décalage, afin de se compter et de défier l'autorité, rivalisent avec les mosquées officielles pour recueillir les dons et dispenser la bienfaisance, voire - dans le cas algérien - transformer le rituel en un djihad particulièrement sanglant.

Néanmoins, notent les auteurs des diverses contributions, le ramadan, en acquérant une visibilité

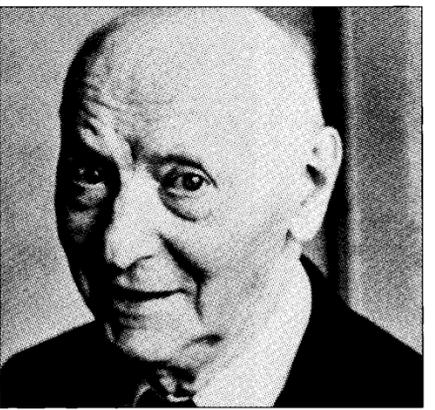
renouvelée, s'est aussi dans bien des cas bourgeoisée. MacDo propose des menus hamburgers « spécial iftar » (rupture du jeûne) et la dimension festive traditionnelle des nuits trouve un relais profane de grande ampleur grâce à la télévision, aux salles de spectacle branchées et autres discothèques. Révélateur de l'état social, le ramadan témoigne en direct des évolutions complexes du monde musulman d'aujourd'hui, dont il pointe la face cachée.

Avec *Le Soufisme au quotidien*, Rachida Chih met en lumière une autre face de l'islam fréquemment occultée depuis que les mouvements islamistes ont fait irruption dans le champ politique : les confréries mystiques, qui ont structuré le vécu religieux tout au long de l'histoire des sociétés musulmanes. Son travail, basé sur de longues années de fréquentation des cheikhs et de leurs disciples au Caire et dans la haute vallée du Nil, rappelle d'abord qu'on ne saurait opposer un islam populaire, inculte, des confréries, à l'islam savant des oulémas - comme le proclament tant les mouvements islamistes, qui posent souvent aux savants exclusifs de l'islam, que des orientalistes fascinés par l'exotisme de certaines pratiques d'extase des mystiques. Le charisme des grands saints fondateurs d'ordres repose sur leur connaissance religieuse, qui leur permet de transmettre la grâce - ou baraka.

Alors que nombre d'auteurs et de militants avaient « enterré » un peu rapidement les soufis, qui paraissent en décalage avec les enjeux du monde moderne, Rachida Chih montre la vitalité des célébrations des maouls - les anniversaires des grands saints - qui attirent toujours plus de monde au Caire, la persistance et le renouvellement des réseaux confrériques qui mailent le tissu social, notamment à la campagne, où ils assurent l'acculturation de la plupart des jeunes. Sa contribution manifeste encore une fois que la

vitalité du monde musulman recèle des dimensions profondes et complexes, par-delà la vague militante qui a occupé le devant de la scène durant les décennies écoulées.
Gilles Kepel

★ Signalez l'ouvrage de Kudsi Erguner, *La Fontaine de séparation*, qui relate les souvenirs de l'auteur, musicien turc soufi (éd. Le Bois d'Orion, 256p., avec un CD d'enregistrements inédits de musique soufie, 150F [22,87 €])



ISAAC B. SINGER
Prix Nobel

Ombres sur l'Hudson

ROMAN
traduit de l'anglais par Marie-Pierre Bay

«Une œuvre capitale... Une intensité de vie, une vérité, un sens de la dramatisation et une formidable compassion pour ses personnages qui est l'une des marques du génie de Singer.»
Frédéric Vitoux, *Le Nouvel Observateur*

MERCURE DE FRANCE

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

Pisser contre sa jambe

DES AMIS BIEN PLACÉS
De Roosevelt à aujourd'hui

de John Kenneth Galbraith.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Serge Paquin,
Seuil, 256 p., 120 F (18,29 €).

Economiste célèbre dans le monde entier, auteur à succès, John Kenneth Galbraith reprend la plume pour nous parler cette fois des hommes de pouvoir qu'il a rencontrés tout au long de sa carrière. Disons-le tout de suite, à quatre-vingt-treize ans, l'auteur de *L'Ere de l'opulence* (Calmann-Lévy, 1961) n'a rien perdu de sa verve ni de sa férocité, pour le plus grand plaisir de son lecteur.

La vocation de conseiller du prince lui est venue avec Franklin Delano Roosevelt, dès le début des années 1930. Militant convaincu du New Deal, il est très vite appelé à des responsabilités au sein de l'équipe qui vient de remporter l'élection présidentielle. Tout de suite, il est séduit par le puissant charisme de F.D.R. « *Nous parlions de lui jour et nuit, à l'exclusion de tout autre sujet* », se souvient-il. Sans doute était-il utile de rappeler que l'affect joue un rôle même dans les postes ingrats d'expert économique ou de rédacteur de discours électoraux. La séduction jouera aussi un rôle dans ses rencontres avec J. F. Kennedy, Johnson, Stevenson, Nehru. Sans oublier Eleanor Roosevelt, dont il nous dresse un portrait délicat et émouvant. Femme trompée jusqu'à la fin, puisque Roosevelt est mort dans les bras de sa maîtresse. Sans oublier non plus Jacqueline Kennedy. Galbraith se remémore la façon que cette dernière avait d'accueillir, d'une voix basse et chaleureuse, ceux qu'elle rencontrait. « *Elle leur donnait la même impression que si elle les prenait dans ses bras.* » A suivre notre auteur, Jackie a joué un rôle politique important à la Maison Blanche : elle observait, écoutait et jaugeait les visiteurs ; son sens de l'analyse, pénétrant et sans concession, était bien utile à Kennedy, qui avait un penchant naturel pour la tolérance. De celui-ci, il rapporte ces quelques mots qui en disent long sur lui-même et sur celui qu'il venait de battre dans la course à la Maison Blanche : « *Nixon se bute toujours au problème de savoir qui il est. Moi, je sais qui je suis.* »

De F. D. Roosevelt à George Bush, en passant par J. F. Kennedy et Richard Nixon, l'économiste John Kenneth Galbraith brosse une série de portraits hauts en couleur

Dans cette galerie de portraits hauts en couleur, Galbraith distingue deux types de politiciens, celui qui se fait élire pour le plaisir de la chose et celui qui considère l'exercice du pouvoir comme un moyen d'action, une manière d'amener des changements utiles. Le premier, selon lui, est oublié, alors que le second passe à l'histoire. A l'entendre, George Bush fait partie de la première catégorie et il a été relégué aux oubliettes. Ecrivant ces lignes en 1999, il n'a pas jugé utile de nous dire ce qu'il pensait de son rejeton, aujourd'hui à la Maison Blanche. Pour notre auteur, Lyndon Baines Johnson fait clairement partie de la seconde catégorie. L'exercice du pouvoir, bien que fort agréable, ne lui importait qu'en raison de ce qu'il pourrait accomplir. Et il dresse ce parallèle avec son prédécesseur : « *Kennedy a toujours exercé moins de pouvoir dans la poursuite de ses objectifs que ce que sa position et sa personnalité lui auraient permis ; à l'opposé, Johnson en a toujours exercé davantage.* » Comme Kennedy ou Roosevelt, Johnson a eu droit à être appelé par ses initiales, ce qui constitue selon Galbraith une marque d'affection, qu'un Richard Nixon n'a jamais obtenue. Malheureusement, ce « *candidat des pauvres* » était, sur les questions de politique étrangère, vulnérable aux conseils les plus funestes jamais donnés à un président américain dans ce domaine. Ils allaient ruiner sa carrière et, ultérieurement, abrégé sa vie.

A ce propos, notre économiste remarque avec pertinence que les universitaires et autres intellectuels civils ne sont pas les moins enragés à pousser au crime. Car ils tirent une « *étrange satisfaction* » à montrer qu'ils peuvent tenir un discours aussi belliqueux que celui de n'importe quel militaire. Ainsi Galbraith explique-t-il l'engagement désastreux dans le borbier vietnamien, auquel il a tenté lui-même de s'opposer, d'abord en privé, puis en rompant publiquement avec Johnson. Le programme humaniste de la « *Grande Société* » serait détruit par une politique extérieure et militaire pour laquelle Johnson ne possédait ni l'expérience, ni la motivation, ni la confiance en soi nécessaires. Pour autant, la « *guerre* » que Johnson avait déclarée à la pauvreté pouvait-elle être gagnée ? Ici Galbraith retrouve les accents typiquement... galbraithiens, qui ont fait son charme et sa renommée : « *La cause universelle de la pauvreté, c'est le manque d'argent.* » A l'entendre, un pays riche a les moyens d'offrir à ses citoyens un revenu minimal au-dessus du seuil de pauvreté. Certes, des abus seront commis, c'est-à-dire que certains pauvres voudront s'offrir des loisirs. Il faut en accepter le risque. « *Les loisirs constituent une chose tolérable et souvent bénéfique pour les familles riches, et même pour les professeurs d'université. Jamais pour les pauvres ; il faut les obliger à travailler.* » Conclusion : la guerre contre la pauvreté a donné de bons résultats, mais elle a laissé dans l'ombre la solution la plus fondamentale au problème.

Comme il se doit, le livre fourmille d'anecdotes. Les meilleures concernent Johnson. Sénateur du Texas, il avait dû subir les assauts corrupteurs d'un représentant du lobby pétrolier texan, qui s'engageait à verser une contribution de 10 000 dollars à sa prochaine campagne électorale s'il prenait telle mesure en sa faveur. Hoquet d'indignation de Johnson. « *50 000* », surenchérit le pétrolier. « *On ne parle pas à un sénateur de cette façon-là ! - 100 000, alors !* » Johnson le met dehors en lui soufflant : « *Ne remets plus les pieds ici, espèce de salaud, tu t'approches dangereusement de mon prix !* » Sans doute, commente Galbraith, rien de tel n'est jamais arrivé. Là comme ailleurs, Johnson était passé « *à maître dans le recours à la fiction* ». Une autre histoire est bien réelle : après avoir félicité notre auteur pour le discours qu'il lui a concocté, « *C'est bien, lui dit Johnson, mais nous sommes les seuls à le penser. As-tu déjà remarqué, Ken, que faire un discours sur des questions économiques ressemble beaucoup à pisser contre sa jambe ? Ça procure une sensation de chaleur à celui qui le fait, mais à personne d'autre.* » On ne s'étonnera plus, dès lors, que des économistes, même parmi les plus talentueux, écrivent leurs mémoires.

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

DICTIONNAIRE DE STRATÉGIE

sous la direction de Thierry de Montbrial et de Jean Klein.

PUF, 624 p., 498 F (75,91€).

L'ouvrage rédigé par quelque soixante-dix spécialistes sous la direction de Thierry de Montbrial et de Jean Klein, tous deux de l'Institut français des relations internationales (IFRI), n'est certes pas le premier du genre. D'autres spécialistes avant eux ont publié des traités de stratégie, comme Hervé Couteau-Bégarie, qui est d'ailleurs mis à contribution ici, ou des dictionnaires de stratégie militaire, comme Gérard Chaliand. L'originalité de celui-ci est double : d'une part, il élargit le concept en traitant par exemple de la « *stratégie des entreprises* » ; d'autre part, il a un nombre d'entrées respectable (quelque deux cents), mais moins nombreuses que d'autres ouvrages du même type, ce qui permet des développements plus importants pour chaque article et des compléments bibliographiques spécifiques et étoffés. Les entrées sont à la fois thématiques, géographiques et biographiques.

Qu'est-ce que la stratégie ? C'est « *la science (si l'on choisit de mettre l'accent sur le savoir et sur la méthode) ou l'art (si l'on privilégie l'expérience) de l'action humaine finalisée, volontaire et difficile* », écrit Thierry de Montbrial, qui cite le général Beaufre, un des théoriciens de la stratégie française de dissuasion nucléaire : c'est « *l'art de la dialectique des volontés employant la force pour résoudre les conflits* ». Ces définitions courent tel un fil d'Ariane à travers tous les articles. La sélection qui suit est évidemment arbitraire. Elle a simple-

POLITIQUE

● par Thomas Ferenczi

L'ANNÉE DES DÉBATS

« *La suite dans les idées* »

sous la direction de Nicolas Demorand et Hugues Jallon. La Découverte/France-Culture, 286 p., 98 F (14,94 €).

L'intensité du débat public est l'un des signes qui révèlent la bonne santé d'une démocratie. L'année qui vient de s'achever a connu son lot de controverses, plus ou moins éphémères. Nicolas Demorand, journaliste à France-Culture, et Hugues Jallon, directeur littéraire aux éditions La Découverte, en dénombrent une trentaine qui méritent, selon eux, d'être revisités. Pourquoi y revenir ? Pour tenter de comprendre, avec un peu de recul, comment certains thèmes surgissent au premier plan de l'actualité et comment les médias les orchestrent. Pour essayer aussi de les mettre en perspective et de « *décloisonner des champs de réflexion qui, sans le savoir, partagent souvent des problématiques et des enjeux communs* ». Pour attirer l'attention, le cas échéant, sur les « *dérives* », voire les « *manipulations* » qui menacent l'esprit public.

Il n'était pas facile de résumer ces diverses discussions en exposant aussi objectivement que possible les positions en présence sans pour autant renoncer à prendre parti. « *Rendre compte d'un débat revient, qu'on le veuille ou non, à y prendre part* », soulignent, en effet, les deux responsables de l'ouvrage. Chacun des quelque trente contributeurs – chercheurs, universitaires, journalistes – apporte donc aux questions traitées son propre éclairage, tout en s'efforçant de clarifier les données du problème et de faire entendre

SOCIÉTÉ

● par Pascale Krémer

BIENVENUE DANS LA MEUTE !

de Florence Montreynaud.

La Découverte, 250 p., 115 F (17,53 €).

POURQUOI JE SUIS CHIENNE DE GARDE

d'Isabelle Alonso.

Robert Laffont, 160 p., 99 F (15,09 €).

Le même jour paraissent le livre de la fondatrice et ancienne présidente des Chiennes de garde, Florence Montreynaud, et celui de la présidente actuelle du mouvement, Isabelle Alonso. Quelques divergences de vues stratégiques séparant désormais les anciennes consœurs en militance, le succès fulgurant de ce mouvement féministe mixte né le 8 mars 1999, avec pour objectif de défendre les femmes contre les insultes sexistes publiques, donne lieu à deux premiers bilans distincts.

Le 8 mars 1999, journée internationale des femmes, un manifeste contre la violence sexiste est rendu public. Quatre jours plus tôt, Dominique Voynet, ministre de l'environnement, a été insultée par les agriculteurs. « *Enlève ton slip, salope !* », s'est-elle gracieusement entendu dire dans les travées du Salon de l'agriculture. « *Moi, Florence Montreynaud, écrivaine de cinquante ans et féministe engagée depuis trente ans, j'ai décidé que j'en avais assez des insultes sexistes publiques subies par des femmes en France* », lit-on dans *Bienvenue dans la meute !* « *Nous voulions qu'on entende la souffrance des femmes insultées, que la honte ne soit plus portée par elles, mais qu'elle retombe sur les machos qui nous pourrissent la vie avec leur violence.* » Les Chiennes de garde sont nées, qui ne cesseront plus de manier l'arme du

Penser les conflits

ment pour fonction de donner un aperçu de la variété des thèmes abordés et des auteurs sollicités. A propos de la crise de Cuba, en 1962, Gabriel Robin défend une opinion hétérodoxe en soulignant les concessions faites par Kennedy pour résoudre le différend, notamment le retrait du sol européen de fusées américaines capables d'atteindre le territoire soviétique, en contrepartie du démantèlement des fusées soviétiques installées sur l'île : « *On comprend mieux alors, écrit cet ancien ambassadeur de France à l'OTAN, critiqué implacable de l'atlantisme, que la crise ait ouvert une longue période de détente : qu'elle ait débouché sur une entente entre Américains et Soviétiques pour stabiliser les rapports Est-Ouest sous le signe de leur condominium.* (...) Bref, ce qui sort de la crise de Cuba, ce n'est pas l'affirmation d'une écrasante supériorité américaine, (...) mais l'équilibre politico-stratégique qui résulte d'un compromis. »

A la lettre D, arrêtons-nous à la diplomatie préventive, qui est devenue un des clichés de l'après-guerre froide : « *Exercée le plus souvent à court terme, la gestion des affaires étrangères n'incite normalement pas les acteurs politiques à investir d'importantes ressources financières et diplomatiques dans des entreprises menées dans l'anonymat et non susceptibles de rentabilité directe* », remarque justement Victor-Yves Gheballi, qui souligne « *la réticence des Etats à s'engager dans des opérations coûteuses au niveau des moyens et des risques sans contreparties réellement avantageuses pour l'intérêt national* ». Quelques lettres plus loin, Pierre Dabiezies s'interroge sur l'évolution de la « *guérilla* », ou « *petite guerre* », « *dont le vocabulaire vient de l'insurrection populaire espagnole contre Napoléon* ». « *On peut se demander, écrit-il, si les gran-*

des guérillas qui permettaient naguère aux puissances de s'affronter sans risques par personnes interposées ne sont pas dépassées. Car la violence s'est disséminée et souvent dépolitisée », exercée aujourd'hui par des bandes sans autre finalité que le crime et le larcin. « *La guérilla reflétait hier les grands dilemmes idéologiques ; elle illustre aujourd'hui un monde de fractures et d'instabilité.* »

De la guérilla au tout-technologique, on franchit le pas vers la « *révolution dans les affaires militaires* » (RMA), vue par les Américains et analysée par Alain Joxe. Celle-ci emporte quatre principes stratégiques : « *1/ la supériorité absolue dans le domaine de l'information doit être atteinte et conservée ; 2/ la synergie interarmes [qui doit mettre fin à] la rivalité quasi tribale entre terre, air et mer ; 3/ le combat sans contact. Les nouveaux systèmes produits par la supériorité absolue en observation, précision, guidage, ciblage à distance en temps réel permettent de rester hors de portée d'un ennemi pratiquant la guerre industrielle ; 4/ « civilianization » : les industries militaires ne sont plus en avance en matière de recherche et de développement [sur l'industrie électronique civile], animée par l'esprit de profit et la banalisation des ventes d'objets de série.* »

Concluons cette errance en maltraitant l'ordre alphabétique pour revenir à la lettre P, comme paix. Evoquant Aron, Marcel Merle ne croit guère à la paix perpétuelle de Kant : « *Si l'on accepte, dit-il, que la paix ne soit pas une sorte d'état paradisiaque à portée de notre main, mais un projet à construire inlassablement à travers les manifestations de la violence elle-même, notre vigilance serait sans doute plus utile que les dénonciations destinées à soulager périodiquement notre conscience.* »

Le combat des idées

plusieurs points de vue. Pari gagné : dans l'ensemble, ces textes offrent un bon exemple de la « *démocratie délibérative* » à laquelle ils entendent contribuer.

La plupart d'entre eux tournent autour de quelques grandes interrogations, qui sont celles de l'époque : les transformations du capitalisme contemporain, qui traversent aussi bien le domaine de l'économie que celui de l'art ; l'importance du « *questionnement éthique* », qui suscite en particulier le développement des biotechnologies ; la crise de l'idée démocratique, que révèlent, parmi d'autres, les discussions sur l'Europe, sur la Corse ou sur l'immigration. Certaines de ces polémiques peuvent paraître « *fabriquées* », notent les auteurs, alors que d'autres touchent à des débats « *essentiels* ». Ainsi le Persan de Montesquieu, selon le sociologue Cyril Lemieux dans le chapitre final, entend-il les uns lui dire qu'« *il n'y a malheureusement plus le moindre débat dans ce pays* », les autres lui assurer qu'« *il n'y a jamais eu autant de débats* » : avant de trancher, il n'est pas inutile de procéder à un premier inventaire.

Du quinquennat (par Bastien François) à « *l'affaire Sloterdijk* », du nom de ce philosophe allemand dont une conférence sur Heidegger provoqua un vif émoi en Allemagne (par Jean-Claude Monod), en passant par la « *troisième voie* », « *succès et déclin d'une vieille idée neuve* » (par Philippe Marlière), les querelles sur l'après-Kosovo (par Cédric Allmang) ou la querelle scolaire opposant les « *républicains* » aux « *pédagogues* » (par Nicolas Truong), voici donc de quoi furent faits les débats publics de 2000 ou, pour certains, de 1999.

Débats vivants, débats contradictoires, où la « *pensée unique* », dénoncée naguère, a apparemment cessé d'exercer son emprise. La montée

en puissance des adversaires de la mondialisation indique que la bataille des idées a repris de plus belle. Au point, selon Philippe Frémeaux, rédacteur en chef du mensuel *Alternatives économiques*, qu'un consensus s'est établi pour exagérer les effets de ladite mondialisation. « *En magnifiant la puissance de l'hydre à abattre* », ses opposants « *valorisaient leur combat* », écrit-il. Il est vrai qu'en face les gouvernements y trouvaient souvent « *une justification à leur impuissance ou à des réformes impopulaires* ».

A en croire le Persan de Cyril Lemieux, déjà cité, « *plus rien n'est aujourd'hui indiscutable dans les échanges publics, plus rien ne "doit" être tabou* ». Certes, les entraves à la critique restent fortes mais, constate-t-il, « *les arènes où dénoncer ces entraves n'ont jamais été si nombreuses* ». De sorte qu'un des enjeux centraux est désormais « *la fixation des limites de ce que l'on peut dire (ou ne pas dire) publiquement* ». Pour qu'un échange d'arguments soit possible, il faut en effet en définir le cadre. L'affaire Renaud Camus a rappelé qu'il est des sujets dont on ne discute pas. Certains, à propos du Kosovo, ont estimé que les médias les avaient « *excommuniés* » pour cause de « *malpensance* ». Des interdits pèsent sur le débat, mais ils sont eux-mêmes soumis à discussion. « *Naïfs, et menaçants pour la discussion elle-même, sont ceux qui pensent qu'un débat peut être libre de toute censure*, conclut le Persan. *Illégitimes, ceux qui croient que les censures ne doivent pas être régulièrement mises en débat.* »

L'espace public est une réalité fragile, estiment les auteurs. Toute discussion relève donc d'une « *éthique* », comme l'a montré le philosophe allemand Jürgen Habermas. Celle-ci s'impose à la fois aux intellectuels, qui animent le débat, et aux médias, qui le relaient.

Chiennes de garde en défense

communiqué de presse envoyé aux rédactions pour soutenir les victimes et faire pression sur les indécents afin qu'ils s'excusent.

Moins de deux années plus tard, les Chiennes de garde relèvent du phénomène de société. Le livre de Florence Montreynaud se présente comme un vaste exercice d'autojustification. Une réponse aux cent critiques les plus fréquemment adressées aux Chiennes de garde. De « *Vous auriez quand même pu trouver un autre nom !* » à « *Pas moyen de vous cloquer le bec : vous avez répondu à tout* », en passant par « *Pourquoi cette rage ?* » ; à cette dernière question, M^{me} Montreynaud répond sans détour : « *Oui, nous sommes un groupe de pression et nous espérons bien parvenir à nos fins : faire prendre conscience de la gravité du sexisme et obtenir le vote d'une loi.* »

Bourgeoises, parisiennes, intellos voulant faire parler d'elles, ayant une analyse du monde datée des années 70, menant un combat d'arrière-garde, manquant d'humour, trop politiques ou pas assez politiques ou trop politiquement correctes... Les réponses à tous ces reproches sont, en filigrane, l'occasion de quelques rappels historiques et de quelques constatations chiffrées toujours utiles. Qui se souvient qu'en décembre 1989 un certain Marc Lépine tuait treize étudiantes de Polytechnique et une employée en hurlant « *Je hais les féministes !* » ? Que le féminisme « *a toujours été en France ridiculisé et considéré comme démodé* » ? Que depuis ses débuts « *le mot "bourgeoises" a abondamment servi comme insulte lancée à des femmes engagées afin de discréditer leur action* » ? Que, selon l'ONU, « *les femmes dans le monde font les deux tiers des heures de travail, reçoivent un tiers des salaires et possèdent 1 % des terres* » ? Et que « *la moitié des travailleu-*

ses ont subi un harcèlement sexuel », selon le commissaire européen à l'emploi ?

Le ton d'Isabelle Alonso, dans *Pourquoi je suis chienne de garde*, est tout autre, qui se veut humoristique. Chroniqueuse dans les émissions de Laurent Ruquier, elle propose une promenade au pays du machisme ordinaire. « *Supporter la misogynie ambiante diluée dans le quotidien est une habitude que, comme toutes les femmes, j'ai prise dès l'enfance. Le sexisme est si profondément ancré qu'il en devient socialement imperceptible* », écrit-elle. Et d'en fournir une – désespérante – multitude d'exemples issue de la télévision (Alain Chabat présentant sa cassette vidéo « *Bricol'girls* », trois filles faisant du bricolage en string), de la publicité (« *Babette, je la lie, je la fouette, et parfois elle passe à la casserole* »), du cinéma, de la presse écrite ou du monde politique.

Comme Florence Montreynaud, Isabelle Alonso rappelle les différentes actions menées, avec un succès variable, par les Chiennes de garde. En soutien, par exemple, à Laure Adler, directrice de France-Culture, insultée de manière sexiste dans un tract de la section locale du syndicat Force ouvrière ; ou à Nicole Notat après que Marc Blondel eût déclaré : « *Moi je ne couche pas avec les premiers ministres* ». Par solidarité avec Agnès Kaspar, déléguée CDFT d'un centre nucléaire, objet de caricatures obscènes. Pour aider en justice Nicole Abar, entraîneuse de football féminin, traitée de « *brouteuse de pelouse* » par un maire. Mais le meilleur du livre, ce sont sans doute les lettres reçues par l'association, dont une partie se trouve ici publiée pour la première fois. Autant de témoignages édifiants sur la misogynie à la française.

Le Monde
DES LIVRES DE POCHELe supplément mensuel
consacré aux livres
en format de pocheparaîtra dans *Le Monde*
du jeudi 1^{er} daté vendredi 2 février 2001

L'œil de Jacqueline Piatier

D'abord, on ne voyait qu'eux : bleus myosotis, au bord du doute moqueur, de l'enthousiasme, de la rouspétance. Quand les yeux ne suffisaient pas à exprimer tout cela, il lui prenait de danser d'un pied sur l'autre, fillette au bal, prête à pouffer, ou à en découdre, à se méfier des obscurités inutiles, à se méfier d'elle-même aussi. La vie, quoi ! Et l'intelligence ! Celle qui se fait fort d'arracher à tout texte « ce qu'il veut dire », en un temps où même cette question du sens n'était plus de mise.

Je l'entends encore exploser, le matin de 1978 où nous découvrons, en la mettant en page pour l'édition du soir, la leçon inaugurale de Barthes au Collège de France, avec son assertion en forme de grenade dégroupillée : « la langue est tout simplement fasciste. » Les lunettes lui en tombent. Elle rallume une camel, une de plus :

« Là, ronchonne-t-elle, c'est ce qui s'appelle déconner ! »

Autre souvenir complice. 1975 : un certain Ajar épate Paris par des à peu près de gosse inspiré. Il va avoir le Goncourt. Fine mouche et connaisseuse de Gary comme personne, Jacqueline soupçonne l'auteur des *Racines du ciel* d'une mystification bien dans son style. Nous voilà chez le suspect, rue du Bac. « Avouez que c'est vous, Ajar ! », triom-

phante. Tant que l'édition n'était pas tombée, une question lancinante la rendait sourde aux conversations alentour. Non pas : l'auteur sera-t-il content, ou l'éditeur ? Mais : ai-je vu juste, ai-je dit juste ? Cela avait un joli nom qui se perd, un nom de caillou dans la chaussure : le scrupule.

Affaire de tempérament tourmenté, à coup sûr. L'on se ronge, dans cette drôle de fonction, ou l'on se range. Mais l'époque – les années 60-70 – était fatale aux anxieux. Dans le sillage du nouveau roman avait prospéré, poison-pilote, la nouvelle critique ; non plus freudienne ni marxiste, plutôt hérissée de structures, de sémiotique, d'une complication devenue indispensable dans les soutènements de thèses mais inacceptable, pensait-elle, dans un quotidien d'information. Les feuilletonistes Henriot et Simon avaient pris le parti d'en rire, quitte à faire rire d'eux-mêmes après coup. Elle, il ne serait pas dit qu'elle n'irait pas « y voir », qu'elle sacrifierait des talents nouveaux sur l'autel de la sacrosainte clarté. Elle soutiendrait à elle seule le poids de la contradiction. Entre Barthes qui mettait Racine à la torture sémiologique, et un nommé Picard qui le tançait du haut de Lanson et Faguet, elle tiendrait l'intenable position médiane. On deviendrait insomniaque à moins.

Puisqu'elle refusait les « grilles de lecture » – c'est ainsi qu'on parlait, autour de 1968 –, et leur jargon, restait le flair à l'ancienne, mais ouvert au nouveau. J'ai parlé de ses yeux : il serait temps d'ajouter qu'elle « avait l'œil », au sens de coup d'œil. Il faut relire ses papiers sur *Vous les entendez ?*, de Nathalie Sarraute (1972), sur *La Bataille de Pharsale*, de Claude Simon (1969), ou sur Robbe-Grillet : pas un mot à reprendre, après trente ans passés ! Croyez-moi : le cas est presque unique.

Le malheur a voulu – ou plutôt sa pudeur – qu'aucun recueil d'articles, hormis nos archives d'avant l'informatique et les notices de La Pléiade, ne permette de telles relectures. On pense bien qu'elle a été suppliée d'y consentir. C'était « non » ; autant dire, avec elle, « jamais ». Non pas tant par crainte de perdre, envers l'éditeur, un franc-parler qui était une seconde nature, mais par révérence extrême de l'ancienne bibliothécaire du *Monde* devant le Livre avec un grand L. Chacun à sa place. En dépit de toutes les apparences, elle ne se prétendait pas écrivain. Tout pour le Journal, rien que le Journal, comme les non-croyants disent : rien que la Terre. Cette exclusive lui a coûté en partie la santé, et une paix que la famille devait sauver.

Même les colloques, dont la mode se répandait et où elle aurait brillé, à Cerisy, si près de son cher Granville, sur la critique (1966) ou sur Claude Simon (1974), elle n'y a pas souvent paru. On y parlerait une langue qui n'était pas la sienne. Chacun à sa place, décidément. Qu'un critique tente de faire l'écrivain, elle n'était pas contre. Elle a accepté l'idée que ce risque ait valu à ses amis Henriot et Simon, puis à son cadet, la charge d'un feuilleton dont elle était plus que digne. Ainsi lui ai-je dû, comme auteur, deux ou trois articles parmi les moins complaisants, parmi les plus utiles aussi. Car elle poussait l'affection jusqu'à ne pas la payer d'indulgence. Je manquerais à la vérité si je n'ajoutais qu'avec la nuit tombée sur l'œil bleu, et son coup d'œil, je perds plus qu'une sœur, un frère.

Tant pis pour le sourire que lui tirerait cette évidence : Jacqueline Piatier aura proprement voué sa vie au culte de la littérature et de « son » Journal.



GASTON BERGERET

Bertrand Poirot-Delpech

phé-t-elle. Le démenti tombe, écrit de la main de Gary, paraphé. Elle le publiera tel quel. Il n'est pas impossible que ce faux sur l'honneur ait gâté ce qui aurait dû être vécu par Gary comme un jubilant pied-de-nez à la gent littéraire qu'il exérait. « Quel métier de fou ! », conclut-elle en sortant de chez le Nabokov français.

Parlait-elle du métier de Gary, ou du sien ? Du sien, ce n'eût pas été faux, tel qu'elle le pratiquait. Je n'ai jamais vu assurer la critique d'un journal avec tant de tremblement, non dans le résultat mais durant sa gestation. Il n'était pas rare qu'après une nuit blanche de brouillons surchargés, elle se lance, au marbre, dans une énième version, de son écriture cadencée, aussi bleue que l'œil. La morasse rapetassée arrivait en lambeaux à la Lino-

L'éternelle écolière de la littérature

Cette petite dame intrépide et passionnée aura passé les trois quarts de sa vie sur la planète des livres, cherchant de nouveaux talents et de nouvelles formes romanesques dans la profusion des ouvrages publiés. Découvreuse insatiable, Jacqueline aura fait connaître, notamment, les œuvres de Claude Simon, d'Alain Robbe-Grillet et le nouveau roman. La littérature était sa passion mais cela n'allait pas sans une grande honnêteté ni une grande rigueur. Elle en donnait la preuve chaque semaine, dans « Le Monde des livres » qu'elle avait créé en 1967 et qu'elle a dirigé jusqu'en 1983 (voir *Le Monde* du 23 janvier). Je me souviens des inquiétudes, des angoisses et même des affres de Jacqueline à l'heure de rendre sa copie. Éternelle écolière des lettres, elle avait peur de se tromper, d'avoir été trop élogieuse avec l'un, trop sévère avec l'autre. Elle pouvait relire quatre fois le même livre, noircir ses marges de milliers de notes, et refaire quatre fois le même « papier », soucieuse d'offrir aux lecteurs du *Monde* l'information la plus précise et le jugement le plus

équitable sur les ouvrages qu'elle avait retenus. Pour elle, la littérature valait bien quelques insomnies, sinon quelques tourments.

Et puis elle voulait savoir comment « c'était fabriqué », comment « ça fonctionnait », comment « ça marchait ». Elle était pareille à ces enfants qui se mettent à démonter leurs jouets dans l'espoir de connaître le secret des choses. Pour découvrir le secret des romans, Jacqui-

encore dans son monologue intérieur, dans le roman qu'elle avait lu et relu, et dans l'article qu'elle était en train de terminer. Elle me faisait lire fébrilement son texte, capable de s'enflammer pour ce qu'elle défendait et faisant preuve d'une grande modestie pour ce qu'elle écrivait. Elle avait un côté « pétroleuse » qui se mariait très bien avec ses façons d'écolière la plus consciencieuse de la république des lettres. Ajoutez à cela sa tolérance à l'égard des opinions et des sensibilités différentes des

François Bott

siennes. Elle encourageait et préservait cette diversité dans les pages du journal. Jacqueline a formé plusieurs générations de critiques littéraires. Elle leur enseignait le respect du lecteur et la religion des livres. Après le bouclage, on parlait encore littérature devant une coupe de champagne. Jacqueline aimait raconter sa visite à de Gaulle, alors que celui-ci se trouvait dans la « traversée du désert » et qu'il écrivait ses *Mémoires de guerre*. Elle lui avait demandé s'il songeait à se présenter à l'Académie. Le général avait répondu : « Mais, Madame, la France n'entre pas à l'Académie française ! »

Nous avons longtemps travaillé côte à côte. Je me rappelle les arrivées de Jacqueline, le matin, rue des Italiens. Elle était tout entière

La fougue et le dévouement

Ceux qui ont connu Jacqueline Piatier dans ses premières années au *Monde*, qui étaient aussi les leurs, puisqu'elle y est entrée dès 1945, ont peine à imaginer que la vie ait abandonné cette femme si ardente. Car elle était la chaleur même, la générosité, l'exigence et la fougue. Acharnée au travail, se dévouant sans compter pour ses trois enfants, ses petits-enfants et ses parents, au chevet desquels elle est restée, malgré leur grand âge, jusqu'à la dernière minute, elle n'en était pas moins toujours disponible, prenant tout à cœur, recevant fréquemment

nant à ce que son service, initialement composé, en dehors d'elle-même, de deux personnes seulement, fût envahi en permanence, en cette ère préinformatique où l'on continuait d'utiliser les ciseaux et la colle comme au temps de Balzac, par les jeunes rédacteurs cherchant à nourrir et étayer leurs papiers. Comment ne se serait-elle pas jointe à la bande qui se retrouvait au café pour reconstruire le monde... et *Le Monde*, et même à l'occasion s'essayer, au milieu de grands éclats de rire, à la rédaction d'un roman humoristique collectif ?

De fortes amitiés se nouèrent alors, qui survécurent à quelques départs et à diverses promotions, dont celle de Jacqueline au rôle de critique littéraire, puis à celle de responsable du courrier du même nom, et enfin à la direction du « Monde des livres ». Même s'il lui arrivait de se laisser emporter par son tempérament et par un sens assez vif de son autorité, elle avait assez de cœur pour savoir le faire oublier. D'autres voix, mieux placées pour souligner la qualité de son travail au « Monde des livres », disent dans cette même page la lucidité de sa perception, l'étendue de sa culture, son honnêteté fondamentale, son indépendance d'esprit, son exceptionnelle conscience professionnelle. Ses vieux amis de la belle époque n'en voudront pas à l'un de ceux qui lui étaient très proches, quand ce ne serait

que parce qu'il était devenu, grâce à elle, son voisin dans un joli coin du Vexin, de dire en leur nom à Henri Piatier, son compagnon de toute une vie, à Dominique, François et Claude et aux leurs à quel point ils partagent leur peine.

extra it

« Cette assomption du particulier au général, c'est bien ce que tente *Histoire*, qui, sans cesse, part de l'expérience d'un homme, ses souvenirs d'enfance, ses histoires amoureuses, ses engagements politiques, ses embarras financiers, pour tisser la trame essentielle de la vie humaine. Mais une autre constante, plus marquée encore, se révèle dans la phrase de Rilke placée en exergue : « Cela nous submerge. Nous l'organisons. Cela tombe en morceaux. Nous l'organisons de nouveau et tombons nous-mêmes en morceaux. ». Ce passage continu du chaos à l'organisation, puis de l'organisation à la dissociation, Claude Simon le voit dans tout : les fruits de l'été qui distillent dans l'alambic, la flaque de lumière qui se fragmente en pastilles, l'activité des hommes qui s'achève en débris ; il faut remarquer l'importance accordée à ces cimetières de ferraille, tas d'ordures, charniers ou sédiments géologiques. Au niveau de l'homme tout se fait et se défait également : les propriétés se démantèlent, la vieillesse ronge les corps et les cœurs, la pensée s'atomise quand l'homme s'endort, l'amour meurt. Je voudrais signaler au lecteur l'admirable chapitre où Claude Simon, en décrivant presque uniquement les plis du drap qui recouvre un couple dissocié, parvient à nous donner non seulement l'idée mais la sensation de cette désunion, lignes parallèles, fossés qui se creusent, etc., jusqu'au moment où dans une sorte d'apothéose finale les deux époux se métamorphosent en gisants de marbre, toute communication, toute communion entre eux, devenues désormais interdites. Mais cette défaite quasi générale est compensée par l'œuvre qui s'élabore à partir d'elle. Cette vie d'homme tombée en fragments chaotiques dans la mémoire, cette « vaste terre bigarrée » morcelée en cartes postales, les voilà qui reprennent et se recomposent dans un ordre tout différent et qui n'est pas celui du réalisme psychologique (...). « Un livre total » peut-être dense, peut-être lourd, parfois excessif dans son insistance à utiliser des procédés, mais d'une exceptionnelle unité car tout s'y harmonise : le projet, la vision, la phrase... » A propos d'*Histoire* de Claude Simon (Editions de Minuit) « Le Monde des livres » du 26 avril 1967

André Fontaine

chez elle, adorant les grandes marches en montagne ou en forêt avec ses amis. Longtemps elle n'a pas su, ou pas voulu savoir, ce que signifiait le mot fatigue. Avant de s'imposer dans le royaume, oh combien difficile, de la critique littéraire, dont elle méprisait délibérément les pièges, elle avait longtemps officié dans un sombre recoin du premier étage de la rue des Italiens, à la tête d'un service d'archives et de documentation d'abord minuscule mais appelé à s'accroître rapidement au fur et à mesure que s'ajoutaient les uns aux autres les numéros du journal, et donc les articles confiés à sa garde.

Sa gentillesse, sa compétence et son charme aidant, rien d'éton-

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

13 F / 1,98 €

Chateaubriand
Une personnalité double et complexe. Chateaubriand, nageur entre deux rives, à redécouvrir dans ce dossier spécial.

L'art de l'éloquence
L'art de parler n'est plus un art à la mode. Pourtant il a joué tout au long de l'histoire un rôle considérable dans la formation de l'esprit et de l'intelligence.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

L'ÉDITION
FRANÇAISE

● **L'étoile de Minuit sur la Toile.** Les Editions de Minuit viennent d'ouvrir leur site Internet. « C'est un non-événement », commente Henri Causse, directeur commercial. Mais c'est un symbole : l'arrivée sur Internet de la maison de Jérôme Lindon montre que les éditeurs français sont en train de domestiquer ce nouvel outil. Conçu par Philippe Menestret, qui a réalisé les sites de Verdier, José Corti et de la librairie Compagnie, le site reste austère. Il propose le catalogue et des extraits des premières pages de plusieurs livres, dans l'esprit du bulletin d'informations de l'éditeur. Le site doit s'enrichir ultérieurement d'une phototèque et de liens internet avec de nombreux auteurs présents et passés de la maison (www.leseditionsdeminuit.fr).

● **Jean Rouaud chez Gallimard.** Le prochain livre de Jean Rouaud paraîtra chez Gallimard. Il s'agit d'un essai littéraire sur la création qui reprend les chroniques publiées par l'écrivain dans *L'Humanité* et qui devrait paraître en avril sous le titre, *La Désincarnation*. Prix Goncourt pour son premier roman, *Les Champs d'honneur* (1990), Jean Rouaud vient de terminer son contrat avec les Editions de Minuit, qui étaient prêtes à publier son essai. Pour Jean Rouaud, il fallait « détacher cet essai du reste du projet romanesque ». Il avoue aussi sa curiosité de voir « comment ça fonctionne avec une infrastructure comme Gallimard ». Jean Rouaud a entrepris un nouveau cycle romanesque intitulé *L'Invention de l'auteur* pour lequel aucun contrat n'a encore été signé.

● **Un fragment de Voltaire retrouvé.** Un fragment du texte original de *Micromégas*, un conte du philosophe français Voltaire, a été retrouvé dans les archives de la ville allemande d'Arnheim. Ce fragment ayant été écrit avant 1740, il prouve que *Micromégas* a en fait été rédigé bien avant sa publication en 1751, a précisé l'historien Edwin van Meerkerk, ajoutant qu'il s'agit du même texte que celui que Voltaire avait titré « *Voyages du baron de Gangan* » dans une lettre.

● **Prix Internet du livre.** Pour sa deuxième édition, le Prix Internet du livre, créé par l'ancien directeur général de Robert Laffont, Antoine Audouard, a renforcé son site et accru son audience. 3 500 internautes ont participé au premier tour du scrutin – contre 700 en 2000 – qui a retenu comme finalistes : *Allah n'est pas obligé*, d'Ahmadou Kourouma (Seuil), *Et si c'était vrai*, de Marc Lévy (Robert Laffont) et *L'Empire des anges*, de Bernard Werber (Albin Michel). Le vainqueur sera désigné lundi 29 janvier. Outre la présentation des livres, le site – soutenu par BOL, *L'Express*, France-Loisirs, Wanadoo et Mobypocket – propose des entretiens en direct avec des auteurs, un feuilleton d'Amélie Nothomb (*Le Mystère par excellence*) et des nouvelles de René Belletto, Jerome Charyn ou Zoé Valdès (www.leprixinternet.com).

Rectificatif

● Le prix Louise-Labé a été attribué à Annie Salager pour *Terra Nostra* (Le Cherche Midi), comme nous l'avons indiqué dans « Le Monde des livres » du 5 janvier, mais aussi à Béatrice de Jurquet pour *Le Jardin des batailles* (éd. Circé).

Aux sources du « Voyage »

La découverte du manuscrit du chef-d'œuvre de Céline, qui sera mis aux enchères en avril, est un événement

Un manuscrit qui a toutes raisons d'intéresser avait disparu sans laisser de trace depuis sa vente à un collectionneur, en 1943. Il vient de refaire surface (*Le Monde* du 20 janvier). C'est la première version du *Voyage au bout de la nuit* de Céline, qui, en 1932, a fait date dans l'histoire du roman français au XX^e siècle et qu'aujourd'hui encore on n'oublie pas une fois qu'on l'a lu. Chacun garde dans l'oreille la voix de son narrateur Bardamu, ce mélange unique, exprimé en mots et en tournures qui jusque-là n'étaient pas écrits, de naïveté, de révolte et de compassion. Il fait en cinq cents pages un large tour des misères de la société de son temps et de celles de la condition humaine. Qui était mieux placé pour cela qu'un homme qui avait eu vingt ans en 1914, avait fait la guerre, avait voyagé sur plusieurs continents, et exerçait la médecine en banlieue parisienne ? Or Bardamu n'a pas toujours été Bardamu, ou plutôt il n'a pas toujours été le narrateur de son histoire.

Pour un livre qui a eu un tel impact, *Voyage au bout de la nuit* a depuis sa publication conservé presque tout le mystère de sa genèse. Très tôt après la mort de Proust ou de Joyce, on a commencé à se passionner pour leurs manuscrits. De *Voyage* au contraire, on savait seulement jusqu'à il y a quelques jours qu'il avait existé une première version

manuscrite, puis une copie dactylographiée de ce manuscrit, elle-même largement retravaillée et amplifiée par Céline. Mais la première avait disparu, et le propriétaire de la seconde la gardait par-devers lui. Il n'en avait laissé filtrer d'abord qu'une description limitée, puis une édition pour bibliophiles, à diffusion extrêmement restreinte, de la première séquence du roman, c'est-à-dire de ses quatre premières pages telles qu'elles étaient dans le document qu'il possédait. Pour le reste, on avait vu resurgir en 1999, dans une vente, deux autres séquences isolées, l'une manuscrite, l'autre dactylographiée, dont on ne savait à quel état du texte elles appartenaient.

UN AUTRE NARRATEUR

Ce peu de documents suffit pourtant à faire beaucoup attendre de la première version nouvellement réparée. Car, dans la séquence initiale seule connue, le je qui parle n'est pas Bardamu mais l'autre, son interlocuteur, c'est-à-dire non l'anarchiste mais le conformiste : ce qui lance le roman sur des rails bien différents et lui donne au départ un tout autre ton.

Que pouvait être un *Voyage* sans Bardamu, ou du moins avec un Bardamu vu et entendu de l'extérieur ? Et à quel moment de la genèse a-t-il cessé d'être l'autre pour prendre en charge la narration ? Qui plus est, une des séquences connues en 1999

posait d'autres questions encore, à propos de Robinson cette fois, d'une portée à peine moindre.

Nous vivons à une époque de la pratique littéraire où un lecteur n'est pas touché par un grand texte sans désirer en savoir plus sur sa genèse. Nous voulons connaître nos œuvres d'élection comme Proust voulait connaître ses personnages : dans le temps. Parmi tous les lecteurs pour qui *Voyage au bout de la nuit* a été une découverte et reste un repère, il en est sans doute peu qui ne désirent connaître les étapes de sa création.

Tout, pour cela, dépend du sort du manuscrit qui va être mis en vente. Il est impensable qu'il finisse, comme tant d'autres manuscrits de Céline, dans une bibliothèque ou une collection lointaines, où il serait peu accessible. S'il est un roman de Céline dont le manuscrit a sa place en France, c'est bien celui-là. On imagine difficilement que la Bibliothèque de France le laisse passer. Si pourtant cela devait arriver, il faut souhaiter au moins que l'institution ou le collectionneur qui l'acquerrait soit soucieux de le faire connaître par le moyen d'une édition à ceux à qui il est d'une certaine manière destiné, les lecteurs de Céline qui ont été assez marqués par le roman pour désirer le connaître aussi dans sa dimension de création.

Henri Godard

Changements chez Hachette

Isabelle Jeuge-Maynard prend la tête d'Hachette-Education

Saut de génération à la tête d'Hachette-Education. Isabelle Jeuge-Maynard a été nommée directrice en remplacement de Christian Travers, qui prend sa retraite en juin. Agée de trente-sept ans, diplômée de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, Isabelle Jeuge-Maynard a eu un parcours sans faute au sein d'Hachette, où elle est entrée au département Jeunesse en 1989, avant d'en devenir la directrice déléguée en 1991. Après avoir été chargée de mission à la direction générale, elle est devenue directrice d'Hachette Tourisme, en 1995. Depuis 1999, elle était directrice adjointe d'Hachette Illustrated, au côté de Pierre Marchand. Elle s'est notamment occupée du redressement de Marabout et de la relance des mythiques collections Rose et Verte pour la jeunesse.

Si le départ de Christian Travers « au terme de trente-huit ans de compétences et de talents consacrés à l'Education chez Hachette », selon un communiqué d'Hachette-Livre, était prévu, le choix d'Isabelle Jeuge-Maynard est une surprise. Le nom de Marie-Agnès Bousquet, directrice adjointe d'Hachette Education, circulait avant Noël. Elle a finalement été nommée directrice auprès de Jean-Louis Lisimachio, PDG d'Hachette Livre, chargé de « la mise en œuvre des projets transversaux concernant l'éducation ». Isabelle Jeuge-Maynard, qui prend ses fonctions en mars, chez

Hachette Illustrated – qui regroupe le tourisme, la jeunesse, le pratique, etc. – sera remplacée par Frédérique Sarfati, directrice adjointe de la branche littéraire générale depuis un an, et ancienne directrice de Harlequin.

Cette réorganisation intervient alors que l'éducation devient un des grands enjeux des groupes d'édition et de communication, secteur dominé par le Britannique Pearson. La vente de l'éditeur américain Harcourt à Thomson et à Reed-Elsevier pour 4,5 milliards de dollars (5,41 milliards d'euros) a constitué la plus forte transaction dans l'édition en 2000. Alors que son cartable électronique est expérimenté dans quelques écoles, Vivendi Universal Publishing (ex-Havas) s'apprete à lancer son portail Education.com – annoncé depuis plusieurs mois – lors du salon multimédia, le Milia, à Cannes, le 12 février.

Le groupe Lagardère réalise un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs (228,67 millions d'euros) dans le scolaire et le parascolaire, à travers Hachette-Education et Hatier, mais aussi dans le multimédia (CD-ROM de la série Atout-Clic). Il a décidé de créer Lagardère Active Education, dirigée par Jean-Louis Lisimachio, pour se préparer à la bataille numérique dans le domaine de l'éducation, avec l'objectif de créer un portail sur Internet avant la fin de l'année.

Alain Salles

Jaccottet, première lecture à Paris

Pour la première fois à Paris, Philippe Jaccottet vient lire ses poèmes en public, au Centre culturel suisse, le 2 février. L'événement est d'importance. Cet auteur suisse, traducteur de Rilke et de Leopardi, installé dans le sud de la France depuis l'après-guerre, vit dans une discrétion telle que ses apparitions publiques sont extrêmement rares. Aujourd'hui, l'auteur de *Paysages avec figures absentes* et de *Pensées sous les nuages* est un homme souriant de soixante-quinze ans.

Avec pudeur et émotion, il explique combien le temps qui passe a fait évoluer son travail : « C'est assez contradictoire. Je ne peux pas faire état d'une sorte de progression intérieure ou intellectuelle qui m'aurait mené, à l'âge que j'ai, à une sérénité plus forte qu'avant. Je dirais que c'est plutôt le contraire : les textes que je vais publier ce printemps témoignent plutôt d'un désarroi grandissant. Il y a une certaine discordance entre des moments d'émerveillement, qui ont nourri beaucoup de mes livres, et des moments de révolte contre la dureté des deuils qui ont pu me frapper ces dernières années. Je ressens une incompréhension croissante de ce que nous sommes dans le monde. Mais, s'il y a progression, c'est peut-

être vers une simplicité plus grande de l'expression, parce que je tiens beaucoup à être honnête avec ce que je ressens. »

Trois nouveaux ouvrages seront disponibles en librairie au printemps : un troisième volume de *La Saison*, chez Gallimard, un petit ensemble de textes sur la mort, *Notes du ravin* chez Fata Morgana, ainsi qu'un recueil de prose et poésie, *Et, néanmoins*, dans lequel, selon Philippe Jaccottet, on retrouvera l'esprit d'*Après beaucoup d'années* (Gallimard), dans une tonalité plus sombre. En février, un ouvrage collectif sur le poète paraîtra aux éditions du Temps qu'il fait.

La manifestation du Centre culturel suisse met en relation l'œuvre des époux Jaccottet en proposant une exposition d'aquarelles et pastels d'Anne-Marie Jaccottet-Haessler, intitulée « Inventaire d'une campagne fruitée ». Le poète, qui parle avec beaucoup d'admiration de l'œuvre de sa femme, explique : « Il s'agit, depuis bientôt un demi-siècle, d'un long compagnonnage entre elle et moi. Il existe, dans notre travail, des affinités profondes. Il y a dans mes livres nombre de pages qui reflètent un peu le même émerveillement, la même surprise devant la nature. »

Dans une première partie, Philippe Jaccottet lira de courts

poèmes tirés d'*Airs*, un recueil publié en 1967. Ensuite, il présentera des textes en prose plus récents, choisis dans *Après beaucoup d'années* : « Ces derniers textes montrent comment, quand on ne reçoit pas la grâce du poème immédiat comme c'était le cas au moment d'*Airs*, on essaie de cheminer pour la retrouver à travers la prose. »

Sylvie Tanette

★ « Inventaire d'une campagne fruitée », aquarelles, pastels et crayons d'Anne-Marie Jaccottet-Haessler, jusqu'au 18 février. Lecture de Philippe Jaccottet, vendredi 2 février à 20 h 30. Réservation au 01-42-71-38-38. Centre culturel suisse, 38, rue des Fracs-Bourgeois, 75003 Paris.

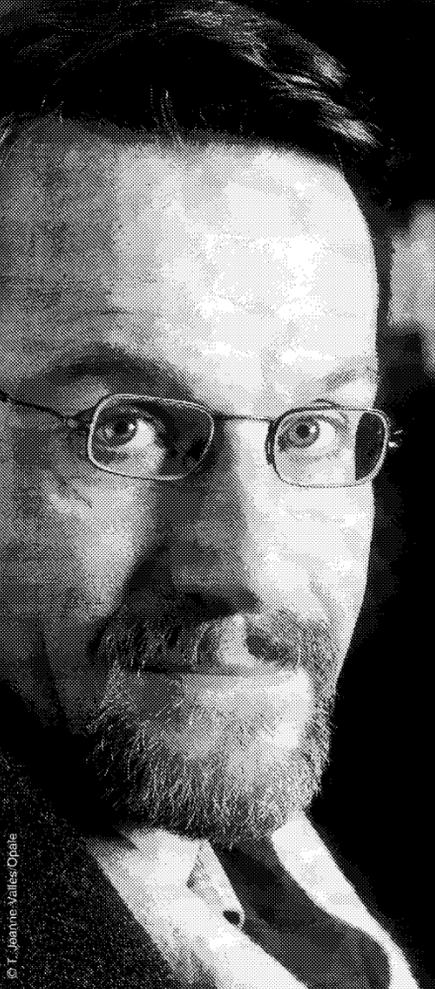
A L'ÉTRANGER

● GRANDE-BRETAGNE : le Whitbread Prize of the Year à Matthew Kneale

Le Whitbread de l'année est choisi parmi les vainqueurs des quatre prix littéraires du Whitbread. Cette année, concouraient donc Zadie Smith pour *White Teeth*, qui avait remporté le Whitbread du premier roman, John Burnside pour *The Asylum Dance* (prix de poésie), Lorna Sage, décédée en décembre, pour son autobiographie *Badblood*, et Matthew Kneale pour son roman *English Passengers*. C'est ce dernier qui remporte le prix (après avoir raté de peu le Booker Prize), mais avec une faible marge, la moitié du jury lui préférant *Bad Blood*, ce qui est très mystérieux, puisque l'on donnait Zadie Smith pour favorite.

● ESPAGNE : contestation autour du prix Cervantes

Les milieux littéraires espagnols, et même le Parti socialiste (PSOE), s'inquiètent depuis la révélation par le journal *El País* de la méthode d'attribution du prix Cervantes : le poète Carlos Bousoño ayant obtenu cinq voix contre quatre pour Francisco Umbral et une abstention, Camilo José Cela, Prix Nobel de littérature, arguant du fait que le règlement ne prévoyait pas la possibilité de s'abstenir, a exigé un nouveau tour de scrutin ; et c'est finalement Umbral qui a remporté le prix, le plus prestigieux d'Espagne.



Andreï Makine

LA MUSIQUE D'UNE VIE

Entre Zweig et Gary, Andreï Makine sait rendre inoubliable, magnifique même, une histoire simple.

Dominique Bona, *Le Figaro*

C'est sans doute la fonction de Makine, resté russe jusqu'au bout des ongles, que de nous rappeler de quel côté de l'Europe souffle le véritable esprit. Dominique Fernandez, *Le Nouvel Observateur*

www.seuil.com

Editions du Seuil

FRED VARGAS/BAUDOIN

LES QUATRE FLEUVES

« Une œuvre forte comme un opéra, fragile comme un air de jazz, dont les éclats et les silences escorteront longtemps le lecteur dans ses cauchemars comme dans ses rêves. »

Y.-M. Labé, *Le Monde*

Viviane Hamy

AGENDA

● **JUSQU'AU 16 FÉVRIER. FÉMININ. EN CÔTE-D'OR**, se tient la cinquième édition de Temps de paroles, sur le thème « Féminin singulier » (rens. : Théâtre de l'Index, 03-80-58-89-93, intheatre@yahoo.fr).

● **LES 27 ET 28 JANVIER. HISTOIRE. À STRASBOURG**, se tient un colloque international sur le thème « Histoire et identités alimentaires en Europe » (à partir de 9 heures, Palais de la musique et des congrès de Strasbourg, place de Bordeaux, Wacken, 67082, rens. : 02-54-56-09-50).

● **LE 29 JANVIER. PAROLE ET IMAGES. À PARIS**, rencontre avec le philosophe Jacques Rancière, sur le thème « Le destin des images » (à 19 h 30, Centre national de la photographie, 11, rue Berryer, 75008, rens. : 01-53-76-12-32).

● **DU 29 JANVIER AU 4 FÉVRIER. JEUNESSE. À SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX** (Drôme), se tient la 17^e Fête du livre de

jeunesse, sur le thème « Famille, je vous hai... ME ? » (rens. : 04-75-04-51-42).

● **DU 29 JANVIER AU 30 MARS. EXPOSITION. À BÈGLES**, se tient une exposition intitulée « Livre, ouvre-toi ! » (Complexe Langevin, rue de Lauriol, 33130 Bègles, rens. : 05-56-49-95-95).

● **LE 31 JANVIER. GUERRE ET AMOUR. À BESANÇON**, rencontre avec les écrivains Michel Quint et Frédéric Pajak, sur le thème « L'amour dans la guerre » (à 19 h 30, librairie Camponovo, 50, Grand-Rue, 25000 Besançon, rens. : 03-81-65-07-71).

● **LES 1^{er} ET 2 FÉVRIER. PLAGIAT. À TOURS**, se tient un colloque sur le plagiat littéraire (à partir de 9 h 30, Maison des Compagnons du devoir, 8, rue Littré, 37000 Tours, rens. : 02-47-36-81-08, ou WWW.ifrance.com/plagiat).

● **LES 2, 3 ET 4 FÉVRIER. BIOGRAPHIE. À NIMES**, se tient le 3^e Festival de la biographie, sur le thème « Écriture de l'intime, écriture de soi » (Arènes couvertes et autres lieux, rens. : 04-66-76-74-49).